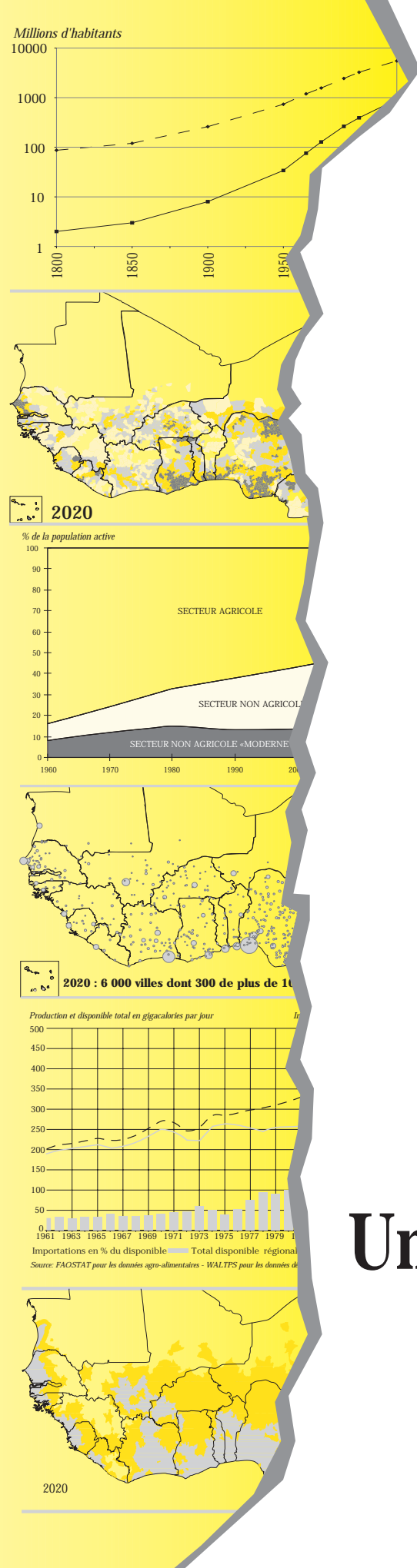


Études des perspectives à long terme
en Afrique de l'Ouest

Club
du
Sahel

Pour Préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest

Une vision à l'horizon 2020



CLUB DU SAHEL

POUR PRÉPARER L'AVENIR
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST :
UNE VISION A L'HORIZON 2020

Étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest

Sous la direction de
Jean-Marie Cour et Serge Snrech

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1^{er} de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973), le Mexique (18 mai 1994), la République tchèque (21 décembre 1995), la Hongrie (7 mai 1996), la Pologne (22 novembre 1996) et la Corée (12 décembre 1996). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

Also available in English under the title:

PREPARING FOR THE FUTURE – A VISION OF WEST AFRICA IN THE YEAR 2020
West Africa Long-Term Perspective Study

© OCDE 1998

Les permissions de reproduction partielle à usage non commercial ou destinée à une formation doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, Tél. (33-1) 44 07 47 70, Fax (33-1) 46 34 67 19, pour tous les pays à l'exception des États-Unis. Aux États-Unis, l'autorisation doit être obtenue du Copyright Clearance Center, Service Client, (508)750-8400, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 USA, or CCC Online: <http://www.copyright.com/>. Toute autre demande d'autorisation de reproduction ou de traduction totale ou partielle de cette publication doit être adressée aux Éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

AVANT-PROPOS



En 1991, quatre pays membres du Club du Sahel, le Canada, les Etats-Unis, la France, les Pays-Bas, ont suggéré qu'une étude régionale soit entreprise sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest. Plusieurs pays sahéliens et plusieurs pays côtiers ont soutenu le principe de cette étude.

Pour réaliser cette étude régionale, le Secrétariat du Club du Sahel et le projet CINERGIE, fruit d'un accord entre l'OCDE et la Banque Africaine de Développement (BAD) signé en 1991, ont constitué une équipe multidisciplinaire d'experts africains et non africains. La Commission Européenne, la Banque Mondiale, la BAD, les quatre pays précédemment cités et la Belgique ont fourni les moyens financiers.

Le Secrétariat du Club du Sahel à Paris et la cellule CINERGIE à Abidjan ont dirigé, en concertation, les experts chargés de réaliser l'étude. A plusieurs reprises, ils ont réuni un Comité scientifique et des groupes de conseillers pour leur soumettre les résultats provisoires de l'étude et recueillir leur avis. Les animateurs de l'étude ont entretenu des contacts réguliers avec le groupe d'experts chargés par le PNUD, de piloter des études nationales sur les perspectives à long terme des pays africains.

Dans une étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest, il convenait de prendre du recul et de voir loin. Non soumis aux échéances des politiques de court terme, le Club du Sahel et CINERGIE étaient bien placés pour utiliser ces angles de vision.

Toutefois, comme le long terme est subordonné aux décisions individuelles et collectives prises à court terme, on espère que cette étude fera réfléchir. Elle devrait permettre de donner un cap aux actions accomplies jour après jour.

Tel était le souhait des pays qui ont donné au Secrétariat du Club du Sahel et à CINERGIE le mandat de réaliser l'étude.

L'étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest a pour but de mieux comprendre les grands mouvements qui transforment la région depuis environ un demi-siècle et de réfléchir aux prolongements qu'auront ces mouvements, au cours des prochaines décennies. Elle a pour but de faire des hypothèses sur le sens des transformations futures afin d'esquisser la vision d'une image régionale vers 2020. Les auteurs font confiance aux progrès scientifiques, à l'ingéniosité des hommes, à leur esprit d'entreprise, à leur désir de vivre et de vivre mieux. Ils sont conscients des risques que porte le futur pour l'Afrique de l'Ouest. Ils veulent, malgré des perspectives difficiles, dessiner une image porteuse d'avenir. L'image prospective porte, en elle, un projet. Ce projet devra être mûri et mis en oeuvre par les Africains. Toutefois, les acteurs extérieurs soucieux d'aider l'Afrique devraient être en mesure d'accompagner ce projet.


Le but de l'étude est également de montrer que les populations de l'Afrique de l'Ouest ont fait des efforts importants pour s'adapter aux transformations de leur monde. En toute probabilité, ces populations poursuivront ces efforts. Ceux-ci ont été accomplis dans des conditions difficiles : les modes de civilisation étaient peu adaptés au monde moderne, l'encadrement politique et administratif était mal préparé à l'observation et à la direction du changement, les ressources humaines étaient très faiblement instruites et formées aux techniques modernes, l'accumulation de capital et la capacité de financement étaient infimes, la construction des nations l'emportait sur la coopération régionale. Pendant un certain nombre d'années, le contexte international a été favorable au soutien des efforts africains puis il est devenu mouvant et la compétition y est devenue sévère. L'aide extérieure abondante, pendant environ deux décennies, n'a pas réussi à sortir l'Afrique de la crise et l'a entretenue dans sa dépendance. Face à la crise économique mondiale, la confiance de l'Occident en l'avenir s'est émoussée et, davantage encore, sa confiance en l'avenir de l'Afrique. L'aide publique a diminué.

Les auteurs de l'étude ne sous-estiment pas les dangers que de très grandes et très rapides transformations font courir à l'Afrique de l'Ouest. Ils sont convaincus, toutefois, que les opportunités et les difficultés des trente dernières années ont constitué un apprentissage et que, en dépit des conditions extraordinairement contraignantes des prochaines décennies, les sociétés ouest-africaines sauront tirer parti des leçons qui ont été apprises. Ils prennent le contre-pied de la vision d'une région sans avenir.

Pour dresser le tableau des évolutions passées et dessiner la prospective, les auteurs de l'étude ont recouru à une analyse, plus détaillée que de coutume dans les études prospectives, des changements qui se sont produits dans la géographie humaine, science des rapports entre l'homme et son milieu. Ils ont demandé à leur équipe d'experts africains et non africains de disciplines variées : statisticiens, démographes, économistes, géographes, agronomes, urbanistes, spécialistes des sciences politiques, d'accepter que la géographie humaine soit la discipline de synthèse de leurs contributions.

D'abord surpris par un cadre de référence qui ne leur était pas familier, les experts sont convenus, à l'usage, que la géographie humaine présentait des avantages et qu'elle permettait une lecture des réalités africaines, différente des lectures plus habituelles : la géographie humaine est bien adaptée à l'un des caractères signifiants de l'Afrique de l'Ouest, qui est d'être une région en voie de peuplement. Elle est visuelle, elle cartographie. Elle s'efforce de saisir le sens des évolutions longues. Elle incite à une certaine modestie. Elle rappelle que, face à des bouleversements imprévus, la maîtrise des événements est difficile. Elle incite à la patience.

S'intéressant aux ensembles et à la longue durée, la géographie humaine n'est pas en mesure d'attacher le même poids aux évolutions à court terme. Elle n'est pas en mesure d'entrer dans une analyse détaillée de l'ensemble des évolutions sectorielles. C'est sa force, sa particularité, c'est également sa limite. On ne trouvera pas, dans les documents de travail qui ont préparé cet aperçu général sur l'étude, d'analyses sectorielles dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'industrie... On ne trouvera pas non plus de recettes sur ce qu'il faut faire demain, au



plus des suggestions sur quelques orientations souhaitables et quelques priorités suggérées par l'étude. L'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest vient en complément des études nombreuses, soigneuses, faites par des spécialistes de toutes disciplines. Elle tente de projeter, sur les évolutions de l'Afrique de l'Ouest, la lumière de la longue durée et de puiser dans cette lumière un encouragement à poursuivre l'action.

L'étude a été dirigée par **Jean-Marie Cour**.

Mahamane Brah, directeur de la cellule CINERGIE BAD-OCDE à Abidjan, **Chérif Seye**, chargé de la communication de cette cellule et **Jean-Marc Pradelle** du Secrétariat du Club du Sahel, en ont assuré la coordination.

John Igué, directeur du LARES, a apporté son concours à l'équipe de CINERGIE pour l'animation du processus côté africain.

Serge Snrech a travaillé en étroite collaboration avec Jean-Marie Cour pour animer l'équipe de l'étude basée au Secrétariat du Club du Sahel à Paris.

Cette équipe était constituée de **Jean-David Naudet**, **Benoît Ninnin**, **Michel Arnaud**, **Mukanda Bantu Kalasa**. **Laurent Bossard**, **Roger Pons** et **Vincent Leclercq** ont également apporté des contributions.

Anne de Lattre a fait bénéficier l'équipe de ses conseils et de son expérience tout au long de l'étude.

Moustapha Dème a coordonné les travaux au Mali, auxquels ont contribué **Bakari Sanogo**, **Ousmane Diallo**, **Sékouba Diarra** et **Bakary Sacko**.

Edmond Kaboré a coordonné les travaux au Burkina Faso.

Ibrahim Jibrin a coordonné les travaux sur les transformations socio-politiques du Nigeria, auxquels ont contribué **D.J. Abin**, **Z.A. Bonat**, **M. Mamman**, **A. Momoh**, **A. Olukoshi**, **C. Obi** et **A.C. Onwumerobi**.

J. Ebow Bannermann a coordonné les travaux au Ghana auxquels ont contribué **S.D Addo**, **K. Adarkwa**, **A.F Arye**, **J.B. Abdan**, **G. Botche**, **S. Nabila**, **K.A. Ninsin** et **N.K Sowa**.

Mamadou Diouf a coordonné les travaux sur les dynamiques socio-politiques auxquels ont contribué **Albert Bourgi**, **Momar C. Diop**, **Mamadou Diop**, **Elimane Fall** et **Pierre Weiss**.

TABLE DES MATIERES.....

Avant-propos	3
Introduction	11
Préface	19
Synthèse	31
CHAPITRE 1 - L'AFRIQUE DE L'OUEST EN MUTATION DE LONG COURS	33
1.1 Un double choc initial : une croissance démographique rapide et une connexion brutale aux marchés internationaux	34
1.2 Les changements se poursuivront avec vigueur au cours des trente prochaines années	36
1.3 Des économies dans lesquelles la satisfaction des besoins élémentaires tient encore une place prépondérante	39
1.4 Les réponses des populations aux mutations de leur environnement ont entraîné une forte mobilité régionale	42
1.5 Les villes ont absorbé les deux tiers du croît démographique. Elles continueront à se développer	45
1.6 L'économie s'est adaptée pour faire face à la croissance des villes	49
1.7 L'agriculture est entrée progressivement dans une logique de marché	51
1.8 Villes et campagnes : une complémentarité réelle mais qui doit se renforcer	54
1.9 De la naissance de l'Etat à l'émergence du pluralisme	57
1.10 L'émergence de la compétition	60
CHAPITRE 2 - QUELQUES REPÈRES POUR L'AVENIR	65
2.1 Une image à long terme	66
2.2 Les pays du golfe de Guinée autour du Nigeria : le coeur de l'économie régionale	69
2.3 La façade atlantique : extraversion ou insertion dans l'espace régional ?	72
2.4 Les grands pays enclavés : une marge de manoeuvre étroite et un avenir nécessairement régional	75
2.5 Des scénarios à 10 ans	79
CHAPITRE 3 - LES ENJEUX DU PRÉSENT	83
3.1 Former et intégrer la jeunesse à la société	84
3.2 Produire et diffuser une information plus adaptée aux enjeux ouest-africains	86
3.3 Appuyer la mutation de l'économie et de l'organisation des villes	89
3.4 Favoriser l'intensification agricole en préservant l'environnement	92
3.5 Accompagner les transformations et gérer les disparités de l'espace par l'aménagement du territoire	95
3.6 Du local au régional, une série d'échelles de gestion adaptées aux évolutions socio-économiques	98

3.7	La liberté de mouvement des hommes et des biens, gage d'adaptation aux changements à venir	102
3.8	Le marché régional : les atouts de la proximité et de la croissance rapide	105
3.9	Limiter l'ampleur et les effets de la pénurie probable de devises	108
3.10	Définir de nouvelles relations avec la communauté internationale	111
Conclusion		115
Annexes		125
ANNEXE 1	127
	Bibliographie	127
ANNEXE 2	137
	Statistiques de base	137
ANNEXE 3	153
	Cartes et graphiques complémentaires	153
Cartes - graphiques - tableaux		
	Taux de croissance démographique réels des pays d'Afrique de l'Ouest entre 1960 et 1990 - Graphique 1	34
	Évolution des effectifs des grandes régions du monde entre 1750 et 2100 - Graphique 2	35
	Un peuplement marqué par l'histoire - Carte 1	36
	Taux de fécondité des pays ouest-africains : la source d'une croissance démographique rapide - Tableau 1	37
	Le doublement de la population ouest-africaine est presque certain. - Graphique 3	37
	Les trois secteurs des sociétés ouest-africaines - Graphique 4	40
	Croissance des populations urbaines et rurales des pays ouest-africains entre 1960 et 1990 - Graphique 5	43
	Répartition de la population par zones de peuplement - Tableau 2	44
	Les quatre zones de peuplement ouest-africain - Carte 2	45
	Proportion d'urbains dans les pays ouest-africains - Graphique 6	47
	Evolution du réseau des villes de plus de 100.000 habitants en Afrique de l'Ouest 1960-1990 et projection 2020 - Carte 3	48
	Evolution de la structure du PIB agricole - Graphique 7	51
	Evolution des tensions de marché - Carte 4	53
	Evolution des moyennes régionales de production et d'importations et du disponible total alimentaire - Graphique 8	56
	Evolution des revenus dans les divers secteurs des sociétés ouest-africaines - Graphique 9	67
	Données de base des pays du golfe de Guinée - Tableau 3	70
	Les pays du golfe de Guinée - Carte 5	71
	Les pays de la façade atlantique - Carte 6	72

Données de base des pays de la façade atlantique - Tableau 4	73
Les pays simultanément sahéliens et côtiers sont caractérisés par une extraversion alimentaire exceptionnelle - Graphique 10	74
Données de base des grands pays enclavés - Tableau 5	77
Les grands pays enclavés - Carte 7	77
Résumé des scénarios - Tableau 6	81
Taux brut de scolarisation primaire des pays ouest-africains en 1990 - Graphique 11	85
Taux d'analphabétisme parmi les plus de 15 ans en 1990 - Graphique 12	86
Des Etats de formation récente : carte politique de l'Afrique de l'Ouest vers 1886 - Carte 8	100
Soldes migratoires des pays ouest-africains : estimations 1960-1990 et projections 1990-2020 - Graphique 13	104
Taux d'endettement en pourcentage du PIB et part du service de la dette due aux institutions multilatérales : la double source d'une crise probable - Graphique 14	113
Evolution passée et projection de la population des pays de l'Afrique de l'Ouest : classement par rang de taille en 1990 (en millions d'habitants) - Tableau 1	137
Les cent premières villes ouest-africaines en 1990, population en 1960, en 1990 et projection pour 2020, populations exprimées en milliers d'habitants - Tableau 2	138
Origine-destination des migrants entre pays de l'Afrique de l'Ouest, estimation 1976-1980 (x 1000) - Tableau 3.A	142
Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Origine-destination des migrants de 15 ans et plus, 1988-1992 (x 1000) - Tableau 3.B	143
Données socio économique de base - Tableau 4	144
Produit intérieur brut 1980-85-90 - Tableau 5.A	145
Valeur ajoutée de l'agriculture - Tableau 5.B	146
Valeur ajoutée de l'industrie - Tableau 5.C	147
Valeur ajoutée des services - Tableau 5.D	148
Produit Régional Brut et valeur ajoutée par secteur, économie réelle. Afrique de l'Ouest 19 pays - Tableau 6.A	149
Produit Régional Brut et valeur ajoutée par secteur, économie réelle. Afrique de l'Ouest 18 pays (hors Nigeria) - Tableau 6.B	150
Produit Régional Brut et valeur ajoutée par secteur, économie réelle. Nigeria - Tableau 6.C	151
Produit Régional Brut et valeur ajoutée par secteur, économie réelle. Afrique de l'Ouest : population, agricole, non agricole, informelle et moderne - Tableau 6.D	152
<i>Cartes et graphiques complémentaires</i>	
Croissance à long terme de la population mondiale et africaine	153
Afrique de l'Ouest : population totale, urbaine et rurale, 1930-2020	153
Evolution de la densité de population rurale en Afrique de l'Ouest	154
Evolution des villes et des liaisons routières en Afrique de l'Ouest	155
Evolution de la connexion des espaces ruraux aux marchés agricoles en Afrique de l'Ouest	156
Les 60 plus grandes villes d'Afrique de l'Ouest, classées par ordre de taille démographique	157

INTRODUCTION

Jean-Marie Cour

Pour surmonter le doute, prendre conscience du chemin parcouru depuis trente ans et se doter d'une vision

Parmi les conséquences de la crise qui a frappé l'Afrique sub-saharienne pendant les années 1980-1990, la plus dommageable a sans doute été la perte de confiance en l'avenir qui a affecté tant les membres des classes dirigeantes que leurs partenaires extérieurs. Les bailleurs de fonds, déçus et parfois désespérés, ont eu tendance à multiplier les initiatives, à la fois pour tester de nouveaux remèdes et pour rétablir la confiance et l'intérêt de leurs opinions publiques. Quant aux gouvernements, déstabilisés, déconsidérés et submergés de conseils et de mises en demeure, ils se sont efforcés de gérer tant bien que mal la situation au jour le jour, le pilotage à vue ayant remplacé la planification formelle.

L'appropriation par les récipiendaires de l'esprit et non seulement de la lettre des conditionnalités toujours plus complexes dont est assortie l'aide extérieure était dans ces conditions tout à fait improbable. Le risque d'échec des programmes d'aide était d'autant plus élevé que les pays étaient moins capables d'exprimer ce qu'ils voulaient (leur vision) en toute clarté et en toute indépendance par rapport aux doctrines officielles. C'est ainsi que l'"afro-pessimisme" a eu tendance à se répandre, au détriment de l'"afro-réalisme".

Pour sortir de l'impasse, un certain nombre d'observateurs et quelques institutions ont proposé de procéder à une relecture plus objective des performances accomplies par la région au cours des trois dernières décennies et de redécouvrir, au-delà de la conjoncture et des modes, les grandes lignes de la trajectoire que les pays en voie de peuplement d'Afrique sub-saharienne sont amenés à parcourir sur le temps long. Si elle peut s'imposer, cette notion de trajectoire longue devrait déboucher sur une nouvelle forme de la planification stratégique, fondée sur une démarche prospective, une vision réaliste et donc positive de l'avenir qui fait tant défaut aujourd'hui.

On se demande souvent si, plutôt que de prospective et de planification, les pays africains n'ont pas avant tout besoin d'une plus grande adaptabilité, face à un environnement international largement imprévisible. En fait, la démarche prospective joue vis-à-vis des institutions le même rôle que le rêve pour les individus. La phase la plus active du sommeil et la plus folle en apparence (celle pendant laquelle on rêve) est celle dite du sommeil paradoxal. De même, la réflexion rétrospective-prospective est une phase indispensable de la vie des institutions, à laquelle elles doivent se consacrer périodiquement. C'est au cours de ces phases de réflexion intense et débridée que les institutions peuvent et doivent prendre leurs distances par rapport aux conventions, aux mots d'ordre et obligations, à la myriade de messages reçus quotidiennement du reste du monde, et qu'elles peuvent

retrouver leurs racines et se préparer à mieux affronter le monde réel.

De l'étude LTPS de la Banque Mondiale à l'étude WALTPS

Faisant suite à quelques premiers exercices intéressants mais qui sont restés relativement confidentiels, l'étude de la Banque Mondiale intitulée *L'Afrique sub-saharienne : De la crise à une croissance durable, Etude des perspectives à long terme* a marqué une étape importante en élargissant l'horizon temporel et géographique de la réflexion sur les stratégies de développement. A la suite de sa publication, les pays africains et les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, réunis à Maastricht en 1990, ont souhaité que des exercices similaires soient entrepris au niveau des pays — un projet d'appui, baptisé Futurs africains, a été mis sur pied dans ce but.

Si c'est d'abord en Afrique de l'Ouest que l'idée d'une étude prospective sous-régionale a pu se concrétiser, c'est parce que plusieurs pays, comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal, et des institutions sous-régionales comme le CILSS avaient déjà une certaine expérience de la réflexion prospective et que, grâce au tandem formé par le CILSS et le Club du Sahel, un dialogue approfondi avait pu s'instaurer, dès la fin des années 1970, entre ces pays et leurs partenaires des agences de coopération sur les questions d'intérêt régional. Cette idée a germé d'autant plus facilement que, avec le retour à une conjoncture climatique plus favorable, les fondateurs du CILSS et du Club du Sahel ressentaient le besoin de dépasser la problématique initiale, qui était axée sur la prévention des crises alimentaires et la gestion des ressources naturelles, et de s'attaquer à des questions plus structurelles, relatives entre autres à l'évolution de la place du Sahel dans l'Afrique de l'Ouest et à

la gestion de l'interdépendance entre les pays enclavés du Sahel et les pays forestiers.

Trajectoire longue et spécificités de la région Afrique de l'Ouest face aux changements

L'étude WALTPS s'efforce de mettre en évidence les transformations structurelles accomplies depuis les années 1960 par les populations et les institutions ouest-africaines et de restituer ces transformations dans la **trajectoire longue** que les pays auront parcourue en l'espace d'un siècle.

Entre 1930 et 2030, la population totale de la sous-région aura décuplé et sa population urbaine aura centuplé. Ces données suffisent à mettre en évidence l'importance tout à fait fondamentale de la variable démographique, et plus précisément des dynamiques de peuplement, entendues au sens de la croissance et de la redistribution de la population dans l'espace national et régional. L'étude se fixe pour objectif principal de mettre en évidence les interactions, sur le temps long, entre ces dynamiques de peuplement et les dynamiques économiques et sociales, et l'évolution dans la sous-région du complexe "Population x Espace x Economie x Changement Social et Politique".

L'étude WALTPS ainsi conçue est complémentaire de l'étude LTPS de la Banque Mondiale, qui ignorait assez largement les aspects spatiaux et les dynamiques démoeconomiques.

Mais pour apprécier objectivement les performances passées des pays ouest-africains, il faut garder présentes

à l'esprit les spécificités de cette région et les multiples "télescopes" auxquels les pays et les sociétés sont confrontés. C'est en oubliant ces spécificités que l'on accroît les risques d'échecs et que le doute, puis le cynisme se répandent parmi les experts et dans l'opinion publique. On évoquera ici quelques-unes de ces spécificités particulièrement révélatrices de la nécessité de remettre en cause le paradigme dominant.

Tout d'abord, et parce qu'elle est la dernière région du monde à accomplir sa transition démographique, l'Afrique doit supporter des taux de croissance naturels particulièrement élevés, alors que, contrairement au cas des pays aujourd'hui développés, les pays africains ne peuvent épancher, par conquête ou émigration, leur trop-plein démographique sur d'autres continents. Cette forte croissance démographique s'accompagne d'une intense mobilité du peuplement au sein de l'espace régional, dont les soldes migratoires ne donnent qu'une idée très partielle. Cette mobilité, héritée de l'histoire, a été au début facilitée par l'absence d'une étape de peuplement rural préalablement stabilisé et par la relative faiblesse du sentiment d'appartenance nationale ; elle a contribué à la solution des problèmes posés par la croissance démographique, mais a également été génératrice de tensions difficiles à gérer. Le défi auquel les pays sont et resteront confrontés dans l'avenir est de maintenir un niveau élevé de mobilité dans un environnement beaucoup moins favorable.

Comme cela a été observé dans les autres régions du monde, l'urbanisation constitue l'une des principales résultantes de la mobilité des populations. Mais, contrairement au cas de l'Amérique ou de l'Asie, les villes ouest-africaines n'ont pu se constituer avec un fort apport de migrants d'origine urbaine formés ailleurs et apportant avec eux des compétences et des capitaux. De création très récente, la plupart de ces villes n'ont aujourd'hui qu'une faible proportion de citoyens

de citoyens et disposant de l'expérience du mode de vie urbain. La majeure partie des citoyens se considère encore aujourd'hui comme en transit.

La concentration géographique sur quelques pôles de croissance est également une manifestation de cette mobilité. Inévitable et globalement profitable, elle est — au même titre que l'urbanisation — souvent dénoncée comme inacceptable et injuste, et s'opère donc souvent à contre-courant des politiques officielles, sans véritable gestion des risques qui lui sont associés.

En voie de peuplement rapide, encore à peine désenclavée, la région est confrontée à des coûts de transaction d'autant plus élevés par comparaison avec le reste du monde que la densité d'occupation de l'espace y est encore globalement faible. L'Afrique de l'Ouest se heurte à l'extrême faiblesse du capital physique hérité de l'histoire. Pour occuper et aménager son immense territoire, la région ne disposait en effet au début du siècle que de très peu de structures pérennes, même en milieu rural où l'agriculture n'était pas sédentarisée. Contrairement au cas des pays asiatiques, l'absence de capital "primitif" interdisait d'y puiser le capital privé requis par le développement urbain, d'où la nécessité faite aux sociétés africaines d'accroître les prélèvements sur les flux courants. Cette absence d'héritage se fait encore sentir aujourd'hui.

Au stade actuel de la transition démographique et compte tenu de la forte mobilité interne et de la faiblesse du capital physique, la priorité de fait accordée par les individus, les institutions et les entreprises à l'activité sur la productivité est logique et nécessaire. Les villes et les villages africains se doivent d'accueillir le maximum possible de nouveaux arrivants, par la création d'activités essentiellement informelles. Lorsqu'une activité dégage des revenus dépassant la satisfaction des besoins essentiels — se loger, se vêtir, se

nourrir — elle est aussitôt “divisée” pour donner du travail à un nouveau migrant. Ainsi, une croissance extensive, marquée par une productivité faible et stagnante, a-t-elle été préférée à des modes de production plus intensifs. Cette forme de partage du travail explique en partie la nette corrélation entre croissance économique et urbanisation. Le boom économique des années 70 s’est traduit par une croissance urbaine de plus de 7 pour cent par an, tandis que la crise de la dernière décennie a vu ce taux revenir à 4.5 pour cent. C’est pourquoi dans le contexte passé et actuel, la croissance de la productivité du travail ne peut être qu’un objectif secondaire par rapport à l’objectif d’accueil du plus grand nombre. Dans ces conditions, la greffe industrielle tentée dans les années 60, qui ne pouvait avoir pour justification de remplacer une main-d’oeuvre rare ou chère par des machines, était souvent “prématurée”, faute de marché intérieur et de compétitivité par rapport aux pays développés.

L’environnement international, particulièrement agressif pour les pays les plus faibles, impose un ensemble de contraintes qui aggravent les difficultés de la transition démographique. Au plan des échanges commerciaux, par exemple, l’inversion récente des flux du commerce agro-alimentaire mondial constitue un phénomène lourd de conséquences. Les pays riches, qui étaient traditionnellement des importateurs nets de matières premières alimentaires, sont devenus des exportateurs nets, à la recherche de débouchés pour leurs surplus. Les pays africains, ainsi fortement incités à s’ouvrir aux importations alimentaires, sont dans l’incapacité de concurrencer les pays riches sur ce marché et se voient cantonnés dans les marchés relativement étroits des produits exotiques où ils se concurrencent les uns les autres. De même, en subventionnant leurs exportations de biens manufacturés et en se débarrassant de leurs rebuts et produits usagés à des prix défiant toute concurrence, les pays riches créent des

conditions très défavorables au développement de l’artisanat et de la petite entreprise.

Les transferts extérieurs, au lieu d’amortir ou de compenser l’instabilité ou la baisse tendancielle des termes de l’échange, ont plutôt tendance à amplifier les chocs. Quant au marché régional qui pourrait également jouer le rôle d’amortisseur des chocs extérieurs, son développement est entravé par la balkanisation de la région, la coupure de fait existant entre pays anglophones et francophones et une extrême perméabilité aux importations.

Ainsi confrontés à un environnement international envahissant et globalement défavorable, et dépendants de l’aide, les pays africains sont beaucoup moins capables que les grands pays d’Amérique et d’Asie de s’organiser sur une base régionale et de résister à la multiplication des initiatives de leurs partenaires. Contrairement aux pays riches, obligation leur est faite de se préoccuper en même temps de la compétitivité, de la sauvegarde de l’environnement, de la lutte contre la pauvreté, de la gouvernance, de la démocratisation, de l’intégration régionale. L’agriculture devrait devenir productive, alors qu’elle n’est pas stabilisée (y compris foncièrement) et que le marché est largement ouvert avant d’être développé ; l’industrie devrait naître alors que l’artisanat est archaïque et la main-d’oeuvre pléthorique et peu formée ; la formation moderne se développe rapidement alors que l’emploi moderne fait défaut ; l’industrie devrait employer de la main-d’oeuvre alors qu’elle commence à rechercher la proximité des marchés et développe l’automatisation des tâches.

Enfin, ce n’est pas rendre service aux pays africains que d’ignorer le fait que les Etats et les institutions légués par les puissances coloniales sont encore extrêmement jeunes. La priorité donnée depuis les indépendances à l’affirmation de l’Etat et du territoire, à la

recherche de l'identité nationale constituent finalement des orientations on ne peut plus logiques de la part de pays naissants. De même, la reconduction de l'essentiel du modèle de gouvernance et des options économiques de l'ère coloniale au cours des premières décennies d'indépendance est un comportement naturel dont l'histoire nous donne de nombreux exemples.

Retrouver dans le chaos apparent le sens de l'histoire longue

La relecture des transformations qui se sont opérées dans la région sur la période 1960-1990 montre que les décennies passées n'ont pas été "perdues" pour le développement, comme on le prétend souvent. Comme le montre l'analyse de l'économie réelle, le peuplement de la région a pu s'opérer sans paupérisation. Malgré la rapidité du processus de peuplement, qui s'est en particulier traduit par la multiplication par dix de la population du secteur informel urbain en trente ans, le niveau de vie de chacune des catégories de population identifiées dans cette étude n'a pas régressé mais légèrement progressé, ce qui, compte tenu des spécificités de la région, constitue une performance non négligeable. La redistribution de la population opérée au cours des décennies passées s'est accompagnée d'une accumulation de capital significative au regard de l'économie régionale et constitue un atout important pour l'avenir.

Dans la perspective générale tracée par ces trajectoires longues, des images de la région à l'horizon 2020 ont été esquissées en prenant en compte les spécificités de l'Afrique de l'Ouest face aux changements imposés par l'environnement international, ainsi que des hypothèses sur l'évolution de quelques variables

exogènes. Ces images ont été complétées par quelques scénarios à moyen terme, illustrant les contradictions entre les buts et les évolutions à long terme exprimés par ces images et les contraintes et tendances à court et moyen terme. Le choix des stratégies consiste, pour les décideurs, à rechercher à tout moment le meilleur compromis possible entre la vision de l'image à long terme et les contraintes du court et moyen terme.

Les images à long terme présentées dans l'étude WALTPS portent sur la transformation du complexe **peuplement x occupation et gestion de l'espace et de l'environnement x transformation de l'économie x changement social et institutionnel**. A diverses hypothèses de peuplement (répartition de la population dans l'espace régional), ont en particulier été associées les "images" des économies nationales et de l'économie régionale qui paraissent "compatibles". Ces images, qui illustrent les interactions entre les éléments du complexe évoqué précédemment, tentent ainsi d'apporter des réponses plausibles aux questions suivantes :

- ▲ Où vivront les quelque 400 millions d'habitants que comptera l'Afrique de l'Ouest d'ici une génération ?
- ▲ Quels seront les besoins exprimés par les diverses catégories de population ainsi réparties dans l'espace ? Comment et dans quelle mesure ces besoins seront-ils satisfaits, sur la base de quels revenus, de quelles activités et de quels échanges ? Quelles seront les conditions des évolutions souhaitables ?
- ▲ Quelles stratégies faut-il envisager, quelles politiques mener, quels investissements faire pour favoriser l'installation des populations et des activités correspondantes ?
- ▲ Quelles variables clés permettront à l'Afrique de l'Ouest de tirer parti du dynamisme des populations, quels facteurs de blocage devront être levés ?

L'importance accordée dans ces images à long terme à la question du peuplement n'est pas fortuite. Si le concept à la mode de développement durable a un sens, c'est bien celui de la gestion raisonnable et raisonnée du processus de peuplement de la planète. C'est en ce moment que ce processus de peuplement se déroule à la vitesse maximum. Dans moins d'un demi-siècle, ce processus sera largement achevé. C'est donc maintenant qu'il faut s'en préoccuper.

Les événements qui affectent aujourd'hui la région des Grands Lacs doivent être médités. Avec le recul du temps, le dispositif de coopération et d'assistance mis en place depuis les indépendances dans la région des pays des Grands Lacs apparaît aux auteurs du présent rapport comme ayant manqué d'efficacité face aux problèmes structurels auxquels sont confrontés les pays de la région et de capacité de réaction face à la crise actuelle :

- ▲ le “paradigme” et le cadre conceptuel qui ont pendant longtemps sous-tendu l'action des bailleurs de fonds (et de nombre d'ONG !) étaient inadaptés : manque de compréhension des dynamiques de peuplement et de leurs implications économiques, sociales, politiques et environnementales, fort biais agricole et rural qui s'est traduit entre autre par l'apologie de la ferme — puis de la ferme familiale, et défiance à l'égard du processus d'urbanisation qui s'est traduit par un freinage de la division du travail entre l'agriculture et les autres secteurs et par un saupoudrage des actions ;
- ▲ le manque de vision, la non-prise en compte de la longue durée, et la compréhension insuffisante des changements structurels profonds impliqués par la croissance démographique, le peuplement, l'ouverture à l'économie de marché ont conduit trop longtemps à favoriser le maintien du statu quo, à freiner la mobilité interne et externe et donc à aggraver les risques d'explosion ;
- ▲ l'attention insuffisante aux réalités régionales et aux impératifs régionaux s'est traduite par des programmes d'aide conçus dans le cadre trop étroit des frontières nationales. Quel bailleur de fonds a programmé ses interventions au Kivu et au Maniéma en tenant compte des contraintes et des opportunités résultant du voisinage de ces provinces avec le Rwanda et le Burundi ?
- ▲ la sectorialisation des politiques et des programmes d'aide a conduit à sous-estimer l'importance de l'aménagement et de l'administration du territoire dans cette région en voie de peuplement, à négliger la cohérence spatiale des interventions, à ignorer les dynamiques ville-milieu rural ;
- ▲ la mauvaise appréciation des besoins incontournables liés notamment aux dynamiques de peuplement a conduit à un grave sous-investissement en infrastructures et équipements publics de fonction locale, notamment dans les zones d'immigration potentielle. Dans les pays très peu urbanisés comme le Rwanda et le Burundi, les ressources locales mobilisables pour la dépense publique locale sont et resteront longtemps dérisoires par rapport aux besoins. L'extrême faiblesse de la dépense publique de l'administration centrale et des entités locales freine le processus pourtant indispensable de restructuration du peuplement. De même, dans les zones d'immigration potentielle des pays voisins, les besoins d'administration du territoire et les besoins d'infrastructures et d'équipements publics dépassent largement la capacité d'épargne locale ;
- ▲ la multiplication excessive des intervenants extérieurs (bailleurs bi- et multilatéraux, ONG, coopérations décentralisées, projets divers,..) rend la vie de plus en plus difficile aux autorités locales : avant les événements, les responsables rwandais et burundais de la coopération extérieure devaient recevoir jusqu'à deux cents missions à haut niveau par an !

Le manque de compréhension des dynamiques démoéconomiques à l'oeuvre dans cette région n'a sans doute pas été étranger aux événements récents qui ont ravagé toute la région, même si ces événements ont aussi d'autres causes profondes. La crise actuelle offre l'occasion de penser autrement les stratégies, les politiques, les conditionnalités, et les moyens à mettre en oeuvre pour gérer le peuplement et le développement de cette région des pays des Grands Lacs, qui figure parmi les plus instables de la planète.

En 2025, la cinquantaine de pays qui sont aujourd'hui en voie de peuplement comptera au total quatre milliards d'habitants, soit 40 pour cent du total mondial. D'ici 2025, leur population urbaine totale doit plus que tripler, et le volume total des flux entrant et sortant des villes de ces pays doit plus que décupler. Les besoins essentiels engendrés par le peuplement de ces pays et par leur insertion progressive dans l'économie mondiale sont considérables ; si énormes que ces "besoins essentiels" apparaissent, il est préférable de les regarder en face.

L'intérêt des images démoéconomiques ébauchées dans l'étude WALTPS est de partir de l'hypothèse incontournable que toute la population future trouvera effectivement sa place et sa raison d'être. Ces images invitent ainsi à se poser une série de questions, auxquelles la communauté internationale dans son ensemble doit s'efforcer de répondre :

- ▲ Une condition essentielle de la soutenabilité de la croissance démographique forte étant la mobilité (locale, sous-régionale) de la population, comment les pays avancés peuvent-ils contribuer à maintenir ou à restaurer des conditions propices à la mobilité au sein des régions en voie de peuplement ? Comment les pays avancés peuvent-ils contribuer à gérer les risques inhérents à ces migrations ?
- ▲ Quelle est l'ampleur des besoins d'investissement publics et privés directement liés au peuplement (investissements régionaux et nationaux, investissements de fonction locale, formation, aménagement et administration du territoire) ?
- ▲ A quels déséquilibres entre épargne et investissement, entre exportation et importation, entre ressources et besoins d'encadrement faut-il s'attendre dans les pays en voie de peuplement ? Comment ces déséquilibres pourront-ils être compensés ? Quelles innovations seront nécessaires par rapport aux pratiques passées ?
- ▲ Quels devront être en particulier les rôles futurs de l'aide publique au développement et des Investissements Directs Etrangers (IDE) ? Comment concilier les remises en question actuelles de l'APD avec le fait que les besoins de transferts officiels nets (capitaux, compétences, assistance technique) sont appelés à croître plus vite que l'économie des pays riches et que les flux d'IDE auront pour longtemps tendance à se diriger préférentiellement vers les pays émergents ?
- ▲ Comment faciliter (accompagner) les restructurations inévitables de l'économie mondiale liées notamment à la restructuration du peuplement ?
- ▲ Les disparités de niveau de vie entre les pays développés, dont la population est stabilisée, et les pays en voie de peuplement sont aujourd'hui de plus vingt à un, **en parité de pouvoir d'achat**, soit plusieurs fois supérieures à ce qu'elles ont jamais été dans l'histoire de l'humanité, et elles continuent à croître. Quelle stratégie faudrait-il adopter, notamment au nord, pour une résorption progressive des anomalies accumulées depuis trois générations ? Comment progressivement remédier au découplage constaté entre les dynamiques économiques apparentes et les dynamiques démographiques ? Comment faire évoluer les règles du jeu de l'économie-monde de manière à ce que les pays les moins avancés retrouvent leur place et ne soient pas acculés à la politique du pire (de la nuisance

maximum) ? Quel code de bonne conduite les pays riches et émergents doivent-ils adopter pour aider les pays non encore émergents à développer et à exploiter leur propre marché sous-régional, en dépit d'écart de productivité de l'ordre de un à cent par rapport aux pays avancés ?

Peuplement régional et conflits dans les pays des Grands Lacs

Le Rwanda et le Burundi sont là pour démontrer de façon éclatante, non la rémanence des conflits ethniques comme on se plaît à le dire, mais ce qui arrive lorsque les responsables politiques inscrivent leur action en dehors d'une perspective historique et régionale. A trop centrer l'analyse politique et la perception des problèmes de développement sur le seul niveau national -sur des pays sans fondement historique dotés d'économies et de marchés bien trop modestes- on perd de vue la dimension spatiale des peuplements humains, si importante pour le développement durable et la prévention des conflits. Rappelons, en effet, qu'en 1993 le Rwanda comptait 292 habitants au kilomètre carré et le Burundi 214, contre 76 en Ouganda, 30 en Tanzanie et 18 au Zaïre. Le processus d'urbanisation et de division du travail entre l'agriculture et les

autres secteurs, tel qu'observé dans la plupart des autres pays africains depuis le début des années soixante, a été interrompu au Rwanda et au Burundi par les restrictions sévères imposées à la mobilité de la population. En conséquence, 90 pour cent des ménages n'ont eu d'autre choix que de subsister sur des exploitations familiales réduites, en moyenne, à moins d'un hectare, ce qui est loin de garantir l'autosuffisance alimentaire. Certes, il ne faut pas parer de toutes les vertus le " déterminisme géographique ", mais des évaluations récentes du drame rwandais montrent qu'il ne peut y avoir de solution à long terme sans une action régionale tenant compte de la gestion spatiale du peuplement et des ressources en terre et en eau.

On nous a si souvent montré une Afrique plongée dans le chaos, empêtrée dans des conflits ethniques, que ces images sont désormais prises pour argent comptant ; elles sont trompeuses en réalité. A bien y regarder, ces sociétés ont profondément changé. Elles se sont adaptées plus rapidement pour certaines d'entre elles que les sociétés européennes, nord-américaines ou asiatiques à des époques comparables. Les crises sont en réalité plus visibles sur une image arrêtée que sur un film, elles coexistent avec la mutation et l'innovation, dans un contexte de temps et d'espace plus larges qu'ignorent souvent nos analyses à court terme.

PRÉFACE

Anne de Lattre et Brah Mahamane

La toile de fond de l'étude des perspectives à long terme est celle d'une Afrique de l'Ouest dont le caractère à la fois le plus dynamique et le plus contraignant est d'être une terre en voie de peuplement accéléré. Ce peuplement est loin d'être terminé. Le doublement de la population totale dans les trente prochaines années est une quasi-certitude. Jusqu'au début du siècle, le continent africain n'hébergeait qu'une proportion infime du croît démographique planétaire. Il accueille aujourd'hui près d'un habitant supplémentaire sur quatre. Aux alentours de 2020, un nouveau-né sur deux pourrait être africain.

L'Afrique de l'Ouest n'est pas la première région de peuplement accéléré dans le monde. L'Amérique l'a précédée au XIX^e siècle, la Chine et le sous-continent asiatique ont été dans le même cas dans la première moitié du XX^e siècle. A la différence de ces continents, le peuplement de l'Afrique de l'Ouest se fait dans des conditions particulières :

- ▲ l'évolution démographique a commencé plus tard qu'ailleurs et elle s'est faite dans des conditions encore plus difficiles : la connexion brutale d'un monde archaïque avec le monde moderne contemporain et la connexion avec les marchés mondiaux ;
- ▲ contrairement à l'Amérique du Nord, l'Afrique de l'Ouest se peuple à partir de son stock autochtone de populations rurales. Elle ne reçoit pas de migrants, urbanisés, capitalistes, entrepreneurs, apportant durablement leurs compétences et leur épargne ;

- ▲ contrairement à l'Inde ou la Chine, vieilles civilisations, qui ont pu s'isoler momentanément du monde pour accomplir (cruellement) leur mutation démographique et sociale, l'Afrique de l'Ouest est ouverte à toutes les influences extérieures.

A ces facteurs, on peut ajouter les progrès de la médecine et de l'information et la capacité d'intervention des pays développés. Ces capacités sont telles que la mortalité peut baisser bien avant que la société soit mûre pour une diminution de la fécondité.

Des populations mobiles et dynamiques

Confrontées au peuplement accéléré, les populations africaines ont réagi avec dynamisme et avec individualisme pour tenter d'améliorer leurs conditions d'existence. Leur esprit d'initiative s'est manifesté de différentes façons : la mobilité dans un espace régional en a été le trait principal, notamment la mobilité vers les villes. Dans les villes, les citadins ont investi leur travail et leur épargne pour se doter d'un cadre de vie acceptable. Ils ont multiplié les créations d'emplois pour absorber le flot ininterrompu de migrants. Les paysans de leur côté, se sont rapprochés des concentrations de populations qui offraient, à leurs produits, des débouchés moins incertains que ceux de populations dispersées. Et tous, ruraux comme citadins, ont tiré parti des biens disponibles, à bas prix, sur les marchés mondiaux pour consommer et s'équiper.

Les auteurs de l'étude ne dissimulent pas que les comportements des populations ont créé simultanément des dynamiques positives et des dysfonctionnements majeurs de toute nature : dysfonctionnements économiques, sociaux, écologiques par exemple. Ils pensent, bien entendu, que les transformations auraient pu se faire autrement et mieux, que les politiques auraient pu être bien plus avisées. Il aurait fallu savoir comment maximiser les opportunités, minimiser les risques et en démêler les effets imbriqués. Tel n'a pas été le cas des Etats africains, plus attentifs à des stratégies volontaristes de rattrapage des pays avancés, de copie de modèles extérieurs, plus soucieux de stratégies privées d'enrichissement que de l'observation soignée et de l'orientation intelligente des comportements populaires. Tel n'a pas été le cas, non plus, des agences de coopération : elles n'ont pas saisi l'importance et la rapidité des transformations de la région, elles n'ont pas suffisamment appréhendé le possible et l'impossible. Les auteurs de l'étude ne portent pas de jugement sur le passé : ils s'efforcent plutôt de le comprendre.

De leur point de vue, l'un des résultats positifs de la politique des Etats africains a été l'attitude de laisser-faire. Les gouvernements, à quelques exceptions près, n'ont pas freiné la mobilité des hommes dans l'espace régional. Et cette mobilité, malgré les inconvénients, a été en quelque sorte la respiration d'une région en croissance démographique accélérée.

L'urbanisation facteur principal de la structuration du peuplement

L'urbanisation rapide a été le phénomène le plus frappant des mouvements de la population dans l'espace. L'urbanisation a été l'agent de changement le plus actif de la transformation des mentalités et des comportements.

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, l'Afrique de l'Ouest n'est déjà plus essentiellement rurale. Elle le sera encore moins demain. Contrairement à une opinion courante, l'urbanisation n'est pas nécessairement nocive. Porteuse de déstabilisation, elle est également facteur de restructuration et de progrès vers un nouvel équilibre.

L'urbanisation accélérée, en Afrique de l'Ouest, s'est faite, jusqu'à présent, sans drame et de façon équilibrée. Si les grandes villes côtières et les capitales se sont développées, c'est également le cas des petites et moyennes agglomérations. Le Nigeria offre sans doute l'image actuelle de ce que pourrait être, dans vingt ou trente ans, l'urbanisation des pays environnants : une majorité d'urbains vivant dans un monde dur, appelée à mobiliser toute son énergie pour assurer son quotidien, mais qui, finalement, entre progressivement en production.

Loin de vider les campagnes, l'urbanisation n'a pas empêché la population rurale de croître d'environ 60 pour cent entre 1960 et 1990. Et la ville a contribué à restructurer le peuplement rural en incitant les paysans à se rapprocher des marchés. Son influence sur la répartition spatiale des populations rurales et de leurs productions restera certainement très forte dans les années futures.

Depuis la crise, la croissance urbaine s'est ralentie. Les Africains de l'Ouest ont adapté leurs comportements à des circonstances plus âpres. Toutefois, même si l'on peut imaginer que, dans les prochaines décennies, la croissance urbaine sera moins forte que pendant la période 1960-1990, elle reprendra son cours. L'image de l'urbanisation à l'horizon 2020 esquissée dans l'étude est à la fois saisissante et plausible : une trentaine de villes millionnaires au lieu de 6 en 1990, plusieurs villes côtières formant un cordon urbain de haute densité, 60 villes de plus de 500 000 habitants

au lieu de 17 en 1990, environ 300 villes de plus de 100 000 habitants, et un semis de quelque 6 000 centres urbains. A l'horizon 2020, entre Bénin City au Nigeria et Accra, capitale du Ghana, on recensera vraisemblablement 25 millions d'habitants et 5 villes millionnaires répartis sur 500 km.

On mesure l'effort à faire pour installer les populations et les mettre au travail. De telles évolutions supposent des investissements massifs pour l'équipement et les services sociaux. Elles supposent qu'émergent des talents politiques et administratifs singuliers, aptes à gérer les déséquilibres, les inégalités et les tensions durables, aptes à rassembler les efforts pour des tâches d'intérêt général d'équipement et de formation.

De telles évolutions, que l'imagination peine à concevoir, supposent également des talents de négociation régionale, que la raison, sinon l'inclination, devrait susciter. L'image urbaine des années 2020 fait, en effet, l'hypothèse que les systèmes urbains nationaux, incités à l'autonomie après les indépendances, tendront à s'intégrer en un petit nombre de systèmes sous-régionaux, centrés chacun sur une métropole, qui exercera son influence au-delà des frontières nationales. Cette tendance s'accorde avec les pratiques des populations dans l'espace, dont les comportements migrants gommement les frontières nationales.

L'urbanisation et la croissance économique

Le développement des villes et l'image urbaine futuriste esquissée dans l'étude ont suscité de nombreux débats parmi les experts associés à l'équipe prospective. Si ces experts se sont entendus sur la contribution de l'urbanisation à la croissance économique depuis trente ans, en revanche ils se sont interrogés sur les caractéristiques

particuliers de cette croissance et ils sont convenus que les modèles existants devraient évoluer très fortement pour devenir plus performants.

L'accumulation d'un capital urbain

L'accord a été général sur le fait que, partant d'un capital urbain beaucoup plus faible que celui d'autres régions du monde, l'Afrique de l'Ouest a réalisé des efforts considérables au cours des trente dernières années ; on estime le capital urbain accumulé à environ 300 milliards de dollars. Ce capital est constitué d'infrastructures publiques, de routes, de marchés ainsi que, tout simplement, de maisons. Les citoyens d'Afrique de l'Ouest ont travaillé durement pour financer, largement par leurs propres moyens, le stock de constructions privées réalisées depuis les indépendances qui serait de l'ordre de 200 milliards de dollars, soit les deux tiers du capital urbain total. Les statistiques de comptabilité nationale sous-estiment largement ces investissements. Ces chiffres peuvent être rapprochés du montant total des transferts nets, en valeur actuelle, reçus par l'Afrique de l'Ouest entre 1960 et 1990 (environ 50 milliards de dollars).

Compte tenu de l'image urbaine prospective, les investissements autochtones devront se poursuivre et croître. Or, ils ralentissent depuis la crise. Il en est de même des investissements extérieurs publics dans le secteur urbain : les transferts de ressources nécessaires au financement d'équipements à rentabilité lointaine et différée ont beaucoup diminué. Si le retard pris dans les investissements de fonction locale venait à se prolonger, le cadre de vie des populations en souffrirait durablement et, par ricochet, l'effort productif de l'entreprise, des services et du commerce qui doit permettre progressivement à la ville de devenir plus solvable et à l'agriculture de trouver, dans les marchés urbains, une plus grande prospérité.

La création d'emplois dans les villes

Recevant sans cesse, depuis trente ans, des flux de ruraux en quête de travail et de vie meilleure, les villes africaines se sont adaptées à la demande comme elles le pouvaient. Les entreprises modernes étrangères, exigeantes en qualifications, en productivité, en débouchés, soucieuses d'amortir rapidement le capital investi dans un contexte risqué, n'étaient en mesure d'absorber qu'une minorité de migrants. C'est en réponse à une demande massive d'emplois, que le secteur informel, sollicité, s'est étendu comme un raz de marée.

L'informel se prête bien à l'offre de travail d'une main-d'œuvre peu instruite et sans guère de qualification. Il offre l'occasion d'un apprentissage de la division du travail peu pratiquée dans le milieu rural. Il oblige à une productivité suffisante pour couvrir des besoins financiers plus élevés en ville qu'à la campagne, mais sans montrer à cet égard beaucoup d'exigence. Il permet de satisfaire des besoins essentiels en recourant à des techniques simples. Bref, sa vocation a été — et reste toujours — d'accueillir et d'occuper le maximum possible de nouveaux venus et non d'accroître la productivité, au sens de la production croissante de biens et de services par unité de travail.

Malgré la faible productivité du secteur informel, les villes sont des lieux de croissance de la productivité grâce à la densification du peuplement et des échanges. Le milieu urbain concentre une part croissante de l'activité économique et du produit régional brut ; sa participation est passée de 38 pour cent en 1960 à 66 pour cent en 1990 et cette participation aurait été plus forte si la crise n'avait pas fortement réduit les progrès de l'économie en Afrique de l'Ouest. L'économie urbaine fait déjà une contribution significative aux évolutions de la région.

Cette contribution devrait, toutefois, s'accroître pour que la ville devienne en quelque sorte le moteur du développement. Et c'est sur cette éventualité que les experts ont exprimé des opinions différentes :

▲ pour les uns, le modèle actuel, inégalitaire et excessivement rentier, de l'économie urbaine pourrait bien bloquer les avancées de la ville, donnant la tentation à l'Etat, très sensible au pouvoir de pression des citoyens, de procéder à des ponctions sur tout ce qu'il peut trouver : l'aide extérieure, le milieu rural, le commerce extérieur, le foncier, voire le trafic illicite de la drogue. Dans ce cas, la vision que l'on peut avoir du développement de l'Afrique est pessimiste ;

▲ pour les autres, les probabilités d'une ville sans progrès de la production sont faibles. A leur avis, certains signes encourageants permettent de penser que la société urbaine pourrait sécréter, en son sein, de nouveaux dynamismes. Ces signes, de nature différente, peuvent être regroupés autour du concept nouveau pour l'Afrique de "compétitivité". Quels sont, à l'heure actuelle, ces signes avant-coureurs de changements porteurs d'avenir ?

Ce sont en particulier les suivants :

▲ la société civile se différencie, elle s'organise face au pouvoir politique. La lutte entre intérêts divergents s'y fait plus forte, la nécessité de survie dans un monde de plus en plus plein se fait exigeante, de sorte que la compétition politique devient un facteur de changement. Jusqu'à présent les sociétés africaines, essentiellement rurales, étaient hiérarchisées et égalitaires ;

▲ le moteur des échanges traditionnels avec le monde extérieur s'essouffle. L'Afrique est obligée de prendre en compte la concurrence mondiale. La récente dévaluation du franc CFA montre que l'essor des productions locales agricoles et industrielles,

les échanges régionaux, la diminution du prix des services sociaux et la compétitivité des exportations africaines ont fini par prendre le pas sur les considérations politiques. D'autres mesures suivront pour aviver l'économie. Il se peut que ces mesures donnent une plus grande chance aux productions nationales pour les échanges régionaux et pour l'exportation ;

- ▲ une classe d'entrepreneurs africains commence à émerger. Sa formation, ses connaissances, son esprit, favorisé par les contacts avec l'extérieur, la rapproche des classes d'entrepreneurs existant dans d'autres régions du monde. L'esprit de compétitivité fait partie du caractère des nouveaux entrepreneurs africains.

Malgré ces évolutions, les progrès de l'économie urbaine seront, bien entendu, difficiles et lents. L'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest ne croit pas à une forte croissance du secteur industriel, commercial et des services modernes : les circonstances financières, juridiques, économiques et politiques n'y seront pas favorables et la concurrence avec d'autres régions du monde sera trop forte pour que les investissements étrangers affluent en Afrique de l'Ouest. Le secteur informel restera le grand pourvoyeur d'emplois peu productifs : la majorité des urbains continueront dans les années 2020 d'en tirer de maigres revenus. Toutefois le secteur informel africain pourrait connaître une différenciation progressive : on assisterait à la création d'entreprises intermédiaires, petites et moyennes, dont les promoteurs seront des citoyens, nés de parents citoyens, disposant d'une certaine culture urbaine. Dans les régions de forte densité, ces entreprises commenceront à disposer de marchés significatifs. Elles deviendront, sans doute, plus attentives qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent, à la conquête de ces marchés.

Comme on l'a déjà montré, ces transformations seront malaisées. Compétition et concurrence fortes dans

des économies de pénurie sont porteuses d'inégalités sociales fortes, c'est-à-dire de progrès mais également de tensions et de relations sociales brutales. De tels modèles sont antipathiques aux Occidentaux, imprégnés de la sensibilité sociale du XX^e siècle. Ces modèles n'en restent pas moins, pour la fraction optimiste des auteurs de l'étude, les modèles les moins improbables du développement urbain des prochaines décennies en Afrique de l'Ouest.

Les ruraux en quête de marchés

Réagissant aux besoins alimentaires de populations en croissance accélérée, et de plus en plus urbanisées, les performances de l'agriculture vivrière en Afrique de l'Ouest n'ont pas été mauvaises. En combinant différentes méthodes pour compenser le caractère peu fiable des statistiques, les auteurs de l'étude ont estimé que la production vivrière avait augmenté de 2 pour cent par an entre 1960 et 1990. Cette augmentation n'a pas été suffisante pour couvrir les besoins. Le solde est venu des importations commerciales et des aides alimentaires abondantes (trop abondantes) que les gouvernements ont reçues. Toutefois, le retard de la production vivrière par rapport à la croissance de la population n'est que de trois années et le taux des importations alimentaires, exprimées en calories, a un peu plus que doublé par rapport à 1960 (14 pour cent au lieu de 6 pour cent). Ce niveau de dépendance reste relativement modeste par rapport à celui d'autres régions du monde.

Les cartes de répartition spatiale de la population agricole montrent que les sollicitations des marchés urbains ont joué un rôle significatif dans la performance de l'agriculture vivrière. Les paysans se sont rapprochés des villes pour augmenter et sécuriser leurs revenus. Outre la

mobilité physique, les paysans ont commencé à modifier la productivité, les rendements, les structures et les techniques de production. Certes, l'intensification de l'agriculture est encore timide et localisée. Les conditions de l'intensification et les conditions d'une agriculture durable sont encore rarement réunies. Le marché régional joue encore un faible rôle dans les échanges alimentaires. Toutefois, les évolutions de l'agriculture vivrière au Nigeria offrent peut-être un exemple de ce qui pourrait se passer dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et dans la région. Les Etats de la Fédération nigériane trouvent, dans leur espace, une part croissante des produits nécessaires à leur alimentation et n'en importent plus guère. La densité des populations, les liaisons intérieures entre marchés, financées lorsque le prix du pétrole était élevé, la pénurie de devises endémique depuis que les marchés de l'énergie se sont retournés, ont été propices au développement du vivrier national — dans une faible mesure encore du vivrier régional — et défavorables aux importations en provenance des marchés mondiaux.

Si la production vivrière s'est relativement bien comportée en Afrique de l'Ouest, en revanche, l'agriculture d'exportation a déçu depuis une dizaine d'années. Ce sont les performances médiocres de cette agriculture qui expliquent l'insuffisance des progrès agricoles d'ensemble. L'évolution des prix mondiaux, le taux de change du franc CFA, les insuffisances des politiques étatiques et les ponctions rentières des Etats ont joué un rôle important dans le comportement des paysans et dans l'affaiblissement de la compétitivité africaine. Comme l'agriculture d'exportation restera, dans l'avenir, un des principaux pourvoyeurs de devises, les insuffisances des politiques antérieures devront être redressées.

Les auteurs de l'étude ont estimé, d'un commun accord que, malgré les problèmes à résoudre — nombreux et complexes — malgré les risques écologiques très graves

dans certaines régions, en particulier les zones sahéliennes et les zones littorales de plus en plus densément occupées, les perspectives du développement agricole vivrier ne sont pas défavorables en Afrique de l'Ouest. Plusieurs facteurs devraient contribuer à une évolution heurtée, mais qui peut aller dans le bon sens. Ces facteurs sont les suivants :

- ▲ les populations paysannes continueront de se déplacer vers les espaces agricoles utiles, comme elles l'ont déjà fait au Nigeria. Au cours des trente prochaines années, l'occupation de l'espace agricole utile sera pratiquement achevée pour l'ensemble de la région, ce qui contraindra les agriculteurs à passer de la phase extensive actuelle à une phase d'intensification et de rendements croissants ;
- ▲ les paysans continueront à se rapprocher des marchés urbains. Pour répondre à la demande croissante de ces marchés, des exploitations agricoles capitalistes se mettront en place progressivement. L'implantation de ces exploitations sera dictée, essentiellement, par les opportunités foncières. On assistera, probablement, à la mise en place d'une agriculture moderne, marchande, prioritairement orientée vers le marché intérieur et vers le marché régional.

Ces évolutions envisagées par l'étude, se feront moins difficilement si les Etats résistent aux sollicitations pressantes du marché mondial. Elles se feront moins difficilement si la mobilité des populations paysannes peut être préservée. Ces conditions contrarient fortement certaines conceptions du développement de l'Afrique. Elles contrarient certains intérêts du monde occidental. En outre, la vision donnée dans l'étude pour le développement de l'agriculture vivrière comme pour le développement de l'économie urbaine est fortement inégalitaire : la pression démographique, la qualité des ressources physiques disponibles et l'existence de débouchés

commerciaux donneront un potentiel d'intensification très variable selon les zones et nombreux seront les paysans qui, aux côtés d'une fraction de paysans aisés, trouveront difficilement leur place dans le processus de transformation de l'agriculture. Pour les auteurs de l'étude, le progrès, dans une économie de peuplement accéléré, est à ce prix, un prix qui comporte des tensions sociales permanentes et parfois aiguës. Mais le plus important n'est-il pas qu'il y ait progrès ?

Une région en voie de peuplement, en déséquilibre prolongé

Au terme de cette brève introduction à l'étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest, on fera quelques observations et l'on posera quelques questions dans les lignes suivantes.

L'Afrique de l'Ouest, région de peuplement accéléré, sera, pendant une longue période, une région en déséquilibre. Même si tout doit être fait pour diminuer la fécondité des femmes, ces efforts ne se traduiront, dans la croissance démographique, qu'à moyen et surtout à long termes. Le doublement de la population en trente ans est une quasi-certitude. C'est même, de toutes les données dont on dispose sur l'avenir de la région, la donnée la moins incertaine. Si ce fait est reconnu et accepté, la question cruciale que l'on doit poser est celle des dispositions à prendre pour que le peuplement puisse se faire dans des conditions acceptables. Quelles sont les conditions prioritaires que la bonne organisation du peuplement de la région nécessite ? On en citera deux qui paraissent très importantes : la décentralisation des pays et l'organisation de la société civile. La décentralisation doit permettre, après une réflexion concertée sur l'aménagement du territoire,

de responsabiliser les villes et les communautés villageoises en la matière. L'organisation de la société civile doit permettre de réfléchir au présent et à l'avenir, d'amortir les chocs prévisibles en les négociant et de prévoir les moyens locaux de financement des biens collectifs liés au peuplement.

L'Afrique de l'Ouest, région de peuplement accéléré en déséquilibre prolongé, sera soumise à de fortes tensions politiques, économiques, sociales, écologiques, etc. Les évolutions de la région seront heurtées, instables et contrastées. Comment faire au mieux pour accompagner les évolutions positives et minimiser les risques et les régressions ? L'une des sources majeures de tensions sera probablement les migrations des régions pauvres vers les régions mieux dotées en ressources et vers les villes. Les estimations de l'étude tablent sur des migrations entre pays de la région d'environ vingt millions de personnes au lieu de huit millions entre 1960 et 1990. Comment éviter que les migrations à l'échelon national et régional soient sources de conflits ? Et quel pourrait être l'ordre de grandeur des migrations vers le monde extérieur si le développement ne suit pas l'évolution des besoins d'emplois de populations croissantes ? Dans ce domaine, comme dans d'autres, une société civile beaucoup plus consciente et beaucoup mieux organisée peut contribuer aux arbitrages et aux négociations qui devront se faire pour protéger les migrants de l'arbitraire et de la précarité.

L'Afrique de l'Ouest, région de peuplement accéléré, devra gérer, en permanence, la pénurie des ressources financières, techniques et humaines. Au cours des trente prochaines années, les écarts entre l'offre et la demande de ces ressources resteront aigus. Les tentatives de solutions illégales resteront fortes.

Les ressources des Etats seront relativement modestes par rapport aux besoins, quelles que soient les tentati-

ves d'accroître les prélèvements. Le capital foncier rural et la richesse urbaine augmenteront lentement. Les Etats devront compléter les prélèvements directs et indirects par des prélèvements sur les transactions commerciales. Ils devront cependant modérer, dans ce domaine, les excès passés, faute de quoi la compétitivité des exportations et de la production pour les marchés nationaux et régionaux serait compromise. Que faire pour trouver les ressources nécessaires au financement des besoins collectifs énormes ? Ne faudrait-il pas, en complément des investissements publics et privés, recourir à des formes nouvelles d'investissement-travail pour mieux satisfaire la demande d'éducation, de santé publique et pour l'entretien des infrastructures, par exemple ? Ne faudrait-il pas entreprendre des expériences novatrices dans l'éducation de masse en se servant des technologies modernes, aujourd'hui disponibles ? Pour résoudre l'immense problème de l'instruction des jeunes, la pensée et l'action sont restées, jusqu'à présent, indigentes.

Les évolutions de l'aide publique extérieure sont difficiles à prévoir. L'analyse des tendances passées fait ressortir le caractère cyclique de l'aide : abondante pendant les années de prospérité, plus limitée pendant les années de crise et fortement érodée par l'endettement. L'endettement vis-à-vis des organismes multilatéraux risque de poser, dans l'avenir, des problèmes sérieux à certains Etats. L'étude plaide en faveur d'aides extérieures publiques prévisibles, concessionnelles, ciblées pour suppléer à la faiblesse de l'épargne intérieure. Elle plaide pour que l'aide publique soit consacrée, dans une mesure significative, aux investissements de peuplement : infrastructures économiques, infrastructures urbaines, investissement de fonction locale, aménagement du territoire. Les auteurs de l'étude croient que les populations qui ont fait preuve, jusqu'à présent, d'ingéniosité, d'esprit de mouvement et d'ajustement aux circonstances sauront utiliser les infrastruc-

tures mises à leur disposition pour travailler, produire, échanger. Comme l'aide publique est actuellement partagée entre le redressement des grands équilibres et une quantité d'objectifs plus ou moins utiles, comme la part de l'investissement à long terme est devenue congrue, les propositions faites dans l'étude supposent des choix rigoureux et des changements auxquels il serait utile de réfléchir. L'aide extérieure ne se donne-t-elle pas trop d'objectifs et trop de fonctions ? Doit-elle être recentrée ?

Les évolutions futures des ressources extérieures privées sont nuancées. L'Afrique de l'Ouest peut exploiter bien mieux qu'elle ne l'a fait ses produits de base mais les tendances longues ne sont guère haussières, malgré les poussées cycliques, à l'exception de l'énergie. Les exportations non traditionnelles vers les marchés mondiaux augmenteront de façon mesurée. Les prêts et les investissements extérieurs privés peuvent croître mais la concurrence des régions dynamiques d'Amérique latine et d'Asie sera forte. La pénurie de devises risque donc d'être endémique en Afrique de l'Ouest, ce qui n'a pas que des inconvénients, en particulier pour la naissance de l'entreprise africaine et l'expansion du marché régional. Comment favoriser cette naissance et cette expansion ?

Les auteurs de l'étude sont bien conscients que les circonstances actuelles se prêtent difficilement à une réflexion sur la longue durée. La crise économique des pays développés n'est pas encore dissipée ; les ajustements à de nouvelles circonstances seront longs. L'esprit du temps est dominé par l'incertitude. L'Afrique a mauvaise presse. Toutefois, les experts qui ont travaillé dans le cadre de l'étude sont convaincus qu'une vision plus claire de l'avenir pourrait mieux justifier les actions de court terme et leur donner un cap. Abandonner à lui-même un continent en peuplement, qui donne la preuve de son dynamisme malgré la précarité de sa condition,

serait une erreur grave et, en quelque sorte, un aveuglement sur les conséquences de cette politique.

Aussi fera-t-on, pour terminer, quelques suggestions communes aux africains et aux pays qui veulent aider l'Afrique. Ces suggestions sont destinées à préparer l'avenir, à éclairer les choix, en espérant que les décisions qui devront suivre, après un temps de maturation, ne seront pas trop longtemps différées.

Quelques suggestions de travail pour tirer parti de l'étude

La négociation et l'arbitrage des conflits

On espère que l'étude aura montré, avec des preuves suffisantes, que parmi les caractères spécifiques de l'Afrique de l'Ouest, il en est deux qui exerceront une influence déterminante sur l'avenir : être pour longtemps une région en voie de peuplement ; être pour longtemps une région en déséquilibre. On espère également que l'on aura montré avec suffisamment de clarté qu'à l'avenir, de même qu'au cours des trente dernières années, la mobilité des populations, le changement de leur répartition spatiale resteront parmi les conditions essentielles des progrès du développement.

Peuplement accéléré, déséquilibre prolongé et migrations importantes mettront l'Afrique de l'Ouest en danger permanent de désordres et de conflits. Les migrations prévisibles vers les villes et vers les régions les mieux dotées en ressources risquent d'aiguiser les tensions nationales et régionales, en particulier aux plans social et ethnique. Ces menaces de tensions sont très dangereuses dans des pays où les institutions sont faibles et où la société civile, mal organisée, n'est pas en mesure d'atténuer les chocs.

Les Africains sont conscients de ces problèmes. Ils ont commencé à discuter des mesures qui permettraient d'arbitrer les conflits. Ils envisagent la création d'une force africaine d'intervention.

Il semble que la réflexion et l'action nécessaires pour le développement à long terme de l'Afrique de l'Ouest puissent difficilement être dissociées d'une réflexion sur l'arbitrage et la négociation des conflits nationaux et régionaux. Comment cette jonction pourrait-elle être faite ? Ne serait-il pas nécessaire, dans un premier temps, de porter les résultats de l'étude au niveau politique le plus élevé, en Afrique, afin de sensibiliser les responsables aux opportunités et aux risques de l'avenir et aux mesures qui devraient être prises pour maximiser les uns et minimiser les autres ?

Choisir les grands investissements prioritaires

L'étude montre que les besoins d'investissements publics, liés au peuplement, seront immenses en Afrique de l'Ouest, alors que les ressources locales et étrangères pour les couvrir seront insuffisantes. D'où la nécessité inéluctable de faire des choix. Les choix seront cruels. Ils seront plus proches de l'économie de guerre (gérer la pénurie) que de l'économie de paix (gérer l'abondance).

L'essentiel des besoins d'investissements publics, économiques et sociaux, devra être couvert par les Africains eux-mêmes. Les ressources de l'Etat n'y suffiront pas. Les études nationales sur les perspectives de développement à long terme devraient être l'occasion d'un débat sur les méthodes et les moyens de mobiliser la société civile pour compléter les actions de l'Etat. Les secteurs aux besoins particulièrement critiques sont l'éducation de masse (alphabétisation), la santé publique et l'hygiène de base, la préservation

des ressources naturelles et l'entretien des infrastructures. Les aides étrangères ne pourront couvrir que très partiellement les besoins dans ces domaines.

Pour les auteurs de l'étude, l'aide extérieure doit être conduite, à l'avenir, par la vision d'une Afrique de l'Ouest en voie de peuplement. Le fil directeur de son action doit être de favoriser la fluidité des relations économiques dans l'espace régional ; investissements d'infrastructure de communication pour faciliter les échanges et la mobilité des hommes, investissements de fonction locale dans les villes, bref, investissements à rentabilité lointaine et différée pour lesquels l'épargne locale ne suffira pas. Comme il s'agit d'investissements lourds et longs, il conviendrait que les agences de coopération acceptent de rechercher un accord avec leurs partenaires africains sur les modalités d'un programme d'investissement à moyen terme.

Soutenir les évolutions de l'agriculture

L'agriculture continuera à jouer un rôle essentiel dans les sociétés ouest-africaines. Elle va rester durablement un des principaux pourvoyeurs de devises de la région, qui dispose d'atouts importants dans la production des produits tropicaux ; elle devrait montrer le chemin de l'intensification des échanges régionaux : à l'horizon 2020, on estime que la moitié environ des importations alimentaires des pays ouest-africains devrait provenir de pays voisins ; enfin, la capacité des zones rurales à réguler les émissions de migrants en fonction de la santé économique des villes sera un élément essentiel de la stabilité sociale et politique de la région.

Pour être en mesure de jouer durablement ces trois rôles fondamentaux, l'agriculture doit passer de pratiques essentiellement basées sur la consommation minière des ressources naturelles, qui buttent sur la saturation progressive de l'espace cultivable et son épuise-

ment, à des pratiques assurant le renouvellement de la fertilité des terres. Cette évolution mène à une agriculture plus intensive, utilisant à la fois plus de travail et plus d'intrants à l'hectare.

La capacité de passer à cette agriculture intensive est fortement déterminée dans l'espace par la qualité des ressources naturelles, le degré de saturation dans leur utilisation, et les incitations du marché dans la zone considérée (existence de marchés rémunérateurs). On sait par avance que toutes les zones ne pourront réaliser simultanément cette intensification : certaines zones moins bien dotées ou dépourvues d'opportunités auront du mal à compenser les ponctions effectuées sur le milieu naturel. Les évolutions du volume et du dynamisme de la demande urbaine seront très importantes pour déterminer les capacités d'investissement des ruraux. Il existe toutefois une série de dynamiques et d'orientations susceptibles de maximiser le nombre des ruraux qui participeront de ce mouvement vers l'intensification, en particulier :

- ▲ les collectivités locales doivent s'organiser pour obtenir des outils adaptés à la gestion de systèmes de production en pleine mutation (cadres législatifs adaptés, en particulier dans le domaine foncier, structures décentralisées de crédit agricole, aménagements concertés des terroirs) ;
- ▲ les producteurs agricoles doivent également pouvoir s'organiser et influencer sur la définition des politiques agricoles, de pair avec les commerçants, transformateurs et consommateurs des produits agricoles
- ▲ la transparence et la prévisibilité des marchés des produits agricoles doivent être optimisées, l'environnement macro-économique de la production doit être favorable ; il doit, en particulier, limiter la pression à l'importation de produits subventionnés ou déclassés.

Encourager la coopération régionale

L'étude montre que les risques d'essoufflement des exportations traditionnelles, les difficultés de pénétration des marchés mondiaux pour les exportations nouvelles, la modicité des prêts et des investissements privés et l'insuffisance de l'aide publique entraîneront des pénuries de devises endémiques. Ces pénuries frapperont malheureusement l'équipement mais elles pourraient avoir des effets plus bénéfiques sur le ralentissement des importations de produits de consommation.

Les pénuries de devises pourraient donner plus de chances au marché régional

Les esprits africains sont mal préparés à laisser faire le marché régional. Les Etats — plus que les peuples — considèrent la concurrence à l'échelon régional comme néfaste, de la même façon qu'ils considéraient jusqu'à récemment, la compétition sur les marchés nationaux comme dangereuse.

Les agences de coopération, malgré leurs déclarations, ne sont pas très favorables, non plus, à la coopération régionale. Elles sont moins hostiles qu'on ne le pense à la balkanisation. La coupure de fait qui s'est établie entre les pays francophones et les pays anglophones, révélée par exemple dans le tracé des réseaux de transport et dans l'organisation des marchés, paraît à certains préférable à des relations plus étroites. Les infrastructures régionales et les équipements régionaux ne se développent pas au rythme des besoins. L'existence de zones monétaires différentes complique les transactions commerciales régionales.

Les Africains de l'Ouest doivent prendre, eux-mêmes, l'initiative d'un dialogue documenté sur les avantages et les inconvénients de la situation actuelle et sur les perspectives des marchés régionaux. Un dialogue afri-

cain sérieux, fondé sur l'observation soigneuse des faits, engageant simultanément les fonctionnaires et les hommes d'affaires devrait être soutenu par les agences de coopération.

Accompagner le développement de la société civile

Le Club du Sahel et la cellule CINERGIE ont pris l'initiative de créer un réseau de l'entreprise en Afrique de l'Ouest parce qu'ils ont pensé que la création progressive d'un tissu d'entreprises africaines qui se modernisent est l'une des conditions principales de l'amélioration des revenus citadins et indirectement des revenus ruraux. Ils ont estimé également qu'une meilleure organisation des entrepreneurs peut faire évoluer les attitudes et les comportements de l'Etat vis-à-vis de l'entreprise et aider les entrepreneurs à se prendre en main.

De nombreuses conditions sont nécessaires pour favoriser le dynamisme des entrepreneurs africains, par exemple :

- ▲ l'organisation de réseaux d'entrepreneurs à l'échelon national et régional. Outre l'amélioration du climat général de l'entreprise, ces réseaux peuvent mieux partager qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent les expériences techniques, gestionnaires, commerciales. Les exportateurs pourraient tirer ensemble les leçons des blocages et des opportunités sur les marchés mondiaux. Ils pourraient mieux saisir les opportunités d'association pour vendre sur les marchés régionaux ;
- ▲ l'organisation de réseaux financiers à l'échelon national et régional afin de tirer parti des expériences en cours (marchés des valeurs, sociétés de capital risque, création de banques d'affaires locales etc.) en vue d'acquérir de l'expérience et de l'autonomie.

Bien d'autres associations peuvent être créées par la société civile africaine : les associations professionnelles agricoles, à l'échelon national et régional, les associations éducatives, religieuses, artistiques, les associations de bénévolat et d'entraide pour la satisfaction des besoins collectifs (santé, hygiène, propreté de la ville, etc.)

Les associations politiques émanant de la société civile ont également un rôle de plus en plus important à jouer pour recueillir l'information, réfléchir et faire réfléchir, former les cadres, alerter les politiques avant que les situations ne deviennent conflictuelles.

La société civile, en Afrique de l'Ouest, se trouve déjà et se trouvera encore davantage face à des défis qu'il lui faudra relever. Elle se trouvera face à des carences de l'Etat qu'elle devra combler. Une réflexion d'ensemble sur les progrès accomplis, les progrès à faire, sur les mesures d'accompagnement possibles pourrait être entreprise à la lumière des perspectives tracées dans l'étude.

L'observation et l'analyse des faits

Tout au long de leur temps d'étude, les experts se sont attachés à recueillir et à traiter le maximum de faits et

d'observations sur les évolutions longues en Afrique de l'Ouest. Ils ont constitué, ainsi, en dépit des insuffisances des statistiques disponibles, une base de données originale rapprochant des sources démographiques, géographiques, économiques et sociales.

L'étude montre que les grandes transformations régionales qui seront la conséquence du peuplement, des migrations, de l'urbanisation, des dynamiques économiques nouvelles, des relations entre villes et campagnes, des interactions entre la production et les marchés exerceront des effets positifs et négatifs sur le développement. Il faudra être en mesure d'accompagner les tendances positives et de minimiser les tendances négatives.

La connaissance étant la condition première des décisions clairvoyantes, on espère que les Etats d'Afrique de l'Ouest et les aides étrangères se doteront de moyens plus fiables pour observer, comprendre, anticiper ces changements et les besoins d'une région en peuplement accéléré. Il serait possible de commencer modestement ce travail en bâtissant sur les acquis de l'étude.

SYNTHÈSE

Serge Snrech

CHAPITRE 1

L'Afrique de l'Ouest en mutation de long cours 33

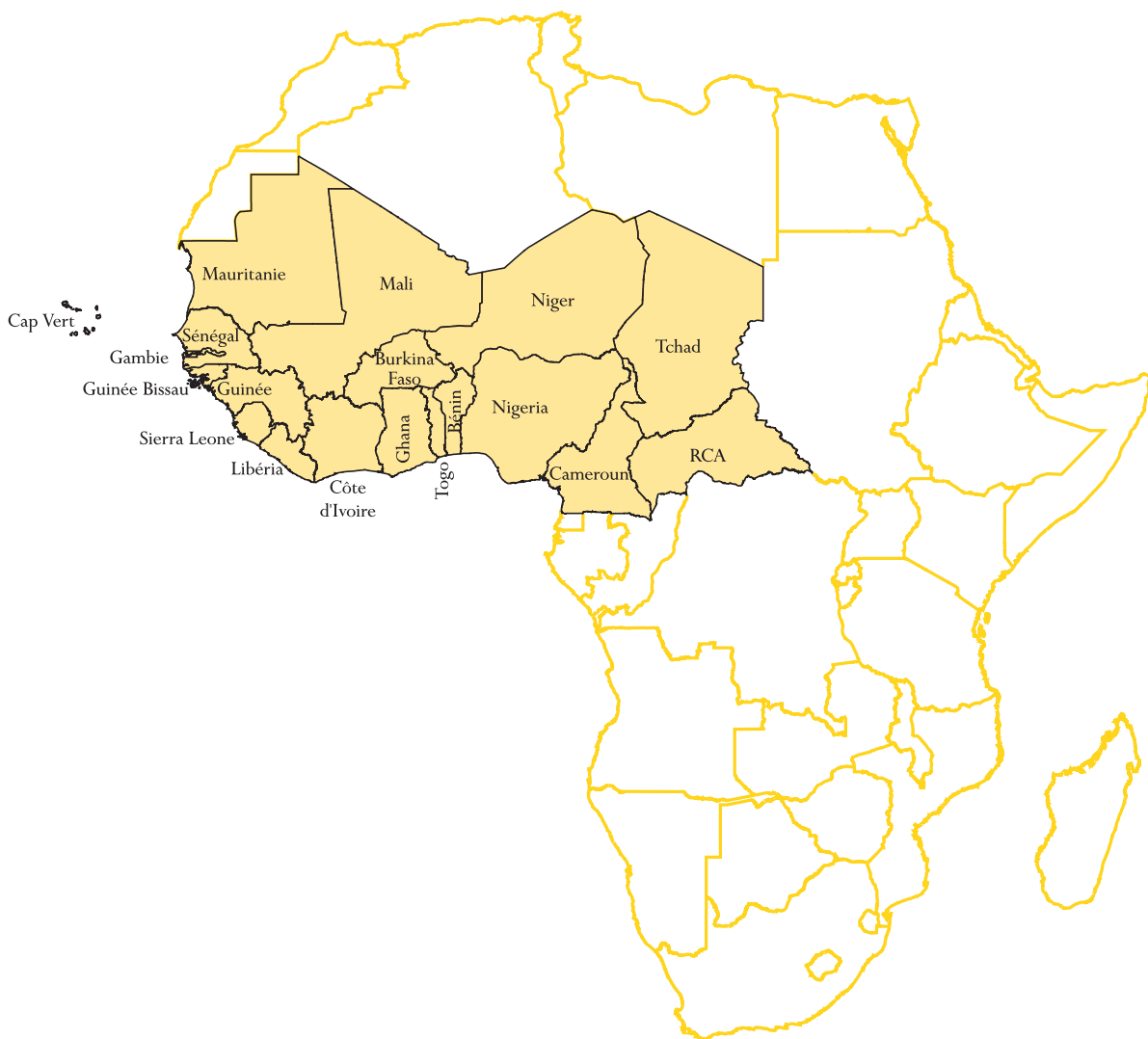
CHAPITRE 2

Quelques repères pour l'avenir 65

CHAPITRE 3

Les enjeux du présent 83

**Le champ de l'étude des perspectives à long terme
en Afrique de l'Ouest : les pays sahéliens et
les pays côtiers du golfe de Guinée**



CHAPITRE 1

L'Afrique de l'Ouest en mutation de long cours

Depuis les indépendances, l'Afrique de l'Ouest a connu une double pression : une croissance démographique d'une rare ampleur, assortie d'une connexion brutale aux marchés mondiaux (§ 1.1).

Cette pression, qui a profondément marqué l'évolution de la région, devrait rester élevée dans les trente prochaines années, entraînant de nouveaux changements : c'est pourquoi la réflexion de long terme y est nécessaire (§ 1.2).

En dépit de l'ampleur de ces défis, grâce à la souplesse de l'économie populaire, les économies ouest-africaines ont su fournir les biens et services essentiels à leurs populations. Mais cela s'est fait au détriment d'une croissance économique plus classique (§ 1.3).

La manifestation la plus visible du processus d'adaptation des populations ouest-africaines a été l'importance des mouvements migratoires : vers le sud, vers les côtes et, surtout, vers les villes (§ 1.4).

A elles seules, ces dernières ont réussi à accueillir près de 70 millions d'habitants supplémentaires répartis dans près de 3 000 villes (§ 1.5) et à leur fournir revenus et logement (§ 1.6).

L'agriculture s'est engagée progressivement dans l'économie de marché (§ 1.7). Elle a répondu, avec un retard finalement peu important, à l'augmentation de la demande alimentaire, le marché vivrier prenant une importance croissante dans l'économie rurale (§ 1.8).

Les trente dernières années se caractérisent ainsi par des apprentissages multiples. Les élites des jeunes Etats indépendants doivent défendre un bilan mitigé face à une concurrence croissante pour le pouvoir (§ 1.9).

Plus généralement la période passée a vu l'apogée puis le déclin de systèmes organisés autour du partage des rentes et l'émergence de la compétition économique et sociale (§ 1.10).

1.1 Un double choc initial : une croissance démographique rapide et une connexion brutale aux marchés internationaux

L'Afrique de l'Ouest a été confrontée depuis 1960 à un double choc. A l'intérieur, une croissance démographique d'une rare ampleur. A l'extérieur, une immersion brutale dans une économie internationale elle-même en mutation rapide. Ces deux chocs simultanés ont obligé la région à changer en profondeur en comptant d'abord sur ses propres forces.

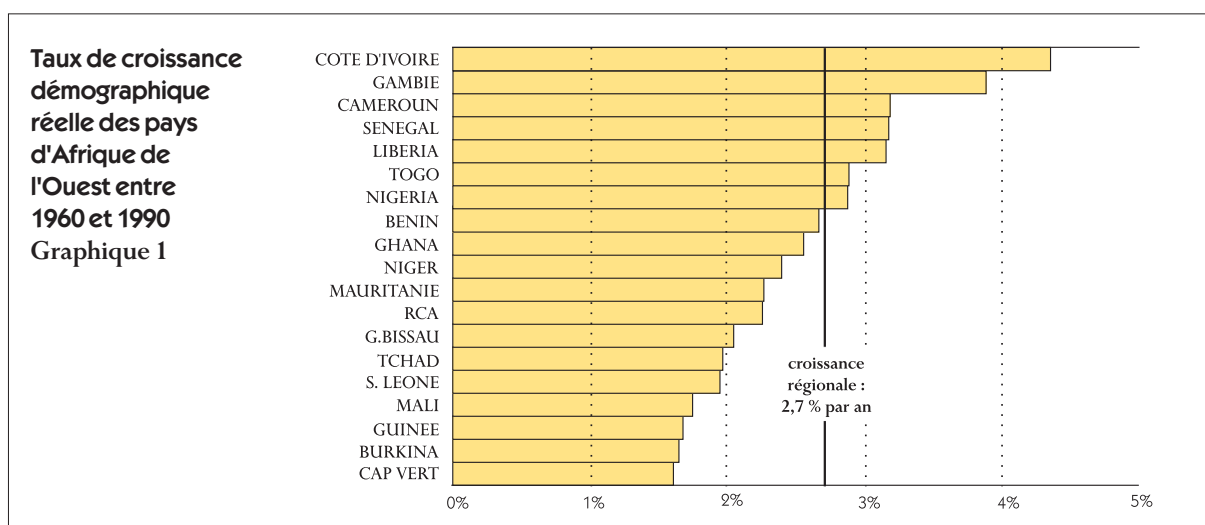
La population de l'Afrique au sud du Sahara, et en particulier de l'Afrique de l'Ouest, a stagné jusqu'à la fin du XIX^e siècle, tandis que la plupart des autres continents était déjà en pleine croissance démographique. Elle n'a commencé à croître de façon significative qu'au début du XX^e siècle. Mais ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, avec l'amélioration des conditions

sanitaires et médicales, que le boom démographique a pris son essor (graphique 1). Depuis cette époque, la région enregistre régulièrement des taux de croissance démographique élevés, proches de 3 pour cent (2.7 pour cent par an en moyenne régionale sur la période 1960-1990). Cette croissance soutenue a mené la région d'un effectif total de 40 millions d'habitants en 1930 à 85 millions en 1960 et... 215 millions aujourd'hui.

De tels taux de croissance, qui entraînent un doublement de la population tous les 25 à 30 ans (graphique 2), constituent un choc auquel peu de régions dans le monde ont été confrontées. Ce choc est d'autant plus violent qu'il s'accompagne d'une profonde mutation des conditions de développement économique.

En effet, la croissance démographique exceptionnelle de l'Afrique de l'Ouest s'accompagne d'une autre mutation majeure : sa connexion à l'économie internationale, pour l'essentiel après la seconde guerre mondiale et surtout à partir des indépendances.

La période précoloniale et la période coloniale ont peu préparé la région à la compétition économique.



La faible valorisation économique était essentiellement basée sur l'exploitation des avantages comparatifs "naturels" : matières premières minières ou produits agricoles tropicaux.

Lors des indépendances, les jeunes Etats ouest-africains sont entrés de plain-pied dans les marchés mondiaux, siège d'une compétition économique à laquelle ils étaient peu et mal préparés.

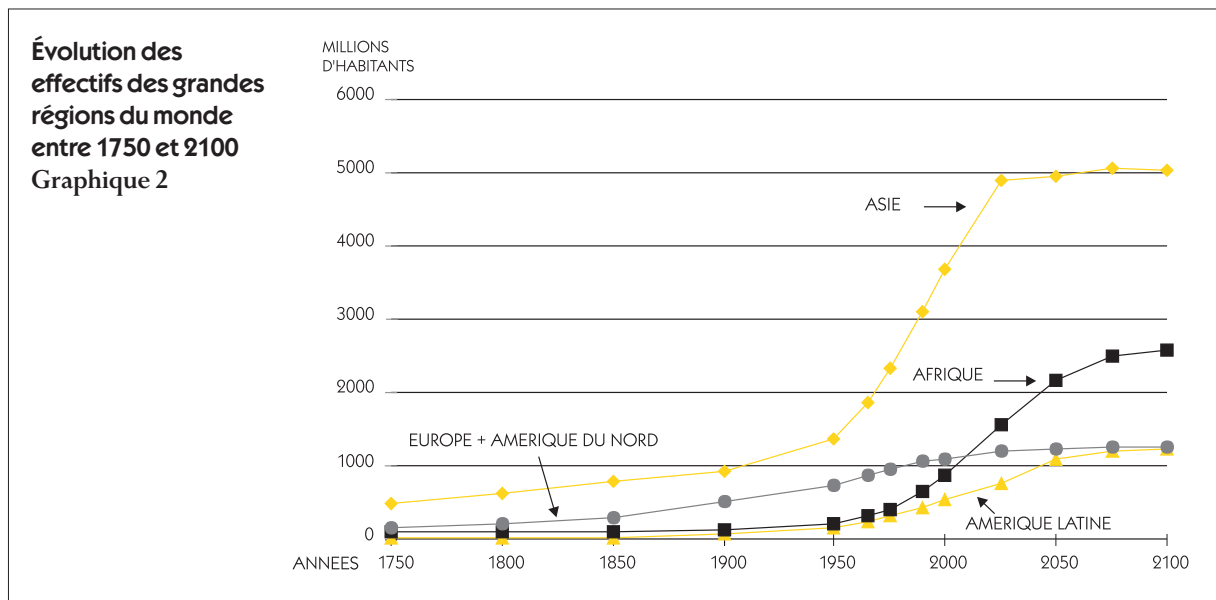
Pour faire face aux besoins d'une population croissante, pour construire des nations modernes, pour satisfaire aux exigences d'une jeune classe dirigeante aspirant à rattraper rapidement les pays développés, les besoins étaient immenses. Confrontés à ces énormes besoins, les pays ouest-africains ont continué à baser leur croissance économique sur leurs atouts naturels, les plus faciles à mobiliser : une agriculture pionnière vivant de ponctions sur les ressources naturelles et l'exploitation de matières premières minérales lorsqu'ils en détenaient. A cette source sont venus s'ajouter les

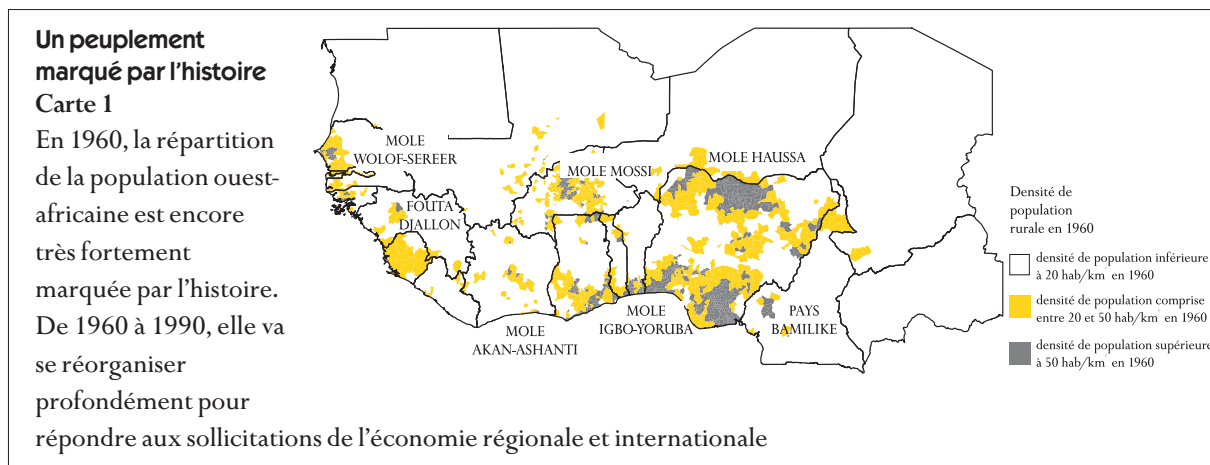
transferts internationaux qui, dans certains pays, sont devenus dominants.

Sous la pression des multiples demandes exprimées dans les sociétés, peu d'investissements ont été consentis pour diversifier les sources de revenu des économies nationales. Ces dernières sont restées, sur l'ensemble des trente dernières années, extrêmement dépendantes des cours de matières premières et des transferts internationaux.

Ce double choc a entraîné une véritable révolution dans les sociétés ouest-africaines, une rupture rapide et irrévocable de la plupart des équilibres anciens. L'essentiel des efforts consentis par les populations au cours des trente dernières années a répondu, directement ou indirectement, à la nécessité de s'adapter aux changements induits par ces deux chocs initiaux.

C'est le sens et les résultats de ces efforts que l'on essaie de comprendre dans les pages qui suivent, ainsi que leurs évolutions à venir.





1.2 Les changements se poursuivront avec vigueur au cours des trente prochaines années

La mutation entamée à la veille des indépendances est loin d'être terminée. La région va poursuivre sa croissance démographique et n'échappera pas à une intégration croissante aux marchés mondiaux. On peut d'ores et déjà prévoir de nouveaux déséquilibres et de nouvelles mutations. C'est pourquoi une réflexion sur le long terme s'impose : elle permet de dégager certaines grandes lignes des réorganisations à venir et de débattre des stratégies de développement.

La croissance démographique des trente prochaines années est inscrite dans la structure de la pyramide des âges (graphique 3). Avec une fertilité moyenne qui est aujourd'hui supérieure à 6 enfants par femme (tableau 1), on a plus de trois petites filles, futures ma-

mans de 2020, pour chaque mère actuelle. C'est dire que même une forte baisse de la fertilité n'empêchera pas une croissance rapide de la population, car elle sera contrebalancée, dans un premier temps, par l'augmentation du nombre des mères.

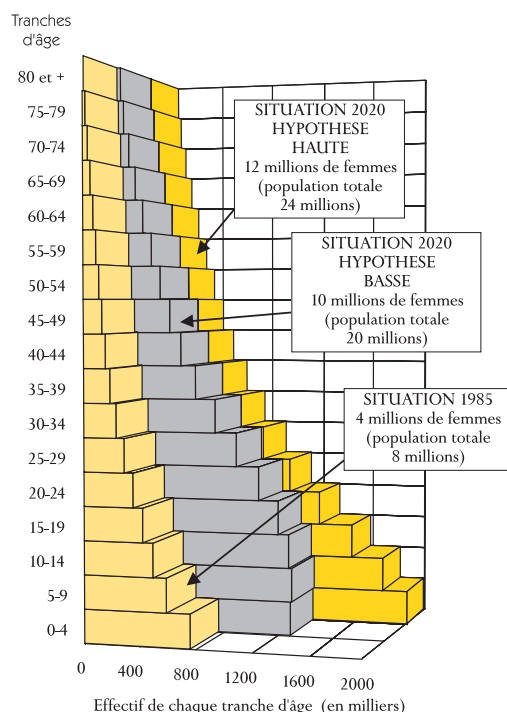
À l'horizon 2020, il est donc probable que la région comptera au moins 430 millions d'habitants. Cette hypothèse, retenue par l'étude, constitue le bas de la fourchette des projections généralement admises. L'hypothèse haute porte la population régionale à 470 millions d'habitants. Dans tous les cas, la population totale de la région aura été multipliée par dix en moins de cent ans.

Cependant, le fait que le doublement de la population soit quasiment acquis à l'échelle d'une génération ne doit pas masquer l'impérieuse nécessité d'une réduction rapide de la fertilité, bien au contraire. À très long terme (50 ans et plus), les scénarios démographiques divergent de plus en plus fortement. Ils pourraient faire la différence entre un défi difficile à relever (hypothèse basse : croissance rapide à court terme mais baisse rapide de la fertilité) et un défi sans doute insurmonta-

Le doublement de la population ouest-africaine est presque certain.

Graphique 3

Illustration de l'inertie de la croissance démographique à partir de la pyramide des âges des femmes du Mali



ble (hypothèse haute : ralentissement très progressif de la fertilité).

Quant au SIDA, il n'empêchera pas la croissance démographique dans la région. Touchant plus fortement les jeunes actifs, il risque surtout d'augmenter le taux de dépendance (nombre d'inactifs pour chaque actif) et donc la difficulté pour les actifs, de faire face aux besoins de l'ensemble de la population. Il y a, là encore, de toute évidence, des actions urgentes à entreprendre.

Des investissements énormes nécessaires pour l'installation des habitants de la région

Pour que 430 millions d'habitants trouvent à se loger, que les adultes travaillent et puissent former plus de 200 millions d'enfants aux exigences du monde moderne, la région aura besoin, plus encore que par le passé, de mobiliser toutes les énergies disponibles sur place, et de disposer de capitaux importants. Face à ces besoins largement prévisibles, puisqu'ils sont dictés par les évolutions démographiques, les perspectives de recettes restent incertaines.

Les économies de la région se sont construites sur l'exportation de matières premières, agricoles et minières.

Taux de fécondité des pays ouest-africains : la source d'une croissance démographique rapide

Tableau 1

Bénin	7.1	Côte d'Ivoire	7.4	Liberia	6.8	Sénégal	6.1
Burkina Faso	6.5	Gambie	6.1	Mali	7.1	Sierra Leone	6.5
Cameroun	5.7	Ghana	6.0	Mauritanie	6.5	Tchad	5.9
Cap-Vert	4.3	Guinée	7.0	Niger	7.1	Togo	6.6
Centrafrique	6.2	Guinée Bissau	5.8	Nigeria	6.4		

Source : FNUAP : Etat de la population mondiale 1993, New York 1993

Cette option, qui a parfaitement fonctionné jusqu'à la fin des années 70, a été maintenue au-delà, alors que les marchés des matières premières amorçaient un nouveau cycle. Les progrès technologiques au Nord ont en effet permis d'utiliser moins de matières premières dans la fabrication des produits industriels et d'incorporer de plus en plus de produits de substitution... tandis qu'au Sud, l'offre de ces produits devenait de plus en plus importante, avec la compétition des producteurs asiatiques.

Entre 1970 et 1990, la part des produits primaires dans les recettes d'exportation est passée de 53 pour cent à 20 pour cent dans les pays en voie de développement d'Asie du Sud et du Sud-Est, de 90 pour cent à 68 pour cent dans les PVD d'Amérique latine. En revanche, elle n'a diminué que de quelques points en Afrique au sud du Sahara (de 93 pour cent en 1970 à 89 pour cent en 1990).

Dans les années 70, le système de sous-traitance industrielle fondé sur la délocalisation d'activités des pays développés vers les pays en développement dotés d'une main-d'oeuvre abondante et bon marché a constitué un modèle de développement pour de nombreux pays asiatiques et sud-américains. La plupart d'entre eux a enregistré des taux de croissance élevés et une augmentation du niveau de vie de leurs populations.

Cette forme de délocalisation continue d'exister, en tendant à se concentrer dans des zones franches. Cependant, là encore, la tendance a changé : désormais, les délocalisations privilégient les pays avancés : pays industrialisés et PVD dynamiques, qui disposent d'un marché intérieur dynamique et d'une offre de travail qualifiée, plutôt que les pays pauvres disposant d'une main-d'oeuvre bon marché. Il sera donc dans l'avenir très difficile pour de nouveaux pays pauvres, notamment en Afrique, de parvenir à pénétrer le système de sous-traitance internationale.

Tandis que l'Afrique perd des parts de marchés dans ses créneaux traditionnels et éprouve les plus grandes difficultés à diversifier ses exportations, elle reste ouverte aux importations. Avec la crise économique, ces importations ont pris un tour nouveau et inquiétant : la baisse de pouvoir d'achat a coïncidé avec l'arrivée, sur les marchés mondiaux, d'excédents massifs de produits agricoles subventionnés et de toutes sortes de marchandises déclassées ou usagées, qui partent en Afrique pour une seconde vie... condamnant presque toute tentative de production concurrente locale.

De nouveaux changements sont inéluctables

Jusqu'à présent, les économies africaines ont paré au plus pressé : la croissance démographique et la nécessaire restructuration du peuplement. Elles n'ont pas su (ou pas pu), dans le même temps, se diversifier pour assurer la pérennité des financements nécessaires à leur développement, alors qu'elles restent très dépendantes des marchés internationaux pour satisfaire nombre de leurs besoins essentiels. Elles sont de ce fait confrontées à un déficit croissant de leur balance commerciale.

Au-delà des transferts internationaux (palliatif dont l'avenir est incertain), la réponse à ce problème de fond ne pourra venir que d'une mutation accélérée de l'économie régionale, que ce contexte devrait stimuler. L'Afrique de l'Ouest devra continuer à changer rapidement et profondément pour s'adapter simultanément à sa croissance démographique et aux contraintes croissantes de son environnement international.

En fait, la région n'est qu'au milieu d'un processus de changement de long terme, au cours duquel elle élabore sa propre modernité économique, culturelle, sociale et politique. Le processus peut sembler long à l'observateur

pressé, et il peut avoir des doutes sur le chemin à suivre dans les périodes de crises comme celles que traverse la région aujourd'hui.

C'est pour retrouver le sens de ces transformations de long terme que l'étude WALTPS a choisi d'examiner les mutations qui se sont déroulées dans la région au cours des trente dernières années : c'est ce dont traite cette première partie. A la lumière des mécanismes mis en évidence dans ces transformations, elle a essayé d'esquisser quelques évolutions probables, que l'on présente en deuxième partie. Autour de ce bilan et de ces quelques lignes d'évolution, elle a défini une série d'enjeux qui devraient, à son avis, faire l'objet de débats approfondis aussi bien dans les pays de la région que chez leurs partenaires en coopération. Ces enjeux sont présentés dans la troisième partie.

1.3 Des économies dans lesquelles la satisfaction des besoins élémentaires tient encore une place prépondérante

Les économies ouest-africaines en sont encore au début du processus de division du travail et de complexification progressive qu'ont connu les autres pays du monde dans le passé. A côté d'un secteur moderne aujourd'hui profondément en crise, une large part de l'économie reste informelle et tournée vers la satisfaction des besoins de base des individus : s'alimenter, se loger, se vêtir, se déplacer. Un monde simple mais, paradoxalement, difficile à appréhender pour les statisticiens.

Les économies ouest-africaines sont encore à un stade élémentaire de développement. En termes d'infrastructures, de technologies, de formation des cadres... leur processus d'accumulation n'a commencé, pour l'essentiel, qu'après la seconde guerre mondiale et reste inachevé.

En 1960, la région était caractérisée par un immense secteur agricole, vivant encore en semi-autarcie, et une petite frange urbaine (13 pour cent d'urbains en 1960), où cohabitaient une majorité de cadres et d'employés du secteur moderne (salariés des entreprises, fonctionnaires), et une fraction minoritaire qui constituait l'ébauche d'un secteur informel. Secteur moderne, informel et agricole sont restés les trois éléments-clefs de la structure des sociétés ouest-africaines au cours des trente dernières années.

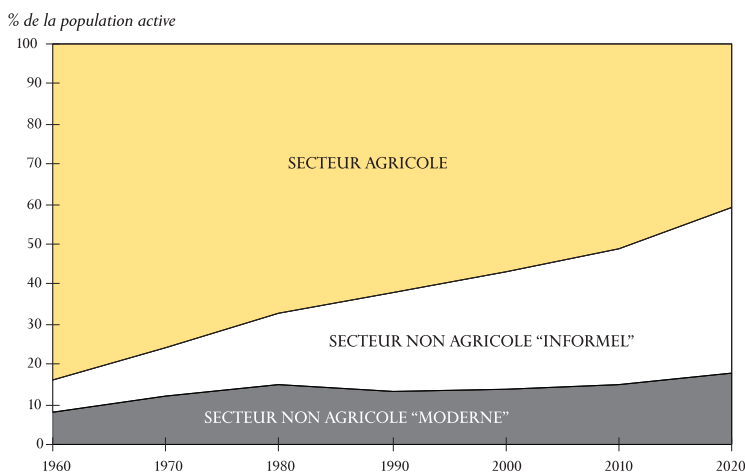
Alors que toute l'attention des décideurs nationaux et de leurs partenaires allait au développement du secteur moderne, vu comme la norme du progrès, les trente dernières années ont vu les effectifs de ce secteur stagner entre 10 et 15 pour cent de la population. Au contraire, la principale transformation des sociétés ouest-africaines a consisté en un basculement de la population du secteur agricole vers le secteur informel, majoritairement urbain, qui apparaît clairement sur le graphique 4. Ces deux secteurs constituent ce que l'on appelle dans la suite "l'économie populaire", et que Fernand Braudel appelait, quant à lui, l'économie "domestique".

Cette économie populaire, au contraire de celle du secteur moderne, est une économie très rustique, essentiellement destinée à satisfaire les besoins les plus essentiels de ceux qui la pratiquent. Mais, paradoxalement, du fait même de sa simplicité, cette économie échappe aux instruments de mesure de l'économie moderne, conçus pour appréhender les réalités du secteur moderne.

Les trois secteurs des sociétés ouest-africaines

Graphique 4

Tandis que tous les regards étaient braqués sur le secteur moderne et l'agriculture, la principale transformation des trente dernières années aura été le rapide développement du secteur informel, essentiellement urbain. Ce secteur devrait devenir majoritaire d'ici à 2020.



C'est parce que le secteur moderne représente moins de 15 pour cent de la population que l'équipe WALTPS a jugé nécessaire de réaliser une deuxième lecture de l'économie régionale, basée sur une analyse des comportements des individus. Cette lecture dite "déméoconomique" permet de mieux comprendre la dynamique de l'économie populaire (encadré 1).

■ Une société à deux niveaux

L'approche déméoconomique souligne, effectivement, l'existence d'une société à deux niveaux :

■ l'économie "moderne" a connu une croissance rapide jusque dans les années 1980, puis une chute plus rapide encore entre 1980 et 1990. Sa productivité moyenne a chuté de plus de 10 pour cent en dix ans, tandis que ses effectifs ont pratiquement stagné sur la même période. C'est la frange des économies ouest-africaines qui est connectée à "l'économie monde". Cela lui permet de connaître des taux de croissance rapide

dans les situations propices, comme cela a été le cas dans les années 1960-1975 où le secteur moderne, dopé par les dépenses publiques, a été le moteur de l'urbanisation. Réciproquement, cette fraction de l'économie est très vulnérable aux retournements de conjoncture.

■ l'économie populaire est plus enracinée dans le milieu. Elle a mieux résisté à la crise, elle s'est adaptée aux évolutions de la conjoncture notamment en régulant les flux entre villes et campagnes. Mais cette économie est d'abord une économie de survie, dans laquelle la fonction sociale est dominante. Elle cherche à limiter les risques et à satisfaire les besoins de chacun : elle constitue la source de la résistance des sociétés africaines aux chocs multiples qui les frappent. En revanche, cette économie est peu propice à une croissance rapide.

Cette forte dichotomie de l'économie de la région met en évidence *a contrario* l'extrême faiblesse de l'économie d'échange régional, intermédiaire entre économie domestique et économie monde. On verra plus loin que c'est un enjeu majeur pour l'avenir.

La matrice de comptabilité sociale

Encadré 1

Les comptes démo-économiques tentent de construire une vision de l'économie basée sur les principaux groupes sociaux qui y contribuent, plutôt que sur des secteurs économiques. Ces comptes sont présentés dans une matrice de comptabilité sociale (MCS), tableau carré dont les lignes et les colonnes représentent les ressources et les emplois des divers comptes considérés. Le point de départ adopté pour la construction de la MCS est la dépense finale des diverses catégories de ménages et les administrations. A chaque catégorie de ménage urbain et rural identifiée dans la matrice de peuplement est affectée une dépense totale (provisoire), répartie par poste et par origine, intérieure ou importée. De proche en proche, les revenus qui expliquent cette dépense, les biens et services qui sont utilisés par les agents et les activités, les transferts qui assurent l'équilibre des comptes courants et de capital, etc. sont déterminés. La matrice étant équilibrée, les revenus des divers agents (ménages et administrations), engendrés par le processus de production et par les transferts, sont égaux aux dépenses de ces agents.

Les principales données exogènes sont les données de structure relatives aux dépenses finales et intermédiaires, ainsi que les flux de biens et services et les flux financiers entre le pays et le reste du monde, fournis par les balances des paiements, qui forment les conditions aux limites imposées au système.

L'image de l'économie réelle fournie par la MCS est plus sommaire que celle issue des comptes nationaux dans certains domaines comme les comptes du secteur public, mais elle est plus complète pour ce qui concerne les relations entre offre et demande intérieure, l'identification des contributions du milieu urbain et du milieu rural à l'économie, la production et la consommation des biens et services non échangeables et la contribution du secteur informel à l'économie.

Deux diagnostics contrastés de l'évolution économique de l'Afrique de l'Ouest

Le pessimisme dont sont généralement frappés les analystes qui font le bilan de l'Afrique vient en partie de l'incapacité de leurs instruments (et, bien souvent, de leur paradigme) à prendre en compte les profonds changements en cours dans la société ouest-africaine.

La construction urbaine, par exemple, essentiellement informelle, est très mal mesurée. Si on se référait exclusivement à la comptabilité nationale, on aurait bien du mal à comprendre comment se sont logés les

66 millions de nouveaux urbains apparus depuis 1960 ! Une réévaluation de l'accumulation de capital immobilier a été réalisée, basée sur le coût moyen du logement des divers groupes sociaux, et les effectifs de ces groupes.

Cette réévaluation amène à doubler l'estimation du capital immobilier. Dans la mesure où l'investissement d'installation a été une des principales composantes de l'investissement privé, cette même réévaluation amène à revoir significativement le taux d'investissement "réel" : il serait de l'ordre de 20 à 30 pour cent du produit régional brut (PRB), donc tout à fait significatif. De même, l'analyse du montant et de la structure des dépenses

d'alimentation dans le budget des ménages (généralement de 40 à 60 pour cent des dépenses) donne une vision de l'économie agro-alimentaire différente de celle que proposent généralement les statistiques agricoles.

Plus généralement, selon le point de vue choisi, on peut faire deux lectures sensiblement différentes des évolutions de la région depuis trente ans.

Si l'on considère les seuls agrégats macro-économiques, les performances de la région ont été moyennes pendant les trente dernières années. Si on ne considère que la décennie 1980-1990, elles sont même franchement mauvaises, du fait de la dégradation de l'environnement international et de la crise du secteur moderne. Même si elle propose des chiffres différents, l'analyse démo-économique ne contredit pas les grandes lignes de cette analyse.

En revanche, si l'on prend en compte la variable démographique, on s'aperçoit qu'au-delà de ces médiocres performances, la région a su faire face à la très forte croissance de la population régionale, sans catastrophe ni paupérisation massive, ce qui était, de fait, sa priorité. Ceci est, en soi, un résultat remarquable.

Certes, la valeur ajoutée moyenne par habitant a pratiquement stagné sur l'ensemble de la période, et même régressé au cours de la dernière décennie, particulièrement dans les villes. Pourtant, la croissance urbaine a été productive. Elle s'est accompagnée d'une importante création de capital, essentiellement privée. Elle a permis d'amorcer la division du travail à grande échelle. Elle est la principale manifestation du passage d'une économie de subsistance à une économie marchande.

1.4 Les réponses des populations aux mutations de leur environnement ont entraîné une forte mobilité régionale

La mobilité a joué un rôle essentiel dans l'adaptation des populations ouest-africaines à un contexte changeant. Principalement motivée par des changements rapides de la géographie économique, elle a pris trois formes : mobilité du nord vers le sud dans presque tous les pays, mouvement général de l'intérieur de la région vers les zones côtières et, surtout, urbanisation rapide.

Au début du XX^e siècle, la pénétration coloniale a figé les grands mouvements de population dans l'espace ouest-africain. De ce fait, en 1960, la carte du peuplement régional coïncidait encore à peu près avec celle des grands espaces de peuplement historique.

Ces espaces correspondaient *grosso modo* aux zones les plus adaptées à la céréaliculture de subsistance et aux axes du commerce transsaharien, source prédominante de richesse de la région dans le passé. De ce fait, les zones soudanaises et sahélo-sahariennes étaient relativement densément peuplées. D'autres zones de peuplement s'étaient développées sur les côtes, du fait notamment du démarrage de l'économie de traite (commerce de l'or et des esclaves, puis des cultures tropicales).

A l'orée des indépendances, les caractéristiques du peuplement ouest-africain ne répondaient donc que partiellement aux canons de l'économie atlantique à laquelle la région allait se connecter : certains pays parmi les mieux dotés (Côte d'Ivoire, Cameroun...) étaient très peu peuplés, tandis que des zones peu favorisées se trouvaient fort densément peuplées, en particulier dans les zones sahéliennes.

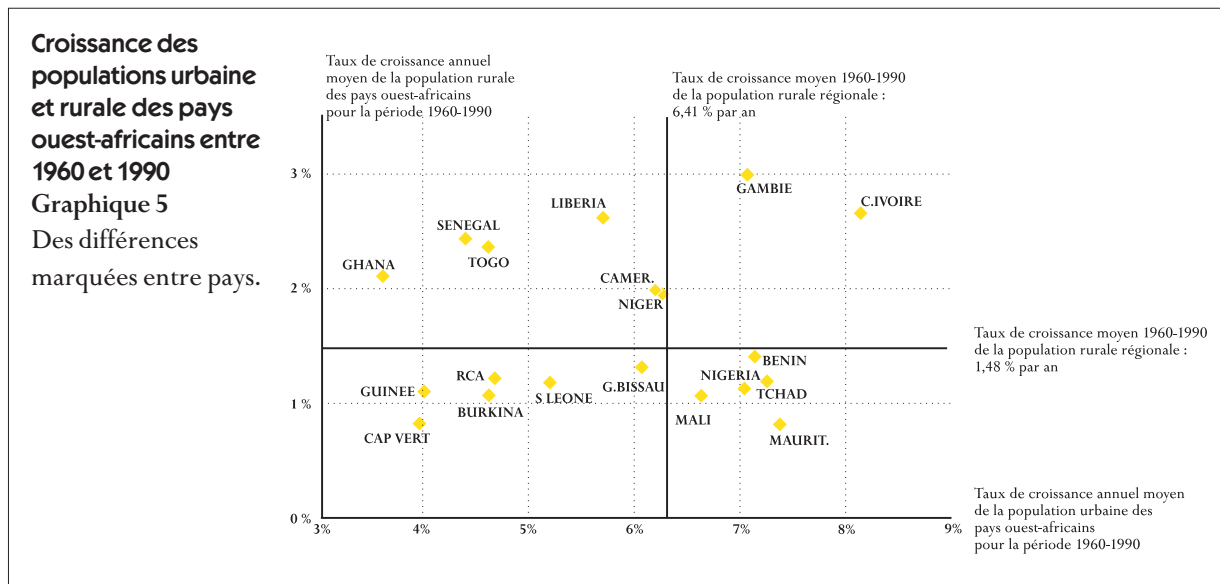
Les indépendances et l'entrée dans l'économie de marché ont amené un bouleversement du paysage économique. On a assisté à un développement très rapide des exportations, entraînant une croissance rapide dans les zones de cultures de rente. On a surtout assisté à une taxation de cette richesse par les jeunes Etats, et à sa redistribution pour la création de relais administratifs dans le territoire et pour le développement du secteur industriel, principalement dans les capitales. Ce changement de la géographie économique a entraîné une formidable mise en mouvement de la population ouest-africaine, qui a suivi trois grandes directions :

- un mouvement du nord vers le sud dans la plupart des pays ;
- un mouvement général de l'intérieur de la région vers les zones côtières ;
- enfin, souvent associé aux deux premiers mouvements, un mouvement rapide des campagnes vers les villes.

Des facteurs socio-politiques se sont greffés sur ces mécanismes de base pour augmenter l'attraction exercée par certains pays (appel à la main-d'oeuvre immigrée en Côte d'Ivoire) ou, au contraire, la réduire (faillite du Ghana, répression en Guinée).

Au total, l'étude a distingué quatre grandes zones dans lesquelles les dynamiques de peuplement ont évolué de façon relativement homogène au cours des trente dernières années (carte 3 et tableau 2) :

- La zone 1 rassemble les principaux pôles de croissance urbaine dans les pays côtiers et leur arrière-pays immédiat. Cette zone se caractérise par une forte



densité de population (moyenne 124 habitants par km², 41 pour cent de la population régionale pour 8 pour cent de la superficie totale) et par un niveau élevé d'urbanisation (55 pour cent en 1990). C'est la zone qui a connu la plus forte croissance sur les trente dernières années, avec un flux d'immigration net de 8.3 millions de personnes, soit un taux d'immigration de 0.4 pour cent par an (0.6 pour cent hors Nigeria).

■ La zone 2 rassemble le reste de l'espace proche des côtes. Avec 28 pour cent de la population totale sur 25 pour cent de la superficie régionale, cette zone est relativement peu peuplée au regard de ses potentialités. Elle est, de même, peu urbanisée. C'est une zone d'émigration au cours des trente dernières années, mais qui pourrait à l'avenir se transformer en zone d'accueil.

■ La zone 3 correspond approximativement aux mîles de peuplement dense sahéliens et comprend les parties

les plus dynamiques des pays sahéliens. Elle rassemble 25 pour cent de la population sur 13 pour cent du territoire. Plus urbanisée que la zone 2, mais confrontée à des contraintes fortes, c'est aussi une zone d'émigration (-0.3 pour cent par an) .

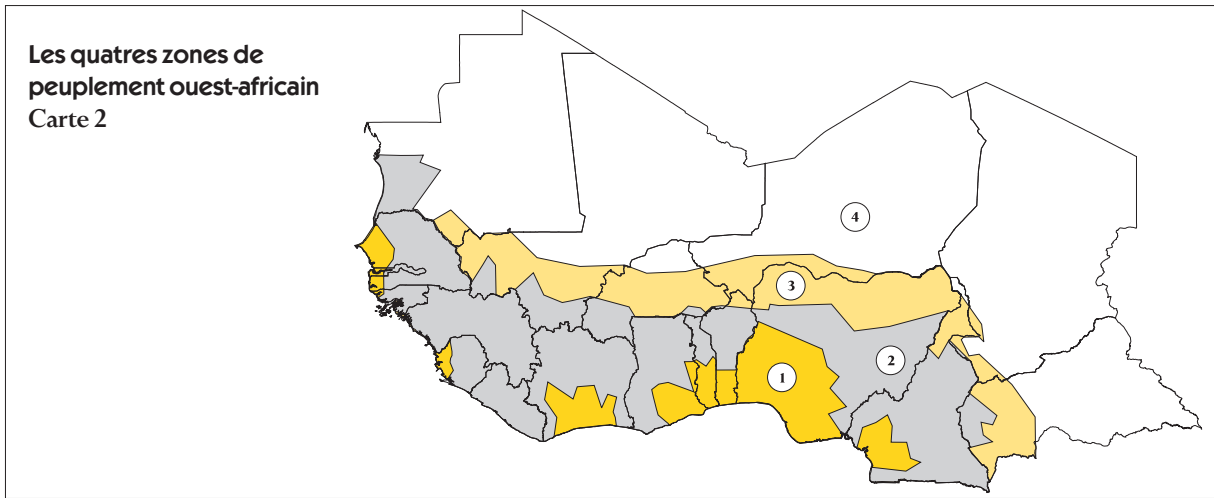
■ La zone 4 couvre le reste de l'espace sahélien. C'est la zone dont le potentiel de croissance démographique et économique est le plus limité et qui constitue l'un des principaux foyers d'émigration (-0.7 pour cent par an).

Ce découpage de la région en quatre zones met en évidence la forte attraction exercée par les zones côtières. Elles attirent à la fois les populations des zones moins dynamiques des pays côtiers (zone 2) et celles des pays sahéliens (zones 3 et 4). C'est dans cette zone que se concentre la migration vers les côtes.

Répartition de la population par zone de peuplement

Tableau 2

	part de la superficie totale (%)	part de la population totale (%)		croissance de la pop. totale (%/an)	proportion d'urbains (%)		croissance de la pop. urbaine (%/an)
		1960	1990		1960	1990	
zone 1	7	35	41	3.2	25	55	5.9
zone 2	25	29	28	2.6	10	30	6.4
zone 3	13	27	25	2.4	8	32	7.5
zone 4	55	9	6	1.7	6	22	6.0
région	100	100	100	2.7	14	40	6.3



1.5 Les villes ont absorbé les deux tiers du croît démographique. Elles continueront à se développer

L'évolution la plus marquante des trente dernières années est le développement très rapide des villes : elles accueillent aujourd'hui 40 pour cent de la population contre seulement 13 pour cent en 1960. Au-delà de la croissance spectaculaire de quelques mégapoles, comme Lagos, ce développement urbain a été relativement équilibré. Au cours de la dernière décennie, ce phénomène a connu un net ralentissement. Il est néanmoins probable que le niveau d'urbanisation sera voisin de 60 pour cent en 2020.

Le nombre d'urbains¹ est passé de 12 à 78 millions entre 1960 et 1990, les villes absorbant près des deux tiers du croît démographique total.

L'urbanisation est apparue comme résultant à la fois d'un facteur d'attraction et d'un facteur de répulsion :

- L'urbanisation a été la caractéristique des économies riches comme au Nigeria dont le niveau d'urbanisation, dopé par le boom pétrolier, passe de 15 à 49 pour cent et en Côte d'Ivoire, dont la réussite agricole se traduit par une rapide croissance urbaine (17 à 47 pour cent).
- Elle s'est également développée dans des pays ayant subi une crise écologique aiguë comme la Mauritanie (de 9 à 42 pour cent d'urbains), ou en proie à une grave instabilité politique (Tchad, de 6 à 24 pour cent).

Il n'est pas rare de voir ces facteurs se mêler dans un même pays. Ainsi, au Mali, toutes les villes moyennes

¹ Confrontée à des définitions très variables de la ville selon les pays, l'équipe a retenu de considérer comme urbaine toute agglomération de plus de 5 000 habitants. Si on avait retenu le seuil de 20 000 habitants, souvent mentionné, on aurait trouvé des proportions d'urbains plus faibles, mais des taux de croissance plus élevés.

ont connu une croissance rapide. Mais, alors que la croissance de Mopti, Gao ou Tombouctou est essentiellement imputable aux deux sécheresses qui ont chassé les populations rurales de leurs terres, la croissance de Kita, Koutiala et des autres villes du bassin cotonnier résulte clairement d'une diffusion de la richesse du coton et de son effet d'entraînement.

Le phénomène de croissance urbaine ne se limite pas au développement de quelques mégalo-poles. Tandis que la population urbaine a été multipliée par 6.5, le nombre

de villes de plus 100 000 habitants est passé de 12 à 90 et celui des centres urbains de plus de 5 000 habitants de 600 à 3 000 (carte 4). La distribution rang/taille des villes est relativement normale, les distributions au sein de chaque pays marquant une primatialité un peu plus accentuée. Le réseau urbain commence à se structurer même si les grandes villes (plus de 500 000 habitants) n'assurent encore qu'un maillage assez lâche de l'espace régional. Elles sont séparées par des distances de l'ordre de 1 000 km.

Même si, du fait de la crise, on a pu observer récemment des mouvements localisés de désurbanisation, la proportion d'urbains devrait selon toute probabilité continuer à croître sur la longue période. La principale inconnue est la vitesse à laquelle s'effectuera cette croissance.

Le rythme de l'urbanisation connaîtra un ralentissement structurel, du fait de la réduction de la taille du réservoir rural (encadré 2). Il sera amplifié ou mino-ré par la situation économique des villes. En hypothèse basse, l'étude retient 53 pour cent d'urbains en 2020. En cas de reprise de l'économie urbaine (hypothèse privilégiée par l'étude), on arriverait à cette date aux environs de 63 pour cent (graphique 6).

Un ralentissement structurel de l'urbanisation

Encadré 2

On doit considérer que le paroxysme de l'urbanisation est désormais passé en Afrique de l'Ouest. Les taux de croissance démographique des villes au cours des trente dernières années (pendant lesquelles certains pays ont dépassé 8 pour cent de croissance urbaine moyenne sur trente ans) n'ont guère de chance de se reproduire : le changement du rapport d'effectif entre villes et campagnes interdit désormais de telles variations.

La région comptait, en 1960, 13 pour cent d'urbains. Dans de telles conditions, si 1 pour cent des ruraux migre chaque année vers les villes (moyenne régionale 1960-1990), ces dernières enregistrent une croissance voisine de 10 pour cent par an, dans laquelle les migrants ruraux représentent les 2/3 des nouveaux urbains.

En revanche, dans une situation comme la situation présente, où la population urbaine représente 40 pour cent de la population totale, le même taux d'émigration rurale débouche sur une croissance urbaine qui n'est plus que de 4.5 pour cent total de la population urbaine par an, et dans laquelle les ruraux ne comptent plus que pour 1/3 de l'accroissement total de la population urbaine.

Un maillage régulier de l'espace régional par les villes millionnaires

Ces hypothèses ne sont évidemment pas sans conséquence sur la structure du réseau urbain. Mais, même si le poids relatif des métropoles et des villes secondaires est susceptible de varier légèrement, la structuration du réseau urbain restera largement déterminée par l'héritage des trente dernières années.

Un réseau urbain ancien : les villes Yoruba du Nigeria

Encadré 3

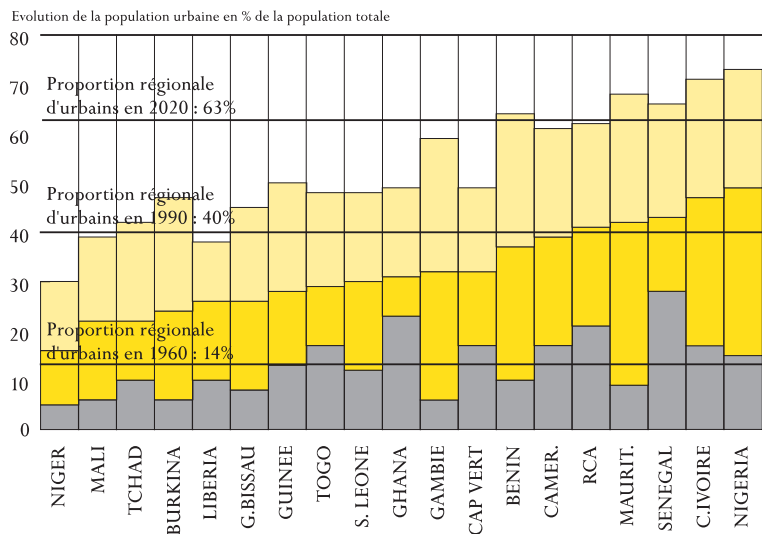
Si la plupart des villes ouest-africaines sont récentes, il existe tout de même une ancienne tradition urbaine, en particulier au Nigeria. L'urbanisation en réseau dense du pays Yoruba, par exemple, reflète l'organisation forte et ancienne de cette société. Voici ce qu'en dit Camille Camara⁷ : "c'est en effet dans l'Etat de l'Ouest (du Nigeria) que nous rencontrons l'urbanisme le plus dense qui soit en Afrique tropicale. Il suffit de parcourir quelques dizaines de kilomètres dans quelque direction que ce soit pour s'en convaincre. Du sud au nord, voilà Lagos, la capitale fédérale, grand port du Golfe du Bénin... A 65 km environ de là, c'est Shagamu ; 65 km plus loin, on découvre Ibadan... puis tout droit c'est Oyo, et enfin Ogbomosho... Ogbomosho est situé à 50 km environ d'Oyo, lequel se trouve à la même distance d'Ibadan. D'ouest vers l'est, on rencontre Ilaro et Abéokuta distantes l'une de l'autre de à peu près 60 km, écart que l'on retrouve entre Abéokuta et Ibadan d'où l'on atteint les villes d'Iwo à 40 km, d'Ifè à 80 km. De là, 55 km de route vous mènent à Ondo puis à Akurè et Owo toujours à un rythme d'environ 55 km. D'une façon générale, les distances urbaines varient de 45 à 90 km ; la cadence de 45-50 km étant toutefois plus fréquente. Ce peu d'écart entre les villes est totalement inhabituel en Afrique tropicale".

Camara (C.), *L'organisation de l'espace géographique par les villes yoruba*. *Annale de géographie* n° 439. pp 257-287 (1971). Cité par John Igué in "Etats, frontières et dynamique d'aménagement du territoire", Waltps, 1993.

Proportion d'urbains dans les pays ouest-africains

Graphique 6

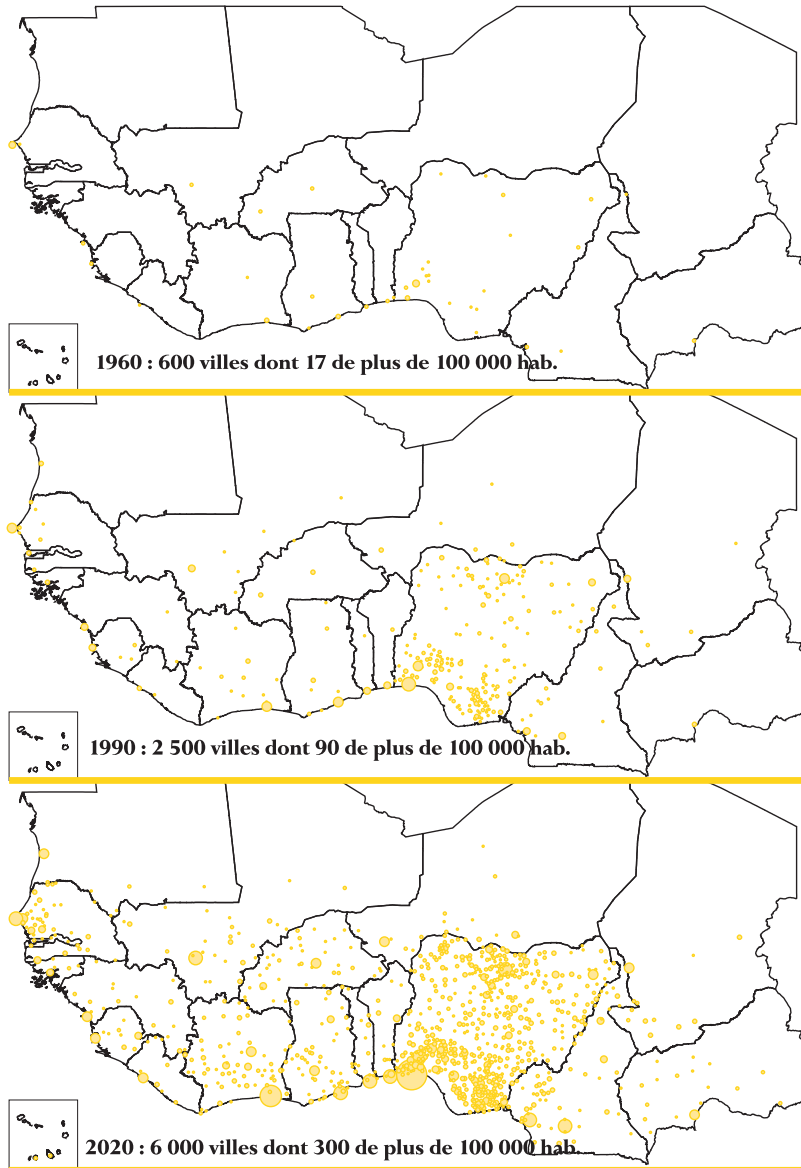
Evolution des taux
d'urbanisation nationaux
1960-1990 et projections 2020.



Evolution du réseau des villes de plus de 100 000 habitants en Afrique de l'Ouest 1960-1990 et projection 2020
Carte 3

Population des villes

- 50 000 à 100 000 ·
- 100 000 à 200 000 ·
- 200 000 à 500 000 ·
- 500 000 à 1 million ·
- 1 à 2 millions ●
- 2 à 5 millions ●
- 5 à 10 millions ●
- plus de 10 millions ●



■ Les principales villes auront une évolution “personnalisée”, fonction de leur capacité à imposer leur rôle au niveau régional, voire international. Du fait du ralentissement de la croissance urbaine, les reclassements dans la hiérarchie seront relativement rares. On peut toutefois penser que Accra et Conakry, après leur relative stagnation dans les dernières décennies, pourraient connaître une croissance plus rapide que la moyenne. Réciproquement, Dakar et plusieurs villes du Nigeria pourraient rétrograder dans le classement urbain. Parmi les 30 plus grandes villes de 1990, la plupart devraient devenir millionnaires. En dépit d’une hiérarchie urbaine légèrement atténuée du fait de l’existence de 19 capitales dans l’espace régional, la polarisation de l’espace par le Nigeria et le rôle de Lagos comme coeur du complexe urbain régional devraient continuer à s’affirmer. L’agglomération de Lagos pourrait atteindre à terme 12 à 15 millions d’habitants.

■ L’ensemble des villes de plus de 100 000 habitants (environ 280, contre 90 en 1990) devrait évoluer vers un maillage régulier de l’espace régional. Peu de bouleversements sont à prévoir dans ce maillage, qui pour l’essentiel est déjà en place. Il reste en effet très peu d’espaces vierges de villes, susceptibles d’évoluer rapidement, si ce n’est du fait de la découverte de gisements de matières premières (pétrole au sud du Tchad, or dans l’ouest du Mali...). D’une façon générale, la décentralisation devrait accentuer le rôle des villes secondaires et accroître, dans le même temps, les disparités entre ces villes du fait de la diminution progressive des redistributions de l’Etat central dans leur économie.

■ Les petites villes évolueront en fonction du maillage des grandes villes et, surtout, de la dynamique démographique et économique du monde rural. En dépit d’une croissance urbaine rapide dans la période passée, les centres urbains des zones défavorisées devraient plafonner à l’avenir.

Cette nouvelle progression des effectifs urbains (qui seront multipliés par trois environ en l’espace de 30 ans) induira, comme par le passé, une importante demande d’investissements, privés et publics.

1.6 L’économie s’est adaptée pour faire face à la croissance des villes

La première fonction de l’économie urbaine a été de répondre à la formidable pression des candidats à l’immigration : les habitants des villes ont partagé le travail plutôt que cherché une plus grande productivité. Parallèlement, ils ont consacré des sommes considérables à leur installation. La mise en place de ce capital urbain représente des investissements très importants, plusieurs fois supérieurs aux transferts internationaux.

Alors que les villes ont connu une très grande croissance de leurs effectifs (d’un facteur 6.5 en trente ans), les revenus par tête du secteur informel sont restés remarquablement stables sur la même période. Ce paradoxe n’est qu’apparent.

Le secteur informel est composé majoritairement de néo-urbains ayant gardé de forts liens avec leur milieu d’origine. Ces derniers subissent une forte pression de la part des candidats au départ dans les villages. De ce fait, toute croissance économique en ville, au lieu de se traduire par une croissance des revenus *per capita*, entraîne plutôt la venue de nouveaux ruraux, qui ramène la base des revenus du secteur informel urbain au voisinage du minimum vital.

C’est parce qu’ils sont déterminés par un ensemble de besoins fondamentaux qui varient peu dans le temps

que les revenus du secteur informel sont relativement stables : la régulation de ce secteur ne se fait pas par les revenus, mais par la modulation des flux migratoires. C'est ce mécanisme qui explique la nette corrélation entre croissance économique et urbanisation.

Ainsi, le boom économique des années 60-70 s'est traduit par une rapide croissance des villes, supérieure à 7 pour cent par an ; en revanche, la crise de la dernière décennie a fortement ralenti le mouvement, ramenant le taux de croissance urbaine au voisinage du taux de croissance naturel (+4.5 pour cent par an).

Dans ce contexte de relative stabilité des PIB par tête dans chaque strate, la croissance s'opère par le changement de taille relative des différents secteurs : en phase de croissance, la strate agricole, qui a les revenus les plus bas, voit son importance diminuer, tandis que les autres groupes s'étoffent. C'est la croissance par répartition.

Les villes ont donc multiplié les emplois pour accueillir les migrants, mais dans bien des cas cette multiplication s'est plus apparentée à un morcellement du travail qu'à une division du travail développant les complémentarités et l'efficacité économique. A preuve, l'extrême importance des activités de circulation (commerce et petits services) dans les économies ouest-africaines, que laissent entrevoir les quelques enquêtes disponibles. En revanche, à l'exception des activités jouissant d'une protection naturelle (produits périssables – maraîchage, petit élevage, boulangerie..., ou pondéreux – brasserie...), les activités de production et de transformation se sont peu développées.

Le plus souvent, la dynamique d'urbanisation, processus majoritairement informel, a été très peu et mal gérée par les politiques, qui l'ont soit ignorée, soit diabolisée. Il en est résulté une très faible prise en compte

des besoins spécifiques de ces populations au faible pouvoir d'achat par les planificateurs urbains. De ce fait, plusieurs mondes coexistent au sein des villes ouest-africaines : une ville formelle, planifiée, qui occupe 20 à 40 pour cent de l'espace, mais accueille une proportion plus faible de la population urbaine (15 à 20 pour cent) ; à l'autre extrémité, un habitat très précaire et peu structuré, qui rassemble également 15 à 25 pour cent de la population ; enfin, entre les deux, la majorité des urbains, qui vit dans des quartiers largement informels mais néanmoins mieux structurés et qui se dote progressivement de l'ensemble des attributs de l'urbanité.

■ Des investissements privés considérables

La croissance rapide des villes a entraîné une forte création de capital immobilier : infrastructures publiques (voirie, assainissement, services publics), et surtout investissements privés de résidence.

Le capital urbain ainsi accumulé au cours des trente dernières années dans la région est très mal repéré dans les comptes nationaux. Les outils mis au point dans le cadre de l'étude ont permis de réaliser une estimation nette de l'ordre de 300 milliards de dollars US (dont environ deux tiers ont été le fait d'investissements immobiliers privés et 20 pour cent consacrés à des constructions non réglementaires). Ces investissements sont très supérieurs au total cumulé des transferts financiers dont a bénéficié la région au cours des trois dernières décennies. Ils représentent plus de deux fois le produit régional brut actuel.

Autre élément d'appréciation : ce capital foncier et immobilier accumulé depuis 1960 serait ainsi de l'ordre de 4 000 dollars par habitant en milieu urbain.

1.7 L'agriculture est entrée progressivement dans une logique de marché

L'agriculture a fait son entrée dans l'économie de marché, par le développement rapide des cultures d'exportation, et par la conquête du marché vivrier urbain naissant. L'agriculture vivrière de rapport, qui prend un essor rapide quand la demande urbaine atteint une taille suffisante, se développe actuellement au Nigeria et dans certaines régions de la Côte d'Ivoire et du Ghana. La modernisation rapide de l'agriculture qui s'en suit ne concerne cependant qu'un nombre limité d'agriculteurs.

En 1960, la région était majoritairement rurale (87 pour cent de sa population) et principalement orientée vers les activités de subsistance. Entre 1960 et 1990, de nombreuses exploitations agricoles se sont connectées à l'économie de marché.

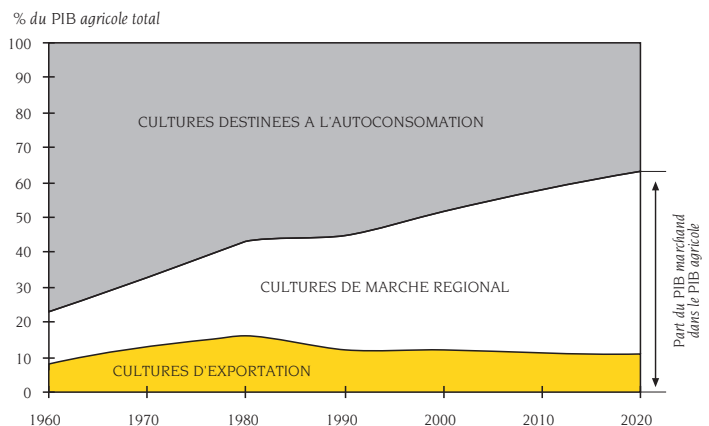
La connexion au marché s'est faite de façon très visible par la production des cultures d'exportation. Il existait une réelle convergence d'intérêt dans les sociétés pour exploiter cette richesse. Ces productions ont souvent donné lieu à des filières bien organisées, avec une intervention directe des Etats, pour qui elles représentaient une source essentielle de revenus, et une participation active des populations, à qui elles procuraient des revenus appréciables. Le développement de ces cultures de rentes a souvent permis de diffuser équipement, intrants de production et innovations techniques dans les zones rurales concernées.

La connexion aux marchés s'est faite également, bien que plus discrètement, par le développement du marché vivrier (graphique 7). Ce marché est longtemps resté un marché résiduel par rapport à l'autoconsommation. Avec 20 pour cent d'urbains, par exemple (situation courante dans les années 1960, et que l'on rencontre encore au Sahel), on ne trouve encore qu'un client potentiel pour quatre producteurs : c'est bien peu. Aussi, tous les producteurs n'ont-ils pas eu accès au marché des vivriers : ceux qui se trouvaient suffisamment bien

Evolution de la structure du PIB agricole

Graphique 7

La part de la production mise en marché a augmenté régulièrement depuis 1960, d'abord surtout du fait des cultures d'exportation puis, de façon croissante, du fait du vivrier. Ce dernier a toujours été dominant sur la période 1960-1990 et devrait renforcer sa place dans le revenu agricole à l'avenir.



reliés aux villes ont saisi les premiers les opportunités commerciales, entraînant une différenciation croissante des espaces ruraux. Les politiques vivrières des Etats, en donnant la priorité à l'approvisionnement à bas prix des villes, n'ont guère encouragé le dynamisme du marché intérieur. En dépit de ces contraintes, le marché vivrier régional a toujours représenté une part majoritaire du

revenu agricole moyen. Sous l'effet de la croissance très rapide des volumes et des prix des produits de rente, la part du vivrier dans le PIB agricole marchand a connu un point bas à 56 pour cent en 1970. Du fait de la progression régulière de la production vivrière mise en marché, le marché intérieur est remonté à 73 pour cent du PIB agricole marchand en 1990.

Mesurer la connexion des espaces ruraux au marché

Encadré 4

Pour mesurer l'intensité des interactions villes campagnes, on a créé un indicateur représentant l'intensité du signal émis par les villes en direction de l'espace rural. L'indicateur élaboré, appelé "tension de marché", prend en compte :

- le poids des différents marchés ; l'éloignement de ces marchés ;
- l'hétérogénéité du coût de franchissement des distances, due aux infrastructures, au relief, à l'hydrographie... ;
- les conditions de l'offre de surplus agricoles (caractéristiques agro-climatiques, niveau de peuplement rural...);
- les effets de concurrence entre les différents marchés dans l'allocation de ces surplus ;
- les éventuels effets de "clapet" qui limitent les tensions de marché à un certain niveau, au-delà duquel les produits importés deviennent plus compétitifs.

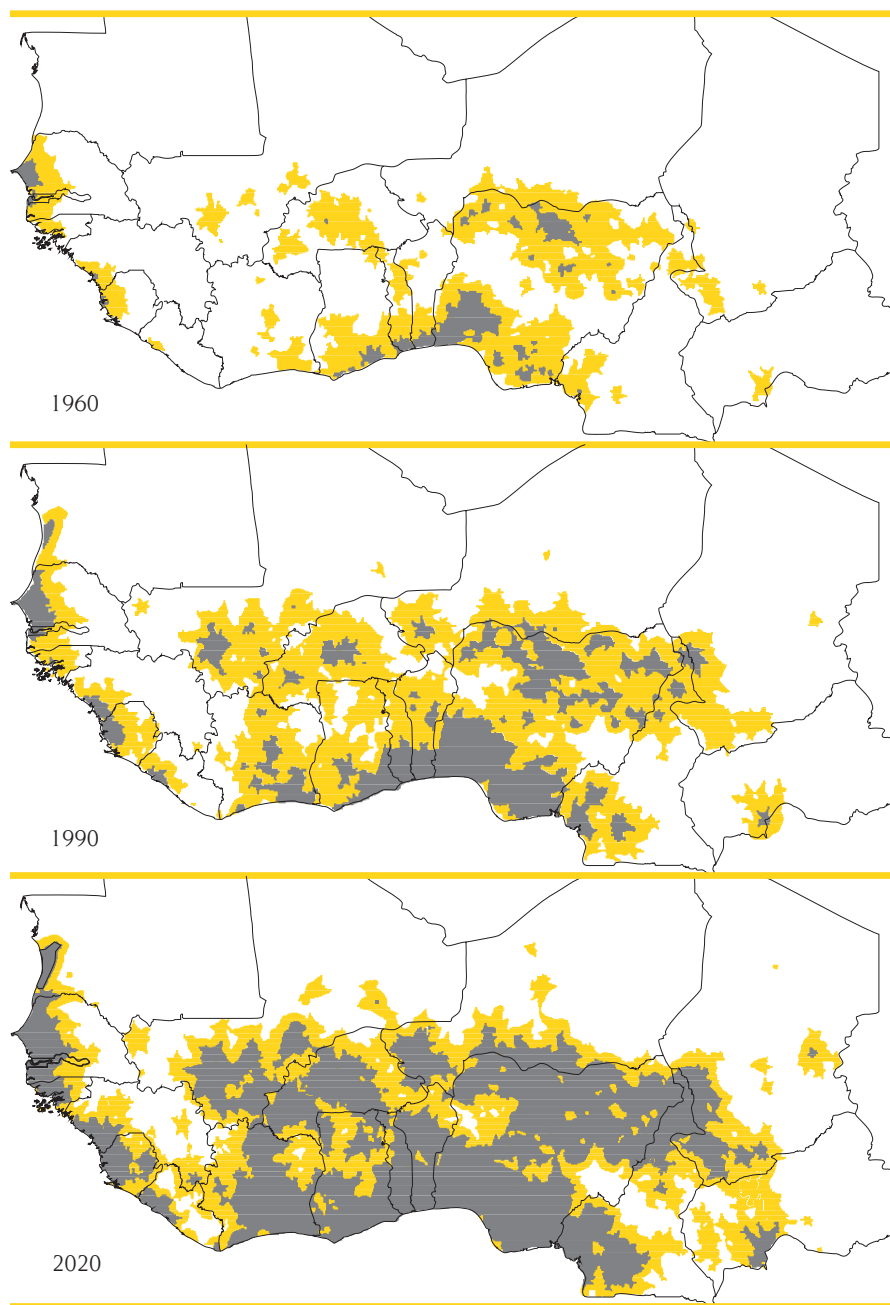
Les trois cartes ci-contre donnent une représentation schématique de la valeur de cet indicateur pour 1960 et 1990. On a utilisé les projections du peuplement et un jeu d'hypothèses complémentaires pour réaliser une image 2020 (Ninnin, 1994). Les zones en gris sont fortement connectées au marché, les zones en jaune modérément, et les zones en blanc très peu (cf carte 4).

On a ensuite étudié les liens existant entre les variations dans l'espace des tensions de marché et d'autres variables pour lesquelles on disposait de données spatialisées. On a ainsi montré que :

- la densité du peuplement rural est très bien corrélée avec la tension de marché : plus une zone est "exposée" au marché, plus sa densité de population est élevée. A l'échelle ouest-africaine, cette relation permet beaucoup mieux d'expliquer les fortes variations de densité de peuplement que les critères agro-écologiques, qui n'interviennent de façon très significative qu'aux densités élevées de population ;
- la production par hectare et par habitant rural est également apparue étroitement corrélée aux "tensions de marché" : ces dernières permettent ainsi d'expliquer d'importantes différences de productivité entre régions aux mêmes conditions agro-écologiques ;
- les cartes de tensions de marché permettent en outre de visualiser les "bassins de marché", les zones appartenant à un même marché. On voit sur les cartes ci-contre que, jusqu'à présent, les principaux marchés restent disjoints. Ils ne se connectent fortement qu'à l'horizon 2020, époque à laquelle le commerce agro-alimentaire sera pour moitié d'origine régionale.

Evolution des tensions de marché

Carte 4



Les marchés urbains structurent le peuplement rural et la production agricole

Les opportunités de marché des produits agricoles ont exercé une influence forte sur l'organisation du peuplement rural. L'équipe a réalisé, pour les besoins de l'étude, une carte de l'influence des marchés sur les espaces ruraux (encadré 4 et carte 4).

Cette analyse montre que, à l'exception de quelques zones agricoles dont les conditions pédo-climatiques étaient les moins favorables, l'évolution de la densité du peuplement rural a suivi le développement des marchés urbains. L'hétérogénéité du peuplement rural s'est renforcée au cours des trente dernières années par une croissance démographique rapide des zones à fortes opportunités économiques et une stagnation démographique des autres, du fait d'un exode massif (cf. 1.4).

Plus on se rapproche des villes, plus les incitations à produire pour l'alimentation sont importantes (disponibilité de l'information et faible coût de mise en marché). Mais, dans le même temps, les contraintes à la production sont plus élevées du fait d'une plus grande densité de population. L'étude a montré que, dans ce jeu de forces contraires, les forces du marché l'emportent sur les contraintes à la production : à proximité des centres urbains, la productivité est plus élevée, par unité de surface et par agriculteur, que lorsqu'on s'en éloigne.

En fait, l'agriculture ouest-africaine est dans une phase de transition. Certaines exploitations agricoles sont désormais bien insérées dans le marché et fonctionnent dans une logique pleinement marchande, alors que pour nombre de ménages, l'agriculture reste encore et avant tout un mode de vie (voire de survie). Même dans l'hypothèse d'un développement rapide des marchés, cette dualité de l'agriculture restera durablement une caractéristique de la région.

1.8 Villes et campagnes : une complémentarité réelle mais qui doit se renforcer

La demande urbaine joue un rôle structurant sur la géographie de l'offre de produits agricoles. Cette offre a suivi l'évolution de la demande avec un retard qui, après avoir culminé à 5 ans est aujourd'hui de 3 ans et continue, semble-t-il, à diminuer. Face à une croissance démographique rapide, l'urbanisation joue un double rôle d'allègement de la pression sur les terres et de développement d'une demande solvable pour ceux qui restent. Un phénomène prometteur, à condition que le fonctionnement du marché soit satisfaisant et que la complémentarité des échanges villes-campagnes puisse se développer.

Faiblement extravertie à la veille des indépendances, la région a connu une phase de forte croissance de ses importations agro-alimentaires entre 1970 et 1980 puis un ralentissement brutal dû à la crise économique et à l'ajustement structurel. Certes, ces importations sont excessives au regard des devises disponibles, mais elles ne sont pour autant "aberrantes", à l'exception des pays à la fois sahéliens et côtiers (graphique 10). Elles sont passées de 6 pour cent à 14 pour cent de la ration calorique entre 1961 et 1990, après avoir culminé dans la première moitié des années 1980 aux alentours de 20 pour cent.

Le déficit calorique peut en fait être interprété comme un décalage dans le temps entre l'offre et une demande régionale qui croît à un rythme proche de 3 pour cent par an. Ce décalage s'explique par la différence de comportement alimentaire des urbains, par la rapidité

de la croissance urbaine et par l'âpreté de la concurrence extérieure.

En 1980, au plus fort de la crise agricole, ce retard de l'offre était environ de 5 ans : le niveau de la production correspondait alors à la demande exprimée en 1975. La rapidité du processus d'urbanisation et la facilité de l'importation expliquent en grande partie ce retard dans la réponse de la production. Mais il est intéressant de constater qu'en 1993, ce retard n'est plus que de 3 ans, la production régionale correspondant à cette époque à la demande de 1990 (graphique 8).

Il y a donc un phénomène de rattrapage qui prouve que les agriculteurs ouest-africains sont capables d'augmenter leur production à un rythme plus élevé que celui de la croissance démographique, lorsque les conditions climatiques, institutionnelles et économiques s'améliorent.

La Côte d'Ivoire en offre un exemple remarquable : ses agriculteurs sont aujourd'hui en mesure de satisfaire l'intégralité de la demande calorique intérieure et de dégager un petit surplus, alors qu'en trente ans, la population totale a été multipliée par 3.5 et la population urbaine par 10.

La fausse évidence de l'extraversion croissante des comportements de consommation urbains

Encadré 5

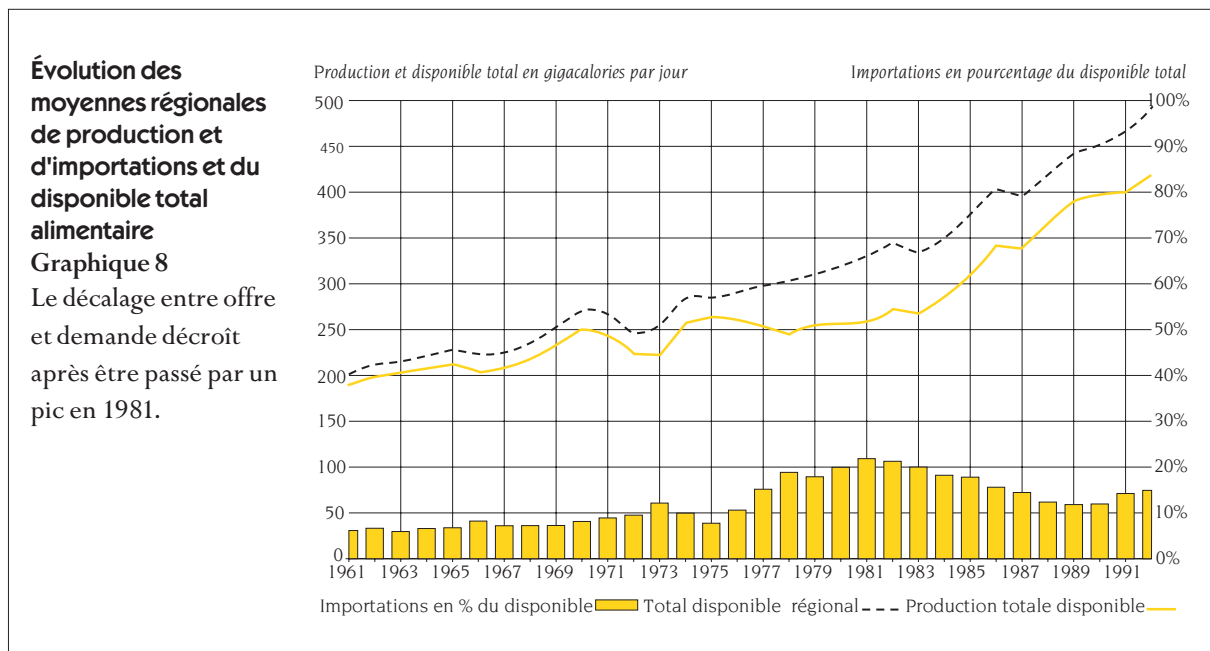
Les habitudes de consommation alimentaire varient selon le milieu de résidence. Le processus d'urbanisation n'est évidemment pas sans influence sur l'évolution de la dépendance alimentaire. Dans la région, le blé et le riz représentent 13 pour cent de la consommation alimentaire rurale de base (céréales et féculents) et 50 pour cent de la consommation alimentaire urbaine (FAO). Mais contrairement à une idée répandue, les habitudes alimentaires n'ont généralement pas évolué dans le sens d'une extraversion croissante. Si l'on prend soin de faire la distinction entre le milieu urbain et le milieu rural, on s'aperçoit que, dans chacun de ces deux milieux considéré séparément, les importations alimentaires par tête en 1990 sont comparables à celles des années 1960.

Le Sénégal, présenté à juste titre comme le cas typique de l'extraversion alimentaire urbaine, importait 370 calories par habitant et par jour en moyenne sur la période 1960-65. Un quart de siècle plus tard, sur la période 1985-89, il en a importé 390, alors que le niveau d'urbanisation est passé, entre-temps, de 29 pour cent à 39 pour cent. Si la dépendance alimentaire du Sénégal reste excessive, elle ne s'est pas sensiblement aggravée avec l'urbanisation croissante.

Un désir de diversification que l'agriculture régionale pourrait satisfaire

L'étude de la consommation alimentaire de la population d'Abidjan sur une période de 25 ans (Resquier-Desjardins, 1989) révèle une augmentation relative de la quantité de tubercules et féculents et une baisse de la consommation de céréales et en particulier du pain (!) et seulement une légère croissance de celle de riz. Le seul mouvement d'extraversion qui apparaît est la forte augmentation de consommation de viande (le dernier point d'observation date de 1985) essentiellement importée.

L'élévation des niveaux de vie se traduit plus par une volonté de diversification que par le mimétisme avec un modèle importé (J.Egg, J. Coste, 1991), à l'image de l'extension de la consommation de manioc dans les pays sahéliens. Ces comportements sont parfaitement réversibles dans les situations de crise, comme le montre le retour aux tubercules de base au Nigeria (A.S.Afouda, B.G.Soulé, 1992) ou au Cameroun (F.Roubaud, 1994).



L'offre de biens et services urbains : le maillon faible de la relation ville-campagne

Encadré 6

Les ventes de produits ruraux au milieu urbain ne sont pas sans contrepartie : les exportations de biens et services du milieu urbain vers le milieu rural sont en effet d'un ordre de grandeur comparable à celui des exportations totales des pays vers le reste du monde. Mais ces flux entre le milieu rural et le milieu urbain sont en général déséquilibrés au détriment du milieu rural, qui reçoit moins qu'il ne donne.

Ainsi, par exemple, les villes du Ghana "importent" du milieu rural un montant total de biens et services équivalant à 15 pour cent du PIB, tandis que le milieu rural n'importe du milieu urbain que l'équivalent de 11 pour cent du PIB. Bien qu'un certain niveau de déséquilibre de la balance commerciale et financière du milieu urbain par rapport au milieu rural soit quasiment inévitable dans les pays en voie d'urbanisation, les villes de plusieurs pays de la région comme la Guinée, le Ghana et le Cameroun n'assurent pas toujours à leur hinterland rural une offre de biens et services effectivement accessibles et adaptés et des opportunités d'investissement suffisamment initiatrices, par exemple dans le foncier urbain et la construction.

Dans le mécanisme d'ajustement de l'offre agricole (rurale) à la demande (urbaine), la qualité et la disponibilité effective des biens et services offerts par les villes à la consommation des ruraux jouent donc aussi un rôle essentiel. Dans les circonstances où les biens et services non agricoles deviennent indisponibles ou moins accessibles (du fait du rationnement, de l'inorganisation des marchés, de la détérioration des infrastructures...), il faut s'attendre à ce que l'offre agricole marchande s'ajuste, si nécessaire à la baisse. La crise qui frappe les secteurs productifs urbains privés et publics risque ainsi de pousser les agriculteurs à se réfugier dans l'autarcie.

L'analyse de la période 1960-1990 montre que, en Afrique de l'Ouest comme ailleurs, l'urbanisation, qui est la première forme de division du travail à grande échelle entre producteurs et consommateurs, est une condition de la croissance des revenus en milieu rural et de l'intensification agricole.

Cependant, cette condition n'est pas suffisante en soi, elle n'est efficace que si :

- la demande urbaine est suffisamment forte ;
- les connexions entre les villes-marchés et les zones de production fonctionnent bien ;
- l'environnement macro-économique et les politiques de commerce extérieur sont favorables.

La période passée a vu les foyers ruraux diversifier de plus en plus fortement leurs activités hors de l'agriculture. Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, on considère que la part non agricole des revenus des ménages ruraux est désormais de l'ordre de 25 à 30 pour cent. Sur un échantillon de pays sahéliens de l'Afrique de l'Ouest, on arrive à un total de l'ordre de 40 pour cent du revenu total (Reardon, 1992).

Si l'agriculture reste généralement leur activité dominante, les ménages ruraux sont donc de plus en plus ouverts aux diverses sources de revenus.

Dans ce contexte de fluidité croissante des activités et des investissements, l'agriculture ne peut espérer progresser significativement que si elle s'avère compétitive vis-à-vis des autres activités économiques. C'est en particulier le cas pour l'adoption des innovations techniques qui nécessitent des investissements supplémentaires en travail ou en capitaux. Lorsque ces innovations s'avèrent rentables, elles sont rapidement adoptées et peuvent être financées par des revenus extérieurs

à l'activité agricole, comme cela a été observé, par exemple, dans la zone de Kano (Mortimore 1994). La multiplication des conflits fonciers à proximité des villes montre bien la forte mobilisation des intérêts privés autour de cette agriculture marchande.

1.9 De la naissance de l'Etat à l'émergence du pluralisme

L'Etat a fortement changé au cours des trente dernières années. Directement issu du système colonial, en situation de monopole sur la vie économique et politique lors des indépendances, il a commis de lourdes erreurs en essayant d'assumer un double contrat avec les sociétés. Aujourd'hui, il est sans doute à un tournant de son histoire : la crise financière limite ses moyens et ses ambitions, de nouveaux acteurs émergent, la décentralisation est à l'ordre du jour.

Contrairement aux pays asiatiques, les pays africains n'avaient pas encore acquis, à l'orée de la période coloniale, l'expérience de la gestion contraignante des hommes et de l'espace. Les populations de la région n'étaient pas, non plus, habituées à se penser en collectivités nationales. La période coloniale a apporté un changement important, en créant les espaces nationaux et en y introduisant une gestion finalisée.

Les puissances coloniales se sont fortement appuyées sur les autorités coutumières : dans les pays francophones, les chefs traditionnels ont été transformés en relais de l'administration, dans les pays anglophones l'"indirect rule" leur a donné en apparence plus

d'autonomie. Partout pourtant, ces autorités traditionnelles ont été progressivement disqualifiées de la gestion des pays, parce que le découpage des territoires coloniaux ne répondait pas de logiques ethniques, mais plutôt de la défense, par les puissances coloniales, de leurs intérêts stratégiques et commerciaux. La période coloniale a ainsi créé les ensembles multi-ethniques qui allaient devenir les Etats-Nations dans lesquels les autorités traditionnelles ont été marginalisées, sans pour autant former une élite nationale de rechange.

Ce n'est pas des chefs coutumiers, mais des auxiliaires coloniaux et des travailleurs urbains que va venir la revendication indépendantiste : même s'ils s'opposent à eux pour l'accès au pouvoir, ces derniers sont en effet plus proches de la logique des colonisateurs et des Etats qu'ils ont créés. Cette coalition d'intérêts hétéroclites va progressivement réclamer puis assumer le pouvoir.

Jeunes diplômés : des chômeurs très actifs !

Encadré 7

Au fil des ans, on constate dans les enquêtes l'apparition de jeunes diplômés qui se déclarent chômeurs alors que ces mêmes enquêtes montrent que plus de la moitié d'entre eux sont au travail. Il est symptomatique que des individus exerçant une activité, répondent qu'ils sont sans travail. Cette revendication du statut de chômeur traduit de leur part d'intenses frustrations et une insatisfaction lourde de conséquences : même après plusieurs années de travail informel, ces jeunes continuent de se porter sur le marché du secteur moderne, considéré comme le seul vrai travail. On constate que la durée de ce chômage s'allonge dramatiquement, pouvant dépasser deux ans, comme au Bénin par exemple.

D'après J. Charmes : Face à l'ajustement, quelles activités, quels revenus ? Colloque "Jeunes-villes-emplois", Paris, 1992.

Le double contrat des indépendances, limité à une faible part de la population

Pendant deux ou trois ans, les indépendances ont pu porter l'illusion d'un changement en profondeur. L'Etat est perçu comme l'entrepreneur idéal, qui va permettre le progrès généralisé et l'équité sociale. Cependant, dès 1962 ou 1963, l'illusion se dissipe. La personnalisation du pouvoir s'affirme dans presque tous les pays, par des coups d'Etat, par l'instauration du parti unique ou simplement par l'exercice solitaire du pouvoir.

Les indépendances étaient porteuses d'un double contrat proposé par la nouvelle élite africaine ; un contrat social, celui d'un développement matériel rapide ; et un contrat national, l'affirmation de l'Etat-Nation comme nouvel espace dominant d'expression de la solidarité collective.

Dès les premières années, le contrat social va apparaître pour ce qu'il était dès le départ : un contrat qui ne s'adresse qu'au "secteur moderne", essentiellement urbain (salariés, scolarisés...). Les paysans sont présentés comme une masse homogène et peu éclairée, à la fois essence de la Nation mais ayant besoin d'être dirigée par l'élite, dont elle assure l'essentiel des revenus. Quant au secteur informel urbain, encore peu développé dans les petites villes de l'indépendance (il n'y a que 13 pour cent d'urbains à cette époque !) il passe pour un phénomène transitoire. On considère généralement que ce petit artisanat, stigmate du sous-développement, est appelé à se résorber de lui-même au gré du développement industriel. Ce biais "moderne" des pays de la région a fortement marqué les choix et les évolutions des trente dernières années.

L'hétérogénéité des sociétés nationales, l'absence de sentiment d'appartenance à la collectivité nationale ont

rendu le “contrat national” difficile à mettre en oeuvre. En l’absence de processus admis collectivement pour arbitrer de manière pacifique les conflits d’intérêt, en l’absence d’une autorité suffisante (morale ou pratique) des jeunes Etats pour pallier cette lacune, les gouvernements ont dû divertir une grande part de leur énergie de leurs ressources pour acheter, au jour le jour, la paix civile entre les groupes. Il en est résulté, dans la plupart des Etats, une très faible capacité à effectuer des péréquations entre groupes sociaux et entre espaces au sein de la Nation.

Les jeunes Etats ouest-africains étaient donc peu préparés à se gérer comme des Nations. Manquant d’expérience, de compétences et de cohésion interne, ils ont donné lieu à l’accaparement du pouvoir par une petite élite administrative. Cette élite à la légitimité ténue a dû à son tour procéder à de fortes redistributions pour asseoir son pouvoir, en premier lieu vers l’administration et le secteur moderne, mais aussi — bien qu’à des degrés moindres — dans l’ensemble de la société.

Tant que les ressources étaient abondantes, ce fonctionnement s’est maintenu dans un relatif consensus. L’Etat taxait les producteurs qui conservaient néanmoins des marges suffisamment attrayantes pour continuer à produire et tout le monde touchait finalement quelques dividendes du système. L’assèchement progressif des finances publiques entraîné par la baisse des cours des matières premières puis par l’épuisement des capacités d’endettement a remis en cause la capacité de redistribution des Etats et, avec elle, le consensus qu’elle avait permis de créer.

Les “friches étatiques”, espaces dans lesquels les Etats n’ont plus de présence affirmée, se sont multipliées. La déconnexion avait commencé très tôt dans les lieux plus enclavés ou les plus informels. Et, progressive-

ment, les gouvernements se sont totalement détachés des sociétés pour ne plus exercer de gouvernance que sur le seul secteur moderne dont ils émanent.

La chute brutale des ressources extérieures dans les années 1980 a accéléré le rétrécissement de la clientèle de l’Etat, jusqu’à éroder les bases de son propre support : le secteur moderne. Les salaires impayés pendant des mois, les compressions et déflations diverses, les privatisations, le démantèlement progressif des articles les plus contraignants du droit du travail, la suspension de l’embauche systématique des étudiants... ont alimenté le flot des mécontents, et ont souvent débouché sur des “alternances” politiques.

Pourtant, les oppositions qui accèdent au pouvoir n’ont pas réalisé les ruptures nécessaires. Elles n’ont pas, jusqu’à présent, su renouveler le contrat social ni le contrat national. Au contraire, elles sont venues au pouvoir en dénonçant l’incapacité des gouvernants à faire respecter ces contrats fondateurs. Ces nouveaux dirigeants se trouvent progressivement pris à leur propre piège : même lorsqu’ils ont la volonté de dialoguer sur une large base, ils sont soumis aux forces qui ont renversé les anciens pouvoirs et les ont mis en place : les mécontents du secteur moderne, à commencer par les étudiants.

La crise de l’Etat post-colonial peut-elle permettre l’émergence d’une modernité politique africaine ?

Deux facteurs laissent toutefois penser que les changements en cours devraient à terme dépasser la simple alternance et qu’on s’achemine vers une modification de la logique même du système : le développement d’une concurrence entre les élites et le rôle croissant de la société civile.

On assiste aujourd'hui à la résurgence d'élites concurrentes des élites administratives nées dans le sillage des indépendances. Il s'agit d'une bourgeoisie ancienne (notamment les commerçants de l'époque coloniale), d'acteurs structurés du secteur privé (comme les petits commerçants Baol-Baol de Dakar), de mouvements religieux comme les confréries islamiques... Ces élites avaient été occultées par la toute puissance de l'Etat, elles resurgissent aujourd'hui du fait de la libéralisation qui leur permet de se recréer une base économique et d'assumer de nouvelles fonctions. La concurrence entre élites pour l'accès au pouvoir devrait se renforcer et son résultat est déterminant pour l'évolution des sociétés. En effet, il ne s'agit pas simplement de choisir entre des individus au sein d'un système consensuel et bien rôdé. Derrière la concurrence des élites pour le pouvoir, ce sont d'importants choix de société qui se dessinent, dans une période où les Etats redéfinissent leur rôle.

Par ailleurs, l'accroissement numérique de la population, la complexification progressive des champs économique et social, la faible prise de l'Etat sur ces évolutions, ont amené les mouvements privés à se structurer pour prendre une ampleur et une cohésion nouvelles. Bien que les Etats n'aient pas encore pris acte de cette nouvelle donne en lui adaptant les institutions, les dynamiques privées seront désormais une composante majeure de la vie politique des pays de la région. La dynamique de décentralisation, le développement du syndicalisme agricole, l'organisation du secteur privé (voire celle du secteur informel) sont des réalités qui prennent de plus en plus corps, face auxquelles les Etats devront, de manière croissante, définir et justifier leur rôle.

En tout état de cause, que l'Etat actuel se réforme, qu'il se radicalise ou soit remplacé par d'autres formes de

gouvernance, il semble bien que la période de l'Etat post-colonial s'achève. Une modernité politique plus spécifiquement africaine est en train de voir le jour.

1.10 L'émergence de la compétition

Les trente dernières années ont vu l'apogée puis la chute de régimes basés sur une forte implication de l'Etat dans la gestion économique et sociale, régimes permis à la fois par une conjoncture économique favorable et par la faible structuration des sociétés nationales. La tendance générale à la globalisation économique mondiale et la concentration humaine liée au doublement de la population, le développement économique et social ont rendu ces régimes obsolètes. La compétition s'installe désormais dans tous les compartiments d'une société qui n'y était guère préparée. Elle est pourtant appelée à y jouer un rôle central dans l'avenir, en particulier si elle est acceptée comme un moteur de changement.

En 1960, les pays d'Afrique de l'Ouest n'avaient guère de tissu industriel, d'entrepreneurs, de personnel politique ou de cadres nationaux. Ils étaient portés par l'espoir, partagé par une large partie des observateurs internationaux, d'un rattrapage rapide des pays plus avancés, espoir entretenu par la forte croissance enregistrée dans les années 1950. Inspirés par des modèles issus des pays développés, les pays se sont orientés vers des stratégies volontaristes d'organisation de la société destinées à en accélérer la modernisation. Ces stratégies reposaient sur une segmentation de la société en groupes sociaux, unitaires en leur sein et complémentaires entre eux.

Des sociétés organisées autour de la distribution publique

La société était cloisonnée en secteurs dont les rôles respectifs devaient s'harmoniser. Le secteur moderne, fonctionnant largement sur la base de monopoles, était chargé de la modernisation du pays et de l'approvisionnement du marché intérieur. Le secteur exportateur, agricole ou minier, basé sur l'exploitation des avantages comparatifs naturels, devait approvisionner l'économie en devises, essentiellement absorbées par le secteur moderne. Le reste du secteur agricole avait pour mission d'assurer l'autosuffisance nationale. Enfin, le secteur informel assumait tout le reste : c'est-à-dire très peu en théorie (puisque l'Etat affirmait se charger de tout) et beaucoup en pratique.

Les accroc à cette organisation du développement ont été nombreux : le secteur moderne n'est jamais parvenu à fonctionner de façon autonome ; il a toujours vécu aux dépens des secteurs pourvoyeurs de devises. La complémentarité théorique ne s'est pas développée, le fonctionnement économique est resté basé sur l'entraînement de toute l'activité par le secteur d'exportation des matières premières (complété, dans certains cas, par les transferts de capitaux). Les situations de concurrence, cantonnées aux secteurs traditionnels et hors de la sphère contrôlée par l'Etat, étaient rares et limitées.

A ce système économique correspondait un système de valeurs lui aussi compartimenté : une culture rurale fortement valorisée et un modèle urbain moderne très cosmopolite, censé représenter l'avenir. Les autres formes sociales ont plus ou moins été considérées comme transitoires, et délibérément ignorées. Il en est résulté une société bâtie autour de deux classes sociales, supposées unitaires et indivisibles : la paysannerie et l'élite moderne.

Les discours prônaient dans tous les domaines la mise en commun des efforts et dénonçaient toute expression d'un particularisme comme un facteur de division. La compétition économique et sociale était perçue comme un gaspillage et une nuisance. Elle était exclue du fonctionnement de la société. Dépendante de l'Etat, basée sur l'exploitation d'avantages naturels, dominée par des situations de monopole (ou d'oligopole), l'économie a conservé, voire même renforcé, le fonctionnement rentier qui caractérisait déjà la période coloniale antérieure. Dans le champ politique, c'est le règne du parti unique : la démocratie est présentée comme un éparpillement des efforts, un luxe incompatible avec la mobilisation de toutes les forces.

Il est facile, aujourd'hui, de présenter le modèle intégrateur comme un échec parce qu'il apparaît inadapté à la situation présente. Il a pourtant coïncidé avec une croissance de l'économie régionale pendant plusieurs décennies. Il a contribué à la modernisation de la société, à l'amélioration des niveaux éducatifs et sanitaires, à la transformation du territoire, à l'accueil sans problème majeur de près de 70 millions de nouveaux urbains. Son volet social a connu de réels succès pendant deux décennies, en formant et intégrant des cohortes de jeunes gens issus de toutes origines dans un cadre cohérent, par le partage de valeurs communes.

En revanche, les sociétés et leurs dirigeants n'ont pas vu que les évolutions, internes et externes, rendaient progressivement caduc ce modèle excluant la compétition et qu'elles devaient se préparer à affronter une autre réalité. L'environnement international et les évolutions internes des sociétés ont en effet amené la compétition à jouer un rôle croissant dans l'ensemble des activités économiques et sociales. Pour certains, l'Afrique de l'Ouest n'est pas compétitive : il serait plus juste de dire que, jusqu'à récemment, elle n'était pas en compétition.

La compétition externe, en raréfiant les ressources, a développé la compétition interne

Dès les années 70, le modèle de fonctionnement des économies a été fortement mis à mal. Les pays asiatiques sont entrés en compétition sur le terrain des matières premières tropicales. Plus tard, au début des années 80, la concurrence sur les marchés intérieurs s'est exacerbée sous l'influence d'éléments externes : réussite des pays asiatiques, excédents mondiaux et internes : dynamisme commercial, divergence des évolutions économiques et monétaires, porosité des frontières...

A l'intérieur des économies, la compétition a pris progressivement de plus en plus d'importance, encouragée par les politiques d'ajustement. L'intervention publique a diminué, le secteur moderne s'est rétracté. Pendant ce temps la compétition nationale et internationale a pénétré les secteurs traditionnels, en particulier le secteur vivrier. Le secteur informel dont la croissance était freinée par la crise urbaine a vu la concurrence se développer en son sein. Des entreprises moyennes émergent de cette concurrence dans de multiples secteurs (santé, éducation, transport, BTP, commerce, etc...), mais rarement encore dans les activités de transformation. L'Etat, discrédité par la faillite des entreprises parapubliques et à cours de ressources, a sensiblement réduit son emprise sur la société.

Dans le domaine social, la compétition a fait voler en éclat le caractère intégrateur et unitaire du modèle précédent. Le *melting pot* urbain, loin de déboucher sur un consensus "cosmopolite" entre les groupes nationaux, a vu au contraire la compétition s'installer entre ces groupes.

C'est un choc violent pour les économies et les sociétés ouest-africaines. Non seulement l'émergence de la

compétition n'a pas été prévue ni voulue, et encore moins accompagnée par les Etats et les acteurs économiques, mais elle s'est déroulée dans une conjonction de circonstances extrêmement défavorables : chute des cours des matières premières, retournement des tendances des transferts nets... L'Etat a vu son emprise sur la société décliner alors même qu'il devenait l'interlocuteur de groupes sociaux de plus en plus nombreux. Profondément déstabilisé, il n'a guère pu gérer cette période de turbulences.

Une tendance générale se dessine vers la diversification des activités économiques et des formes sociales en Afrique de l'Ouest : apparition d'un secteur intermédiaire et d'une classe moyenne privée, émergence du niveau local, différenciation sociale accrue, densification de l'économie régionale. Cette diversification va accroître les opportunités économiques mais aussi le

Le pluralisme radiophonique au Mali

Encadré 8

Le Mali est, incontestablement, l'un des pays africains où le pluralisme radiophonique a le plus progressé. En 1987, une ONG italienne a réussi à créer une radio rurale, à but non lucratif, la Kayes Rural Radio, complètement indépendante des pouvoirs publics. Ce fut la première brèche dans le monopole que l'Etat exerçait sur la radio au Mali, un monopole de fait, puisqu'il n'était pas inscrit dans la loi.

En septembre 1991, Radio Bamanan, une station urbaine à but non lucratif, qui n'avait pas d'autorisation, commença d'émettre à partir de Bamako. En octobre 1991, Radio Liberté, la première station commerciale en fit de même à Bamako. En décembre 1991, le Conseil des ministres adopta un premier projet de loi sur les radio FM privées (...). En juin 1992, l'émetteur de radio Kayire (1 kW), autre station à but non lucratif de Bamako, commença ses émissions. Entre la mi-1992 et les premiers mois de 1993, six nouvelles radios ont été créées dans différentes régions du pays. Le pluralisme radiophonique était en marche au Mali.

nombre d'acteurs en compétition pour les saisir. Le processus de transformation des sociétés ouest-africaines sous l'emprise de cette compétition n'en est donc qu'à son début. Il doit être vu comme une des mutations majeures de l'avenir de la région.

La crise actuelle ne doit pas cacher que les sociétés s'adaptent à ces nouvelles contraintes. Cela est sensible dans le domaine économique : dans le secteur vivrier, en progression depuis le milieu des années 80, dans le secteur privé, qui se diversifie et se professionnalise

lentement. Dans les domaines politique et social, les transformations ont été également rapides depuis le début des années 90.

Mais cette adaptation ne pourra s'imposer que si la compétition, tant intérieure qu'extérieure (y compris régionale), est diagnostiquée et acceptée (et éventuellement organisée) comme un élément moteur du fonctionnement économique et social de l'Afrique de l'Ouest. Cela nécessite une rupture claire avec les modèles anciens, que les dirigeants ont encore du mal à réaliser.

CHAPITRE 2

Quelques repères pour l'avenir

Deux démarches complémentaires ont été adoptées pour l'analyse prospective.

■ La première consiste à décrire une vision de l'avenir à l'horizon d'une génération. Par définition, cette vision prend de la distance avec la conjoncture — c'est là un de ses principaux intérêts. La vision est exprimée sous forme d'**une image à long terme** de la répartition des hommes et de leurs activités. Cette image tente de répondre aux questions initialement posées par l'étude : où vivront les 430 millions d'Ouest-Africains en 2020, et comment vivront-ils ? Elle est le résultat de "projections" établies sur la base des mécanismes identifiés dans la rétrospective longue (1960-1990) et de jeux d'hypothèses plus ou moins volontaristes (§ 2.1).

Les pays du golfe de Guinée, autour du Nigeria, resteront le poumon économique de la région, mais la date et le rythme de la reprise du géant nigérian, dépendants du règlement de ses tensions politiques internes, conditionneront les évolutions de l'ensemble de la zone (§ 2.2).

Les pays de la façade atlantique auront le choix entre une extraversion croissante et une insertion, plus difficile à court terme, dans l'ensemble régional (§ 2.3).

Enfin, les grands pays enclavés n'auront, sans doute, d'avenir durable que dans l'exportation, sur le marché régional principalement, de leur main-d'oeuvre et de leurs produits agricoles (§ 2.4).

■ La seconde démarche consiste à explorer **divers scénarios d'évolution à moyen terme** et à en apprécier les conditions et les implications. Par nature, cette seconde démarche tient largement compte des contraintes actuelles : elle est marquée par le souci du réalisme (au sens du respect des contraintes), même si certains scénarios posent des choix volontaristes.

Partant non plus de la vision du futur mais de la situation présente et des tendances actuelles, on peut distinguer trois lignes d'évolution à l'horizon décennal : 1. l'évolution tendancielle débouchant sur le renforcement du caractère rentier des économies et l'enfoncement à terme de la région dans une crise durable ; 2. le développement de certains pôles selon des stratégies de croissance libérales orthodoxes, tandis que les zones les moins favorisées restent en marge et constituent éventuellement des facteurs de déstabilisation régionaux ; 3. le renforcement des dynamiques régionales, scénario plus favorable à long terme, mais qui suppose des ruptures et éventuellement des tensions à plus court terme (§ 2.5).

2.1 Une image à long terme

L'image à long terme fait l'hypothèse d'un redémarrage de l'économie urbaine et d'un rapprochement progressif de l'Afrique des comportements "normaux" observés dans le reste du monde. Le développement, probablement rapide, des échanges régionaux n'empêche pas les échanges internationaux de conserver une place prépondérante dans le commerce de la région, les besoins d'importation pour la consommation entrant en concurrence directe avec l'investissement. L'image met en évidence une sortie de crise difficile au cours des 10 prochaines années, après laquelle une accélération de la croissance redevient possible.

A partir des transformations prévisibles de la structure du peuplement et des économies, et des mécanismes de réponse à ces transformations mis en évidence dans le diagnostic, l'étude WALTIPS a élaboré une vision, parmi d'autres possibles, de la région à l'horizon 2020.

La population urbaine régionale croît au taux moyen de 4.2 pour cent entre 1990 et 2020, contre 6.3 pour cent entre 1960 et 1990 et atteint 3.5 fois l'effectif actuel, le niveau moyen d'urbanisation passant de 40 à 63 pour cent. La population rurale augmente de 1 pour cent par an, et son effectif augmente de 40 pour cent. Les migrations intrarégionales restent fortes.

■ Les effectifs des salariés du secteur moderne augmentent moins vite que la population urbaine ; la fraction de la population non agricole accueillie dans ce secteur continue donc à décroître, d'un tiers aujourd'hui à un quart à l'horizon 2020.

■ Ceci implique une croissance du secteur informel de 5 pour cent par an. Il accueille ainsi plus de 50 pour

cent du croît démographique total. Ce secteur tend à se différencier : à la première génération de micro-entrepreneurs récemment arrivés en ville, se substitue progressivement une deuxième génération de "promoteurs intermédiaires" nés de parents citadins, disposant d'un minimum de capital et d'une "culture urbaine". Le "secteur intermédiaire" devient progressivement la source d'un développement industriel et tertiaire endogène.

■ La poursuite de la croissance urbaine induit l'émergence progressive d'une agriculture vivrière de rapport, s'organisant pour le marché et capable d'investir car disposant de revenus bruts croissants. Ce phénomène, très net au-delà d'un taux de 50 pour cent d'urbains, n'implique qu'une proportion limitée des agriculteurs, mais se développe, à des degrés divers, dans une grande partie de la région.

■ Les disparités sociales augmentent. En milieu rural, un petit nombre d'exploitants agricoles dynamiques produit une forte proportion du surplus destiné au marché régional. Ces entrepreneurs s'organisent pour défendre leurs intérêts économiques et s'impliquent de manière croissante dans la gestion des entités décentralisées (communes rurales, petites villes). En ville, l'apparition d'une classe d'entrepreneurs issus du secteur informel rompt la dichotomie actuelle de la société urbaine en deux grandes catégories, moderne et informelle. Un continuum social, offrant une gamme plus diversifiée d'activités et de revenus, se met en place.

■ Grandes lignes de l'image économique

Ces hypothèses sont plausibles au regard des évolutions passées, même si elles sont volontairement optimistes. Elles ont été utilisées pour effectuer une projection à long terme (2020). On leur a ajouté un jeu

d'hypothèses complémentaires sur l'évolution des ressources extérieures. L'étude retient une croissance de 3 pour cent des exportations agro-alimentaires et de 4 pour cent pour les produits énergétiques. Les autres exportations augmentent proportionnellement au taux de croissance de la population du secteur moderne urbain. Pour l'ensemble des autres paramètres des échanges extérieurs, on fait l'hypothèse que la région rejoint, en 2020, le comportement "normal" mis en évidence au niveau mondial.

Cette projection de l'économie de la région est construite à partir de la matrice de comptabilité sociale de l'année 1990 choisie comme année de base (§ 1.4).

Le produit régional brut (PRB) quadruple, passant de 130 à 510 milliards de dollars (taux moyen de croissance : 4.6 pour cent, soit un point de plus que sur la période de 1960-1990). Le PRB moyen par habitant atteint un peu moins de 1 200 dollars par habitant en 2020, soit un accroissement de 75 pour cent par rapport à 1990 et une croissance moyenne de 1.9 pour cent par an.

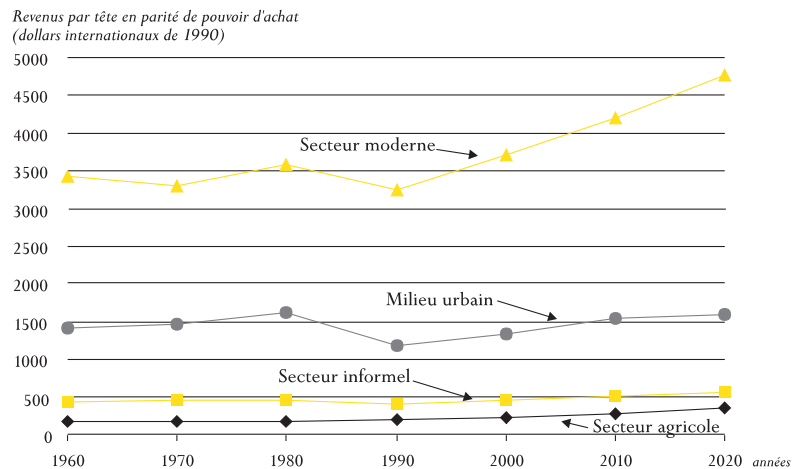
Le secteur agricole fournit 14 pour cent du PRB pour 40 pour cent de la population régionale. La valeur ajoutée agricole croît en moyenne de 3.2 pour cent, dont 3.1 pour cent pour la production destinée au marché intérieur des pays, 2.6 pour cent pour la production exportée vers le reste du monde et 8.2 pour cent pour la production destinée au marché régional, qui atteint 6 pour cent de la production agricole totale. La production moyenne par agriculteur progresse de 85 pour cent par rapport à 1990 et celle mise en marché est multipliée par 2.4.

25 millions d'agriculteurs (soit 15 pour cent du total) produisent les quantités nécessaires à l'approvisionnement de 40 pour cent des consommateurs, soit 100 millions de personnes : leur productivité atteint cinq fois le niveau d'autosuffisance, cependant que la productivité moyenne des 150 autres millions d'agriculteurs reste voisine de la moyenne actuelle : 2 fois le niveau d'autosuffisance.

Le secteur informel et intermédiaire accueille 60 pour cent du croît démographique total. Il rassemble,

Evolution des revenus dans les divers secteurs des sociétés ouest-africaines
Graphique 9

Le PIB par tête reste stable pendant toute la période dans chaque secteur tandis que change le poids démographique relatif de chacun de ces secteurs. Ce n'est qu'à la fin de la redistribution intersectorielle des populations que l'on peut espérer l'amorce d'une croissance rapide dans chaque secteur. Noter l'évolution du PIB urbain, qui illustre la place croissante du secteur informel dans l'emploi urbain.



en 2020, 44 pour cent de la population totale et contribue à 23 pour cent du PRB. La productivité moyenne de ce secteur, dont une partie s'est transformée en secteur intermédiaire, atteint 600 dollars, le rapport de productivité avec le secteur agricole baisse pour atteindre 1.5, voire moins dans les pays les plus urbanisés où le taux de migration du milieu rural vers les villes ralentit fortement.

Le secteur moderne non agricole rassemble 15 pour cent de la population totale et contribue, comme en 1990, à 63 pour cent du PRB total.

Les villes contribuent à 82 pour cent du PRB total, contre 66 pour cent en 1990. Le PRB moyen par habitant s'accroît de 40 pour cent, l'écart de productivité moyenne entre milieux urbain et rural restant constant, aux environs de 3.3. Le PRB par habitant retrouve, en 2020, le maximum historique atteint en 1980.

La croissance économique est plus rapide au Nigeria (taux moyen 2.1 pour cent par habitant) que pour le reste de la sous-région (1.6 pour cent). Cela est dû aux ressources exceptionnelles et à la structure économique de ce pays.

L'évolution des échanges intrarégionaux et extérieurs associée à cette image se traduit par un taux d'ouverture total (rapport entre importation plus exportation et PRB) de 39 pour cent, voisin de celui de 1990. Mais le taux d'ouverture de la région au reste du monde est sensiblement réduit, de 36 pour cent à 30 pour cent. C'est le commerce régional qui explique cette différence, puisqu'il contribue à 22 pour cent du total des importations des pays contre 9 pour cent en 1990. La part importée de la demande agro-alimentaire des pays augmente de 11 pour cent à 15 pour cent, mais les échanges intrarégionaux assurent près de la moitié des importations dans ce domaine, contre 14 pour cent seulement

en 1990. Pour qu'il en soit ainsi, le taux moyen de croissance du commerce agro-alimentaire intrarégional devrait se maintenir aux environs de 9 pour cent sur trois décennies. Mais, même dans cette éventualité, les échanges intrarégionaux ne contribueraient encore qu'à 7 pour cent de la consommation régionale totale. Le Nigeria, dont la balance commerciale totale est excédentaire par rapport au reste de la région, sera importateur net de produits agro-alimentaires.

■ L'image intermédiaire à l'horizon 2005

Dans un deuxième temps, une image intermédiaire à l'horizon 2005 a été esquissée, qui permet de distinguer deux étapes dans les trente prochaines années : la sortie de la crise (1990-2005) suivi d'une phase de croissance soutenue (à partir de 2005).

Selon cette image, le taux moyen de croissance du PRB sur la période 1990-2005 est moins élevé que sur le reste de la période (de l'ordre de 4.1 pour cent par an), mais supérieur à celui de la population totale. Le taux de croissance du PIB atteint 5 pour cent au Nigeria, après la profonde récession des années 1980-1990, et 3.8 pour cent en moyenne dans le reste de la région. La poursuite, à un taux ralenti, de la division du travail entre le milieu urbain et le milieu rural permet aux marchés intérieurs et au marché régional de poursuivre leur développement. Les échanges intrarégionaux commencent à décoller, mais sont encore modestes : ils n'atteignent que le double de leur niveau de 1990.

La profonde restructuration du peuplement et des économies engagée depuis les indépendances étant alors bien avancée et la crise des années 1980-1990 digérée, une nouvelle phase de croissance accélérée peut s'engager sur des bases assainies. L'image centrale décrite précédemment peut ainsi être atteinte en 2020,

moyennant un taux de croissance régional de 5 pour cent. Cette croissance accélérée de l'économie régionale est toujours en partie tributaire des transferts et des échanges avec le reste du monde, mais elle profite de façon croissante du développement des échanges intra-régionaux, dont le taux de croissance dépasse 10 pour cent sur la période 2005-2020.

2.2 Les pays du golfe de Guinée autour du Nigeria : le coeur de l'économie régionale

Le groupe de pays du golfe de Guinée qui va d'Abidjan à Yaoundé regroupe plus de 80 pour cent du PIB régional, fortement concentré sur une bande côtière de faible profondeur. Cette bande polarise l'essentiel du marché régional et c'est là que se trouve le plus grand potentiel d'échanges régionaux. Au centre de ce système, le Nigeria représente à lui seul 50 pour cent du PIB régional et sa richesse minière lui assure une prospérité durable : c'est le véritable coeur de l'économie régionale. Encore faudra-t-il qu'il arrive à régler ses dissensions politiques internes.

Le Nigeria est sur bien des points le géant de la région. Il dispose, en 1990, de la moitié de la population ouest-africaine, mais aussi de ressources importantes et durables (pétrole et gaz), d'un niveau d'urbanisation supérieur à la moyenne régionale (49 pour cent), de 80 pour cent des diplômés de l'enseignement supérieur de la région et d'infrastructures denses et de qualité. Il est l'un des rares pays africains qui "compte" sur la scène

internationale, au plan politique (où on le compare souvent à l'Afrique du Sud comme pôle de développement) comme au plan économique (il est contributeur net vers le reste du monde depuis plus de 20 ans).

Comme les autres pays de la région, le Nigeria a développé de grands projets industriels avec à la clé de nombreux échecs. Du fait de la manne pétrolière, il a probablement dépensé plus que d'autres dans ce domaine. Il en est resté des infrastructures de qualité (le réseau routier et autoroutier y est beaucoup plus dense qu'ailleurs dans la région), mais peu d'industries viables. Naudet (1993) cite ainsi des sources indiquant une utilisation de la capacité industrielle de 20 à 25 pour cent dans ce pays.

Mais, au-delà des échecs de l'industrie moderne, on voit se développer (en particulier dans les zones denses du pays Igbo) des petites industries de transformation : fabrication de pièces détachées, de textiles, de produits pharmaceutiques... C'est peut-être le début de ce secteur intermédiaire, de cette industrialisation par la base, que l'on guette partout dans la région (encadré 9).

En fait, le Nigeria a presque tout pour être un des premiers pays africains à connaître un décollage économique à partir de ses évolutions internes. La seule hypothèque qui pèse sur son avenir est l'évolution de la gouvernance, voire de la gouvernabilité du pays. Cette question sera à coup sûr décisive pour l'avenir du pays et, au-delà, de la région dans son ensemble (encadré 10).

La communauté internationale et les pays voisins ne peuvent qu'observer et essayer d'anticiper les évolutions internes du Nigeria, tant il semble difficile et risqué d'influer de l'extérieur sur les transformations politiques en cours dans ce pays.

Le Nigeria, un précurseur ?

Encadré 9

La structure de population du Nigeria (densité, niveau d'urbanisation) est "en avance" de trente ans sur le reste de la région : c'est-à-dire que, pour un certain nombre de phénomènes liés à l'évolution de la structure du peuplement, le Nigeria peut être vu comme un précurseur, un laboratoire grandeur nature. Il en va ainsi de l'intensification agricole : la région de Kano, ville de plus de 1 million d'habitants, qui ne reçoit que 800 mm de précipitations annuellement et dont les terres sont saturées depuis plusieurs décennies, réussit à être autosuffisante : un message d'espoir pour les autres métropoles sahéliennes. La région Igbo, de même, connaît l'amorce d'un décollage industriel. Mais le Nigeria est aussi un laboratoire des risques qui guettent la région : la lutte que se livrent les divers groupes pour le pouvoir et les fractures que cette lutte met en évidence illustrent, elles aussi, des phénomènes qui pourraient apparaître, à terme, dans d'autres espaces ouest-africains.

Ghana, Côte d'Ivoire, Cameroun : des économies dynamiques dont l'évolution est conditionnée par celle du marché nigérian

Les trois autres pays ouest-africains relativement significatifs en termes économiques (PIB supérieur à 7 pour cent du total régional) se trouvent également dans le golfe de Guinée (ils totalisent avec le Nigeria 78 pour cent du PIB régional) : il s'agit du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun. Ces pays, dépourvus de ressources minières majeures, ont beaucoup plus basé leur prospérité sur les exportations de matières premières agricoles (avec une stratégie mixte pour le Cameroun). La richesse ainsi générée a été moindre qu'au Nigeria, mais le gaspillage et les autres effets induits également, ce qui fait qu'ils ont connu une certaine abondance, qui a permis de gérer facilement

Un édifice politique fragile

Encadré 10

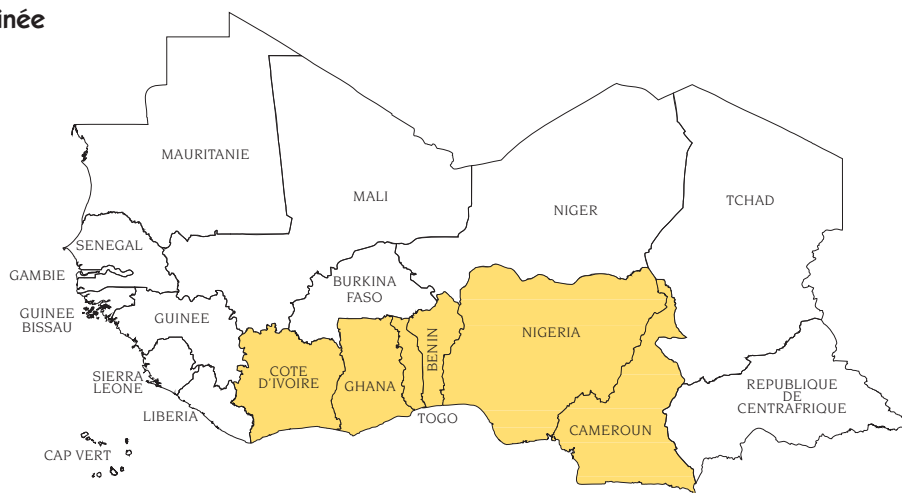
La Fédération nigérienne a du mal à trouver son équilibre interne ; en dépit des efforts importants réalisés pour l'intégration du territoire, elle ne s'est pas encore remise de ses crises passées. Le Nigeria reste partagé entre trois groupes ethno-religieux et le récent mouvement d'indigénisation risque fort de renforcer cette tendance. Haoussa et Fulani au Nord, qui détenaient traditionnellement le pouvoir, Yorubas au sud-ouest, qui détenaient l'industrie et le commerce et Ibos au sud-est, qui possèdent le pétrole et souhaitent disposer de ses dividendes peuvent-ils trouver un terrain d'entente à long terme, et permettre ainsi aux forces économiques à l'oeuvre dans le pays de s'exprimer librement ? De nombreux analystes en doutent, à l'instar de ce rapport du département d'Etat américain* notant "Le pays devient de plus en plus difficile à gouverner... Les fissures ethniques et régionales se creusent, une situation encore aggravée par l'augmentation du nombre des Etats de 19 à 30 et le doublement du nombre des autorités locales. Les clivages religieux sont encore plus graves : le fondamentalisme musulman et le militantisme des chrétiens évangéliques se développent rapidement. Et les Musulmans du nord sont particulièrement inquiets de l'emprise des populations du sud sur l'économie. La volonté de conserver l'unité du Nigeria est désormais bien faible".

* cité par Robert D. Kaplan dans : *The Coming Anarchy*

les tensions internes de sociétés en transition. Avec la baisse des cours des matières premières et de la capacité de redistribution des Etats, ces sociétés ont laissé apparaître leur fragilité, les régionalismes et autres tensions s'y développent rapidement.

Les stratégies que pourront suivre ces pays seront influencées par les évolutions des cours des matières premières et par les opportunités de diversification de leur économie.

Les pays du golfe de Guinée
Carte 5



Ces dernières seront fortement dépendantes des évolutions du Nigeria. Si l'économie de la Fédération redémarre après la dépression actuelle, elle deviendra certainement un des principaux clients de ces pays, par la taille et la proximité de son marché. Si, au con-

traire, le Nigeria stagne durablement, voire s'il rentre en crise ouverte, ces pays auront beaucoup plus de difficultés à diversifier leurs activités. Il leur faudra alors passer directement du marché national au marché mondial, le coeur du marché régional étant grippé.

Données de base des pays du golfe de Guinée

Tableau 3

DONNÉES POUR 1990	POPULATION TOTALE		NIVEAU D'URBANISATION	PIB TOTAL (% RÉGION)	PIB/TETE US\$	AIDE/TETE US\$
	MILLIONS	(% RÉGION)				
CÔTE D'IVOIRE	11.4	(6 %)	47 %	10 %	780	60
GHANA	14.5	(7 %)	31 %	7 %	390	39
TOGO	3.5	(2 %)	29 %	1 %	352	66
BÉNIN	4.5	(2 %)	37 %	2 %	326	58
NIGÉRIA	9.5	(48 %)	49 %	48 %	434	3
CAMEROUN	11.5	(6 %)	39 %	13 %	964	43
Total	138.9	(71 %)	45 %	81 %	496	18

Le Bénin et le Togo à l'affût du commerce régional

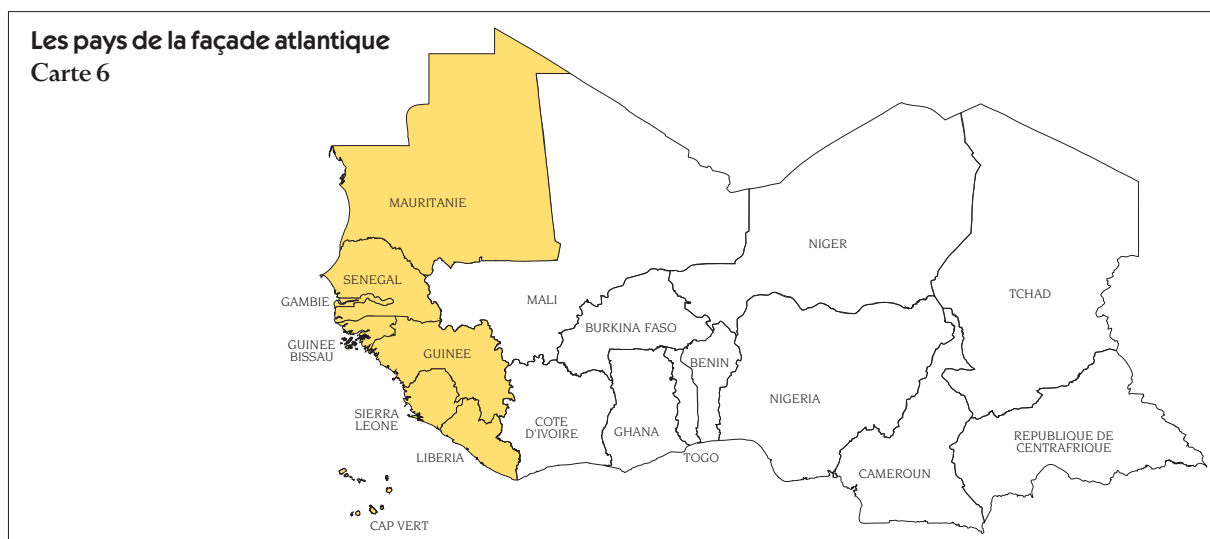
Le Bénin et le Togo sont des petits pays, comparés à leurs voisins. Leur population est peu élevée, et fortement concentrée près de la côte. Ces pays ont joué plusieurs rôles au cours de leur histoire : couloirs d'extraction des richesses agricoles du temps des colonies (Igué, 1993) ; zone franche (Togo) ; ou "Etat-entrepôt" (Bénin). La petite taille de ces pays limite leurs perspectives de développement endogène, faute de marché intérieur, mais elle limite aussi les contraintes de gestion : coût de l'aménagement physique du territoire, gestion des disparités. Cette situation leur confère une grande souplesse potentielle, une marge de manoeuvre dont ne disposent pas les grands pays qui les entourent, dont la gestion est plus contraignante. La santé économique de ces petits pays dépendra à la fois de leur capacité à valoriser cette souplesse et de la santé des grands pays voisins.

Si le commerce régional se développe fortement, ils pourraient développer une fonction de médiateurs

entre les quatre grands pays du golfe de Guinée, qui concentreraient vraisemblablement une grande partie des flux régionaux. Dans le cas contraire, ils devraient trouver des créneaux d'activité économique directement sur le marché mondial, ce qui sera beaucoup plus difficile pour eux.

2.3 La façade atlantique : extraversion ou insertion dans l'espace régional ?

Les pays de la façade atlantique constituent un groupe relativement autonome par rapport au marché régional et beaucoup plus tourné vers les marchés mondiaux, notamment européens. Les trente dernières années ont vu ce groupe stagner, avec l'essoufflement de l'économie sénégalaise et le repli de la Guinée. Il existe toutefois de réelles possibilités de redémarrage économique, mais l'insertion à la dynamique régionale reste sujette à caution.



Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap-Vert : le défi de l'emploi urbain

Les pays sahéliens de la façade atlantique sont petits par la taille (par la taille utile pour la Mauritanie, composée essentiellement de désert !). Ils sont remarquablement extravertis par rapport au reste de la région : ils reçoivent plus d'aide en moyenne que les autres groupes (même que les pays sahéliens enclavés, pourtant plus pauvres) pour des performances économiques médiocres, et leur commerce s'effectue essentiellement au loin. Ils ont un domaine agricole très limité (de petite taille en ce qui concerne la Mauritanie, le Cap-Vert et la Gambie, de taille moyenne, mais largement dégradé en ce qui concerne le Sénégal). Ils sont légèrement plus urbanisés que la moyenne régionale et devraient, en toute logique, voir ce mouvement se poursuivre faute d'emploi dans les campagnes.

Leur croissance économique a été fortement basée sur la relation avec l'extérieur, que ce soit au temps colonial (Dakar, capitale de l'AOF) ou depuis (fort niveau d'aide, forte émigration internationale...). Cette région, dotée d'un potentiel agricole médiocre, n'a probablement pas vocation à garder une population rurale élevée. Si les villes perdent leur pouvoir d'attraction intrinsèque, il y a fort à parier que les migrations en provenance des campagnes continueront de se développer du fait de la saturation de l'espace rural. Le problème majeur est donc de créer suffisamment d'emplois urbains. La proximité du marché européen pourrait constituer une piste pour ces pays, par ailleurs très éloignés du cœur du marché régional.

Parce qu'elle dépend fortement de cette capacité à diversifier ses sources de revenus, des débouchés migratoires qui s'offrent à ses populations et des transferts

Données de base des pays de la façade atlantique

Tableau 4

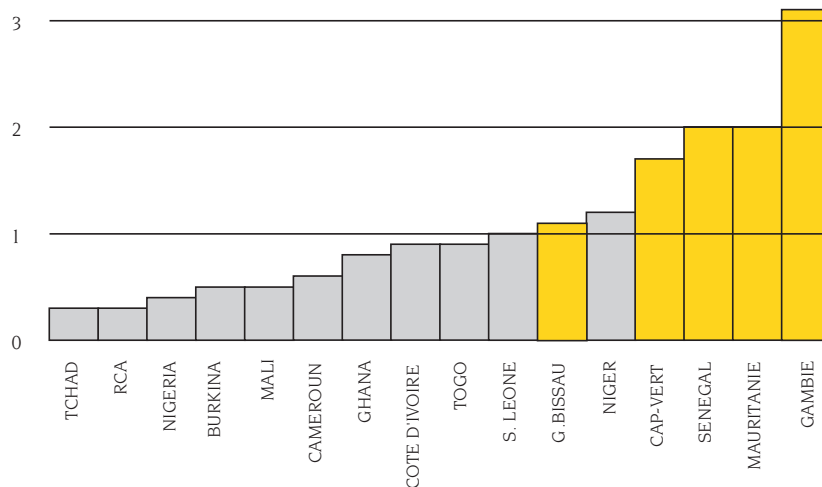
DONNÉES POUR 1990	POPULATION TOTALE MILLIONS (% RÉGION)		NIVEAU D'URBANISATION	PIB TOTAL (% RÉGION)	PIB/TÊTE	AIDE/TÊTE
	MAURITANIE	2.0	(1 %)	42 %	>1 %	466
SÉNÉGAL	7.3	(4 %)	43 %	5 %	598	112
GAMBIE	0.9	(0.5 %)	32 %	>1%	288	108
CAP-VERT	0.3	(0.2 %)	32 %	>1 %	528	328
GUINÉE BISSAU	1.0	(0.5 %)	26 %	>1%	172	144
GUINÉE	5.3	(3 %)	28 %	2 %	248	54
SIERRA LEONE	3.7	(2 %)	30 %	1 %	256	21
LIBÉRIA	2.6	(1 %)	26 %	1 %	182	43
Total	23.1	(12 %)	34 %	10 %	373	81

Les pays simultanément sahéliens et côtiers sont caractérisés par une extraversion alimentaire exceptionnelle

Graphique 10

On a modélisé pour un ensemble de pays en développement les déterminants structurels des importations agro-alimentaires (comme une fonction de la population, du PIB par tête et du niveau d'urbanisation). Ce graphique

représente le rapport des importations réelles sur les importations suggérées par le modèle. Les pays ouest-africains apparaissent dans l'ensemble moins ouverts aux importations que ce que suggère le modèle (ratio inférieur à 1), à l'exception des pays côtiers sahéliens.



Les "années perdues" de l'économie guinéenne

Encadré 11

Dotée de richesses minérales très importantes (un tiers des réserves mondiales connues de bauxite, mais également d'importants gisements d'or, de diamant, des perspectives intéressantes de pétrole off shore...) la Guinée bénéficie également d'un potentiel agricole élevé. Cependant, la valorisation de ce potentiel a été durablement compromise par les politiques économiques de l'ère Sékou Touré, entre 1958 et 1984. Confrontée à des systèmes de production encadrés, à des prix administrés, au monopole d'Etat dans les domaines de l'approvisionnement en intrants et de la commercialisation et à la surévaluation de la monnaie, l'agriculture guinéenne a progressivement perdu ses incitations aux cultures d'exportations pourtant florissantes au départ. Les exportations de bananes sont passées de plus de 100 000 tonnes à presque rien, celles de café ont chuté de plus de 80 pour cent. La production d'ananas qui était de 25 000 tonnes au début des années 60 ne représentait plus que la moitié de ce volume en 1970 tandis que le cacao et l'arachide subissaient des tendances similaires.

Au début des années 70, le commerce extérieur du pays devenait totalement dépendant de l'exportation de la bauxite et de l'alumine, l'exploitation du diamant étant suspendue. Cette dépendance trop étroite doublée de fluctuations importantes des cours mondiaux de la bauxite a finalement aggravé une pénurie de devises déjà latente. En dépit de la baisse des importations, les producteurs ont diminué la mise en marché de leur production : l'incitation commerciale provoquée par la baisse des importations était plus que contrebalancée par l'indigence des réseaux de communication et l'absence de biens à échanger contre les produits agricoles. La récession économique, assortie de la répression politique ont provoqué un exode massif hors du pays. Dix ans n'ont pas suffi à la Guinée pour reprendre le chemin d'un développement qu'on annonçait, à la veille des indépendances, bien plus prometteur que celui de la Côte d'Ivoire !

internationaux, parce que son agriculture est dégradée et que, moins encore qu'ailleurs, elle n'est en mesure d'accueillir durablement le croît démographique, cette zone est probablement une des plus fragiles de la région. Elle dispose d'une faible marge de manoeuvre sur le chemin du développement.

Les pays forestiers de la façade atlantique : de lourdes incertitudes en dépit de potentiels économiques importants

Ces pays ont connu trois décennies marquées par des successions de crises politiques graves, de la dictature de Sékou Touré en Guinée, à la guerre du Liberia, en passant par de nombreux coups d'Etat. Ces crises ont été suffisamment graves pour empêcher la croissance économique et la redistribution des populations (sauf, éventuellement, en Sierra Leone). Ainsi, cet espace, en dépit de ses grandes richesses minières et de son potentiel agricole élevé, est resté pauvre : son PIB par tête est supérieur seulement à celui des pays sahéliens enclavés, et sa croissance urbaine a été lente : le niveau d'urbanisation est partout inférieur à 30 pour cent.

Ces pays gardent un potentiel important du fait de l'abondance de leurs ressources. Cependant, leurs défaillances dans la gouvernance, pour laquelle tout apprentissage est nécessairement long, risquent de les empêcher durablement de valoriser correctement ces ressources (encadré 11).

A long terme, ce groupe de pays a plusieurs évolutions possibles. Soit il se connecte progressivement, *via* la Côte d'Ivoire, au coeur du marché régional. Soit il rejoint les pays côtiers sahéliens dans un comportement plus franchement extraverti. Soit, enfin, il se replie sur lui-même dans une perpétuation de la succession des crises du passé.

Le rôle de la Guinée sera probablement décisif dans cet espace, mais il est encore trop tôt pour dire dans quelle voie s'engage ce pays dans son renouveau actuel.

2.4 Les grands pays enclavés : une marge de manoeuvre étroite et un avenir nécessairement régional

Les grands pays enclavés souffrent de nombreux handicaps : l'enclavement bien sûr, mais également des territoires très vastes et peu densément peuplés, soumis à de fortes contraintes écologiques. Ces pays doivent maintenir des politiques volontaristes d'encouragement des migrations et continuer à jouer leur rôle traditionnel d'exportateur de main-d'oeuvre dans la région. Ils doivent également miser sur le secteur agricole et agro-industriel pour lequel ils disposent d'avantages comparatifs.

Les grands pays enclavés sont, pour la plupart, des pays sahéliens. Ils se caractérisent par une grande variabilité du climat, auxquels ils sont d'autant plus sensibles que leur population reste très majoritairement rurale, le niveau moyen d'urbanisation de ce groupe de pays étant de 22 pour cent. Enfin, ce sont les pays les plus démunis de la région, leur PIB par habitant étant la moitié de la moyenne régionale.

Cette zone est depuis longtemps une zone d'émigration massive. Son avenir continuera à dépendre de la capacité d'absorption des pays côtiers et autres débouchés, plus lointains, de l'émigration.

Ces pays sont contraints de trouver un équilibre entre les évolutions de deux paramètres qu'ils ne contrôlent pas :

■ d'un côté, les évolutions climatiques et environnementales qui, dans des systèmes agricoles encore très peu artificialisés, déterminent la capacité des sociétés rurales à entretenir leur population ;

■ de l'autre, les évolutions de la demande de travail immigré dans les pays côtiers qui, si elle est suffisante, permet un allègement de la pression démographique et génère d'importants transferts vers les zones les plus défavorisées.

Selon le rythme relatif de l'évolution de ces deux facteurs, on pourra avoir un développement relativement harmonieux (double évolution favorable dans l'agriculture et dans la migration) ou des crises majeures (double évolution défavorable).

Entre ces deux paramètres externes aux sociétés sahéliennes, la marge de manoeuvre est étroite : elle se trouve dans les économies urbaines et dans le dynamisme des zones cotonnières, les seules qui soient à l'abri des sécheresses. Dans tous les cas, l'agriculture est appelée à jouer un rôle capital dans ces pays, comme instrument de production mais aussi comme activité de fixation provisoire du trop plein démographique.

Dernier handicap des grands pays enclavés : leur taille. A l'exception du Burkina Faso, ces pays sont de grande taille et très hétérogènes. Cela les rend particulièrement difficiles à aménager et à gérer politiquement.

Mali : émigration régionale et développement agro-industriel

Encadré 12

“Les migrations à l'extérieur ont longtemps constitué une source importante de revenus pour la sécurité alimentaire et l'investissement. La reprise de la croissance économique en Côte d'Ivoire et les potentiels d'une nouvelle croissance rapide au Nigeria laissent présager une augmentation de la demande en main-d'oeuvre de ces pays. Cependant, l'intégration croissante des immigrants maliens dans les sociétés qui les accueillent, pourrait déterminer une baisse progressive relative des transferts des Maliens de l'extérieur vers leur pays.

Dans la perspective à long terme, la promotion d'opportunités d'emplois sur place doit donc rester une priorité. Le secteur minier dispose de capacités d'emploi limitées par rapport aux enjeux. L'industrialisation se heurte à des handicaps structurels par rapport aux pays côtiers.

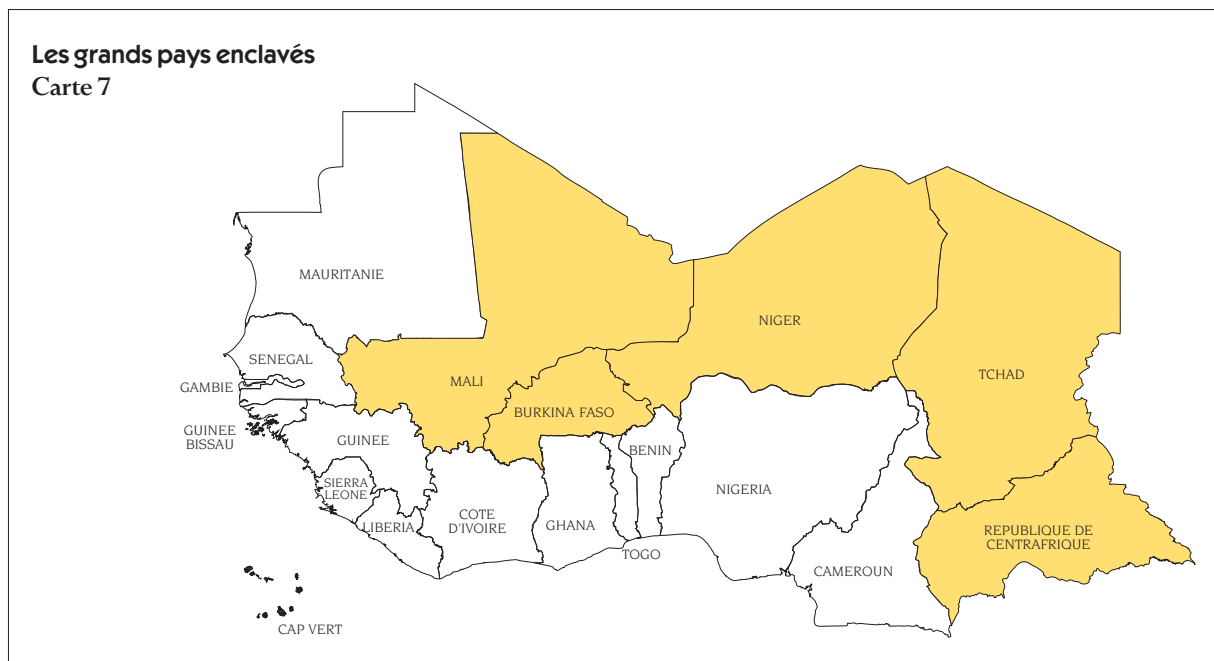
La principale alternative durable réside donc dans le développement du secteur agro-industriel basé sur l'exploitation des filières pour lesquelles le Mali possède un avantage comparatif. Ces filières sont en particulier celles de l'élevage, des céréales et des fruits et légumes qui ont conservé leur compétitivité malgré la valorisation du franc CFA (l'exportation de ces produits dans la région représente près des deux tiers des ressources totales d'exportation en 1990) et l'ont renforcé depuis sa dévaluation.

L'enjeu principal de ces filières sera d'exporter progressivement moins de produits bruts et plus de produits transformés générateurs d'une plus grande valeur ajoutée. Les créneaux existent : aliment pour bétail à base de son de céréale (les marchés sénégalais et mauritanien représenteraient actuellement une demande de l'ordre de 100 000 tonnes par an qui ne serait satisfaite qu'à hauteur de moins de 50 pour cent), aliment pour volaille à base de maïs, exportation de viande et non plus seulement de bétail etc. Mais il faut au préalable lever les contraintes qui pèsent sur le développement agricole lui-même et créer les conditions pour maintenir la compétitivité des filières.”

WALTPS — étude de cas du Mali. Synthèse. M. Dème

Les grands pays enclavés

Carte 7



Données de base des grands pays enclavés

Tableau 5

DONNÉES POUR 1990	POPULATION TOTALE		NIVEAU D'URBANISATION	PIB TOTAL (% RÉGION)	PIB/TÊTE US\$	AIDE/TÊTE US\$
	MILLIONS	(% RÉGION)				
MALI	8.2	(4 %)	22 %	2 %	238	61
BURKINA FASO	8.7	(4 %)	22 %	2 %	232	38
NIGER	7.7	(4 %)	16 %	3 %	280	49
TCHAD	5.5	(3 %)	24 %	1 %	166	60
CENTRE AFRIQUE	2.4	(1 %)	41 %	1 %	354	100
Total	138.9	(17 %)	22 %	81 %	243	55

Niger : comment gérer l'influence du Nigeria ?

Encadré 13

Les défis posés à moyen terme à l'économie du Niger apparaissent clairement à partir de la crise que traverse actuellement le pays. Il s'agit d'une part de la capacité de l'Etat à assurer un niveau de recettes suffisant pour remplir ses fonctions essentielles dans les domaines sociaux et le contrôle du territoire. D'autre part, c'est la survie d'une partie du système productif qui est actuellement en jeu. Cela concerne en premier lieu ce qui reste du tissu industriel moderne, mais aussi la majeure partie du secteur artisanal, fort pourvoyeur d'emplois.

Or, ces enjeux sont étroitement liés à l'évolution des échanges avec le Nigeria. Ceux-ci se poursuivront quels que soient les choix politiques des deux pays et favoriseront ou déjoueront les stratégies étatiques, selon qu'elles auront fait le choix de les accompagner ou de les combattre. De ce point de vue, le programme d'ajustement structurel récemment mis en place par les autorités de Niamey, qui ne fait aucune référence à l'influence économique du Nigeria, laisse mal augurer de leur capacité à intégrer le rôle essentiel du grand voisin du sud dans leur gestion du pays.

Ni la dévaluation, ni l'instauration du contrôle des changes au Nigeria n'ont changé la cause profonde des distorsions monétaires régionales, qui réside dans la cohabitation d'une devise forte (le CFA) et d'une monnaie faible (la naira). Il est donc à craindre que, comme par le passé, et peut-être plus, les produits nigériens pénètrent sur le marché du Niger. Ils pourraient même se substituer aux produits importés du marché mondial devenus trop chers. Seuls les produits agro-pastoraux : bétail, niébé... pourraient voir leur part de marché augmenter au Nigeria.

L'avenir du Niger ne peut guère se concevoir en dehors d'un espace régional intégrant à la fois les autres pays de la zone franc et le Nigeria. L'acuité de ses problèmes doit conduire le pays, non pas à attendre l'intégration, mais à la préparer et à en accélérer le processus, surtout avec son grand voisin. Cela peut se faire par une forte extension de la coopération bilatérale dans le domaine des projets conjoints et surtout de la coopération commerciale.

Il n'est pas irréaliste de penser que les deux Etats pourraient engager rapidement des négociations visant à ouvrir plus facilement le marché de la Fédération aux produits agro-pastoraux du Niger. Quelle serait alors la contrepartie pour le Nigeria ? Le maintien d'un "minimum d'Etat" sans lequel le petit voisin, dont les liens sociaux sont si profonds avec le nord de la Fédération, pourrait entrer dans une période d'instabilité politique, dont la contagion ne saurait être exclue.

D'après L. Bossard, Le Nigeria et les perspectives d'intégration en Afrique de l'Ouest, Club du Sahel & Solagrail, 1994

Un équilibre délicat doit en permanence y être négocié entre les provinces du sud et celles du nord. Les provinces du sud, riches de leurs cultures de rentes, doivent à tout prix s'arrimer aux marchés des pays côtiers, marchés pour lesquels elles sont en compétition avec les provinces nord de ces mêmes pays côtiers. Elles ont besoin pour cela de mobiliser toutes leurs réserves de productivité. Les provinces du nord,

souvent plus densément peuplées et qui abritent les groupes anciennement dominants, sont peu sensibles à ces enjeux et réclament un partage équitable de la richesse nationale. La difficulté de cette gestion risque de se traduire par des irrédentismes récurrents aux marges de ces pays, au nord (comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays sahéliens), mais peut-être aussi, demain, au sud.

2.5 Des scénarios à 10 ans

L'horizon décennal est largement conditionné par des dynamiques déjà engagées ; c'est à cet horizon que l'on doit s'efforcer d'imaginer l'articulation entre les actions à mener dès à présent et les futurs associés. Au même titre que l'image à l'horizon 2020, les trois scénarios esquissés ici se veulent avant tout une incitation à la réflexion prospective, ils ne prétendent pas couvrir tout le champ des possibles et ne sont pas nécessairement exclusifs les uns des autres.

De l'analyse des principaux mécanismes qui ont soutenu les évolutions de la région, et des évolutions prévisibles de son environnement international, on tire une série de critères qui permettent de distinguer, à moyen terme (10 ans) trois grandes lignes d'évolution. Le tableau 6 résume ces scénarios.

L'évolution tendancielle ou l'impasse de l'extraversion sans diversification

Le premier scénario est un scénario d'évolution tendancielle. Dans ce scénario, les échanges au loin continuent à prédominer et l'ensemble des sociétés s'organise afin d'en maximiser la rentabilité : les grandes villes connaissent une croissance rapide, autour de la captation des rentes internationales et de la consommation des produits d'importation bon marché, le pouvoir lui-même entre dans une logique franchement marchande.

Le Nigeria, qui dispose des plus grandes richesses naturelles de la région, renforce considérablement son poids dans le tableau régional. L'épuisement des rentes traditionnelles dans certains pays peut progressivement mener au développement d'une économie illicite plus rentable : celle de la drogue, des contrefaçons...

Dans ce scénario, les zones côtières connaissent le développement le plus rapide, tandis que les hinterlands sont délaissés tant qu'ils ne produisent pas de richesse exportable. La situation des pays sahéliens, en particulier, peut rapidement devenir critique.

Les agences d'aide se replient sur une gestion minimale du développement, conjuguant limitation des risques encourus par les économies développées (émigration, drogue, pollution et autres risques écologiques...) et appui humanitaire aux zones les plus désolées. Ce scénario est un scénario de laisser-faire et contient des risques élevés de dérèglement (affaiblissement et dévoiement de l'Etat, accroissement rapide des inégalités entraînant des réactions brutales...). D'un autre côté, il peut aussi conduire à une sorte d'autonomisation rapide des pays africains, qui apprennent à vivre d'expédients plutôt que de l'aide, et peuvent ainsi apprendre à gérer la précarité. C'est un scénario de libéralisme "sauvage".

Une stratégie de croissance orthodoxe : libre entreprise et bonne gouvernance, clef du succès des pays les mieux dotés

Le second scénario est un scénario de développement libéral orthodoxe, basé sur l'exploitation rationnelle des avantages comparatifs et l'acquisition progressive de nouveaux secteurs de compétitivité, en particulier hors du secteur des matières premières. La production se développe, dans les activités non abritées mais très lentement, en dépit de politiques monétaires actives. L'investissement privé, national et international, réapparaît lentement, au rythme des améliorations de l'environnement de la production.

L'émergence de pôles de croissance ne dépend pas seulement de la mise en valeur des potentialités mais aussi

de l'amorce de profondes modifications structurelles : séparation du marché et de l'Etat, renouveau de l'Etat, développement de la gouvernance. C'est essentiellement par ces caractéristiques que ce scénario se distingue du premier. Cette orthodoxie permet aux pays qui la pratiquent de s'assurer l'appui durable de la communauté internationale, cet appui permettant de maintenir un niveau d'activité acceptable dans les villes pendant la phase d'acquisition de la compétitivité. La qualité des services, en particulier sociaux, s'améliore, grâce au "renouveau de l'Etat".

Pourtant, certains pays n'arrivent pas (pour des raisons politiques ou de dotation en ressources naturelles) à engager cette dynamique de croissance et continuent à stagner, exerçant une forte pression migratoire sur les pôles de croissance. Ces pays, tentés de suivre une voie opportuniste, compromettent la discipline des pôles par la mise en circulation dans le marché régional de produits déclassés de très bas prix.

L'intégration régionale comme préalable à une croissance durable

Le troisième scénario est celui d'une grande ambition : la création d'un vaste ensemble régional, mise au service d'une stratégie de modestie : l'apprentissage économique par le développement de petites et moyennes entreprises agricoles ou artisanales, l'acquisition de la compétitivité sur un marché régional géré collectivement par les pays membres.

Cette dualité est à l'origine d'évolutions en apparence contradictoires. Le premier effet de la création du marché régional sera la réduction des grands flux commerciaux, soit par la protection de certaines filières, soit par la réduction progressive du commerce d'opportunité. Le commerce intra-régional risque de diminuer dans un premier temps, au rythme de l'appari-

tion progressive des productions locales. Le niveau premier de développement recherché est donc davantage le niveau local que le niveau régional.

Le même phénomène vaut pour la circulation des hommes. Alors que l'intégration régionale paraît être l'invitation à de vastes flux migratoires, l'apparition de possibilités de développement au niveau local devrait conduire à l'enracinement des populations. Ce scénario de développement plutôt aut centré marque un retour de l'importance des distances physiques, les flux longs étant surtout liés, directement ou indirectement, aux échanges internationaux.

Bien que profondément réformateur et volontariste, ce scénario ne permet pas d'envisager une amélioration sensible des niveaux de vie avant un terme lointain. Le tarissement des rentes commerciales, l'augmentation des prix due à une certaine dose de protection généreront plutôt, dans un premier temps, des tendances récessives. Le développement des productions locales ne peut se concevoir qu'à terme et il sera, d'abord, faiblement productif. La conquête du marché régional se fera pour commencer à partir de produits très simples, remplaçant des produits importés plus attirants.

L'apparition progressive d'entreprises moyennes et d'opportunités d'exportations régionales de produits de consommation aura lieu d'abord au sein des pôles et entre eux. Mais l'ensemble des pays devra progressivement y trouver une place. Des mécanismes correcteurs devraient ainsi veiller à investir dans les périphéries afin d'atténuer leurs handicaps et de leur permettre de tenter leur chance dans la compétition régionale.

Ce scénario "modeste" est le seul à proposer un schéma de croissance réellement régional, permettant d'éviter des tensions trop fortes au sein de l'espace régional, dont l'issue pourrait être violente.

Résumé des scénarios

Tableau 6

	SCÉNARIO 1 EXTRAVERSION ET RENTE	SCÉNARIO 2 ORTHODOXIE DES PÔLES	SCÉNARIO 3 INTÉGRATION RÉGIONALE
Stratégies de croissance	exacerbation de l'exploitation des rentes internationales, parfois illicites	stratégies de croissance libérale orthodoxe des pôles et stagnation des périphéries	conquête prioritaire du marché régional
Etat et dynamiques sociales	prédominance de la logique privée marchande, jusqu'au sein de l'Etat	séparation et actions synergiques du marché et de l'Etat	nouvelles dynamiques sociales et politiques, développant les solidarités régionales
Situation monétaire	maximisation des opportunités créées par les hétérogénéités monétaires	autonomies monétaires, utilisées pour développer la compétitivité internationale	renforcement de la compatibilité des systèmes monétaires au sein de la région
Stratégie de la communauté internationale	résignation et laisser-faire : sécurité et minimum humanitaire	ajustement keynésien et conditionnalité renforcée	engagement de long terme et développement d'outils régionaux

CHAPITRE 3

Les enjeux du présent

La société ouest-africaine réalise, avec un grand retard sur les autres régions du monde, les mutations élémentaires qui doivent la conduire progressivement vers sa propre modernité économique et politique. Cette recomposition des sociétés se fait à grande vitesse, dans un environnement international relativement peu propice. Elle induit des déséquilibres et des tensions, dont on doit limiter les excès et les effets pervers sans ralentir l'effet moteur sur les changements.

Il s'agit donc d'encourager la souplesse et la capacité d'adaptation des sociétés face à ce grand défi, et les outils sont nombreux pour cela. L'étude montre l'importance de penser le développement sur le long terme en même temps qu'on agit sur le quotidien. L'étude souligne la nécessité de consentir des efforts très importants pour la formation, facteur de développement et d'intégration sociale (§ 3.1).

Elle insiste sur la nécessité de développer des outils d'analyse — notamment macro-économiques — prenant mieux en compte les individus et les caractéristiques de l'espace (§ 3.2).

Au plan des politiques économiques, la priorité doit aller à la création d'un environnement propice au développement d'une économie urbaine plus compétitive et à une gestion plus autonome des villes ainsi qu'à l'émergence d'entrepreneurs ruraux (§ 3.3 et 3.4).

L'aménagement du territoire et la décentralisation constituent un autre pan essentiel de la nécessaire entreprise de stimulation et de responsabilisation de la société civile (§ 3.5 et 3.6).

De même, la liberté de mouvement pour les individus et le développement du marché régional pour les biens et services constituent les deux axes essentiels à la fois pour faire l'apprentissage de la compétitivité, compenser une très probable pénurie de devises et optimiser la croissance (§ 3.7 et 3.8).

Enfin, l'étude souligne la nécessité, pour les Etats de la région et leurs partenaires, d'engager une réflexion sur la mobilisation des très importantes ressources financières dont aura besoin l'Afrique de l'Ouest au cours des prochaines décennies (§ 3.9 et 3.10).

3.1 Former et intégrer la jeunesse à la société

Le retard de formation des Africains sur les autres pays en développement est très important. Il se creuse encore avec la désaffectation des écoles publiques dans de nombreux pays. Avec près de 50 pour cent de la population de moins de 15 ans, l'éducation devrait pourtant recevoir une très grande attention. C'est à la fois un facteur de développement des performances économiques et un lieu d'intégration et d'acquisition de nouvelles valeurs. La réhabilitation de l'école s'impose donc comme une tâche de grande envergure et d'une extrême urgence... mais aussi d'une grande difficulté.

L'absence de références collectives ou leur multitude (ce qui revient à peu près au même) souligne *a contrario* la faiblesse des outils intégrateurs au cours des trente dernières années.

Dans ce contexte, l'éducation se situe au premier rang des outils qui n'ont pas (ou très imparfaitement) rempli la mission qu'on pouvait attendre d'eux. A la fois porteuse de valeurs collectives, et donc élément d'intégration nationale, et de savoir, donc d'amélioration des capacités d'innovation et de progrès, elle n'a atteint aucun de ces deux objectifs au cours des trente dernières années.

La situation est peu brillante : le taux brut de scolarisation primaire est de 72 pour cent pour l'ensemble de la région et se serait dégradé depuis 1980 pour 7 des 19 pays de la région. Le taux brut de scolarisation secondaire varie de 7 à 38 pour cent selon les pays, mais

ne dépasse 20 pour cent que dans 5 d'entre eux. Quant aux étudiants de l'enseignement supérieur, on en comptait 406 000 en 1990, dont les deux tiers au Nigeria.

Dans une région caractérisée par l'extrême jeunesse de sa population, cette carence de l'outil éducatif est particulièrement grave. Elle constitue une des menaces les plus sérieuses sur le développement à long terme, qu'il s'agisse de la cohérence des sociétés nationales, ou de la capacité des systèmes productifs à évoluer au rythme imposé par la croissance démographique et les évolutions de l'environnement international.

L'éducation en Afrique de l'Ouest souffre en fait de multiples maux, généralement plus marqués dans les pays francophones que dans les pays anglophones :

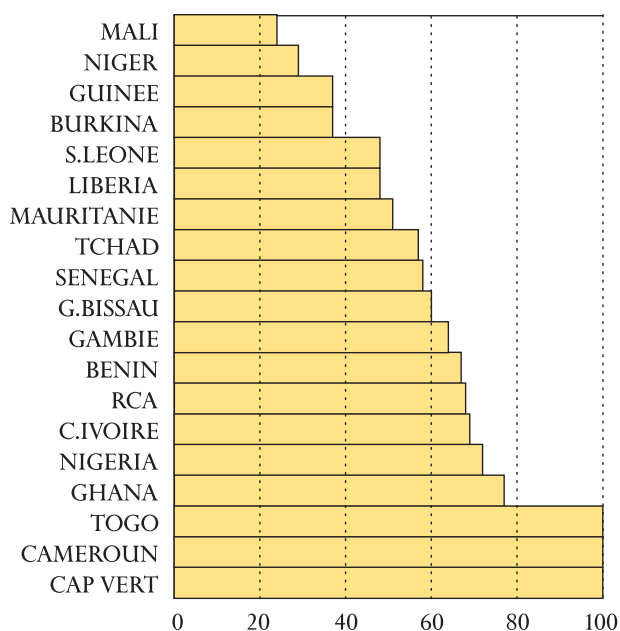
- des coûts unitaires d'éducation très élevés, même à l'école primaire : de 0.05 fois le PIB/tête par élève du primaire (Ghana) à 0.25 au Mali ; de 2.5 fois le PIB par tête par élève du supérieur (toujours au Ghana) à... 11 fois au Burkina Faso. En moyenne, les dépenses d'éducation représentent 3 à 4 pour cent du PNB et approximativement 20 pour cent du budget de l'Etat ;
- une allocation très inégale des ressources, tendant à privilégier l'éducation supérieure sur la formation de base et la formation technique. Au Burkina Faso, 30 pour cent du budget de l'éducation servent à payer des bourses d'études à l'étranger ;
- des budgets de fonctionnement quasiment inexistant, l'essentiel des dépenses courantes allant aux salaires des enseignants.

L'aide n'a pas aidé à compenser ce biais, bien au contraire. Si l'éducation représente environ 5 à 6 pour cent du total de l'aide, l'éducation primaire n'a reçu que 5 pour cent de ce total, contre 40 pour cent à l'enseignement supérieur.

Taux brut de scolarisation primaire des pays ouest-africains en 1990

Graphique 11

Le TBS est le rapport du nombre d'enfants dans un niveau scolaire donné sur le nombre d'enfants de la classe d'âge correspondante. Sept pays sont en régression en matière de TBS pour la période 1980-1990 : Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire, RCA, Guinée Bissau, Sierra Leone et Mali.



L'éducation devrait recevoir une haute priorité à l'avenir. Cet effort représente un coût important : une première estimation (R. Pons, 1994) montre que pour réduire les effectifs des analphabètes, passer de 60 pour cent à 80 pour cent de scolarisation primaire, de 15 à 30 pour cent de scolarisation secondaire et maintenir le taux d'inscription dans le supérieur (objectifs somme toute modestes), il faudrait, au coût actuel, mobiliser annuellement 7 à 8 pour cent du produit régional brut et deux millions et demi d'enseignants ! (dont deux tiers dans le primaire).

La mobilisation d'un tel effort ne sera possible que si le rôle de l'éducation change radicalement au sein de la société. L'éducation a longtemps été perçue, en particulier dans les pays francophones, comme le meilleur moyen d'accéder rapidement au secteur moderne, mais seulement comme cela. Aussi n'est-il pas étonnant que

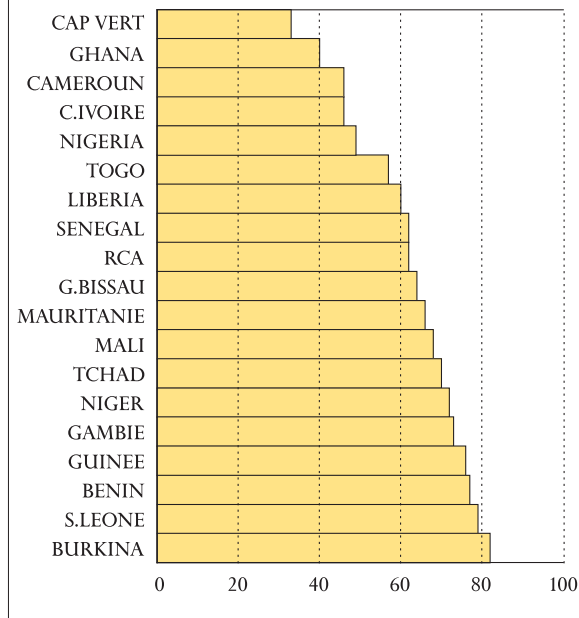
la crise actuelle du secteur moderne entraîne une baisse de la fréquentation des écoles publiques. Ceci explique aussi que les principaux contestataires des Etats en place soient les étudiants qui espéraient entrer dans le système et voient ses portes se fermer devant eux. Le renouveau de l'éducation en Afrique et son succès à long terme dépendront de sa capacité à dispenser une formation de base très large répondant aux attentes de la population. C'est d'autant plus complexe que cette éducation doit en même temps ménager des accès à des formations de niveau supérieur, indispensables pour doter la région de cadres scientifiques et techniques et préparer son avenir.

C'est seulement dans une décentralisation réussie de l'éducation primaire, dans un contrôle rapproché des clients sur les services offerts, que la région trouvera la capacité de faire face à grande échelle à ses besoins de formation.

Taux d'analphabétisme parmi les plus de 15 ans en 1990

Graphique 12

(en pourcentage de la population concernée)



Faire mieux circuler l'information et le savoir au sein de la société

Le domaine du savoir ne doit pas être cantonné aux problèmes du système éducatif. Il concerne également l'apprentissage, la circulation des idées et des expériences (dans et hors de la région), l'information. Les besoins dans ce domaine sont très importants. Qu'il s'agisse de la communication au sein de la région, ou avec l'extérieur, ils supposent également pour affronter l'avenir un investissement important dans les infrastructures de communication. La répartition actuelle des moyens de communication et de savoir — téléphones, ordinateurs, bases de données, publications techniques, dépenses de recherche — donne une

image saisissante du chemin à parcourir. Le retard de la région dans ce domaine est bien supérieur à celui accumulé dans le domaine économique.

La faiblesse des effectifs du secteur moderne et du secteur intermédiaire émergeant, principaux utilisateurs des moyens de communication modernes, laisse peu d'espoir de voir ces derniers financer des infrastructures de communication coûteuses, qui constituent pourtant un élément clef de leur compétitivité. Il y a probablement là un rôle important à jouer de la part des bailleurs de fonds externes, qui sont aussi les principaux détenteurs des technologies en jeu.

3.2 Produire et diffuser une information plus adaptée aux enjeux ouest-africains

Les sociétés ouest-africaines sont encore à un stade où la survie quotidienne des individus dans leur milieu représente une large part des activités et de l'économie. Pour que les décideurs soient à même d'accompagner ces sociétés dans leurs évolutions, ils doivent disposer d'informations régulières sur les comportements des groupes sociaux, leur nombre et leurs mouvements. Toute une batterie d'information que les systèmes statistiques ne sont pas encore à même de leur fournir.

La finalité des enquêtes auprès de la population doit être revue, dans le sens d'une simplification et d'une augmentation des fréquences, permettant de mieux mesurer les évolutions. La couverture des thèmes économiques et spatiaux demande, d'une façon générale, à y être systématiquement améliorée.

Economie, espace et population : la base de données de l'étude WALTPS

Encadré 14

Parce qu'elle a choisi de donner une place importante aux individus et à l'espace, l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest a été l'occasion de créer une importante base de données spatialisées sur la population ouest-africaine. Pour chacun des 19 pays étudiés, on a ainsi reconstitué les évolutions démographiques 1960-1990 pour le découpage administratif le plus fin possible et proposé des projections. Des données complémentaires sur les infrastructures, la production agricole et l'économie ont également été collectées pour aider à comprendre les motivations et les conséquences des transformations du peuplement.

Pour plus de détails, on pourra se référer au document de travail n° 1 : Description du peuplement en Afrique de l'Ouest : commentaire de la base de données. B. Kalasa.

Recensements démographiques : plus légers, plus souvent

C'est par exemple le cas pour les recensements de population. Leur fréquence actuelle (un tous les 15 ans en moyenne) est inadaptée à la situation de pays dont les mutations du peuplement sont extrêmement rapides. Il faudrait se fixer l'objectif d'une enquête tous les 5 ans, quitte à ce qu'un recensement sur deux soit conduit de manière simplifiée (c'est-à-dire ciblé sur quelques variables dynamiques très sensibles à la conjoncture).

Le mode d'exploitation, de présentation et de diffusion des résultats des recensements doit être adapté aux besoins des décideurs :

- publication plus rapide des résultats provisoires, de préférence sous forme de fichiers informatiques, une publication systématique de la cartographie censitaire, de préférence sous forme de fichiers directement exploitables pour l'élaboration de systèmes d'information géographique (SIG).

Ces résultats doivent faire l'objet de vérifications élémentaires, au niveau national comme au niveau régional :

- vérification systématique de la cohérence régionale des résultats nationaux (pour éviter, par exemple, le double compte des migrants, qui est actuellement très répandu) ;
- vérification de la cohérence entre la répartition de la population par secteur d'activité (agricole — non agricole) et par taille d'agglomération ;
- élaboration de procédures standardisées pour l'évaluation des divers agrégats et ratios d'urbanisation.

Une OIG régionale pourrait être chargée, en parallèle avec les institutions spécialisées des Nations Unies, d'assurer le suivi, l'analyse critique, la conservation et la diffusion des bases de données démographiques des pays de la région. La base de données provisoire créée dans le cadre de l'étude WALTPS pourrait constituer un point de départ.

Mieux connaître l'économie de base grâce à des enquêtes budget-consommation adaptées

A partir des éléments de consommation des divers groupes sociaux identifiés, l'étude propose un cadre de comptabilité démo-économique et une méthode d'élaboration des comptes de l'économie "réelle", reflétant le mode de vie des populations. Sans qu'il soit bien entendu question de substituer ces comptes "démo-économiques" aux comptes nationaux classiques, ce type d'approche pourrait servir comme outil de contrôle de la cohérence et de la vraisemblance des agrégats officiels ainsi que des comptes de production et d'utilisation des biens et services non échangeables, très mal mesurés par la comptabilité officielle.

De ce point de vue, le niveau actuel de connaissance en matière d'économie des ménages est tout à fait insuffisant, au regard de la place qu'ils tiennent dans le tableau économique. Les enquêtes budget-consommation (EBC) sont peu adaptées à la situation socio-économique réelle des pays de la région et les programmes d'enquêtes permanentes sont coûteux au regard des résultats obtenus.

Là encore, les enquêtes devraient être conçues de manière à être plus directement exploitables par les responsables des comptes nationaux, ce qui n'est pas fait actuellement. Les enquêtes doivent pour cela répondre avec une fréquence et une fiabilité raisonnables à des questions simples : grands postes de dépenses (nourriture, logement, habillement, transports) ; montants des prélèvements et des transferts ; distribution des dépenses et des revenus. Elles doivent tenir compte de l'existence de strates de population relativement bien typées : populations urbaines et rurales, populations du secteur moderne ou de l'informel... et des disparités géographiques.

Enfin, les distributions de revenus tirées des enquêtes EBC traditionnelles sont partielles. Elles ne fournissent aucune information sur les ménages à haut standard de vie (plus de 5 à 10 fois le revenu moyen) : étrangers et élites locales. Or, la connaissance du comportement de ces ménages en termes de dépenses et de revenus est indispensable pour deux raisons : du fait de la structure spécifique et du poids important des revenus (revenus du capital, rentes et transferts, prélèvements) et des dépenses de ces ménages ; et du fait des modalités particulières d'adaptation de ces catégories de ménages à la conjoncture.

Pour compléter les résultats obtenus à l'aide des EBC, il faut donc mettre au point des méthodes d'investigation et des procédures de recoupement adaptées pour des groupes spécifiques.

Des tableaux de bord de l'économie locale et des observatoires urbains

Alors que de nombreux pays s'engagent dans la voie de la décentralisation, force est de constater que la qualité de l'information sur l'économie locale est le plus souvent incompatible avec une bonne gestion. Si les données macro-économiques sectorielles sont sujettes à caution, la répartition de ces mêmes données dans l'espace est totalement inconnue. Rares sont les communes urbaines et rurales qui disposent d'informations, même approximatives, sur l'évolution des flux économiques et financiers affectant leur zone d'influence. Rares sont même celles qui disposent de cartes de leur territoire à peu près à jour.

Or, la gestion dynamique du développement urbain implique la mise en place de systèmes d'information démographique, économique et sociale et d'outils de planification et de gestion spatialisés plus concrets et plus explicites que ce qui existe actuellement. La base économique spatialisée et les cartes produites par l'étude WALTIPS, pourraient servir de point de départ pour la confection de "tableaux de bord" de l'économie locale. Ces tableaux de bord permettraient aux responsables urbains non seulement de mieux tenir compte des besoins et des potentialités de l'économie locale, mais aussi de mieux apprécier la capacité contributive réelle de leurs administrés directs, ainsi que des ménages et activités ruraux qui bénéficient des services urbains.

Démocratiser l'information économique

Au-delà du nécessaire changement de nature des informations collectées, c'est aussi la diffusion de ces informations et des outils servant à les interpréter pour la gestion quotidienne comme pour l'élaboration des politiques de développement qui doit être améliorée.

D'une façon générale, il faut assurer dans la région une déconcentration des réseaux d'information. Ceci passe en premier lieu par le renforcement des systèmes éducatifs, à la fois au niveau de l'éducation de base, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, pour développer la capacité d'utilisation de l'information. Dans le même esprit, il convient de développer et de dynamiser des pôles de formation et de recherche multidisciplinaire régionaux.

Mais, surtout, l'information ne doit plus seulement servir à quelques décideurs macro-économiques, fussent-ils éclairés. Elle doit à l'avenir permettre à chacun de prendre

la mesure des transformations en cours, des enjeux de l'avenir et de se positionner par rapport à ceux-ci.

3.3 Appuyer la mutation de l'économie et de l'organisation des villes

Jusqu'à présent, les villes ont assuré leur prospérité et leur croissance par la mise en circulation d'une richesse extérieure — taxation des exportations de matières premières ou flux d'aide essentiellement. L'urbanisation rapide, la chute des cours des matières premières, l'émergence de la compétition ont poussé ce système dans ses derniers retranchements. L'avenir des économies urbaines réside désormais dans une mobilisation accrue des ressources internes. Ce défi doit être relevé si l'Afrique de l'Ouest veut assumer le triplement probable de sa population urbaine.

Le dynamisme économique dans les villes (et l'accroissement de l'emploi urbain) est à la croisée des enjeux du développement à long terme en Afrique de l'Ouest. La croissance et la diversification des activités urbaines constituent les fondements de la lutte contre la pauvreté et du maintien de la cohésion sociale. Elles sont également à la source du processus de division du travail et, partant, de modernisation des économies.

Une croissance de la production urbaine à la fois indispensable et possible

Dans le passé, l'économie urbaine est parvenue à accueillir et intégrer une part croissante de la population, mais en se basant largement sur des revenus extérieurs,

Les dépenses publiques et les fonds de coopération aussi

Encadré 15

Les dépenses publiques et les projets de développement ne devraient pas échapper à cette règle. Ils devraient faire l'objet de recensements précis. Un repérage spatial est évidemment nécessaire aux études d'évaluation **ex post** des projets et à la réflexion sur les politiques de déconcentration, de décentralisation, d'allocation spatiale des dépenses publiques, de mobilisation des ressources locales, bref, à la gestion du territoire.

Une information plus fiable sur la géographie des actions de développement, permettrait de mieux comprendre comment la réussite des projets dépend de leur localisation, des caractéristiques du milieu d'accueil, de la cohérence spatiale entre diverses actions de développement et des mesures d'accompagnement local. L'analyse **ex ante** et **ex post** des coûts et bénéfices des projets devrait inclure une analyse des changements structurels entraînés par les projets sur l'économie locale : par exemple, les effets locaux et nationaux de la dépense engendrée par la réalisation puis la gestion du projet, l'utilisation des revenus engendrés par le projet et les effets induits sur l'économie locale et sur les échanges avec le reste du pays...

et au détriment d'un investissement plus directement productif : le développement de la compétition internationale dans la dernière décennie a cruellement mis à jour le grave manque de compétitivité de la plupart des activités urbaines soumises à la concurrence.

Les conditions du développement urbain, à l'avenir, seront fortement différentes : les cours des matières premières ne devraient pas connaître de hausse structurelle, tandis que la saturation des ressources naturelles et la nécessité d'investir de façon croissante dans le renouvellement de la fertilité agricole rognent les marges des producteurs : la capacité des ruraux de financer le développement urbain devrait, en tout état de cause, croître moins vite que la population urbaine.

En ville, la compétition économique s'accroîtra donc sous l'effet d'une demande en augmentation (ne serait-ce que du fait de la croissance démographique) et d'une proportion de plus en plus importante de la population désirant s'intégrer dans le secteur privé marchand, les autres sources de revenu, liées à la dépense publique, montrant des signes d'essoufflement. L'acuité de cette compétition rendra de moins en moins possible la croissance extensive (par reproduction à l'identique des facteurs de production) dans de nombreuses activités et régions : ce type de croissance correspondait plutôt à la phase de conquête "pionnière" de marchés urbains en extension très rapide. Faute d'alternative, la réponse de l'économie à la compétition croissante devrait donc s'orienter vers une croissance de la productivité.

Appuyer le développement d'un nouveau type d'entreprise

On assiste de fait, depuis une décennie, à l'émergence de petites et moyennes entreprises en concurrence ou

substitution des activités occupées par le secteur moderne. Cette dynamique, souvent masquée par l'importance des activités de survie, encore fortement dominantes dans le secteur informel, s'observe surtout dans le bâtiment, les services (transports, santé, éducation, information, etc.), le commerce de gros (céréales, importations, transit) et les activités de transformation abritées (boulangerie, minoterie, transformation du bois, confection, etc.). En revanche, c'est encore rarement le cas des activités ouvertes à la concurrence extérieure, bien que quelques exemples puissent être cités, en particulier dans le sud-est du Nigeria et, dans une moindre mesure, au Ghana. Ces entreprises entretiennent peu de liens officiels avec l'Etat, même si leur activité est parfois liée à des stratégies privées de la sphère étatique (commerce d'importation et de réexportation). Elles forment l'embryon de ce que l'on pourrait appeler un secteur intermédiaire.

Encourager le développement de ce secteur intermédiaire, et surtout son extension vers des activités non abritées, voire exportatrices, apparaît comme un enjeu fondamental de l'avenir de la région.

La dynamique se nourrira de la rencontre entre moderne et informel, à travers des effets générationnels les enfants des entrepreneurs informels ayant reçu une formation de type moderne — ou migratoires — des émigrés investissant chez eux après une expérience à l'extérieur. Les entreprises intermédiaires devront au secteur informel l'accumulation initiale de capital, l'expérience entrepreneuriale et les méthodes de gestion. En revanche, elles n'évolueront pas en marge de l'économie officielle, tireront profit de l'éducation moderne et emploieront des techniques de production plus capitalistiques que les micro-entreprises informelles. Elles maintiendront une frontière plus nette

entre l'économie de l'entreprise et celle du foyer. Ces entreprises se distingueront du secteur moderne actuel, du fait de leur taille réduite, de leur capital privé et national, de leur mode de gestion (sans référence rigide au modèle occidentalisé caractérisé par exemple par les procédures comptables, les codes du travail, etc.) et leur relation limitée avec l'Etat.

Un certain nombre d'actions peuvent être envisagées pour appuyer ces dynamiques, parmi lesquelles l'information professionnelle, sur les prix, les marchés, les technologies, au niveau national et régional, constitue sans doute une priorité. Il conviendra également de donner à ces nouveaux opérateurs les espaces de liberté et d'expression nécessaire au renforcement des organisations professionnelles et à leur plus grande influence sur la définition du cadre juridique et fiscal (lobbying). Enfin, la réforme du système bancaire vers une plus grande ouverture aux entrepreneurs constitue un chantier à ne surtout pas négliger.

Prévoir et accompagner le développement de l'espace urbain

Le développement physique des villes ouest-africaines a souffert, jusqu'à présent, d'une forte dualité. Une faible proportion de la ville, généralement moins du quart, a été traitée selon des standards officiels, voisins de ceux des pays développés. Faute de pouvoir satisfaire à de tels critères, le reste de la ville s'est développé hors de tout contrôle, l'intégration aux services urbains se faisant *a posteriori*.

On a vu dans l'image à long terme que la population des villes devrait environ tripler. Ce triplement se fera majoritairement par une croissance du secteur informel. Dans le même temps, le niveau de vie urbain restera pour l'essentiel voisin de ce qu'il est aujourd'hui :

on peut donc penser que les standards de consommation d'espace et de services urbains resteront stables.

Si la consommation d'espace urbain par habitant reste stable, aux alentours de 100 m² par nouvel urbain, ce sont près de deux millions d'hectares qui vont s'urbaniser dans les trois prochaines décennies, essentiellement occupés par des ménages aux revenus modestes. C'est d'abord à cette réalité que doivent répondre les politiques d'infrastructures et de développement urbain. Elles doivent s'efforcer d'orchestrer en temps réel le développement urbain, plutôt que d'essayer de normaliser *a posteriori*, et à un coût élevé, des situations d'installation sauvage.

L'ampleur de la tâche à accomplir doit inciter à la confier autant que possible au secteur privé. L'Etat doit pour sa part assurer les grandes infrastructures, fixer des standards d'aménagement suffisamment simples et peu onéreux pour pouvoir être mis en oeuvre à l'échelle du problème, et proposer, le cas échéant, des systèmes de financement permettant de mobiliser l'épargne pour faire face à ce défi.

Un nouveau contrat social dans les villes ?

Si la mise en place des infrastructures urbaines est un problème majeur pour l'avenir, l'entretien de villes grandissantes est en passe de devenir un problème plus grand encore.

On a souligné que la création de richesses dans les villes, par la relance du secteur moderne et la maturation progressive des entreprises du secteur informel est un préalable à une reprise de la croissance urbaine.

Une autre condition du développement urbain réside dans une meilleure mobilisation de la richesse ainsi créée par les pouvoirs publics, nationaux ou locaux.

Les villes ouest-africaines contribuent actuellement à 66 pour cent du produit régional brut, et cette proportion pourrait dépasser les 80 pour cent en 2020. Au regard de leur place dans la richesse nationale, et du capital formé dans les villes, les populations urbaines ont pour l'instant très peu contribué aux recettes publiques, clef de l'investissement structurant. Les budgets de collectivités locales sont dérisoires par rapport à la valeur économique des villes ou à celle de l'immobilier urbain.

Cette faible mobilisation des revenus urbains pour l'entretien de la ville pouvait fonctionner tant que la population urbaine était très minoritaire, que l'Etat disposait de ressources importantes et orientait sa dépense vers le secteur public, essentiellement urbain. Aucune de ces trois conditions n'est plus réunie, entraînant de nombreuses villes ouest-africaines dans un état de délabrement avancé.

Un des grands enjeux de l'avenir est de mieux mobiliser les ressources locales. Comme pour la mise en place des villes, il faudra trouver des formules très simples, convenant à des populations appartenant majoritairement au secteur informel. Les formules les plus adaptées sont probablement des impôts sur le foncier ou sur le bâti. Par ailleurs, dans la mesure où de nombreux ménages modestes auront du mal à contribuer financièrement à l'entretien des villes, il faudrait proposer à ceux qui n'auraient pas les moyens de payer, de contribuer en nature à des travaux d'intérêt public (pavage des rues, curage des fossés...). Plus généralement, la dépense publique devrait, lorsque c'est possible, s'orienter systématiquement vers des chantiers intensifs en main-d'oeuvre, adaptés à l'offre de service des villes africaines, à l'instar des projets "Agetip" en cours dans plusieurs pays de la région. Les revenus modestes distribués au travers de ces activités,

présentent l'intérêt d'être très largement dépensés dans l'achat de biens essentiels, et donc de stimuler à leur tour l'économie de production locale.

3.4 Favoriser l'intensification agricole en préservant l'environnement

Après avoir progressé par l'augmentation des superficies cultivées, l'agriculture doit désormais augmenter la productivité de la terre. Pression démographique, qualité des ressources disponibles et existence de débouchés commerciaux se combinent pour donner un "potentiel d'intensification" très variable selon les zones. Cependant, les opportunités de marché resteront durablement trop limitées pour permettre à toutes les exploitations de passer au stade de l'entrepreneuriat.

La progression de la demande urbaine par agriculteur à un rythme de 3 à 5 pour cent par an est un défi d'envergure pour l'agriculture. Elle témoigne de l'ampleur des mutations nécessaires en matière de productivité, sans doute du même ordre de grandeur que celles de la révolution verte asiatique... sans compter le rôle essentiel que doivent jouer les productions agricoles dans la fourniture de devises aux économies de la région.

L'agriculture ouest-africaine est confrontée à un double défi : la densification de l'espace rural du fait de la croissance démographique oblige à un changement de technique. Il n'est désormais plus possible de développer la production en reproduisant les modes de production passés, car l'espace commence à être saturé. Dans le même temps, la connexion au marché oblige à changer les produits et la rationalité de production.

Ces deux mécanismes ont été observés et décrits dans d'autres contextes historiques et géographiques. A chaque fois, les auteurs ont mis en évidence l'existence de seuils, avant lesquels les changements étaient difficilement envisageables, et après lesquels ils devenaient rapidement indispensables. La spécificité de l'Afrique de l'Ouest est que ces deux changements s'y produisent simultanément, rapidement, dans un contexte de ressources naturelles relativement fragiles.

Espaces ouverts : le développement extensif reste la règle

Tant que les ressources naturelles sont en quantité suffisante, la logique de développement extensif prédomine. Le développement de la production se fait alors par accroissement des superficies cultivées, au détriment des ressources naturelles.

■ lorsque la zone est peu connectée au marché, la superficie moyenne par rural reste assez stable, à un niveau permettant de satisfaire les besoins d'autoconsommation et de produire quelque surplus, avec un investissement faible pour le renouvellement des ressources.

■ lorsque le marché fait irruption dans des zones encore peu peuplées (cas des zones pionnières de production de cultures d'exportations), les incitations économiques fortes et les moyens mis à la disposition des agriculteurs débouchent sur la structuration d'exploitations de plus grande taille, avec une productivité supérieure des actifs. Ces exploitations, dont certaines ont une orientation franchement commerciale, restent basées avant tout sur la consommation du capital naturel : c'est le cas, jusqu'à présent, de la majorité des zones cotonnières ou des zones de plantation de café et de cacao.

Espaces saturés : quand le marché supplée à la nature

Dans les zones où la ressource foncière est saturée, on trouve également plusieurs cas de figures :

■ lorsqu'il existe un marché centralisé (ville), on assiste en général à une intensification autour de ce marché, par couronnes successives qui s'étendent bien au-delà du jardinage périurbain, qui en est la manifestation la plus spectaculaire. Cette intensification permet par exemple à la zone autour de Kano de satisfaire les besoins d'une population rurale d'une densité supérieure à 300 habitants/km² et de produire assez de surplus pour les consommateurs urbains des villes voisines, dans un contexte où l'espace rural est saturé depuis plusieurs décennies.

■ lorsque le marché est diffus (cas des produits disposant d'un prix fixe dans l'espace comme le coton ou le cacao), l'attraction du marché central ne compense plus les contraintes de la saturation. On voit alors une partie des exploitations rester sur place et engager un processus d'intensification, tandis que d'autres migrent vers d'autres espaces "vierges" pour y reproduire le même comportement minier. C'est de cette migration que résulte la progression des fronts pionniers, que l'on peut observer aussi bien en savane qu'en forêt.

■ enfin, les espaces densément peuplés mais dépourvus de marché (concentrés pour l'essentiel dans les pays sahéliens, avec quelques poches au nord de certains pays côtiers) développent dans certains cas une intensification essentiellement basée sur le travail et utilisant relativement peu d'intrants (encadré 16). D'une façon générale, on observe dans ces dernières zones une forte tendance à la diversification des activités (sur place ou par migrations). Dans bien des cas, l'investissement agricole est limité et vise prioritairement à couvrir les besoins d'autoconsommation.

La nécessité d'intensifier induit de fortes inégalités dans l'espace rural

On observe finalement des phénomènes d'intensification (augmentation de la production par unité de surface) quand c'est à la fois indispensable (parce que l'espace agricole est saturé) et plus profitable que des alternatives non agricoles (lorsqu'il existe un marché permettant

de valoriser les investissements en capital et en travail, ou lorsque l'offre d'emploi non agricole se tarit). Or, les conditions du marché sont très inégalement réparties dans l'espace. Toutes les zones n'ont pas la possibilité de produire des cultures d'exportation (pour des raisons climatiques ou d'enclavement excessif) et le marché intérieur, quoiqu'en croissance rapide, reste limité (environ 0.6 consommateur par producteur).

Des progrès spectaculaires dans l'agriculture

Encadré 16

“Il en résulte aujourd'hui dans les zones de la CMDT, mais aussi de l'Office du Niger, une amorce de sédentarisation des exploitations agricoles, un processus d'intensification des cultures, un besoin de main-d'oeuvre salariée... Le niveau de revenu élevé de ces paysans modifie leurs habitudes et attitudes de consommation et d'investissement : l'usage de la bicyclette, de la mobylette, de postes radio, de fusils perfectionnés est devenu très courant. D'intéressantes transformations s'opèrent dans les styles architecturaux et dans l'utilisation des matériaux de construction. Les paysans aisés des zones CMDT et Office du Niger deviennent des acteurs de la spéculation foncière au niveau des villes. Les habitudes alimentaires et vestimentaires subissent également d'importantes mutations.”

(Bakary Sanogo. Les relations villes campagnes au Mali. Etude de cas Mali, WALTPS, 1994. page 20).

“Une étude récente sur la Côte d'Ivoire fait état de l'apparition d'un nouveau groupe d'entrepreneurs agricoles. Ce groupe est hétérogène ; il comprend des femmes et des immigrants ainsi que des entrepreneurs qui étaient auparavant des agriculteurs de type traditionnel ou des salariés urbains. Pour tirer profit des opportunités offertes tant par les marchés locaux que par les marchés d'exportation, ces entrepreneurs créent des entreprises qui infirment la distinction traditionnelle entre secteur formel et secteur informel. Ils font un usage considérable des services bancaires et commerciaux formels ainsi que de techniques modernes de production, mais bénéficient également de l'appui des réseaux traditionnels, qui leur permettent d'avoir accès à de la main-d'oeuvre, à des terres et à de l'épargne... En combinant des techniques agricoles et des méthodes commerciales avancées et une production à moyenne échelle, ces entrepreneurs ont pu atteindre des niveaux de productivité très supérieurs à ceux des petites et des grandes exploitations”.

(De la crise à la croissance durable, Banque mondiale, 1989, page 164).

... mais qui ne touchent pas toutes les zones :

Dugué (1989) conclut ainsi son étude de plusieurs villages du Yatenga (nord-ouest du Burkina Faso) : “Ces constatations nous amènent à distinguer deux grands types de systèmes techniques de production végétale : un système extensif dont la performance repose essentiellement sur le niveau de productivité du travail et la qualité des terres cultivées ; un système en voie d'intensification (surface par actif cultivée réduite) dont la performance est fortement liée à la qualité des terrains. Dans ce cas on a pu montrer (...) que le niveau d'utilisation des intrants (engrais, fumier) et des techniques “d'intensification” (labour, semences sélectionnées) reste bas par rapport aux propositions habituelles de la vulgarisation. Face à ces deux types de situation, le souci logique de la plupart des producteurs a été de développer des activités extra-agricoles au niveau du village et/ou d'encourager l'installation des fils en zone d'immigration”.

(Patrick Dugué. Possibilités et limites de l'intensification des systèmes de culture vivriers en zone soudano-sahélienne. Le cas du Yatenga. CIRAD, 1989, 350 p.).

Toutes les zones ne pourront donc pas financer les investissements nécessaires à une agriculture durable par le recours au marché. Dans un contexte de forte libéralisation des marchés, ce sont les exploitations les mieux situées géographiquement par rapport au marché, ou bénéficiant d'une rentabilité exceptionnelle du fait d'effets de structure, qui accapareront l'essentiel du marché vivrier au fur et à mesure qu'il se développera.

Le développement de cet entrepreneuriat agricole doit être encouragé, même s'il induit naturellement un accroissement des disparités sociales. Les moyens en sont les mêmes que pour les entrepreneurs urbains, ils reposent essentiellement sur le développement de l'information et la création d'un environnement favorable au développement et à l'expression des organisations professionnelles.

Pendant ce temps, les autres exploitants devront progressivement choisir entre sortir de la production agricole ou s'engager dans une agriculture où l'apport en travail sera maximisé par rapport aux apports en capitaux, qui n'assurera qu'une très modeste rémunération de ce travail.

Ce dernier choix dépendra, en ultime ressort, de la santé des économies urbaines. Si l'économie urbaine redémarre, elle créera à la fois une demande soutenue pour les productions agricoles, augmentant le nombre de ceux qui pourront vivre de cette demande, et des alternatives d'emplois pour ceux dont les conditions de vie dans les campagnes seraient trop précaires. On peut alors imaginer que s'établisse un équilibre dynamique entre villes et campagnes. Si, au contraire, les économies urbaines restent en crise, alors le niveau de vie dans les campagnes chutera au fur et à mesure de la saturation des ressources qui, faute d'investissement, fera chuter la productivité du travail agricole, à l'exception des zones les mieux connectées aux marchés.

3.5 Accompagner les transformations et gérer les disparités de l'espace par l'aménagement du territoire

L'étude met en évidence l'intérêt d'une meilleure compréhension des relations entre les populations et les espaces écologiques, économiques et sociaux dans lesquels elles évoluent. Elle souligne un certain nombre d'enjeux spécifiques, face auxquels la région doit se doter d'une véritable stratégie d'aménagement du territoire.

“Aménager le territoire, c'est introduire une rationalité là où jouaient de simples déterminismes naturels, ou des volontés individuelles non coordonnées” (Igué 1993). L'aménagement du territoire est une composante majeure de la politique de gestion régionale, la traduction spatiale d'un projet politique. Il doit permettre, à travers l'allocation différenciée dans l'espace des infrastructures et des services publics, de concilier deux fonctions complémentaires : maximiser l'efficacité économique du territoire et assurer sa cohésion sociale et politique.

Concentration de l'activité économique et gestion des disparités spatiales

Le processus naturel de concentration géographique de la population et des activités économiques sur certains espaces privilégiés a des effets favorables sur la rentabilité des équipements et des services et la compétitivité des entreprises. Il peut aussi jouer sur la maîtrise des disparités de revenu par habitant entre les zones et les pays riches et les zones et les pays moins bien dotés, puisque la migration, des zones pauvres vers les zones riches, tend à réduire les différences per capita.

Un des aspects de la concentration géographique des activités économiques est l'émergence de véritables régions urbaines, au maillage dense et dont l'arrière-pays rural est fortement intégré au réseau urbain. La plus importante de ces zones, centrée sur Lagos, constituera à terme un ensemble d'un poids démographique comparable à la côte est des Etats-Unis, avec 5 villes millionnaires et plus de 60 millions d'urbains sur 600 km d'est en ouest, de Bénin City à Accra. Certains espaces se trouvent ainsi soumis à des pressions particulièrement fortes. C'est par exemple le cas d'une partie du littoral, où l'on trouve le tiers du produit régional brut sur 6 pour cent du total de la superficie régionale. C'est également le cas des "périphéries nationales", zones frontalières où l'initiative privée est particulièrement dynamique et qui sont le siège d'échanges intenses.

Cette concentration du peuplement et de l'activité, conforme aux tendances naturelles du marché, ne peut être laissée aux seules lois de ce marché. Les zones concernées, en transformation profonde et rapide, demandent à être gérées. Les zones côtières, par exemple, qui ont un fort potentiel de croissance économique, sont aussi le siège d'écosystèmes fragiles et menacés. La gestion dans le long terme de ces zones constitue un objectif prioritaire de l'aménagement régional.

Les vastes espaces situés hors des zones urbaines posent également des problèmes particuliers liés à la faible densité du peuplement et des activités économiques, à la faiblesse des ressources locales mobilisables et au faible impact des politiques, en l'absence d'incitations au changement. L'évolution divergente des zones urbaines et des espaces interstitiels pose le problème de la gestion des disparités et de l'allocation spatiale de la dépense publique.

La gestion des disparités devra sans doute consister d'une part à laisser jouer la mobilité géographique de la population, qui est sa réponse naturelle, d'autre part à faciliter les transferts privés qui sont la contrepartie habituelle de ces migrations. Enfin, on peut envisager de maintenir la distribution des dépenses publiques par habitant des différentes entités dans une fourchette acceptable grâce à une péréquation partielle des ressources publiques totales (nationales et locales). Toutefois, on doit concevoir que ce dernier mécanisme n'aurait d'impact sur les disparités que si l'Etat conservait le contrôle direct d'une part importante des ressources nationales, ce qui ne semble pas conforme aux tendances en cours.

Les grands fleuves du Sahel, enjeu majeur d'aménagement

Encadré 17

L'une des conditions nécessaires à l'intensification de l'agriculture est la mobilisation des ressources naturelles, qui passe entre autres par l'aménagement des bassins fluviaux.

Les deux grands fleuves sahéliens, le Sénégal et le Niger, sont un bon exemple de la nécessité d'une coopération régionale dans ce domaine. Alors que ces deux fleuves jouent un rôle décisif dans le Sahel, qu'ils traversent de part en part, ils prennent leur source dans le Fouta Djallon, en Guinée, pays dont la sécheresse est le moindre des problèmes.

L'entretien de ce massif montagneux, qui conditionne la régulation de ces deux fleuves essentiels à la vie de millions de Sahéliens, dépend donc de la bonne volonté d'un pays dont les priorités sont de toute évidence ailleurs. C'est l'exemple type d'une collaboration nécessaire entre Etats de la région, dans laquelle les partenaires extérieurs peuvent apporter leur appui afin de concilier les objectifs d'aménagement de chacun.

Restructurer les réseaux urbains régionaux

Tout en conduisant à une certaine balkanisation du territoire, la naissance des Etats (et la multiplication des Etats de la Fédération nigériane) a, d'une certaine manière, contribué à l'aménagement du territoire à l'échelle régionale en facilitant l'émergence de réseaux urbains nationaux. Ces réseaux, centrés sur les capitales politiques ou économiques des Etats, comprennent un ensemble de villes dont la vocation initiale était administrative, mais dont certaines ont connu un développement rapide au-delà de ces fonctions. L'influence de certaines villes déborde désormais largement les frontières et les divers réseaux urbains tendent à s'intégrer à l'échelle de sous-espaces, respectivement autour de Lagos, Abidjan et Dakar. Le niveau supérieur de l'armature urbaine régionale est aujourd'hui constitué d'une dizaine de très grandes villes réparties sur une trame de 800 à 1 000 km.

A terme, ce niveau urbain supérieur va tendre à se restructurer sur une trame plus dense de 100 à 500 km, comprenant une centaine de centres urbains desservant chacun entre 2 et 10 millions d'habitants et contrôlant un produit local brut de l'ordre de 2 à 10 milliards de dollars. C'est sur cette trame de centres urbains à vocation régionale que devra s'articuler le processus de décentralisation. C'est aussi sur cette trame de centres régionaux que devront se structurer les réseaux de transport et communication.

Développer les infrastructures de communication

D'ici 2020, les échanges intra-régionaux devraient être multipliés par un facteur dix (contre un facteur quatre pour les échanges avec le reste du monde). La densifi-

cation des réseaux urbains et l'intensification des échanges villes-campagnes entraîneront également une forte croissance de la demande de transport à moyenne distance. Au-delà de l'entretien et de la réhabilitation des réseaux existants, l'enjeu est, à terme, de densifier ces réseaux, à la fois pour faire face au développement des flux villes-campagnes et des flux intrarégionaux (voir, par exemple, le cas de la frontière Nigeria-Cameroun où les infrastructures de transport sont quasiment inexistantes).

Une image de ce que pourrait être à terme l'aménagement routier de la région est fournie par les réseaux routiers nigériens actuels. L'étude montre en effet que la densité des réseaux routiers nigériens, apparemment quatre fois plus forte qu'ailleurs, est en fait comparable à celle du reste de la région quand on la rapporte à la densité et à la structure du peuplement de ce pays. Le seul phénomène exceptionnel dans le cas nigérian est l'importance des infrastructures dans la zone située entre les régions côtières et la zone sahélienne qui, même dans ce pays, est la moins peuplée : cela s'explique à la fois par la nécessité, pour les autorités nigérianes, de maintenir une cohésion forte entre les populations du sud et du nord, et la disponibilité de fonds importants (issus du pétrole) permettant des investissements à rentabilité différée. Le désenclavement de cette zone a d'ailleurs résulté dans une compétition effrénée pour l'accès au foncier.

Une accélération du développement au nord des pays côtiers

L'image 2020 du peuplement régional suggère généralement une densification progressive du peuplement dans l'hinterland des zones côtières, ce que l'étude appelle la "zone 2" (§ 1.4). Cette zone, qui est restée

jusqu'à présent peu urbanisée, a été le siège d'une émigration nette au cours de la période 1960-1990. Elle verrait cette tendance s'inverser, sa part dans la population régionale augmentant respectivement de 25 pour cent à 28 pour cent pour la population urbaine et de 39 pour cent à 42 pour cent pour la population rurale (hors Nigeria). Ce processus de diffusion du peuplement dans l'arrière-pays des zones côtières les plus dynamiques constitue une option essentielle de l'aménagement du territoire à l'échelle régionale, aux implications multiples. La mise en valeur de la zone 2, où se situent les derniers fronts de colonisation et les terroirs libérés de l'onchocercose, doit être conçue à la fois pour servir d'exutoire aux terroirs surpeuplés du Sahel, et comme le lieu privilégié de développement d'exploitations agricoles marchandes servant les centres de consommation côtiers. Elle doit enfin être conçue comme un trait d'union entre les foyers de peuplement côtiers et sahéliens.

Plus généralement, le passage de l'agriculture d'auto-subsistance à l'agriculture marchande s'opère à des vitesses et selon des modalités très différentes selon la localisation par rapport aux marchés et le mode d'occupation de l'espace. A la phase actuelle de mise en valeur extensive, en tache d'huile autour des marchés, succède une nouvelle phase d'intensification et de transformation structurelle, donnant naissance à une agriculture plus capitaliste, plus spécialisée, dont la localisation tend à dépendre davantage de la situation foncière que de la proximité du marché, et qui entraînera probablement une accentuation des disparités de productivité entre zones rurales. Les politiques d'aménagement du territoire devront être adaptées à cette différenciation croissante des structures agricoles et de l'économie rurale.

3.6 Du local au régional, une série d'échelles de gestion adaptées aux évolutions socio-économiques

L'essentiel des transformations nécessaires à l'avenir sera fait par les habitants de la région eux-mêmes, sous la pression des contraintes et incitations de leur environnement immédiat. Pour éviter que les efforts de chacun ne débouchent sur une cacophonie, la coordination de ces efforts nécessite une série d'échelles imbriquées de gestion du développement.

■ Décentralisation : du "local" au "pays"

Le niveau local est celui où continue d'exister le plus fort sentiment d'identification. C'est à ce niveau que doivent de préférence s'organiser les services publics essentiels et se gérer les problèmes institutionnels du quotidien. Le progrès des politiques de décentralisation et l'émergence de classe d'entrepreneurs locaux désireux de s'impliquer dans la gestion de leur environnement immédiat, dans de nombreux pays, ouvrent la voie à une telle prise en charge.

Le niveau intermédiaire (celui que John Igué appelle celui des "pays", qui correspond approximativement au niveau des régions administratives) rassemble des espaces plus diversifiés : en général, une grande ville, un semis de villes plus petites et leur hinterland rural. Les "pays" sont des espaces dont la cohésion socioculturelle reste en général assez élevée. C'est un niveau auquel on peut encore espérer mobiliser des "collectivités" réelles pour un avenir perçu comme commun.

Ils devraient être le niveau privilégié de la gestion des infrastructures de base et des complémentarités villes-campagnes.

La décentralisation vers les collectivités locales devrait soulager l'autorité centrale de la collecte d'une partie de la fiscalité et de la gestion des services publics. C'est pourquoi, en dépit de résistances, cette décentralisation présente de bonnes perspectives. En revanche, le niveau intermédiaire est perçu comme trop directement concurrent de la construction nationale, en particulier dans des pays très hétérogènes où l'autorité centrale est encore mal assurée. Il a été très peu pris en compte comme échelle d'aménagement du territoire : les régions ont plutôt été utilisées comme instrument de quadrillage administratif que comme espaces intermédiaires d'aménagement. Il faudra probablement encore longtemps pour voir émerger des collectivités locales à cette échelle.

S'inscrire dans une perspective allant du local au régional

La prééminence de l'Etat-Nation dans l'élaboration et la mise en oeuvre des stratégies d'aménagement du territoire ne doit pas faire perdre de vue que la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont des poids démographique et économique extrêmement modestes et qu'ils sont très interdépendants : aucun de ces pays ne peut ignorer ce qui se passe chez ses voisins ni espérer se développer durablement tout seul. L'espace de peuplement est régional, les marchés sont sous-régionaux, les bassins fluviaux et les corridors de transport intéressent plusieurs pays, les pays de la zone CFA partagent la même monnaie. Les stratégies d'aménagement du territoire et de décentralisation, qui sont nécessairement mises en oeuvre au plan national, doivent donc être conçues en

pleine conscience des impératifs régionaux. Les Etats qui s'engagent dans le processus de décentralisation à l'échelle nationale devraient ainsi, progressivement, apprendre à se comporter comme des échelons décentralisés d'entités sous-régionales qui ont disparu avec les indépendances nationales et qui devraient être reconstruites, sur des bases nouvelles. Le principe de subsidiarité dont on admet communément aujourd'hui qu'il doit présider à la répartition des tâches entre l'administration centrale et les entités décentralisées, devrait aussi s'appliquer aux Etats et aux agences de coopération dans leurs rapports à la sous-région.

Les stratégies de décentralisation, qui doivent évidemment être mises en oeuvre au plan national, doivent donc être conçues en pleine conscience des impératifs régionaux. Ceci ne signifie pas que la décentralisation doive suivre un schéma standard : elle doit au contraire tenir compte des particularismes locaux. Mais la décentralisation doit être conçue de manière à faciliter la mobilité régionale des facteurs (hommes, technologies, capitaux, biens et services) et les nécessaires redistributions de ressources : elle doit faciliter l'intégration régionale et non rendre cette intégration plus difficile. Or, surtout en période de crise, le risque est bien réel que la décentralisation freine la mobilité (voir l'exemple de l'indigénisation au Nigeria), réduise les transferts (*via* l'Etat) et conduise à la politique du chacun pour soi : c'est ce danger qu'il faut écarter.

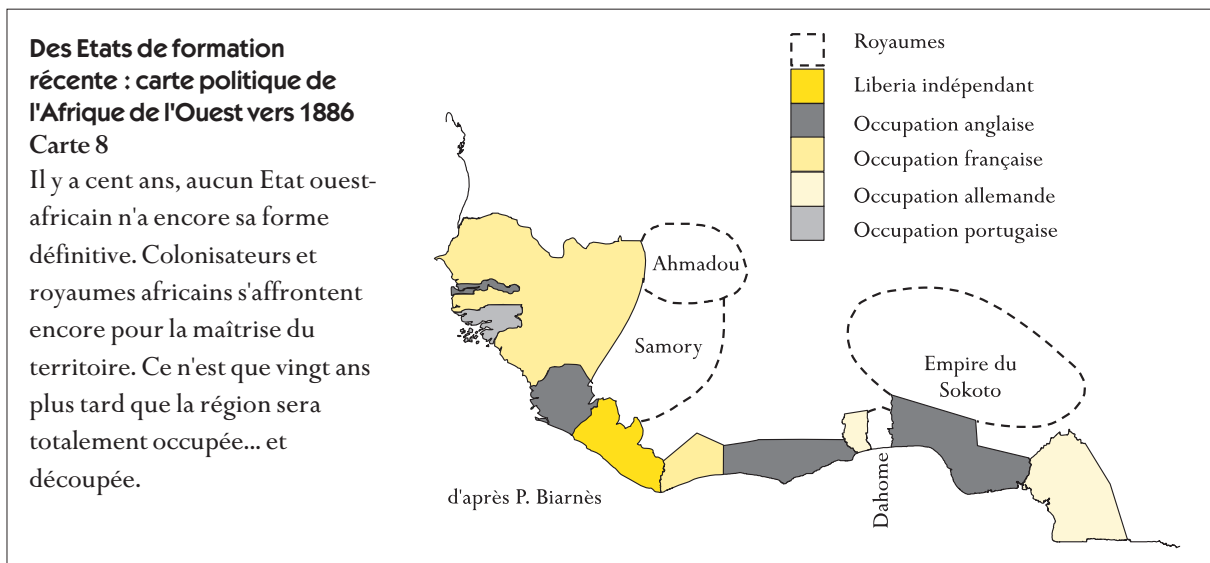
La décentralisation : un processus évolutif

Le processus de décentralisation doit donc rester souple et accompagner le processus de restructuration du peuplement du territoire et les évolutions sociales. La définition des entités décentralisées ne doit donc pas

être considérée comme figée, mais rester autant que possible évolutive. Comment, par exemple, concilier la notion de commune urbaine, entité aux contours définis, avec celle d'agglomération urbaine, dont la superficie double tous les dix ans et qui exerce une forte influence sur son hinterland rural, voire qui se "connecte" avec une autre région urbaine, parfois située dans un pays voisin ?

De même, les autorités en charge de la gestion des entités décentralisées (communautés rurales, communes urbaines et régions urbaines) sont, comme les autorités de tutelle, responsables de leur gestion non seulement devant les ménages, mais aussi devant les entreprises, qui en assurent la prospérité. L'hinterland rural des villes fait en quelque sorte partie de leur zone d'activité, au même titre que les "zones industrielles" situées à leur périphérie. Les gestionnai-

res urbains sont donc concernés par ce qui se passe dans l'hinterland rural qui dépend souvent d'autres juridictions. C'est en tenant compte de cette imbrication de l'urbain et du rural dans le processus de développement local qu'il faut se poser la question de l'évolution des relations et du partage de prérogatives entre les entités décentralisées et l'administration déconcentrée du territoire (préfets, gouverneurs). Comment éviter que le processus de décentralisation, qui tend à accentuer les divisions de l'espace en entités autonomes, ne conduise à négliger la promotion des liaisons et des échanges entre ces entités ? Cette interrogation pourrait déboucher sur une redéfinition des fonctions de l'autorité de tutelle, qui pourrait être plus particulièrement responsable d'assurer le bon fonctionnement des systèmes villes-campagnes par le biais de l'aménagement du territoire.



L'Etat et le territoire en Afrique de l'Ouest

Encadré 18

Pour John Igué, alors que les études macro-économiques foisonnent sur les Etats ouest-africains et que les études socio-politiques connaissent des développements certains, l'analyse territoriale des Etats est singulièrement moins avancée. Quelques travaux géographiques abordent la question, le plus souvent sous l'angle de la régionalisation ou des rapports ville-campagne. Cette insuffisance est d'autant plus regrettable que l'Afrique, héritière du partage colonial, est le continent le plus balkanisé de la planète et compte de nombreux pays à l'intérieur desquels l'exercice du pouvoir, et donc la question de l'Etat, sont plus que problématiques.

La taille des Etats est une première caractéristique : Etats sahéliens trop étendus et peu densément peuplés, difficilement gérables, pays côtiers trop petits, n'atteignant pas les masses critiques de population... Mais surtout, "le plus grand handicap territorial des Etats hérités de la colonisation est celui de la contestation frontalière se traduisant par des conflits parfois très graves allant jusqu'aux luttes armées".

Ainsi, "le problème de la territorialité se pose d'abord en termes de nécessité d'affermir les frontières de l'Etat, puis de créer une communauté nationale solide. Il se pose également en termes d'espace culturel dynamique, c'est-à-dire de référence morale sans laquelle on peut douter du bon fonctionnement de l'Etat. Or, l'émergence d'une véritable communauté nationale soudée par les mêmes références culturelles est souvent mise à mal par la multiplicité ethnique et par les questions tribales, exploitées de façon habile pour conquérir le pouvoir et s'assurer de ses avantages. Ces problèmes se sont déjà posés aux différentes puissances colonisatrices".

Or, les populations ouest-africaines continuent largement à se définir par rapport à des repères territoriaux qui ne sont pas celui de l'Etat-Nation : le réseau hiérarchisé des marchés, qui réalise un excellent quadrillage des territoires ou encore les zones frontalières dynamiques.

J. Igué souligne ainsi que les Etats ouest-africains ont été incapables de créer de nouveaux espaces de référence et n'ont pas su non plus s'appuyer sur les structures existantes : "nulle part l'équilibre des territoires n'est réalisé. La régionalisation ne fonctionne pas. Les Etats se contentent d'utiliser les cadres administratifs pour conduire non pas une politique d'aménagement du territoire, mais plutôt des opérations d'équipement qui dans la plupart des cas visent moins la fonctionnalité de l'espace que la satisfaction de l'ambition des hommes au pouvoir".

3.7 La liberté de mouvement des hommes et des biens, gage d'adaptation aux changements à venir

La mobilité a été un facteur essentiel d'adaptation des populations de la région aux changements de leur environnement. La fluidité de l'ensemble régional a certainement permis d'éviter des tensions et donc des conflits. Alors que cette fluidité tend à se réduire du fait de la crise et des replis identitaires qu'elle entraîne, l'étude souligne qu'il est impératif de la préserver.

Quelle que soit l'évolution des économies et des mécanismes de redistribution au sein de ces économies, les inégalités, spatiales et sociales, resteront fortes au sein de la région.

La mobilité : un gage d'adaptation et de réduction des inégalités

Si l'on admet que la compétition est d'autant plus forte et les inégalités sociales d'autant plus élevées que les ressources sont rares, on en déduit que la mobilité intra-régionale a contribué à désamorcer les crises en déterminant une meilleure adéquation entre populations et ressources. Dans la mesure où les migrants sont allés de zones de faible productivité vers des zones où leur productivité était plus élevée, la mobilité a également été un moteur essentiel d'augmentation du revenu moyen.

Cela est vrai... sous réserve que les distorsions dans le jeu économique ne créent pas des artefacts entraînant les populations vers des lieux où elles n'ont rien à produire. C'est évidemment un des grands reproches que

certain auteurs font à la ville, dont l'attraction, dopée par la dépense publique, serait excessive par rapport à l'emploi qu'elle est susceptible d'offrir.

La saturation progressive des ressources facilement mobilisables même dans les espaces (urbains ou ruraux) les mieux dotés, l'augmentation de la population dans ces zones désireuses de vivre de ces ressources va mettre un frein structurel à la mobilité. Il restera certes encore de grandes différences de potentialités entre zones "pauvres" et zones "riches". Cependant, l'insertion dans les zones "riches" sera une compétition de plus en plus contraignante et coûteuse pour le migrant. Cette contrainte structurellement croissante imposée au mouvement accentuera probablement la tendance, amorcée dans la période passée, de différenciation sociale au sein des zones de départ (entre paysans), comme dans les zones d'arrivée (au sein du secteur informel)...

Entretenir la fluidité de l'espace régional

Dans le domaine de la mobilité, le rôle des interventions publiques est triple :

- considérant que la mobilité est généralement une pratique rationnelle d'adaptation de la part du migrant, elles doivent lever les freins à cette mobilité ;
- elles doivent toutefois éviter d'entraîner une mobilité "artificielle" et trop conjoncturelle : migration vers des pôles d'attraction "éphémère", fuite de crises climatiques ou de troubles de l'ordre... en bref, elles doivent veiller à éviter un "emballement" des migrations en fonction de l'actualité ;
- enfin, les politiques publiques doivent prévoir une action de type "social" pour les populations les plus défavorisées qui ne peuvent pas se déplacer. La difficulté de cette action est de trouver un dosage qui aboutisse à une

situation socialement acceptable sans lénifier les populations qui en bénéficient au risque de reporter des décisions qui seront de plus en plus difficiles à l'avenir.

Au cours de la période passée, la fluidité de l'espace a été élevée, les zones les plus riches ont exercé une forte attraction, entraînant une mobilité importante. Dans ce contexte, à l'exception notable de la Côte d'Ivoire, l'essentiel des politiques a consisté à tenter de freiner

la mobilité, soit en contrariant l'arrivée des nouveaux migrants (à l'instar de l'absence de planification de la croissance urbaine, censée éviter l'exode rural !), soit en développant des activités économiques ou sociales préférentiellement dans les zones de départ.

La réduction présente et à venir de la mobilité, sous le double impact de la crise économique et de la saturation progressive des derniers espaces vierges, doit

Les migrations : un enjeu passé et à venir

Encadré 19

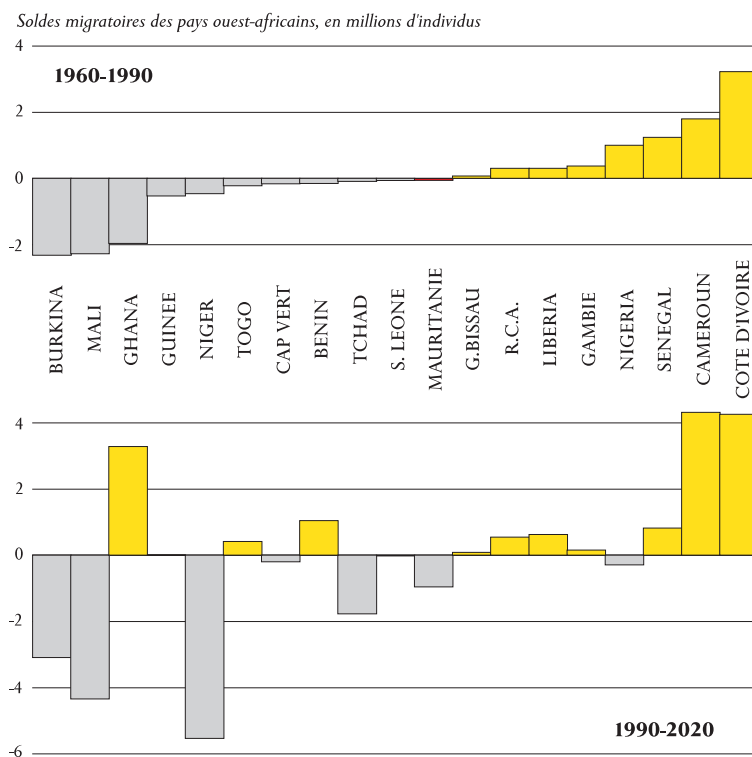
Plus que les taux de fécondité et de mortalité nationaux, ce sont les migrations internationales qui expliquent ces écarts de taux de croissance nationaux. Sur l'ensemble de la période 1960-1990, ils s'échelonnent de 1.6 pour cent aux Iles du Cap Vert à un maximum de 4.4 pour cent en Côte d'Ivoire, pour un taux naturel d'accroissement régional de 2.7 pour cent par an en moyenne. En ne comptant que les flux nets, on estime à 11 pour cent la proportion de la population totale (hors Nigeria) qui réside dans un pays de la région autre que son pays natal. La Côte d'Ivoire est de loin le principal pays d'immigration, avec un flux net cumulé de 3.2 millions d'immigrants, soit un taux moyen d'immigration de 1.2 pour cent par an, taux parmi les plus élevés du monde. Viennent ensuite le Cameroun, le Sénégal et le Nigeria, avec des flux nets de 1 à 2 millions de personnes. Le pays dont le taux d'émigration est le plus élevé est le Cap Vert (-1.4 pour cent). Les pays d'émigration sont tous les pays sahéliens enclavés, mais aussi quelques pays mieux dotés mais dont les évolutions internes (politiques ou économiques) ont contrebalancé l'attrait.

Ces migrations internationales ne sont que l'un des aspects de la redistribution de la population dans l'espace régional. On estime que 30 à 40 pour cent des habitants de la région ne résident plus dans leur district ou leur commune d'origine, alimentant ainsi une grande mobilité au sein de chaque pays. Les migrations internationales et internes sont étroitement liées aux opportunités économiques. Les entités d'immigration, qui regroupaient en 1960 31 pour cent de la population régionale et 48 pour cent du produit régional brut sur 30 pour cent de la superficie totale, regroupent en 1990 51 pour cent de la population et 66 pour cent du produit régional brut total. La densité moyenne actuelle de peuplement de ces zones d'immigration est 2.4 fois plus forte que celle des zones d'émigration et leur produit moyen par habitant est 80 pour cent plus élevé que celui des entités d'émigration.

L'image du peuplement à l'horizon 2020 et les migrations internationales

La répartition d'une population totale de 430 millions d'habitants dans l'espace régional dépendra de nombreux facteurs d'ordre macro-économique, géopolitique et social. L'image centrale du peuplement de la région à l'horizon 2020 suppose une relative liberté de mouvement des populations au sein de l'espace régional, qui devrait se traduire par la poursuite du processus de migration de l'intérieur vers les côtes (portant au total sur une vingtaine de millions de migrants nets entre 1990 et 2020). Les principaux pays d'immigration devraient être le Cameroun (+0.6 pour cent), la Côte d'Ivoire (+0.5 pour cent), le Ghana, la République Centre Africaine et le Liberia (+0.3 pour cent). Et les principaux pays d'émigration devraient être les Iles du Cap Vert et le Niger (-1,1 pour cent), le Mali et la Mauritanie (-0.8 pour cent), le Burkina Faso et le Tchad (-0.6 pour cent). Sur l'ensemble de la période 1990-2020, les flux migratoires nets entre les pays d'émigration et les pays d'immigration s'élèveraient à un total d'une vingtaine de millions de personnes, contre 8 millions en 1960-1990.

Soldes migratoires des pays ouest-africains : estimations 1960-1990 et projections 1990-2020
Graphique 13



amener les décideurs politiques, des Etats comme des agences d'aide, à repenser leur allocation des ressources. Il ne s'agit plus, en effet, de compenser les effets d'un emballement des migrations, mais plutôt, désormais, de créer les conditions de leur redémarrage.

Cette fluidité et cette interdépendance doivent bien évidemment jouer en premier lieu dans les espaces

nationaux. Elles ne pourront cependant avoir une pleine efficacité que dans des espaces vastes et complémentaires, donc probablement supranationaux. La pleine application des décisions de la CEDEAO relative à la libre-circulation des biens et des personnes dans l'ensemble ouest-africain, qui restent bien souvent lettre morte, sont, à cet égard, de toute première importance.

3.8 Le marché régional : les atouts de la proximité et de la croissance rapide

L'étude montre que si les hommes se sont fortement déplacés dans l'espace régional, les échanges commerciaux régionaux ont été très limités, au profit des échanges avec les marchés mondiaux, et basés sur des distorsions des politiques plutôt que sur une compétition économique régionale. En rapide croissance du fait de l'augmentation de la population, constitué principalement de biens simples, exprimant une demande régulière pour ces biens essentiels, le marché régional est le lieu idéal d'apprentissage de la compétition économique. Sa conquête doit faire l'objet d'une attention toute particulière.

Le marché intérieur et régional des pays de la région croît et continuera à croître à un rythme soutenu, du simple fait de la croissance démographique (de 193 à 430 millions de consommateurs en 30 ans !) et de la division du travail entre villes et campagnes (de 78 à plus de 250 millions de consommateurs urbains). Il est composé de biens et services assez rustiques : les dépenses des ménages, par exemple, sont composées pour 40 à 60 pour cent de dépenses alimentaires, et dans des proportions importantes de dépenses d'habillement et de logement. Ces produits sont, en principe, facilement appropriables par les artisans et industriels locaux.

Des échanges régionaux conjoncturels et peu développés ; une extraversion exceptionnelle

Les échanges régionaux par le passé ont surtout été le

fait de la conjonction d'opportunités économiques artificielles (différences de politiques monétaires entre les pays de la zone franc et les autres, essentiellement, ou différences de politiques commerciales) et de l'existence de réseaux commerciaux transnationaux à base ethnique qui ont permis d'exploiter pleinement ces opportunités. Le commerce régional basé sur de réelles différences d'avantages comparatifs est resté minime au regard de ces flux. Or, à long terme, quelle que soit l'évolution de la zone franc, il est peu probable que de telles distorsions économiques se maintiennent. On doit donc plutôt penser les données du commerce régional sur la base des avantages comparatifs que chaque pays possède ou dont il pourrait éventuellement se doter...

Pour les besoins de l'étude, on a réalisé une analyse, au niveau mondial et à diverses dates, des relations entre caractéristiques démo-économiques des pays (taille, population et PIB) et leur degré d'ouverture. On trouve, dans cette analyse, une relation significative et relativement stable dans le temps entre ces paramètres. On a ensuite appliqué cette relation aux pays de la région pris séparément, puis à la région prise comme un ensemble unique. Cette application montre que les pays ouest-africains pris un par un présentent un taux d'ouverture approximativement conforme à ce que laisserait présager le modèle. En revanche, la région prise dans son ensemble est caractérisée au contraire par une extraversion tout à fait exceptionnelle. Cela montre que les pays ouest-africains privilégient de fait les échanges au loin (notamment avec les anciennes métropoles) au détriment d'un commerce de proximité au sein de la région. Cette observation est d'ailleurs cohérente avec la faiblesse du secteur intermédiaire dans l'économie (§ 1.3). Si l'Afrique de l'Ouest suivait un comportement conforme à la norme internationale, les échanges régionaux y seraient 4 à 5 fois plus importants que ce qu'ils sont aujourd'hui.

Cette faiblesse est évidemment à tempérer du fait que le recensement des échanges ne prend pas en compte les principaux flux intra-régionaux du passé : les migrations des hommes, et leurs envois de fonds dans leurs zones d'origine. Migrations et commerce régional sont en effet deux moyens de régulation des disparités au sein de l'espace régional : alors que, dans le cas des migrations, c'est le travailleur qui se déplace pour offrir son travail, dans le cas du commerce régional, il travaille sur place et expédie sa valeur ajoutée. L'analyse montre néanmoins l'existence d'un gisement potentiel d'échanges de biens et services dans la région qui devrait recevoir une grande attention à l'avenir, d'autant que la mobilité des hommes risque de se réduire.

Un complément aux échanges internationaux, au potentiel de croissance rapide

Dans l'image à long terme, on a supposé que la région allait progressivement se rapprocher du comportement moyen suggéré par le modèle. On a alors calculé le taux d'ouverture qui en résulterait pour chaque pays et pour la région dans son ensemble. Si cette hypothèse se réalisait, la région fournirait 22 pour cent du total des importations des pays de la région, soit un taux d'ouverture (import + export/PRB) vers la région de 9 pour cent du PIB régional, contre 30 pour cent vers le reste du monde. Ces valeurs sont respectivement de 3 et 36 pour cent pour 1990. Cela représenterait un taux de croissance des échanges régionaux de l'ordre de 8 pour cent par an.

On doit considérer qu'il s'agit là d'une estimation optimiste des évolutions possibles du commerce régional, l'éclatement de la région en 19 pays lui donnant probablement une tendance à une certaine extraversion. On voit néanmoins que le commerce régional offre des

perspectives très importantes de développement. Il n'est pas pour autant une panacée : même s'il soutient ces taux de croissance record, le commerce régional restera une contribution minoritaire aux flux commerciaux totaux à l'horizon 2020. Il existe néanmoins des différences notables selon les secteurs : le même exercice de modélisation, réalisé pour les seuls produits agro-alimentaires, laisse présager un rôle très important des échanges régionaux dans les échanges agro-alimentaires totaux des pays de la région à l'échéance 2020 (46 pour cent du total des importations agro-alimentaires proviendraient d'autres pays de la région).

En fin de compte, il apparaît que la région est contrainte à une stratégie diversifiée :

- elle doit profiter au maximum du potentiel d'échanges intra-régionaux, important en volume et particulièrement accessible, du fait de sa proximité et des biens concernés. En outre, on doit considérer les bénéfices importants que la région pourrait tirer du développement des échanges régionaux, en terme de cohésion de l'ensemble régional : une plus grande diversité des liens entre pays (pour l'instant, surtout flux de travail et d'argent en retour) ; une moindre dépendance envers le marché mondial, d'où une plus grande résilience de l'économie régionale ; un rééquilibrage des territoires vers l'intérieur autour des zones de production et des routes commerciales...

- elle doit pourtant conserver le souci de sa compétitivité sur les marchés internationaux, pour les matières premières comme pour l'exploration de nouveaux créneaux d'activité plus "urbains". En effet, elle continuera à avoir des besoins d'importations du reste du monde très importants (environ les trois quarts du commerce extérieur des pays de la région à l'horizon 2020). Le maintien de cette compétitivité est indispensable pour éviter de décrocher de l'économie mondiale.

Indonésie-Afrique de l'Ouest : l'ouverture n'est pas forcément le gage d'une croissance rapide

Encadré 20

L'Indonésie et l'Afrique de l'Ouest possèdent sur la période 1970-90 plusieurs points communs. De populations très voisines, ils sont également proches au milieu de la période par le niveau de vie moyen (PIB par tête en parité de pouvoir d'achat). De plus, il s'agit de deux exportateurs de pétrole, à des niveaux comparables. Enfin, si l'Afrique de l'Ouest est morcelée par l'histoire en de multiples pays, l'Indonésie l'est, elle, par la géographie, en de nombreuses îles.

La différence tient dans le fait que l'Indonésie est un pays asiatique dynamique alors que l'Afrique de l'Ouest n'a pas connu de croissance forte. Cela peut-il tenir dans une plus grande performance à l'exportation de l'Indonésie ? Le tableau ci-dessous compare les ratios exportations sur PIB à prix courants en utilisant le PIB calculé en parité de pouvoir d'achat (PPA exprimé en dollars internationaux).

Comparaison de l'évolution de quelques indications pour l'Afrique de l'Ouest et l'Indonésie

	1970		1980		1990	
	WA	IDN	WA	IDN	WA	IDN
Population (10 ⁶ hbts)	114	118	149	148	194	178
PIB/hbt PPA (\$inter.)	363	267	1010	1140	879	2234
Export pétrole (10 ⁹ \$)	0.7	0.3	24.7	15.7	13.8	11.2
Export totales (10 ⁹ \$)	3.0	1.1	32.1	21.9	21.6	25.6
Export pétrole/PIB PPA (%)	5.5%	2.2%	4.9%	3.7%	4.6%	3.6%
Export totale/PIB PPA (%)	7.2%	3.3%	21.3%	13.0%	12.7%	6.4%

Source : World Tables, Penn World Tables

En utilisant le PIB en parité de pouvoir d'achat (a priori préférable pour la comparaison de pays aux monnaies très hétérogènes), l'Afrique de l'Ouest apparaît largement plus ouverte à l'exportation que l'Indonésie, même pour les exportations non pétrolières en 1990, alors que le niveau de vie moyen est 2.5 fois plus élevé dans ce pays. Cela est remarquable dans la mesure où les performances économiques globales ont été bien meilleures en Indonésie. Mais elles ont été avant tout basées sur une croissance rapide du marché intérieur, qui est au contraire resté extrêmement faible en Afrique de l'Ouest.

■ enfin, elle doit s'efforcer de renouveler les flux de capitaux qui se sont progressivement réduits dans le passé et ont changé de nature, la part des investisse-

ments privés directs étrangers et des prêts s'étant fortement contractée au profit des dons.

3.9 Limiter l'ampleur et les effets de la pénurie probable de devises

Dans sa phase de transformation, l'Afrique de l'Ouest a besoin de financer de nombreux "chantiers" : formation de la population, constitution d'un appareil productif, construction des villes, mise en place des infrastructures... Face à ces besoins, des ressources importantes sont mobilisées par les sociétés, mais elles restent très dépendantes de la conjoncture internationale. La dégradation du pouvoir d'achat international des pays crée un effet de pénurie sur le marché régional : cette pénurie va-t-elle entraîner une baisse de la qualité et de la quantité des produits consommés, ou un sursaut de la production locale ?

Les économies ouest-africaines sont restées extrêmement dépendantes de leurs relations avec l'extérieur. Elles n'ont pas géré le boom des matières premières avec suffisamment de clairvoyance pour renforcer leur compétitivité et diversifier leurs exportations ; les richesses produites étaient fortement sollicitées pour d'autres usages (maintien de la cohésion entre les groupes par redistribution, financement des infrastructures, dépenses de souveraineté...), dont on ne peut nier l'importance.

Or, tandis que ses besoins augmentent rapidement, l'Afrique perd des parts de marchés dans presque tous ses domaines d'exportation. L'épuisement des fronts pionniers diminue progressivement la marge bénéficiaire des cultures d'exportation, grignotée par le coût du renouvellement des ressources et la baisse des cours mondiaux.

La problématique des matières premières minérales est différente, et dépend plus exclusivement des évolutions des cours mondiaux : c'est particulièrement vrai pour le pétrole. Sauf chute brutale des cours, le Nigeria est ainsi assuré de ressources importantes et durables, qui renforcent son importance dans le tableau régional.

Le financement du développement par les exportations sera difficile

Globalement, il est pourtant peu probable que les sources de devises traditionnelles (exportations de matières premières et flux de capitaux) suivent l'évolution des besoins. Et les perspectives de diversification des exportations sur les marchés mondiaux, en particulier par les villes, ne sont guère favorables à court terme.

Au cours des années 1970 et 1980, la délocalisation d'activités vers les pays à main-d'oeuvre bon marché paraissait pouvoir constituer le fondement d'une nouvelle division internationale du travail et a permis l'industrialisation de nombreux pays du tiers-monde. Cette stratégie semble à l'avenir remise en cause par les innovations technologiques et les évolutions des stratégies des entreprises multinationales. De ce fait, les délocalisations ne devraient fournir que peu d'opportunités à la région à court terme, si ce n'est éventuellement au Nigeria, du fait de sa taille et de sa dotation exceptionnelle en ressources naturelles.

La diversification des exportations par amélioration de compétitivité des entreprises régionales est une voie plus probable de diversification des revenus de la région, mais on a vu qu'elle sera longue. Des préalables sont en effet nécessaires à l'apparition de la compétitivité industrielle : renforcement du capital humain, diffusion large d'un savoir économique et industriel, dévelop-

pement des marchés financiers, amélioration de l'environnement des entreprises, émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, transformation du "contrat" entre public et privé, etc.

Dans ces conditions, la pénurie de devises menace le fonctionnement de l'économie et la stabilité des institutions. Elle augmente la tentation de rechercher des solutions de rechange dans le développement des exportations nuisibles, à commencer par la drogue. Ce risque commence à devenir réalité dans un certain nombre de régions (encadré 21).

La drogue, ultime rente du continent africain ?

Encadré 21

"Alors que le continent subsaharien se colore de plantations illicites, les structures du trafic changent. Les cohortes de "mules", "fourmis" et autres courriers grossièrement organisés, qui répondaient à la nécessité première d'importer les drogues d'Asie ou d'Amérique latine pour les réexpédier vers l'Europe, laissent place, avec le passage à la production locale, à de nouvelles organisations autrement plus structurées. Il s'agit, en somme, d'une professionnalisation du trafic.

Dans toute la région, c'est le transit de l'héroïne qui est à l'origine des flux d'argent illicite les plus importants. Réinvesti, ce pactole vient stimuler à son tour la production, transformant de simples plaques tournantes en zones d'élaboration et de consommation des drogues...

Au coeur du trafic, on trouve le pays le plus peuplé du continent : le Nigeria (...). En matière de cocaïne, les Nigériens prennent une place de tout premier ordre dans le trafic mondial (...). (Aux Etats-Unis), selon les services spécialisés, l'héroïne nigériane représenterait 25 pour cent du marché, et jusqu'à 50 pour cent dans la région de Washington et Baltimore."

La drogue, nouveau désordre mondial. Observatoire géopolitique des drogues, 1993, pages 203-207.

Mobiliser le potentiel économique et humain régional en réponse à la pénurie

Si le développement à long terme de la région nécessite des transferts structurels (§ 3.10), il nécessite aussi, et surtout, une mobilisation maximale des forces à l'intérieur de la région. L'extrême dépendance vis-à-vis d'un environnement international très variable a compromis les processus de développement en cours dans la région. Dans un contexte où très peu d'entreprises locales étaient à même de répondre à la demande urbaine, la baisse du pouvoir d'achat international a entraîné le recours à des produits très bon marché et de très basse qualité, qui contrarient l'émergence, pourtant indispensable, du marché régional. Aucun producteur n'est à même de lutter contre des chaussures usagées importées à la tonne, contre les bas morceaux de viande surgelée importés du marché européen, contre l'ensemble de ces produits de très basse qualité qui ne trouvent plus de marché qu'en Afrique. Or, cette baisse de qualité des produits consommés a elle-même des limites : la dévaluation, à Abidjan, a vu les classes aisées acheter des produits moins coûteux, mais les pauvres, qui consommaient déjà la protéine la moins chère (le poisson surgelé importé) ont baissé leur volume absolu de consommation (Akindès, 1994).

Le cas du Nigeria, où le pouvoir d'achat "international" des populations est devenu quasiment nul du fait de l'effondrement du naira et a stimulé simultanément l'offre agricole intérieure et le développement d'une industrie de transformation locale montre que, sous certaines conditions (capitaux, savoir-faire, marché) un développement rapide de l'offre locale est possible.

Les conséquences de l'effondrement de la monnaie nigériane sur l'économie de ce pays et celle de la région sont toutefois désastreuses. Il serait nécessaire de

trouver un mécanisme plus approprié pour protéger la région de l'invasion des "soldes mondiaux".

Dynamisme industriel au sud-est du Nigeria

Encadré 22

“Du fait des investissements effectués dans les unités de production, comme les usines de pièces détachées basées, pour un bon nombre de produits, sur l'imitation de la technologie du sud-est asiatique, le secteur des affaires n'a pas connu un ralentissement important de ses activités. En effet, la demande de pièces détachées bon marché s'est accrue car le coût des pièces importées, est devenu prohibitif en raison de la dévaluation du naira. De ce fait, la demande en pièces détachées des usines d'Aba-Nweni a énormément augmenté, créant de la sorte une relance de la production et de la distribution. Grâce aux réseaux de distribution nationaux et régionaux déjà en place, la production des usines a été écoulee facilement et les ventes ont profité à la fois aux producteurs et aux revendeurs. Ce phénomène a encouragé la fabrication locale de pièces et en même temps, beaucoup de sociétés sont passées de la production de pièces pour véhicules à la production de pièces pour machines industrielles. Beaucoup d'usines, incapables de remplacer leur matériel et n'ayant pas les moyens financiers de recourir aux pièces importées, se sont tournées vers les complexes industriels d'Aba-Nweni... L'augmentation de la production de pièces détachées locales est peut-être l'élément le plus important de la relance de l'activité industrielle du complexe industriel d'Aba Nweni mais il faut également souligner l'émergence de productions textiles, ainsi que l'importance grandissante de l'agro-alimentaire et de la production pharmaceutique. Tout comme pour la production de pièces détachées, ces autres unités de production sont appuyées par des réseaux de distribution solides qui sont principalement aux mains de commerçants orientaux, dans le pays et dans le reste de l'Afrique”.

Les experts nigériens associent ce dynamisme à des phénomènes de peuplement : “Cet esprit d'entreprise très fort qui a caractérisé les réseaux commerciaux et industriels Igbo à l'est du Nigeria ainsi qu'à l'extérieur du pays n'est pas sans lien avec les défis qui se posent aux populations de cette région en raison d'une pression démographique importante dans un contexte de saturation foncière.”

Ils l'associent également à des aspects migratoires et des effets générationnels : “Les organisations des Igbo et des Ibibio prélèvent une partie des salaires de ceux qui sont en ville afin de financer le développement de projets communautaires dans leurs villages d'origine, et les succès remportés par ceux de leurs fils (et plus récemment de leurs filles) qui se sont exporté(e)s ont pu être mesurés à leur capacité de mettre en place des entités économiques à leur retour au pays et à recruter sur place des personnes qualifiées pour des postes basés en ville. Il semblerait qu'un tel réseau d'entraide ait contribué à l'expansion de la population du sud-est capable d'accumuler des richesses à l'étranger qui, sur base des expériences passées, ont pu être collectées pour la mise en place d'industries de pièces détachées intensives en capital”.

Enfin, l'émergence de cette industrie semble montrer un effet de synergie entre activités commerciales et industrielles : “De Lagos à Kano, de Makurdi à Aba, ils (les hommes d'affaires de l'est) ont mis en place de solides réseaux de distribution de produits d'occasion revendus aux particuliers beaucoup moins cher que les mêmes biens sortant neufs des usines, qu'ils soient produits localement ou importés. C'est pourquoi les biens d'occasion sont devenus une source d'accumulation non négligeable, qui a contribué à la relance économique dans l'est, et ailleurs dans le pays, comme à Lagos”.

(A.O. Olukoshi, B. Ahonsi, *Etude de cas Nigeria, WALTPS*).

3.10 Définir de nouvelles relations avec la communauté internationale

En dépit d'une mobilisation de l'épargne intérieure supérieure à ce que les statistiques laissent généralement apparaître, même si la région maintient sa place sur les marchés internationaux et même si le recours au marché régional est maximisé, les ressources disponibles seront probablement inférieures aux besoins. Il ne sera donc matériellement pas possible de faire tout ce qui serait souhaitable. Des transferts nets du reste du monde sont nécessaires sur la longue durée, dont les modalités devront éviter les effets négatifs des décennies passées. Première condition de leur utilité : la programmation des investissements publics doit se faire sur la base d'une hiérarchie des priorités du développement, portée par une vision volontariste de l'avenir.

L'Afrique de l'Ouest est une région en transformation structurelle. Une partie des déséquilibres qu'on y observe est le moteur des changements sur la longue période, une autre en est la conséquence directe. Parmi les conséquences des profondes mutations que connaît la région, se trouvent ses énormes besoins de financement. Au cours des trente dernières années, les pays de la région auraient dû à la fois financer leur processus d'urbanisation, la mise en place d'un appareil productif compétitif, la formation du capital humain, la construction de l'unité nationale... On a vu que les résultats dans ces divers domaines ont été variés : la formation de capital immobilier a été intense tandis que l'activité économique ne se développait fortement dans certaines branches, mais peu dans d'autres et que la formation des hommes stagnait.

L'ampleur des transformations de la région entraîne un déficit naturel des économies

On peut contester les priorités des populations de la région (et des politiques qui les ont guidées). En revanche, on ne peut guère nier que ces populations aient fourni un effort financier tout à fait important, beaucoup plus important que ce que met en évidence la comptabilité nationale, du fait de son caractère majoritairement informel. Sauf à penser que le gaspillage a été important, et que la mobilisation des fonds privés aurait pu être beaucoup plus importante, il faut bien admettre que, de toutes façons, l'ampleur de la tâche dépassait les capacités financières des populations de la région.

Au demeurant, la phase de développement démographique a toujours été, dans l'histoire des peuples, une phase de tensions. Dans bien des cas dans le passé, ces tensions se sont résolues par l'expansionnisme (guerrier, colonial ou simplement migratoire), ou bien par des crises intérieures (guerres civiles, disettes...). Arrivant en dernier, la croissance démographique du continent africain se fait dans des conditions très différentes. Le monde extérieur impose deux limites aux phénomènes "traditionnels" de régulation : des limites fortes à la migration hors du continent et aux réorganisations internes (intangibilité des frontières, limitation des migrations intercontinentales), et des limites aux phénomènes de régulation internes (disettes et conflits), qui se sont concrétisées récemment par l'apparition de la notion de droit d'ingérence humanitaire.

Faute de recourir aux moyens "traditionnels" des peuples en transition, l'Afrique (et l'Afrique de l'Ouest en particulier) a donc dû puiser au maximum dans ses ressources. Cela explique l'importance prise par les exportations dans l'économie et l'importance des flux migratoires internes dans la restructuration du

peuplement. Parallèlement, elle a fait massivement appel aux fonds de la communauté internationale pour combler, au moins en partie, les déficits structurels inhérents à sa transition.

La nature, le volume et les modalités des ressources apportées par la communauté internationale ont été extrêmement variables au cours du temps. Disons très nettement qu'elles n'ont pas été adaptées aux conditions du continent africain :

- ces transferts ont été très variables, beaucoup plus liés à la disponibilité de liquidités sur les marchés internationaux qu'aux besoins réels ou à la capacité d'absorption des pays africains. On a ainsi assisté à une envolée des transferts dans les années 70, en conséquence de l'abondance de liquidités induite par le choc pétrolier, puis à son contrecoup au début des années 1980, les transferts devenant même temporairement négatifs en moyenne dans les pays côtiers.

- les flux privés ont été très faibles. Les sommes rapatriées ont toujours été supérieures aux sommes investies durant les vingt dernières années. Ces dernières ont fortement diminué dans la période récente.

- les bailleurs de fonds multilatéraux ont pris un rôle croissant dans les flux monétaires, mais sans réellement trouver de formules adaptées au continent africain. Il en est résulté une évolution de la structure de la dette, dans laquelle les multilatéraux sont régulièrement majoritaires.

Dans l'évolution des transferts, depuis les années 1970, les pays sahéliens ont fait figure de privilégiés, tout particulièrement ceux de la bande côtière. Ces transferts sont devenus structurels, ils servent à financer un décalage croissant entre importations et exportations. Le cas des pays forestiers est plus complexe : ces pays ont connu des transferts très importants dans les années 70, débouchant sur un fort endettement, puis

ces transferts sont devenus négatifs au cours des années 1980 et ils reprennent seulement maintenant. Le Nigeria est un cas spécifique : les transferts nets y sont négatifs sur l'ensemble de la période 1970-1990.

Au total, les flux nets consolidés vers la région ont représenté, entre 1970 et 1992, 50 milliards de dollars, soit 3 à 4 pour cent seulement du produit régional brut cumulé sur la période. Ces transferts, essentiellement sous forme de prêts, ont débouché sur un endettement massif de la région qui, pour de nombreux pays, croît désormais de façon autonome au gré des rééquilibrages. Plus inquiétant, la part de la dette multilatérale dans les dettes des pays ouest-africains est en croissance, elle dépasse 50 pour cent dans 5 pays de la région. L'impossibilité théorique d'annuler ces dettes mène plusieurs pays vers une situation de cessation de paiement qui obligera à repenser en profondeur les données de la dette africaine.

■ Penser le financement sur le long terme

Il a été plusieurs fois souligné que le développement de la région repose sur l'évolution de phénomènes longs : peuplement, éducation, savoir, transformation de l'équilibre des pouvoirs. Les médiocres perspectives des exportations soulèvent la crainte de voir considérablement retarder, voire empêcher, la maturation de ces phénomènes longs dépendant en partie, du fait du moteur extérieur de l'économie, des ressources extérieures. Il est illusoire de penser que des prêts, établis sur une logique strictement financière de court ou moyen terme, peuvent suppléer durablement à la faible capacité d'exportation sur les marchés mondiaux pour financer ce processus.

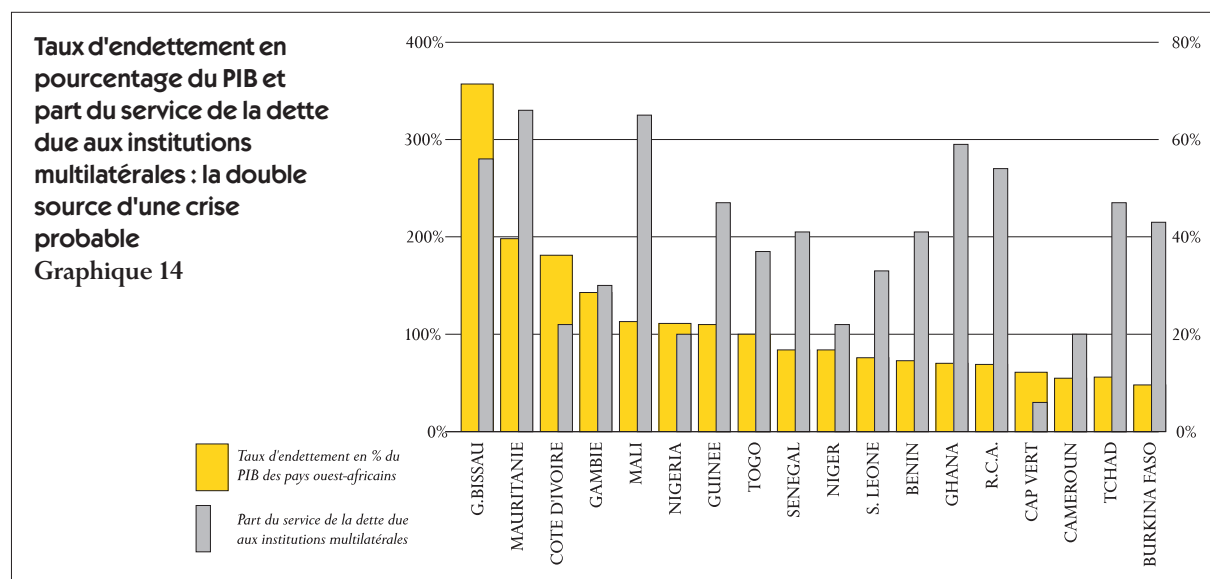
L'engagement des ressources extérieures, en majeure partie sous forme de transferts sans contrepartie, est donc probablement un facteur déterminant du temps

que prendra le processus de développement, notamment de diversification des systèmes productifs. Cela nécessite d'accepter l'idée de déséquilibres sur la longue durée des ressources des pays ouest-africains. C'est vrai pour les pays les plus mal dotés en matières premières exportables. Mais il faut aussi éviter d'amplifier les déséquilibres dans les pays mieux dotés : ceux-ci sont en général fortement endettés et, du fait de la fluidité régionale, jouent un rôle d'exutoire des pays plus pauvres. La rupture avec la logique de rétablissement à court ou moyen terme des équilibres extérieurs est déjà consommée dans les faits, comme le montre l'exemple des pays sahéliens mais aussi celui du Ghana, sous ajustement structurel depuis 10 ans. Il reste pour l'avenir à conceptualiser cette rupture et à tenter de la gérer le mieux possible, car elle n'est pas exempte de danger. Cela signifierait pour les donateurs :

■ l'engagement vers ce qu'on pourrait appeler des partenariats de long terme, où des déséquilibres durables

seraient admis, sans exigence de résultats immédiats, dans la mesure où les processus de développement semblent progresser ;

■ une diminution de l'interventionnisme, tout particulièrement dans le domaine politique et social. L'implication croissante des donateurs dans la définition des objectifs poursuivis par les politiques nationales aboutit en effet systématiquement à des effets d'éviction et de détournement des objectifs : l'aide devient un objectif et non un moyen. L'aide pourrait ainsi rechercher à l'avenir une action plus neutre ou indirecte. Elle interviendrait peu dans les dynamiques sociales et économiques, mais de façon importante dans l'accroissement du potentiel dont peuvent bénéficier ces dernières. Parmi les actions prioritaires : l'installation d'un "décor" favorable au développement suppose une action soutenue d'aménagement du territoire, la circulation et la capitalisation du savoir, des politiques actives de soutien à l'éducation, la communication et l'information.



CONCLUSION

David Naudet

Les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest constituent un exercice atypique parmi les réflexions menées sur les perspectives et les enjeux du développement. Elles ne sont destinées à aucun public en particulier, et donc de ce fait à tous en même temps — Etats de la région, institutions régionales, agences de donateurs, communauté intellectuelle, société civile et grand public. Aucune institution n'avait précisément envisagé de faire des conclusions de l'exercice une base pour ses stratégies futures. Les conclusions de l'étude sont purement consultatives et à l'usage de tous.

L'exercice WALTPS a bien correspondu de ce fait à une volonté en commun de certaines institutions de dégager un espace de liberté, le "rêve institutionnel" dont parle Jean-Marie Cour en introduction, où pourrait être discutée et remise en question la vision implicite des évolutions et des perspectives longues que donnent la succession des courts termes et l'exigence de l'action permanente. Quelque avis que l'on puisse avoir sur le résultat obtenu, la lucidité et le courage de ces institutions méritent d'être relevés.

L'exercice WALTPS a été une occasion exceptionnelle pour tous ceux qui y ont participé et, il faut le souhaiter, pour un certain nombre de ses utilisateurs. L'occasion de regarder les faits sous des angles inhabituels que sont le long terme, le régional, le spatial, la démo-

économie. L'occasion de saisir le luxe de prendre sur le temps de l'action celui de la compréhension.

Mais parallèlement, toutes ces libertés étaient aussi des défis. Comment s'adresser à tous les acteurs régionaux à la fois ? Comment valoriser des résultats qui n'étaient portés par aucune institution exécutive ? Comment finalement parvenir à intéresser puis à influencer, par la seule force de l'analyse (du rêve ?), les acteurs au quotidien du développement ouest-africain ? Le risque était réel de donner au "rêve institutionnel" une allure de fantaisie, de transformer cette chance accordée à la réflexion en une occasion manquée.

Les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest se devaient de n'être pas seulement une étude. Elles devaient intégrer un processus de réflexion en commun, mené dès la phase de conception et de réalisation des travaux, avec un grand nombre d'acteurs du développement régional. Elles devaient être un espace de débat où les différentes lectures de l'"histoire présente" de l'Afrique de l'Ouest pourraient se confronter et se compléter. Le but poursuivi n'était pas tant de présenter une analyse aboutie des perspectives régionales que de tenter de pénétrer par touches la vision paradigmatique des acteurs ouest-africains.

L'exercice WALTPS n'a donc pas seulement été une étude, dont la synthèse constitue l'essentiel de cet

ouvrage, mais également un processus de communication et de débats qui est le sujet de cette présente conclusion.

A la suite de l'étude

L'étude WALTPS avait pris le parti d'être débattue avec ses futurs utilisateurs dès son démarrage. Des réunions d'étape ont ainsi été organisées tout au long de la réalisation de l'étude, dans des lieux différents, portant soit sur un aspect thématique, soit sur l'orientation générale des travaux. L'étude était par ailleurs suivie par un Comité Scientifique qui s'est réuni par deux fois. Le principe méthodologique des boucles, consistant à établir dès le départ des analyses globales qui se complexifient progressivement, a souvent conféré à ces réunions un caractère contradictoire. Il est certes plus motivant de débattre autour d'une "thèse" qu'autour d'un cadre conceptuel, mais le débat autour d'analyses préliminaires et pourtant globales est un exercice périlleux. Toutefois, *a posteriori*, il semble que ces débats en cours d'études aient été fondamentaux pour l'orientation de l'étude et sa recevabilité par les principaux acteurs concernés.

Cependant, la phase la plus active de communication a eu lieu, comme il se doit, à la suite de l'étude. Cette phase, dont l'ampleur a été inhabituelle, mérite d'être rapidement décrite. Cela a concerné en premier lieu la diffusion des documents de l'étude. A ce jour, environ 11 000 documents issus de WALTPS ont été diffusés, dont 7 500 documents de synthèse. Il s'agit là d'un chiffre peu comparable à celui relatif aux autres études diffusées par le Club du Sahel, dont le "tirage" est généralement inférieur à 1 000 exemplaires.

En second lieu, un nombre important de réunions de présentations et de débats, nationales ou régionales, ont été organisées à partir des résultats de l'étude : dans les pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana), auprès d'institutions régionales (CILSS), d'agences d'aide (toutes les principales agences concernées) ou encore dans des forums académiques. Ces réunions, spécifiquement tournées vers les perspectives longues de l'Afrique de l'Ouest, ont été complétées par de nombreuses contributions dans différents colloques ou séminaires, tant en Afrique de l'Ouest qu'à l'extérieur de la région, traitant de sujets très divers. L'audience de ces différentes communications a été variée : hauts responsables politiques, fonctionnaires nationaux ou internationaux, praticiens du développement, universitaires, entrepreneurs, représentants de la société civile.

Enfin, l'étude a cherché à susciter la réflexion auprès d'un plus large public. De nombreuses communications dans les médias ont été diffusées, particulièrement en Afrique de l'Ouest où la cellule CINERGIE animait un réseau de journalistes. Le présent livre participe également à cet objectif d'élargissement du public.

L'objectif de cette communication n'est pas de restituer les résultats de l'étude, mais plutôt de susciter des débats, de promouvoir la réflexion sur les thèmes traités par l'étude et de favoriser dans des travaux divers l'utilisation de résultats ou d'instruments développés lors de l'étude. Ainsi, la plupart des réunions organisées n'ont pas seulement intégré des présentations de l'étude WALTPS, ou de certains de ses aspects, mais parallèlement des présentations des visions thématiques ou générales exprimées par d'autres acteurs. Les débats portaient alors sur l'apport de chaque expérience à une

compréhension générale de l'évolution des sociétés ouest-africaines. Les supports de ces réunions ont été le plus souvent des documents spécifiques spécialement préparés pour ces réunions et non les seuls documents de l'étude. Le même esprit a présidé pour la diffusion. Celle-ci n'a pas concerné que des rapports mais aussi une gamme d'instruments variés — plaquettes, cartes, base de données — dont l'ambition était d'être utilisables dans des activités diverses. L'exercice WALTPS a cherché à être une invitation à la réflexion et non une transmission de connaissances.

Cette phase active de communication a bien entendu dans un premier temps été organisée par les réalisateurs de l'étude, CINERGIE, le CILSS et le Club du Sahel. Mais son ampleur ne s'explique que par un deuxième temps, où les demandes — de documentation, d'instruments, de réunions ou de communications —, voire les initiatives³, sont alors venues spontanément de divers horizons s'adresser à ces mêmes institutions. Une stratégie purement volontariste de communication s'épuise vite si elle n'est pas relayée par un réel intérêt. A titre d'exemple la communication initiale par mailing de la synthèse de l'étude a concerné 700 exemplaires alors que sa diffusion réelle est aujourd'hui plus de dix fois plus importante.

Il était nécessaire dans cette conclusion d'insister sur l'importance de cette communication, au risque d'apparaître complaisant ou sujet à l'autosatisfaction. Le lecteur, à l'issue du parcours des chapitres précédents doit savoir que ces derniers forment une part importante mais non la totalité du processus qu'a voulu être l'exercice WALTPS. Il doit savoir que ces analyses ont été conçues comme des produits intermédiaires, pour

employer le langage des économistes, plutôt que comme des produits de consommation finale.

Autour de l'étude

Les analyses de l'étude ont suscité un débat animé, au cours des différentes réunions mentionnées mais aussi par un fructueux et très international échange de correspondances et de notes. Cela témoigne de l'intérêt qui a généralement été accordé aux analyses présentées. L'originalité de la démarche, l'intérêt légitime donné au facteur population, la lucarne ouverte sur de nouvelles perspectives dans un contexte de crise ressortent comme des aspects positifs le plus souvent appréciés. A côté de cela, de nombreuses critiques parfois vives ont été exprimées.

Sans doute est-il utile de revenir sur les principales d'entre elles. Non dans le but de les disqualifier et pour se donner l'avantage du dernier mot. Mais au contraire en approfondissant les sujets soulevés par les critiques qui nous semblent les plus fondées et les plus significatives, tout simplement parce que le lecteur des pages précédentes les aura dans certains cas partagées.

Un certain nombre de critiques ont porté sur ce qui n'était pas traité par l'étude. Des sujets de grande importance comme l'éducation, la santé, l'environnement, les questions de genre n'ont pas dans les analyses de l'étude reçu une place comparable à celle qu'ils occupent dans la hiérarchie des enjeux de l'avenir régional. Cela est tout à fait vrai, mais n'est guère évitable. L'étude se plaçait d'un point de vue particulier, se proposait d'être à la fois synthétique et analytique. Elle ne pouvait prétendre

³ Ainsi, l'étude WALTPS a servi de support à des documents de vulgarisation, en langues nationales et sous forme de dessins, pour alimenter l'information et le dialogue auprès de populations ouest-africaines.

traiter de tous les sujets d'importance. Elle ne se veut qu'un complément à la réflexion existante.

Par ailleurs, les analyses de l'étude ont soulevé un certain nombre de débats critiques qui méritent d'être succinctement évoqués. Trois réactions principales permettent de rendre compte de l'essentiel des points de départ de ces débats : le désaccord avec la vision paradigmatique du peuplement, de l'urbanisation et de la migration ; l'incompréhension d'une lecture trop "optimiste" des risques et des déséquilibres; le malaise devant une étude non prescriptive.

La vision proposée du peuplement est-elle acceptable ?

Des débats féconds ont porté à la suite de l'étude sur le peuplement ouest-africain et son impact sur les transformations économiques, sociales et politiques. Mais la lecture que fait l'étude de ces phénomènes, exagérément positive selon certaines critiques, a provoqué de nombreuses réactions contradictoires et parfois hostiles. Cela concerne le peuplement en général, mais aussi plus particulièrement le phénomène d'urbanisation.

Une vision positive de la ville et de l'urbanisation

L'essor des villes a profité aux campagnes parce qu'elles ont offert des marchés de proximité pour leurs produits, parce que des marchands ont acheté des terres dans les campagnes et les ont améliorées et parce que l'ordre et la bonne gouvernance ont été assurés.

Adam Smith, La richesse des Nations, 1776

Les débats sur le rôle de la ville et de l'urbanisation dans le processus de développement ouest-africain ont rapidement débouché sur des dilemmes parfois cari-

catureaux. La croissance agricole est-elle la cause ou le résultat du processus d'urbanisation dans le cas d'un "développement durable" ? Doit-on mettre l'accent sur la source d'accumulation initiale du développement ou sur les conditions qui rendent cette accumulation possible ? Quel doit être le moteur du développement ouest-africain : s'agit-il de l'agriculture ? Un tel rôle peut-il être dévolu aux activités urbaines ? Les enjeux de ces questions ne sont pas qu'intellectuels. Ils induisent une hiérarchie des priorités de l'investissement pour initier le processus de développement durable. Mais le dilemme de la poule et de l'oeuf n'est pas loin.

La querelle de chapelle de l'histoire du développement entre tenants du développement rural et tenants de l'urbanisation, à laquelle l'étude n'a pas échappé, soulève des questions d'un grand intérêt académique mais d'une portée opératoire moindre. D'abord par ce que chacun peut se référer à des travaux éminents à l'appui de son point de vue et ensuite par ce que ces travaux portent toujours sur des exemples continentaux extérieurs à la région. Mieux vaut en retenir le terrain d'entente largement exprimé de la continuité économique et sociale entre milieu urbain et milieu rural. L'importance réciproque de l'agriculture urbaine et périurbaine et des activités non agricoles en milieu rural est souvent masquée par les divisions disciplinaires. Les liens ville-campagne, réciproques eux aussi, se situent au coeur des évolutions tant du milieu rural que des villes.

Mais derrière ces analyses divergentes s'observe naturellement une question de paradigme, de valeurs. Le débat a révélé l'image extrêmement négative de la ville africaine auprès de très nombreux acteurs, ouest-africains comme extérieurs. Les villes, en général ramenées aux plus grandes d'entre elles, sont fréquemment considérées, de manière plus ou moins implicite, comme des entités ingérables, prédatrices, dépravatrices

et sans stimulant positif sur les évolutions sociales, économiques et politiques des pays. Comme le montrent par exemple le cinéma et la littérature ouest-africaine, dont c'est un thème de prédilection, cette vision est particulièrement prégnante en Afrique de l'Ouest. La situation semble avoir peu évolué depuis qu'en 1978 Joseph Ki Zerbo, un des plus grands historiens du continent africain, dénonçait "la ville laissée par la colonisation, devenue plus hideuse sous la décolonisation par sa croissance monstrueuse"⁴. Alors que la population urbaine va devenir majoritaire dans la région, la nécessité d'une compréhension plus positive du phénomène urbain, et plus conforme à la réalité, est évidente.

Un peuplement accepté et accompagné

Les humains et les faucons mangent tous deux des poulets : mais plus il y a de faucons, moins il y a de poulets, tandis que plus il y a d'humains, plus il y a de poulets.

Henri George, Progrès et pauvreté, 1879

Plus encore que la controverse entre villes et campagnes sur la paternité du développement, le débat sur les effets de la croissance démographique sur le bien être, initié dès l'antiquité, ne peut pas être tranché, même sur un espace particulier. La rapidité avec laquelle le peuplement ouest-africain, la croissance de la population mais aussi les migrations, s'accomplit constitue évidemment un risque. Il est donc souhaitable et important de maîtriser ce phénomène. Cette intention est largement défendue (moins largement mise en oeuvre, il est vrai) tant dans la région qu'à l'extérieur. De premiers résultats positifs apparaissent d'ailleurs

sur la baisse de la fécondité tandis que les migrations semblent décélérer.

Mais, ce serait refuser de comprendre le présent et compromettre l'avenir de ne voir le peuplement qu'à travers ce prisme. Il est également un des premiers facteurs de changement politique, social, économique et technique. Il y a seulement 30 ans, moins de deux générations, la région était constituée pour large part de communautés de faible taille, peu reliées entre elles, majoritairement rurales, reposant sur la base de l'unité en leur sein, de la complémentarité avec les communautés voisines et fonctionnant par l'arbitrage et le consensus restreint, fondés sur l'omniprésence des liens sociaux et familiaux. Aujourd'hui, les agglomérations de population sont nombreuses, diversifiées, proches les unes des autres, connectées à des marchés de plus en plus enchevêtrés, intégrées dans des cadres et des institutions communes, en contact avec l'ensemble du monde. Cette formidable transformation est appelée à se poursuivre sur les deux générations à venir.

Il est nécessaire de comprendre cette mutation, afin d'abord de l'accepter et ensuite de l'accompagner. La carte des villes d'Afrique de l'Ouest en 2020 (carte 4) a suscité à plusieurs reprises des réactions de refus — cela ne peut être — plus instinctif que raisonné. La réalité se chargera de démentir cette carte, qui n'est qu'une hypothèse raisonnée, il n'en est pas moins fondamental de la considérer comme acceptable. Alors seulement pourra-t-on affronter le défi de l'accompagnement de ces évolutions, non vers un objectif prédéterminé mais selon des trajectoires mouvantes au gré des opportunités et des contraintes.

4 Joseph Ki Zerbo. "De l'Afrique ustensile à l'Afrique partenaire". in La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier. ACCT. 1978.

Où sont les risques et les déséquilibres qui menacent la région ?

Une autre série de critiques régulièrement adressée à l'étude est de sous-estimer les risques de crises qui menacent la région. Cette sous-estimation, qui résulterait non de l'analyse objective mais d'un parti-pris d'optimisme ou de déterminisme, nuit à l'utilité de l'étude, puisque l'intérêt du regard vers l'avenir est justement de prévoir et d'éviter les crises. Les risques les plus fréquemment évoqués sont le rejet social des migrants, l'incapacité à nourrir les villes, l'explosion sociale urbaine, la paupérisation massive des mégapoles, la rupture écologique, le fondamentalisme politique, la criminalisation des Etats. Ces évolutions menacent réellement la région et il convient de prendre acte de cette critique. Néanmoins, le contour de ces risques définit-il un avenir ? Il est nécessaire pour le moins de les replacer dans une perspective longue et régionale.

Le développement de la région relève d'une trajectoire et non d'un chaos

Quand nous avons changé une expérience ou un chaos en histoire, nous l'avons transformé, nous lui avons donné du sens, nous avons transmuté l'expérience, domestiqué le chaos.

Ben Okri, Le plaisir de raconter des histoires, 1993

L'étude a tenté d'illustrer que la transformation de la région ouest-africaine n'est pas une simple somme d'événements, de crises, mais s'inscrit dans une trajectoire lisible, possède un sens et donc est prévisible. Les forces de transformation — peuplement, ouverture internationale, émergence de la compétition — qui entraînent la région peuvent expliquer les crises, et même en être les causes, elles n'en confèrent pas moins, sur la longue durée, un sens au mouvement qu'accomplit la région.

Le mouvement des sociétés ouest-africaines est lisible lorsqu'on le regarde avec du recul : de l'unité à la diversité, et à l'organisation de la société civile ; de l'auto-consommation et l'échange complémentaire à l'échange concurrentiel, et à l'installation du marché ; du recours à l'arbitrage au recours aux règles, et à l'installation du droit ; de la décision par consensus restreint à la décision par choix collectif et à l'installation des institutions démocratiques ; de l'omniprésence du lien social traditionnel à l'anonymat, et à la naissance du contrat. Vu sur la longue durée, il n'est guère contestable que les sociétés ouest-africaines sont, quelques exceptions mises à part, engagées dans un tel mouvement. Cette lecture doit venir en complément de la perception des crises et des risques.

Le développement est un déséquilibre

Un des grands débats dans l'histoire de l'embryologie a opposé les tenants de la préformation et ceux de l'épigénèse. Le premier groupe pensait, à tort, que le développement d'un embryon était un processus d'accroissement d'un matériau préexistant. Les partisans de l'épigénèse pensaient au contraire que le développement d'un embryon était un processus de diversification graduelle et de différenciation de tissus à partir d'une entité initialement indifférenciée. C'était eux qui étaient dans le vrai. Une ville n'est pas un être vivant, mais je pense qu'on peut faire là un parallèle utile. Ceux qui voient dans les villes des bourgades qui auraient simplement augmenté de taille sont des tenants de la théorie de la "préformation" des villes, un accroissement de ce qui, fondamentalement, était déjà présent au départ. Je penche plutôt, pour ma part, en faveur d'une théorie épigénétique des villes : l'idée qu'une ville grandit par un processus de diversification progressive et de différenciation de son économie.

Jane Jacobs, L'économie des villes, 1969

Les perceptions des déséquilibres à court terme et à long terme s'opposent. Sur le court terme, à structure constante, les déséquilibres doivent être absorbés par les acteurs ou déboucher sur des situations de rupture. En Afrique de l'Ouest, où ces déséquilibres se retrouvent sur tous les plans — financiers, économiques, écologiques, sociaux, etc. —, l'habitude du court terme rend presque impossible toute projection dans l'avenir. De nombreux processus sont insoutenables et seul le terme de "catastrophe" semble pouvoir rendre compte de ce qui est au bout du chemin.

Sur le long terme et sur un large espace, les déséquilibres sont au contraire au coeur des processus de transformation des structures. Les discontinuités et les ruptures y perdent leur caractère d'événements uniques et définitifs. Or la région ouest-africaine doit être vue comme étant en déséquilibre durable. Les transformations qu'elle entreprend relèvent de l'épigenèse et non d'une croissance équilibrée. Bien sûr ces processus de transformation sont par nature profonds et donc incertains. Ils procèdent néanmoins des déséquilibres et doivent faire partie de la compréhension des évolutions régionales.

Cette divergence de perspectives n'est pas nouvelle. En 1947, Pierre Gourou, un des meilleurs spécialistes des zones tropicales, prédisait que le nombre d'hommes vivant sous les tropiques avait atteint la limite sup-

portable d'un point de vue alimentaire⁵. Depuis, les prévisions de ce genre, basées sur la prolongation de processus techniques ou écologiques non soutenables, ont été régulières. Pourtant aujourd'hui, les importations alimentaires par habitant et par an dans la région se situent autour de 15 dollars seulement !⁶ De multiples autres domaines donnent lieu à des constats semblables. La migration et la croissance des villes sont depuis toujours dénoncées comme annonciatrices de catastrophes sociales⁷. La région en a été en partie épargnée et les crises qui ont eu lieu n'ont pas stoppé durablement les grandes évolutions. A court terme, la situation du foncier, éclaté entre plusieurs logiques, semble toujours devoir déboucher sur des conflits. Pourtant vu sur la longue durée, l'installation d'un marché foncier apparaît comme une nette tendance.

Le premier des déséquilibres est celui créé par une demande croissante et de plus en plus diversifiée. Souvent l'accent donné à l'impact de la demande a été mal perçu dans les réactions à l'étude, apparaissant comme trop déterministe ou mécaniste. Pourtant, c'est à nouveau s'interdire de comprendre le long terme de la région que d'ignorer la force motrice de la demande. A la fin des années 1960, une étude prospective sur le Mali a été entreprise à l'horizon 1985⁸. L'épreuve des faits met aujourd'hui en évidence les prévisions trop optimistes de cette étude publiée en 1972. Comment

5 Dans "Les pays tropicaux". PUF. 1947.

6 Soit environ 10 pour cent de la consommation alimentaire totale, qui est donc à 90 pour cent d'origine locale ou régionale.

7 Ainsi, en 1927, Maurice Bourguin, lieutenant-gouverneur de Côte d'Ivoire faisait état de ses préoccupations devant la montée des vagabonds dans les "grands centres" (?) de son territoire : "L'administration locale s'efforce d'épurer les grands centres en pourchassant les vagabonds et les sans-travail, pour qu'ils reprennent le chemin de leur village d'origine... Ici, comme en Europe, les habitants des campagnes sont attirés par le mirage des villes." extrait de Marc Le Pape. L'attraction urbaine. 65 ans d'observation sur Abidjan. Cahiers des Sciences Humaines. Vol 29. 1993.

8 Les perspectives de développement à long terme à partir du développement rural. Secrétariat aux affaires étrangères du Mali. 1972.

aurait-il pu en être autrement ? Le souvenir des grandes sécheresses sahéliennes était alors lointain, l'environnement pas encore une préoccupation. Les auteurs ne pouvaient deviner que l'économie malienne serait pendant 20 ans gouvernée par des politiques pour le moins peu efficaces, et au détriment de l'agriculture et du milieu rural. La prospective ne prévoyait pas ce que beaucoup appelleraient aujourd'hui la crise écologique et l'échec économique du Mali entre 1970 et 1985. Pourtant, elle ne s'était pas trompée sur tous les plans. La production prévue de mil-sorgho pour 1985 était de 1.33 million de tonnes, elle a été en réalité de 1.36 million de tonnes.

Que penser d'une étude non prescriptive ?

Les résultats de l'étude ne sont évidemment pas exempts d'implications pour l'action, dont certaines sont expressément développées. Ils n'aboutissent pourtant pas à une stratégie pour un avenir meilleur ou à un corpus de recommandations à l'attention des décideurs, ce qui constitue la production essentielle d'autres études prospectives. Cette absence, volontaire, a souvent occasionné une gêne. D'abord par ce que les décideurs ne savaient comment situer et utiliser facilement l'étude. Ensuite du fait d'une réaction de simple bon sens : pourquoi avoir dépensé des moyens financiers et humains pour ne pas aboutir à des recommandations destinées à améliorer l'avenir ?

L'étude ne parle pas des politiques d'ajustement structurel

Un de mes amis, qui combine un intérêt professionnel pour l'Afrique avec la passion des cartes anciennes a écrit un article fascinant sur ce qu'il appelle "l'évolution de l'ignorance" concernant l'Afrique. L'article décrit la façon dont les cartes européennes du continent africain ont évolué entre le 15^e et le 19^e siècles. On pourrait penser que ce processus a été plus ou moins linéaire : au fur et à mesure que la connaissance du continent par les Européens avançait, les cartes montraient une plus grande précision et un plus grand niveau de détail. En fait, ce n'est pas du tout le cas. Au 15^e siècle, les cartes de l'Afrique étaient bien évidemment imprécises en ce qui concerne les distances, le découpage des côtes et autres détails. Elles contenaient en revanche beaucoup d'informations sur l'intérieur du continent. Avec le temps, les techniques de la cartographie et la qualité des informations utilisées pour fabriquer les cartes se sont fortement améliorées. Les côtes de l'Afrique ont été explorées puis mesurées avec une précision croissante et, dès le 18^e siècle, les côtes apparaissaient sur les cartes d'une manière qui diffère peu de celle des cartes contemporaines. En revanche, l'intérieur s'est progressivement vidé. Ce qui est arrivé est évident : l'amélioration des techniques de cartographie a entraîné une hausse des standards pour ce qui était acceptable en matière d'information et ainsi, l'intérieur du continent qui, dans les anciennes cartes, contenait une foule d'informations, même si elles étaient approximatives, s'est transformé progressivement en un espace vide et inquiétant : les confins obscurs de l'Afrique.

Paul Krugman, Développement, géographie et théorie économique, 1995

9 Craig Murphy : "l'évolution de l'ignorance dans la cartographie européenne de l'Afrique", Alternatives, à paraître.

Les débats sur l'évolution de l'Afrique de l'Ouest sont largement polarisés autour des politiques économiques et de l'ajustement structurel. L'étude en parle peu et cela a gêné un certain nombre d'utilisateurs potentiels. Les analyses de l'étude ne se situent ni contre, ni même en dehors de l'ajustement structurel. Le passage à une société d'ouverture internationale et de compétition est largement mis en avant, et c'est précisément le but des ajustements structurels que d'organiser cette transition. L'étude se veut un complément, apportée par la géographie humaine, aux approches centrées autour de la politique économique. Elle cherche à être une peinture imprécise de l'"intérieur de la région" pour compléter la carte précise des "côtes" donnée par les analyses macro-économiques.

Le développement est un écheveau. On a longtemps et souvent cherché, avec des réponses diverses, quel fil il convenait de tirer pour pouvoir mouvoir l'ensemble de la pelote. A court terme, le fil des politiques économiques est peut-être le bon. A plus long terme, ces dernières deviennent à leur tour en partie endogènes, et la nature systémique du développement reprend le dessus. C'est bien tout l'écheveau qu'il faut essayer de saisir si l'on ne veut rester avec un fil dans les doigts.

Une étude pour comprendre plus que pour agir

Quantité de gens travaillent à développer des solutions qui n'ont pas de relation directe avec les problèmes que rencontrent les hommes du terrain. Les consultants et les sages du management en recueillent un succès médiatique certain, beaucoup plus que grâce à l'analyse des problèmes qu'ils auront pu faire ou aux réussites pratiques qu'ils auront guidées. La mode joue un rôle déterminant dans leur succès. On voudra d'abord employer une solution séduisante et on cherchera ensuite le problème auquel elle peut s'appliquer.

Michel Crozier. La crise de l'intelligence. 1995.

Il a été dit que l'étude désirait s'adresser à l'ensemble des acteurs ouest-africains et non à une institution exécutive particulière. Elle n'aspire donc pas à dresser un plan d'action. Peut-on espérer que les utilisateurs puissent tirer eux-mêmes, selon leur position et leur expérience, les conséquences d'une compréhension originale de l'évolution régionale ? Il s'agit bien sûr d'un inconfort, mais qui peut se révéler bénéfique, d'autant plus que les décideurs régionaux font déjà face à un excès patent de prescriptions.

Si l'on emprunte une image à la navigation, l'étude se veut une carte des courants. Elle tente de décrire les courants que sont les forces de transformation et le plus souvent possible d'en donner des mesures. Une telle carte ne prétend pas fournir le cap à suivre, ni même donner une image fidèle des écueils. Elle est pourtant indispensable à toute navigation, ne serait-ce que pour ne pas mettre le cap à contre-courant.

Du fait de l'étude ?

Il est trop tôt pour évaluer l'impact qu'a pu avoir l'étude. Sans doute cet exercice sera-t-il plus crédible s'il est effectué par des personnes extérieures. On peut cependant signaler une poursuite de l'intérêt accordé à la prospective. Le CILSS a décidé d'entreprendre une vaste étude sur l'avenir du Sahel, "Sahel 21", qui utilisera les analyses de WALTPS, mais tentera de refléter la vision d'avenir des populations plutôt que celle d'un groupe d'experts. Parallèlement, un groupe de donateurs a confié au Club du Sahel la mission d'analyser sur la longue durée, passée et avenir, l'aide au Sahel, sous le titre de coopération 21. L'étude WALTPS a été discutée, dans la région, avec les personnes impliquées ou intéressées par un processus de

prospective nationale, dans le cadre du programme “National Long Term Perspective Studies” (NLTPS)¹⁰.

On ne peut déjà dire si les analyses de l'étude ont pénétré les visions de certains acteurs. Certaines idées semblent faire leur chemin : l'interdépendance des pays côtiers et intérieurs, la nécessité d'un rapprochement entre pays anglophones et francophones, l'importance à accorder à la mobilité et à l'accueil du peuplement à venir. Le monopole de la vision afro-pessimiste semble avoir tendance à reculer. Bien entendu, cela est davantage dû aux résultats récents satisfaisants de certains pays africains, et à la réussite (relative ?) de la dévaluation en Afrique de l'Ouest qu'à une quelconque étude. Toutefois, si les analyses de WALTPS pouvaient modestement contribuer à ces changements de vision sur la région ouest-africaine, elles auraient rempli leur mission.

En 1968, Gunnar Myrdal publiait *Asian Drama : An Inquiry into the Poverty of Nations*. Il décrivait sa vision de la situation indienne : la surpopulation croissante, la pauvreté massive, la profonde inégalité sociale, la cor-

ruption généralisée, la difficulté à entreprendre des réformes politiques qui étaient souvent vidées de leur sens par les élites, l'impossible réforme foncière, les politiques commerciales et d'aide du Nord pour le moins inadaptées sinon nocives. Myrdal alertait alors l'opinion internationale sur le drame, en particulier alimentaire, qui se préparait. Trois ans auparavant en 1965, Esther Boserup avait publié un autre ouvrage *The Conditions of Agricultural Growth*. Elle écrivait s'appuyant sur une analyse du peuplement et des mutations agricoles : “Les historiens futurs décriront probablement les décennies qui ont suivi l'année 1950 comme celles de la révolution agricole aux Indes”.

L'histoire donnera raison aux prévisions d'Esther Boserup sur celles de Gunnar Myrdal. Mais, le cri d'alerte de Myrdal n'en a pas été pour autant moins utile pour l'action que la compréhension des évolutions longues que Boserup avait développées. De fait, ces deux visions étaient toutes deux utiles et complémentaires.

¹⁰ Ce programme soutenu par le projet “Futurs Africains” du PNUD, appuie le développement d'exercices de prospective nationale dans l'ensemble du continent africain.

ANNEXES

rassemblées avec l'aide de Laurent Bossard

Annexe 1

Bibliographie 127

Annexe 2

Statistiques de base 137

Annexe 3

Cartes et graphiques complémentaires 153

ANNEXE 1

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS ET DOCUMENTS DE L'ETUDE

LISTE DES PUBLICATIONS

Synthèse de l'étude WALTPS SAH/D(94)439

■ **Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020.** S. SNRECH, préface de Anne de LATTRE. Décembre 1994. 70 p + annexes. *Document épuisé, remplacé par le présent ouvrage, également disponible en anglais.*

■ **Compte rendu de la rencontre régionale sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest, Ouagadougou 26-29 septembre 1994.** 37 p. *Version anglaise disponible*

Document de travail n° 1 SAH/D(93)415

■ **Description du peuplement en Afrique de l'Ouest. Commentaire de la base de données.** B. KALASA. Décembre 1993. 124 p + annexes. *Disponible en français et en anglais.*

Le document commente la base de données démographique constituée dans le cadre de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest : une dynamique démographique sans précédent dans l'histoire, une urbanisation rapide mais relativement équilibrée, une forte hétérogénéité du peuplement rural, des flux migratoires intenses etc. Le document présente également des extraits de cette base de données portant sur les 19 pays étudiés (effectifs totaux, urbains et ruraux 1930-2020, taux de croissance, migrations internes...) ainsi que quelques tableaux de synthèse régionale.

Document de travail n° 2 SAH/D(93)410

■ **Analyse démo-économique rétrospective et esquisse d'image démo-économique à long terme de la région Afrique de l'Ouest.** J.M COUR. Janvier 1994. 80 p + annexes. *Disponible en français et en anglais*

Du fait de l'insuffisance des statistiques de base, les comptes nationaux des pays d'Afrique de l'Ouest fournissent une image incomplète et déformée de la réalité. Ce travail se propose de fournir une deuxième image différente et complémentaire, également incomplète et déformée, utilisant le cadre de la comptabilité démo-économique. Après un rappel méthodologique sur la construction et la portée des matrices de comptabilité sociale (MCS), l'auteur propose un essai de diagnostic d'ensemble des performances démo-économiques de la région entre 1960 et 1990. Cette analyse démo-économique met en évidence des éléments porteurs d'avenir qui pourraient déboucher sur une nouvelle phase de croissance économique accélérée et soutenable.

Document de travail n° 3 SAH/D(93)411

■ **Eléments de vision économique prospective, l'Afrique de l'Ouest à l'horizon décennal.** J.D. NAUDET (DIAL). Novembre 1993. 62p. *Disponible en français et en anglais*

Fixée sur un horizon décennal, l'étude laisse aux dynamiques actuellement engagées un fort pouvoir d'orientation de l'avenir. Quelles sont ces dynamiques ? Un développement remarquable du secteur informel, un secteur moderne en forte récession, une croissance extensive, sans gain de productivité, une économie basée sur l'extérieur, le commerce et les logiques rentières. Au total cependant, une croissance économique globale qui a néanmoins réussi à suivre la croissance démographique et à s'adapter à la structuration du peuplement.

Document de travail n° 4

SAH/D(94)433

■ **Géographie économique du milieu ouest-africain ; marchés, peuplement, agriculture, routes ; éléments de modélisation 1960-1990.** B. NINNIN. Juin 1994. 107 p + annexes. *Disponible en français et en anglais*

Les outils mis à la disposition de la géographie quantitative ont singulièrement évolué au cours de la dernière décennie. Ils offrent désormais des possibilités réelles pour la prise en compte de la dimension spatiale de l'économie, en particulier en milieu rural. L'objet de ce travail est de présenter l'approche par les "tensions de marchés" mise au point dans le cadre de l'étude WALTIPS. L'étude se propose d'établir une mesure des phénomènes de structuration spatiale du peuplement et de l'agriculture par les marchés et définit les possibilités d'utilisation de cette mesure pour la construction d'une image à long terme. Enfin, cette même grille de lecture que constituent les tensions de marchés permet de proposer une explication (en termes d'ordres de grandeur) de la très forte disparité géographique dans la densité du réseau d'infrastructures routières.

Document de travail n° 5

SAH/D(93)421

■ **Etats, frontières et dynamiques d'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest.** J.O. IGUE et B.G SOULE.

Décembre 1993. 74 p + annexes. *Disponible en français et en anglais*

Comment les cadres territoriaux issus du partage colonial ont-ils été aménagés ? Le document passe en revue le cadre institutionnel des politiques d'aménagement et dresse le bilan des équipements (communications, éducation, santé, agriculture, industrie...) des pays de la région. A quelques exceptions près, ce diagnostic met en exergue l'inconsistance de ces politiques, souvent mal formulées, dénuées de moyens et basées sur des cadres spatiaux inadéquats. Cette inadéquation du cadre territorial des politiques explique le développement de dynamiques d'aménagement spontanées comme les réseaux de marchés ou les espaces frontaliers. La nécessité de repenser l'aménagement du territoire est donc à l'ordre du jour.

Document de travail n° 6

SAH/D(94)434

■ **Le financement extérieur du développement en Afrique de l'Ouest : analyse des transferts et réflexion sur l'aide au développement (1960-1990).** J.M. COUR et D. NAUDET (DIAL). Juillet 1994. 124 p. *Disponible en français et en anglais*

L'étude WALTIPS a montré par ailleurs l'intérêt de percevoir l'Afrique de l'Ouest comme une région en voie de peuplement dans laquelle la plus grande partie de l'investissement interne a été consacré, au cours des trente dernières années, à l'installation des populations. Qu'en est-il des apports financiers extérieurs dans cet endroit du monde généralement perçu comme une région "portée à bout de bras" par la communauté internationale ? C'est à cette question que le présent document tente d'apporter des éléments de réponse. D'abord par une analyse consolidée de l'ensemble des financements extérieurs, puis par une étude de l'aide au développement qui est "un transfert parmi d'autres mais pas comme les autres". Il s'agit de deux textes complémentaires qui ont en commun de souligner la nécessité d'adapter les flux financiers internationaux en direction de l'Afrique de l'Ouest, aux dynamiques endogènes au premier rang desquelles figure l'évolution du peuplement dans l'espace régional.

Document de travail n° 7

SAH/D(94)432

■ **L'éducation en Afrique de l'Ouest : situation, enjeux et perspectives.** R. PONS. Juin 1994. 47 p. *Disponible en français seulement*

Des défis générés par la fantastique dynamique démographique de l'Afrique de l'Ouest, l'éducation est, sans aucun doute l'un des plus importants. Exercice de synthèse des informations quantitatives et des analyses les plus récentes, ce document montre l'ampleur des problèmes que la région doit et devra affronter en la matière : 24 millions d'enfants scolarisés dans le primaire en 1990 (60 pour cent de la population en âge de l'être) et plus de 50 millions d'enfants à scolariser en l'an 2020...

Document de travail n° 8

SAH/D(93)412

■ **L'urbanisation en Afrique de l'Ouest : mécanismes et logiques.** M. ARNAUD. Décembre 1993. 30 pp + annexes.

Disponible en français et en anglais

L'étude décrit le phénomène d'urbanisation ouest-africain qui, entre 1960 et 80, a été trois fois plus rapide que celui de l'Europe au plus fort de la révolution industrielle. Cette rapidité explique la structure et l'occupation de l'espace ainsi que la prédominance du mode de production informel, "lieu" d'accueil privilégié des nouveaux migrants. La ville détermine également une structuration sociale particulière où la "proximité du pouvoir" demeure le mode majeur d'enrichissement individuel et collectif. La satisfaction des besoins essentiels, la gestion de l'espace urbain, l'activité économique et les changements sociaux, sont abordés à la fois dans leurs dynamiques et dans leurs adaptations à la crise économique des années 80.

Document de travail n° 9

SAH/D(94)444

■ **Evolutions socio-politiques en Afrique de l'Ouest : synthèse des réflexions menées dans le cadre de l'étude WALTPS.** L. BOSSARD, Décembre 1994. 30 p. *Disponible en français seulement*

Dans une première partie, le document retrace l'évolution du pouvoir et de l'Etat dans les sociétés ouest-africaines, de la période pré-coloniale à nos jours. Dans une deuxième partie, les enjeux sociaux et politiques de l'avenir sont ébauchés, à la lumière des conclusions de l'analyse démo-économique de WALTPS : émergence de nouvelles classes d'entrepreneurs ruraux et urbains, développement de l'économie locale et décentralisation, rôle de l'Etat, enjeux sociaux liés à l'urbanisation etc.

Document de travail n° 10

SAH/D(93)417

■ **Les conséquences démographiques de l'épidémie de VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest.** J.J GABAS, M. POSTEL et B. KALASA. Décembre 1993. 23 p. + annexes. *Disponible en français seulement*

Comme dans beaucoup d'autres domaines, les connaissances sur l'étendue de l'épidémie de SIDA en Afrique sont limitées. Ce que l'on sait en revanche avec certitude, c'est que, contrairement aux autres régions du monde, le mode de transmission en Afrique est majoritairement hétérosexuel. Il est donc acquis que son impact démographique sera sans doute plus important qu'ailleurs.

Document de travail n° 11

SAH/D(93)406

■ **Peuplement et économie en Afrique de l'Ouest.** J.D. NAUDET (DIAL). Novembre 1992. 51 p + annexes. *Disponible en français seulement*

L'objet de ce travail est, dans un premier temps, d'essayer d'appréhender l'économie réelle de la région par le recoupement de différentes bases de données internationales et d'informations issues des pays d'Afrique de l'Ouest. Les résultats de cette analyse sont ensuite "relus" à travers deux visions démo-économiques volontairement contrastées (et polémiques) : la ville prédatrice, d'un poids trop important, qui fausse les phénomènes de régulation naturelle avec la campagne et qui génère dépendance alimentaire et chômage, et la ville structurante qui, même si elle est porteuse de déséquilibres, crée une demande solvable et structure son hinterland.

Document de travail n° 12

SAH/D(93)414

■ **Performances du secteur agricole et redistribution de la population en Afrique de l'Ouest.** J.M COUR. Décembre 1993. 33 p + annexes. *Disponible en français et en anglais*

Entre 1930 et 2030, la population de l'Afrique de l'Ouest aura été multipliée par 10 et la population urbaine par 100. C'est à travers le prisme de cette fantastique dynamique de peuplement que sont analysées les performances agricoles de la région au cours des trente dernières années. Il est vrai que globalement, les bilans alimentaires régionaux se sont progressivement dégradés, traduisant un décalage d'adaptation de la production à la demande de l'ordre de trois ans. Mais il apparaît également que, contrairement à des idées répandues, les habitudes alimentaires urbaines n'ont pas évolué vers une extraversion croissante et que la région est, après le reste de l'Afrique subsaharienne, la région du monde où les importations alimentaires par tête sont les plus faibles.

Document de travail n° 13 SAH/D(93)405

■ Modélisation des flux d'échanges extérieurs internationaux 1970-90 (effets structurels, inclinaisons spécifiques) et analyse des modèles d'ouverture en Afrique de l'Ouest. J.D. NAUDET (DIAL). Février 1993. 33 p. + annexes.

Disponible en français seulement

L'étude a pour objet de construire et d'analyser un modèle économétrique explicatif des comportements mondiaux d'échanges extérieurs en fonction de paramètres structurels caractéristiques des pays. Elle tente d'apporter un éclairage sur deux thèmes précis : 1) cerner les liens entre dimension et/ou population d'un pays et degré d'ouverture aux échanges extérieurs et 2) définir des niveaux théoriques (ou potentiels) d'échanges entre pays, destinés à servir de base prospective ou à appréhender les échanges extérieurs de régions (regroupement ou divisions de pays). L'Afrique de l'Ouest fait ensuite l'objet d'un exemple d'analyse de la spécificité du comportement d'ouverture d'une région. Cette analyse montre notamment que l'Afrique de l'Ouest, considérée dans son ensemble, ne semble pas présenter de caractéristiques spécifiques quant au niveau de ses exportations et de ses importations, compte tenu de ses paramètres de dimension, de richesse et de prix intérieurs.

Document de travail n° 14 SAH/D(93)407

■ Modélisation démo-économique des pays en voie de peuplement. J.D. NAUDET. Janvier 1993. 33 p. *Disponible en français seulement*

En Afrique de l'Ouest, la population est le plus souvent étrangement absente de la modélisation et donc de la réflexion économique. Les modèles de demande ignorent l'influence des phénomènes démographiques. Quant aux modèles d'offre, ils présupposent, le plus souvent à juste titre, que l'offre de travail est illimitée, et désamorcent donc la relation démo-économique. L'étude explore des voies de recherche pour intégrer la croissance de la population ainsi que l'évolution de sa répartition dans l'espace, dans des modèles économiques de demande. Elle se base d'une part sur l'idée que la distribution de la population joue un rôle dans les comportements économiques. Elle part également de l'hypothèse que les mouvements de population ont principalement pour fonction et déterminant de répartir les évolutions de revenu entre les différentes composantes de la société. Ils ont donc un rôle régulateur (multiplicateur ou atténuateur) des chocs endogènes et exogènes que subit l'économie.

DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES ET NOTES DE TRAVAIL

Documents généraux

Synthèse des travaux à l'issue de la première phase

Résumé des conclusions à l'issue de la première phase et compte rendu de la réunion de présentation des travaux (Abidjan 18-19 janvier 1993) SAH/CR(93)80

Reprofilier l'Etat africain, A. Bourgi, P.H. Chalvidan, E. Fall, P. Weiss, novembre 1993

Les mutations politiques en Afrique de l'Ouest, M. Diouf, décembre 1993

Sénégal

Les villes sénégalaises : population, espace et développement, M. C. Diop, A. Diop, déc. 1993

Les villes sénégalaises : population, espace et développement. Compte rendu de la réunion de Dakar, 1993

Nigeria

Population, Space and Development in Nigeria. Summary of the Lagos Workshop. I. Jibrin, Novembre 1993

Population, Space and Development in Nigeria: The Southwestern Case, J.A. Ariyo, Nov. 1993

Population Dynamics in Eastern Nigeria and their Socio-Economic and Political Consequences. A.O. Olukoshi, B. Ahonsi

The History and Contemporary Trends in Nigeria: Rural-Urban Migration and Urbanization. D.J. Abin

Population and Socio-Economic Change in Southeastern Nigeria. B. Ahonsi, A. Olukoshi

The Southwestern Nigeria Case Study. A. Momoh, Lagos State University

Population Change and Socio-Economic Processes in the Nigerian Middle Belt. Z.A. Bonat

Population, Space and Development in Northern Nigeria. I. Jibrin

Population Dynamics in Eastern Nigeria: Their Socio-Economic and Political Consequences. A. Olukoshi, B. Ahonsi

Ghana

Structure and Growth Prospects of the Economy of Ghana from a Demoeconomic Perspective. N.K. Sowa, 1993
 A Study of Urban-Rural Linkages in Ghana, S.T. Addo, K. Adarkwa, Nov. 1993
 Regional Development and Land Use in Ghana. G. Botchie, Dec.1993
 Regional Integration Issues in Ghana, K.A. Ninsin, J.B. Abban, Dec. 1993
 Population Dynamics, Urbanization and Migration in Ghana, J.S. Nabila, A.F. Arye, Nov. 1993

Mali

Mouvement des populations, spatialisation de l'économie. S. Diarra, B. Sacko, novembre 1993
 Les relations ville-campagne au Mali, B. Sanogo, janvier 1994
 Aperçu sur les tendances lourdes de l'histoire. Analyse démo-économique et du nomadisme. M. Dème, décembre 1994
 Les politiques d'aménagement du territoire, O.M. Diallo, novembre 1993

Burkina Faso

Etude de cas national, document de synthèse

PRINCIPAUX DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE**A - DEMOGRAPHIE / URBANISATION / RELATIONS RURALES-URBAINES**

- ALTERSIAL/CERED/MSA (1985) *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*, L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises, Paris.
- BAIROCH P. (1977) *Taille des villes, conditions de vie et développement économique*, Ed. de l'EHESS, Paris
- BARRIER C. (1991) *Relations villes-campagnes*, Ministère de la Coopération et du Développement, Paris.
- CERPOD (1991) "La migration comme stratégie de survie", in *Pop Sahel*, N°16, avril, pp. 6-55.
- COOK, C.C., Editor (1992) *Involuntary Resettlement in Africa*. Selected Papers from the Conference on Environment and Settlement Issues in Africa. World Bank/Makerere Institute for Social Research, Kampala, Uganda, October 7-11, 1991.
- COUR, J.M. (1985) *Mission de diagnostic sur le secteur urbain de Mauritanie*. Banque Mondiale, Rapport de mission, Washington, D.C.
- COUR, J.M. (1990) *Urban-Rural Linkages: Macroeconomic and Regional Implications*. World Bank, Washington., D.C.
- COUR, J.M. (1991) *Apports de l'analyse démo-économique à l'étude des effets de l'urbanisation en Afrique subsaharienne*. Club du Sahel, Paris.
- COUR, J.M. (1991) *Evolution du peuplement et croissance économique en Afrique Sub-saharienne*. Communication à la conférence sur " L'environnement et le peuplement ", Kampala (Ouganda), 7-11 octobre.
- ELA, J.M., (1983) *La ville en Afrique noire*. Paris, Karthala.
- ENGLISH, J. (1993). *Does Population Growth Inevitably Lead to Land Degradation ?* Paris, Club du Sahel.
- HILL, H. et PALLONI, A. *Demographic Responses to Economic Shocks: The Case of Latin America*.
- IBRAHIM, J. - sous la direction - (1994). *Population, espace et développement au Nigeria*. Zaria, Université Ahmadou Bello
- KELLEY, A. (1991) *African Urbanization and City Growth: Perspectives, Problems and Policies*. Paper presented at the International Conference on " Development and Rapid Population Growth: A New look to the Future of Africa ". 2-6 September, Institut National d'Etudes Démographiques INED/United Nations Population Division, Paris
- LASSAILLY-JACOB, V. (1992). "Les politiques de transfert de populations liées aux aménagements hydrauliques : Etude comparée de cinq barrages-réservoirs africains", in ROBINEAU (C.) - éditeur - *Les terrains du développement : Approche pluridisciplinaire des économies du Sud*, pp. 221-234. ORSTOM, Paris.

- LE COURRIER (1992) "La crise urbaine". *Le Courrier* N°131, janvier-février, pp. 49-77.
- MALI, REPUBLIQUE DU (1983) *Etude du développement urbain de Bamako*. Banque Mondiale/Groupe Huit, Bamako.
- POURTIER, R. (1992) "L'explosion urbaine". *Afrique Contemporaine* N° Spécial, pp. 153-167.
- RUSSEL,S.S., JACOBSEN, K. and STANLEY, W.D. (1990) *International Migration and Development in Subsaharan Africa*. Vol. 1, World Bank, Washington D.C.
- TELLIER, L.N. (1992) *Introduction to Topodynamic Analysis*. Communication au Symposium International sur " Le défi urbain des pays en développement ", 5-6 novembre, Groupe Interuniversitaire, Montréal.
- VENARD, J.L. (1985) *Senegal: Urban-Rural Linkages Case Study* AREA International, Paris.

B - ECONOMIE/ DEVELOPPEMENT / SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES

- AGRER N.V. (S.A.) (1990) *Problématique des politiques rizicoles en pays sahélien*. Rapport de synthèse. CILSS, Bruxelles.
- AHMAD, J. (1980) *Approaches to Purchasing Power Parity and Real Product Comparisons Using Shortcuts and Reduced Information*. World Bank, Washington, D.C.
- AMARA, H.A. et FOUNOU-TCHUIGOUA B. (1989) *L'agriculture africaine en crise : dans ses rapports avec l'Etat, l'industrialisation et la paysannerie*. L'Harmattan/UNU, Paris.
- BANQUE MONDIALE (1989) *L'Afrique subsaharienne : De la crise à une croissance durable*. Banque Mondiale, Washington D.C.
- BANQUE MONDIALE (1990a) *Corridors de transport en Afrique sahélienne : le cas du Burkina Faso*. Banque Mondiale, Washington.
- BANQUE MONDIALE (1990b) *Corridors de transport en Afrique sahélienne. : le cas du Niger*. Banque Mondiale, Washington.
- BANQUE MONDIALE (1991) *Politique urbaine et développement économique. Un ordre du jour pour les années 90*. Banque Mondiale, Washington.
- BANQUE MONDIALE (1991) *Une stratégie pour la croissance agricole et la protection de l'environnement rural des pays francophones d'Afrique centrale et de la Côte occidentale*. Banque Mondiale, Washington D.C.
- BOATENG et al. (1992) *Un profil de pauvreté au Ghana : 1987-1988*. Banque Mondiale, Washington D.C.
- BRADFORD, C.I., Jr (1994) "Le nouveau paradigme de la compétitivité systémique : son importance, son sens et ses implications du point de vue de la politique économique", in BRADFORD, C.I., Jr - Editeur. *The New Paradigm of Systemic Competitiveness: Towards More Integrated Policies in Latin America*. OECD (OCDE), Paris, pp. 11-39.
- CAPUTO, E. (1990) *La crise de compétitivité des agricultures africaines, priorité aux politiques d'appui aux petites entreprises, aspects contradictoires des politiques de protection : Etude de cas : Le marché agro-alimentaire en Guinée Conakry*. Communication au Séminaire Club du Sahel-CIRAD sur " l'avenir de l'agriculture des pays du Sahel ". 12-14 septembre, Montpellier.
- CHANDER, R. (1990) *Information Systems and Basic Statistics in Sub-Saharan Africa : A Review and Strategy for Improvement*. World Bank, Washington D.C.
- CILSS/INSTITUT DU SAHEL/CEE (1984) *Bilan du développement économique des pays du CILSS et perspectives 1973-1983*. Etudes et travaux de TUSED, N°2, Dakar.
- CIRAD, 1990. *L'avenir de l'agriculture dans les pays du Sahel*. Actes du XI^e séminaire d'économie rurale, 12-14 septembre 1990, Montpellier, France.

- CLEAVER, K. and SCHREIBER, G. (1991) *The Population, Agriculture and Environment Nexus in Sub-Saharan Africa*. World Bank, Washington D.C.
- COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES/CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (1984) *Une image à long terme de l'Afrique au Sud du Sahara*. Commission des Communautés Européennes/Caisse des Dépôts et Consignations, Paris.
- COTE D'IVOIRE (REPUBLIQUE DE)/SEDES (1978) *L'évolution économique des régions de la Côte d'Ivoire entre 1965 et 1975*. SEDES, Paris.
- DIONE, J. (1990) *Sécurité alimentaire au Sahel : point sur les études et projets d'agenda de recherche*. CILSS/PRISAS, Bamako.
- DUGUÉ P. (1989) *Possibilités et limites de l'intensification des systèmes de culture vivriers en zone soudano-sahélienne. Le cas du Yatenga*. CIRAD, 350 p.
- GABAS, J., GARNAULT, J.L. et THIRION, M.C. (1993) *Approvisionnement céréalier du sous-espace Ouest (Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal) : Evolutions récentes (1980-1990) et approche prospective (2000-2010)*. SOLAGRAL (note RSA N°20) Paris.
- GENTIL, D. et FOURNIER, Y. (1993) *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Epargne et Crédit en Afrique*. SYROS, Paris.
- GIRI, J. (1983) *Le Sahel demain : catastrophe ou renaissance ?* Karthala, Paris.
- GOUROU, P. (1991) *L'Afrique tropicale : Nain ou géant agricole ?* Flammarion, Paris.
- GRIFFON, M. (1990) *Afrique de l'Ouest : de l'ajustement structurel au développement décentralisé*. Club du Sahel, Paris.
- HARRE, D. (1992) *Le riz en Côte d'Ivoire : origine et performance des secteurs de transformation artisanale et industrielle*. SOLAGRAL, Paris.
- ISLAM, N. (1992) *Agricultural Trade Between Developing Countries: Patterns and Future Possibilities*. IFPRI, Washington D.C.
- KANTE, B. (1992) *Activités informelles non agricoles et sécurité alimentaire au Sahel*. Institut du Sahel/CILSS, Bamako.
- KOZEL, V. (1990) *The Composition and Distribution of Income in Côte d'Ivoire*. World Bank, Washington D.C.
- LAPAUTRE, R. et al. *L'avenir de la zone franc*. Centre Nord-Sud, Paris.
- LATTRE, A. de et COURCELLE, M. (1992) *Le secteur privé au Bénin*. Club du Sahel OCDE/CILSS, Paris.
- LEENHARDT, B., L'HERITEAU, M.F. et NANATANKE, C. (1991) "Une décennie d'ajustement en Afrique : performances comparées de 28 pays africains (1980-1989)". Caisse Centrale de Coopération Economique, *Notes et études* N°43, Paris.
- LOVE, A.R. (1992) *Coopération pour le développement*. OCDE, Paris.
- MARSDEN, K. (1991) *African Entrepreneurs: Pioneers of Development*. International Finance Corporation/World Bank, Washington D.C.
- MAZOYER, M.L. (1991) *Les inégalités de développement agricole dans le monde : origines, mécanismes de reproduction, conséquences*. Centre Sahel/Université Laval, Série Dossier n°22, Québec.
- MEILLASSOUX, C. (1992) *Femmes, greniers et capitaux*. L'Harmattan, (Réédition), Paris.
- MICHAÏLOF, S. (1992) *L'échec du développement en Afrique subsaharienne et l'évolution souhaitable des actions de la coopération française*. Synthèse et propositions. Groupe de Prospective Coopération et Développement, Paris.
- MORASSE, J.A. (1991) *Ajustement structurel et pauvreté en Afrique : Problématique et solutions préconisées*. Centre Sahel/Université Laval, Série Dossiers N°21, Québec.
- MOUHOUD, M. "Délocalisations des entreprises, relations économiques Nord-Sud et dynamique de l'emploi". in OCDE, *Migrations internationales : le tournant*. Paris, OCDE, pp. 183-193.

- OSSWALD, D. (1995) *Economie des racines et tubercules: analyse dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre*. SOLAGRAL/Ministère de la Coopération, Paris.
- PISANI, E. (1988) *Pour l'Afrique*. Odile Jacob, Paris.
- PONS, R. (1990a) *L'éducation de base au Sahel*. Club du Sahel, Paris.
- PONS, R. (1990b) *L'industrie des pays sahéliens*. Club du Sahel, Paris.
- PONTIE, G. et ROBINEAU, C. (1992) "Communautés, stratification sociale, développement rural". in ROBINEAU, C. - Editeur - *Les terrains du développement : Approche pluridisciplinaire des économies du Sud*. pp.53-78. ORSTOM, Paris.
- PRADELLE, J.M. et SNRECH, S. (1992) *Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique de l'Ouest : Qu'attendre de l'intégration régionale ?* Club du Sahel/OCDE/CILSS, Paris.
- SEVERINO, J.M. (1994) *La dimension politique de l'ajustement*. Ministère de la Coopération et du Développement, Paris.
- SEVERINO, J.M. 1992. *La France et la politique macro-économique et financière en Afrique subsaharienne*. Ministère de la Coopération et du Développement, Paris.
- SNRECH, S. (1990) *Les années 80 dans le Sahel : bilan et perspectives pour l'agriculture et le monde rural*. Club du Sahel, Paris.
- TAPINOS, G. "La coopération internationale peut-elle constituer une alternative à l'émigration des travailleurs ?" in OCDE, *Migrations internationales : le tournant*. OCDE, pp. 195-203, Paris.
- THIOMBIANO, T. (1993) *Les modèles macro-économiques orthodoxes d'ajustement et de développement : Questions théoriques et résultats dans l'agriculture en Afrique subsaharienne*. Projet CEDRES/LAVAL, Université Laval, Série articles et communication, N°4, Québec.
- USAID, Office of Analysis, Research and Technical Support (ARTS), 1993. *Towards a Sustainable Future for Africa: Improved Natural Resources Management Under the Development Fund for Africa, 1987 to 1993*. USAID, Washington.
- WORLD BANK (1991) *Global Economic Prospects and the Developing Countries*. World Bank, Washington.
- YEATS, A.J. (1989) *On the Accuracy of Economic Observations : Do Sub-Saharan Trade Statistics Mean Anything ?* World Bank, Washington D.C.

C - COOPERATION / INTEGRATION REGIONALE

- AFOUDA, A.S. (1994) *Politiques nationales et échanges frontaliers de produits agro-alimentaires entre le Nord Nigeria et le Nord Cameroun : exemple de l'espace Garoua-Gamboru*. CIHEAM/IAM, Coll. Thèses et Masters, N°24, Montpellier.
- ATE, B.E. et AKINTERINWA, B.A. Editeurs (1992) *Nigeria and Its Immediate Neighbours: Constraints and Prospects of Subregional Security in the 1990's*. NIIA/Pumark Nigeria Limited, Lagos.
- BACH, D.C. (1992) *L'intégration économique régionale en Afrique*. Pour une union monétaire euro-africaine. Communication présentée à l'Atelier sur la Promotion de la Coopération et de l'Intégration Régionale en Afrique subsaharienne (Florence 26-28 février). Institut Universitaire Européen, Florence.
- BARBIER, J.P. (1991). *Développement économique et marchés régionaux en Afrique subsaharienne*. Groupe de Prospective Coopération et Développement, Paris.

- BERG, E. (1991) *Intégration économique en Afrique de l'Ouest : problèmes et approches*. Cellule Club du Sahel/OCDE/CILSS, Paris.
- COSTE, J. et EGG, J. (1991) *Echanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace Ouest (Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal). Quelle dynamique régionale ?* INRA-IRAM-UNB, Paris.
- COUSSY, J. et HUGON, P. (sous la Direction) *Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique subsaharienne*. Ministère de la Coopération et du Développement, Coll. Etudes et Documents, Paris.
- EGG, J., IGUE, J.O. et COSTE, J. (1992) *Quelle approche de la coopération régionale en Afrique de l'Ouest ? Réflexions à partir des travaux de l'équipe INRA-IRAM-UNB*. Communication au Séminaire sur " L'intégration et la coopération régionales en Afrique subsaharienne : perspectives pour les années 90 ", Clermont-Ferrand : 8-10 décembre, Paris.
- EGG, J. et IGUE, J.O. (1993) *L'intégration par les marchés dans le sous-espace Est : l'impact du Nigéria sur ses voisins immédiats*. INRA/IRAM/UNB, Paris.
- GREGOIRE, E. et LABAZEE, P. - Editeurs (1993) *Grands commerçants de l'Afrique de l'Ouest*. Karthala/ORSTOM, Paris.
- GUILLAUMONT, D. et GUILLAUMONT, J. (1992) *Les instruments anciens et nouveaux de l'intégration économique : leçons politiques de l'expérience africaine*. Clermont-Ferrand, CRDI, Paris.
- HARRE, D. et ENGOLA OYEP, J. (1991) *Le Cameroun sous l'emprise commerciale du Nigéria ? Le cas des produits alimentaires*. INRA/UNB/IRAM, Paris.
- HARRE, D., IGUE, J.O. et ARDITI, C. (1990) *Les échanges marchands entre le Tchad, le Nord Nigéria et le Nord Cameroun*. INRA/UNB/IRAM, Paris.
- HUGON, Ph., CERRUTI, P. et COLLIGNON, S. (1992) *La coopération monétaire en Afrique subsaharienne : le rôle des arrangements régionaux de paiements*. Communication à l'Atelier sur la Promotion de la Coopération et l'Intégration Régionales en Afrique subsaharienne. Institut Universitaire Européen, Florence.
- IGUE, J.O. et SOULE, B.G. (1990) *La problématique de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*. Cotonou, Cellule " Echanges Régionaux ", Paris.
- IGUE, J.O. et SOULE, B.G. (1992) *L'Etat-entrepôt au Bénin : Commerce informel ou solution à la crise ?* Paris, Karthala.
- KROGT, S. van der et KLAASSE BOS, A. (1991) *Les échanges frontaliers de quelques produits vivriers entre le Bénin et le Niger*. ISMOG, Université d'Amsterdam, Amsterdam.
- MALAM KANDINE, A. (1993) *La faiblesse des structures institutionnelles comme frein au processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*. Communication à la Conférence Internationale sur l'intégration en Afrique de l'Ouest. (11-15 janvier), CRDI/CEDEAO, Dakar.
- MEAGHER, K. 1993. *Informal Integration or Economic Subvention: The Development and Organization of parallel trade in Sub-Saharan Africa*. Communication à la Conférence Internationale sur l'Intégration de l'Afrique de l'Ouest, 11-15 janvier, CRDI/CEDEAO, Dakar.
- MENDY, P.K. (1993) *Colonial Heritage and the Challenge of Integration: The Experience of Guinea-Bissau*. Communication à la Conférence Internationale sur l'intégration de l'Afrique de l'Ouest, 11-15 janvier, CRDI/CEDEAO, Dakar.
- SOULE, B.G. (1992) *Echanges frontaliers de produits agro-pastoraux et dynamisme du monde rural en pays Gourma (Burkina Faso, Ghana, Togo)*. CIHEAM/IAM, Coll. Thèses et Masters, N°13, Montpellier.
- VERLAETEN, M.P. (1991) *Les échanges frontaliers du Nigéria : une dynamique d'intégration régionale en cours*. DIAL, Paris.

D - HISTOIRE ET SOCIÉTÉS

- ASIWAJU, A.I. Editor (1984) *Partitioned Africans: Ethnic Relations Across Africa's International Boundaries: 1884-1984*. Lagos, Lagos University Press, Lagos.
- BADIE, B. (1995) *La fin des territoires : Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*. Fayard, Paris.
- CROWDER, M. (1984) *West Africa Under Colonial Rule*. 7th. Edition . Hutchinson and Co. Ltd, London.
- IGUE, J.O. (1995) *Le territoire et l'État en Afrique : Les dimensions spatiales du développement*. Paris, Karthala.
- KAPLAN, R.D. (1994) "The Coming Anarchy". *The Atlantic Monthly*, February, pp. 44-76.
- LUGAN, B. (1995) *Afrique : de la colonisation philanthropique à la recolonisation humanitaire*. Christian de Bartillat, Paris.

ANNEXE 2

STATISTIQUES DE BASE

Données démographiques

Evolution passée et projection de la population des pays de l'Afrique de l'Ouest.
Classement par rang de taille en 1990

Tableau 1

Pays	Population totale (millions hab.)						Proportion d'urbains (%)					
	1960	1970	1980	1990	1995	2020	1960	1970	1980	1990	1995	2020
Nigéria	39,8	53,0	70,4	93,5	106,5	204,4	15	25	42	49	52	73
Ghana	6,8	8,6	11,2	14,5	16,7	33,9	23	28	30	31	33	49
Cameroun	4,5	6,3	8,6	11,5	13,4	29,3	17	22	29	39	42	61
Côte d'Iv	3,2	5,3	8,1	11,4	13,5	30,5	17	27	39	47	50	71
Burkina	5,3	6,1	7,2	8,7	9,6	16,3	10	16	23	29	25	42
Mali	4,9	5,7	6,8	8,2	9,2	16,3	6	11	19	22	24	39
Niger	3,8	4,7	5,8	7,7	8,6	14,6	5	7	12	16	18	30
Sénégal	2,9	4,1	5,6	7,3	8,4	17,6	28	33	38	43	46	66
Tchad	3,0	3,7	4,5	5,5	6,0	9,8	6	11	18	24	27	47
Guinée	3,2	3,8	4,5	5,3	6,0	11,9	13	16	20	28	31	50
Bénin	2,0	2,7	3,5	4,5	5,2	10,1	10	17	25	35	41	64
S.Léone	2,1	2,5	3,0	3,7	4,2	7,9	12	17	24	30	32	48
Togo	1,5	2,0	2,6	3,5	4,0	8,2	17	20	24	29	31	48
Libéria	1,1	1,4	1,9	2,7	3,1	6,2	10	14	20	26	28	38
Ctre-Afr	1,3	1,6	2,0	2,4	2,8	5,1	21	27	37	41	44	62
Mauritanie	1,0	1,2	1,6	2,0	2,2	3,7	9	18	32	42	46	68
Gui-Biss	0,5	0,6	0,8	1,0	1,1	1,8	8	12	19	26	28	45
Gambie	0,3	0,4	0,6	0,9	1,1	2,2	6	13	20	47	35	59
Cap Vert	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	17	18	23	32	34	49
CILSS⁽¹⁾	21,8	26,8	33,1	41,4	46,5	82,8	10	14	21	26	29	47
Afr. Ouest 18⁽²⁾	47,3	60,9	78,5	100,8	115,2	225,9	14	19	26	32	35	53
Afr. Ouest 19	87,2	113,8	148,9	194,3	221,7	430,3	14	22	34	40	43	63

(1) Pays membres du CILSS : Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

(2) Total Afrique de l'Ouest hors Nigéria.

Source: WALTPS OCDE/Club du Sahel

Les cent premières villes ouest-africaines en 1990.

Population en 1960, en 1990 et projection pour 2020, populations exprimées en milliers d'habitants.

Tableau 2

Nom	Pays	Rang en 1990	Population en 1960	Population en 1990	Population prévue 2020
Lagos	Nigeria	1	459	4290	12760
Abidjan	Côte d'Ivoire	2	200	1900	7400
Dakar (agglomération)	Sénégal	3	580	1700	4100
Kano	Nigeria	4	256	1680	5080
Ibadan	Nigeria	5	492	1240	3680
Accra (agglomération)	Ghana	6	370	1100	4200
Ojo	Nigeria	7	110	1000	3200
Douala	Cameroun	8	130	950	3900
Conakry	Guinée	9	110	940	3700
Yaoundé	Cameroun	10	68	830	3300
Cotonou	Bénin	11	70	810	3100
Bamako	Mali	12	150	740	2200
Kaduna	Nigeria	13	43	720	3100
Benin	Nigeria	14	62	680	2000
Maiduguri	Nigeria	15	180	640	1800
Ikeja	Nigeria	16	67	630	2000
Lomé	Togo	17	110	610	2400
Freetown	Sierra Leone	18	130	580	1700
Monrovia	Liberia	19	51	570	1400
N'Djamena	Tchad	20	60	540	1700
Aba	Nigeria	21	65	500	1300
Ilorin	Nigeria	22	94	490	1300
Ouagadougou	Burkina Faso	23	130	480	1400
Nouakchott	Mauritanie	24	7	470	1400
Kumasi (agglomération)	Ghana	25	190	460	1100
Bangui	R.C.A.	26	110	460	1200
Niamey	Niger	27	31	450	1600
Jos	Nigeria	28	90	430	940

Tableau 2 (suite)

Nom	Pays	Rang en 1990	Population en 1960	Population en 1990	Population prévue 2020
Port Harcourt	Nigeria	29	52	400	1000
Enugu	Nigeria	30	72	380	970
Bouaké	Côte d'Ivoire	31	59	360	1300
Abeokuta	Nigeria	32	100	340	910
Banjul (agglomération)	Gambie	33	28	310	1200
Bobo-Dioulasso	Burkina Faso	34	170	300	850
Calabar	Nigeria	35	49	300	730
Sokoto	Nigeria	36	44	270	680
Katsina	Nigeria	37	50	270	680
Okene	Nigeria	38	35	260	990
Onitsha	Nigeria	39	57	260	710
Zaria	Nigeria	40	40	260	710
Owerri	Nigeria	41	6	250	590
Akure	Nigeria	42	28	240	560
Gumel	Nigeria	43	8	220	740
Tema (agglomération)	Ghana	44	24	210	810
Ondo	Nigeria	45	38	210	360
Bissau	Guinée Bissau	46	27	200	540
Porto-Novo	Bénin	47	61	200	640
Uyo	Nigeria	48	26	200	470
Obioma	Nigeria	49	8	200	670
Garoua	Cameroun	50	12	200	860
Thies	Sénégal	51	54	190	1100
Efon alaye	Nigeria	52	44	190	630
Rumuodo	Nigeria	53	7	190	640
Yola	Nigeria	54	110	190	490
Makurdi	Nigeria	55	15	190	410
Sabon gari	Nigeria	56	28	190	630

Tableau 2 (suite)

Nom	Pays	Rang en 1990	Population en 1960	Population en 1990	Population prévue 2020
Noni	Nigeria	57	35	180	600
Daura	Nigeria	58	7	180	610
Okrikra	Nigeria	59	17	180	600
Tamale	Ghana	60	41	170	800
Oyo	Nigeria	61	31	170	430
Funtua	Nigeria	62	7	170	560
Shagamu	Nigeria	63	19	170	570
Potiskum	Nigeria	64	8	170	560
Kaolack	Sénégal	65	58	160	860
Ogbomosho	Nigeria	66	87	160	420
Ado	Nigeria	67	19	160	480
Ijebu ode	Nigeria	68	21	160	540
Ife	Nigeria	69	88	160	440
Omu aran	Nigeria	70	86	160	550
Okitipupa	Nigeria	71	35	160	530
Nsukka	Nigeria	72	51	160	530
Minna	Nigeria	73	18	160	720
Maroua	Cameroun	74	14	160	450
Itu	Nigeria	75	23	150	380
Bafoussan	Cameroun	76	28	150	560
Bamenda	Cameroun	77	12	150	610
Ihiala	Nigeria	78	25	150	500
Ziguinchor	Sénégal	79	20	140	790
Koidu town	Sierra Leone	80	7	140	660

Tableau 2 (suite)

Nom	Pays	Rang en 1990	Population en 1960	Population en 1990	Population prévue 2020
Ado Ekiti	Nigeria	81	35	140	350
Oka Akoko	Nigeria	82	26	140	490
Ogamman	Nigeria	83	16	140	540
Umuahia	Nigeria	84	34	140	220
Awgu	Nigeria	85	22	140	470
Lafia	Nigeria	86	6	140	620
Obi	Nigeria	87	6	140	620
Gusau	Nigeria	88	14	140	230
Kumo	Nigeria	89	25	140	460
Parakou	Bénin	90	13	130	620
Ikorodu	Nigeria	91	11	130	460
Ikom	Nigeria	92	22	130	330
Degema et Bugum	Nigeria	93	15	130	440
Kpor	Nigeria	94	10	130	440
Zinder	Niger	95	21	130	510
Ungogo	Nigeria	96	17	130	380
Daloa	Côte d'Ivoire	97	25	130	510
Yamoussoukro	Côte d'Ivoire	98	0	130	530
Gombe	Nigeria	99	6	130	290

Source : WALTPS OCDE/Club du Sahel

Données disponibles sur les flux migratoires

Origine-destination des migrants entre pays de l'Afrique de l'Ouest, estimation 1976-1980 (x 1000 habitants)

Tableau 3.A

Pays de destination	Pays de départ																	
	Mali	Burkina	Niger	Gambia	Tchad	Guinée-Bissau	RCA	Togo	Bénin	Guinée	Ghana	Sierra Leone	Sénégal	Libéria	Mauritanie	Côte d'Ivoire	Nigéria	Cameroun
Mali		23	4							19			3		9	4	2	
Burkina	24		5					3	2		2		2			49		
Niger																		
Gambie	6					7				10			27		2			
Tchad																		
Guinée-Bissau										6			6					
RCA					18													9
Togo																		
Bénin																		
Guinée																		
Ghana	13	159	16					245	33					5		18	56	
Sierra Leone				5						44	1			3			8	
Sénégal	9			3		24				39					11			
Libéria	2									26	8	6				2	2	
Mauritanie	3									2			18					
Côte d'Ivoire	353	774	34					13	38	99	47		20	4			42	
Nigéria																		
Cameroun			2		28		12		1								135	
Total émigration	410	956	61	8	46	31	12	261	74	245	58	6	76	12	22	73	245	9
Total immigration	64	87	0	52	0	12	27	0	0	0	545	61	86	46	23	1424	0	178
Bilan migratoire	-346	-869	-61	44	-46	-19	15	-261	-74	-245	487	55	10	34	1	1351	-245	169

Source : S. Russell, K. Jacobsen, W. Stanley, International migration and development in SSA, World Bank, Vol 1, 1990.

Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Origine-destination des migrants de 15 ans et plus, 1988-1992 (x 1000 habitants)

Tableau 3.B

Pays de destination	Pays de départ							
	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Mauritanie	Niger	Nigeria	Sénégal
Burkina		538		22		16	3	2
Côte d'Ivoire	383		31	131	67	56	5	12
Guinée		23		7		2		34
Mali	12	116	10		3	7	3	12
Mauritanie		3		6				115
Niger	17	47		8			86	1
Nigeria		3		10		124		
Sénégal		12	34	9	32			
Total émigration	412	742	75	193	102	205	97	176
Total immigration	581	685	66	163	124	159	137	87
Bilan migratoire	169	-57	-9	-30	22	-46	40	-89

Source : CILSS/CERPOD. Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest, résultats préliminaires, juillet 1995

Données socio-économiques

Données socio-économiques de base
Tableau 4

	Population	PNB par habitant		Espérance	Taux		APD
	mi-94			de vie à la	de scolarisation		nette par
	(millions)	\$ US 1994	Taux de	1993	Primaire	Secondaire	1994
			croissance				
			annuel				
Bénin	5,2	370	-0,8	48	66	12	44
Burkina Faso	10	300	-0,1	47	37	8	41
Cameroun	12,9	680	-6,6	56	101	28	57
Cap Vert	0,4	910	1,8	65	116	-	319
République Centre-africaine	3,2	370	-2,9	49	-	-	53
Tchad	6,2	190	0,9	48	65	7	35
Côte d'Ivoire	13,8	510	-5,2	51	69	24	103
Gambie	1,1	360	0,6	45	66	18	69
Ghana	16,9	430	-0,1	56	74	38	35
Guinée	6,5	510	1,2	45	37	10	54
Guinée-Bissau	1,1	240	1,9	44	-	-	169
Libéria	2,9	-	-	56	-	-	22
Mali	9,5	250	1	46	25	7	42
Mauritanie	2,2	480	0,3	52	55	14	113
Niger	8,8	230	-2,2	47	29	6	43
Nigéria	107,9	280	1,2	51	76	20	2
Sénégal	8,1	610	-0,5	50	59	16	80
Sierra Léone	4,6	150	-0,6	39	48	16	35
Togo	4	320	-2,7	55	111	23	28

Source : World Tables Banque Mondiale

Produit intérieur brut 1980-85-90

Tableau 5.A

	PIB en millions de \$ US 1987			Croissance annuelle moyenne (%/an)	
	1980	1985	1990	75-74	80-90
Bénin	1242	1558	1638	3.8	2.8
Burkina Faso	1615	2006	2281	4.1	3.5
Cameroun	8323	11733	10353	9.7	2.2
Cap Vert	120	168	206	10.3	5.6
RCA	954	1064	1108	0.4	1.5
Tchad	574	884	1008	-1.4	5.8
Côte d'Ivoire	9965	10196	9853	2.3	-0.1
Gambie	185	234	273	3.3	4.0
Ghana	4654	4613	5791	-0.8	2.2
Guinée	-	-	2224	-	-
Guinée-Bissau	116	158	195	1.4	5.3
Libéria	1265	1170	-	0.5	-
Mali	1899	1635	2198	2.6	1.5
Mauritanie	811	842	945	1.7	1.5
Niger	2544	2149	2378	2.8	-0.47
Nigéria	30336	28062	34448	0	1.3
Sénégal	3673	4230	5030	2.3	3.2
Sierra Léone	513	536	609	2	1.7
Togo	1234	1224	1383	2.1	1.1
Afrique de l'Ouest (hors Nigéria)	39687	44400	47473	-	-
Afrique de l'Ouest	70023	72462	81921	-	-

Source : World Tables Banque Mondiale

Valeur ajoutée de l'agriculture

Tableau 5.B

	V.A Agricole en millions de \$ US 1987			Croissance annuelle moyenne (%/an)	
	1980	1985	1990	75-74	80-90
Bénin	435	536	634	3	3.8
Burkina Faso	552	652	716	1	2.6
Cameroun	2449	2632	2617	5.6	0.7
Cap Vert	16	20	29	-	6.1
RCA	363	394	444	0.6	2.0
Tchad	310	383	381	-1	2.1
Côte d'Ivoire	3265	2589	3330	2.7	0.2
Gambie	54	69	68	2.6	2.3
Ghana	2626	2485	2717	0.2	0.3
Guinée	-	-	550	-	-
Guinée-Bissau	48	72	100	-2.6	2.3
Libéria	-	-	-	-	-
Mali	715	611	1019	2.6	3.6
Mauritanie	216	230	257	2.9	1.8
Niger	757	841	-	1.3	-
Nigéria	9726	9232	11718	-3	1.9
Sénégal	802	881	1077	-1.2	3.0
Sierra Léone	181	208	235	6.2	2.6
Togo	320	412	497	2.8	4.5
Afrique de l'Ouest (hors Nigéria)	13109	13015	14671	-	-
Afrique de l'Ouest	22835	22247	26389	-	-

Source : World Tables Banque Mondiale

Valeur ajoutée de l'industrie

Tableau 5.C

	V.A. Industrie en millions de \$ US 1987			Croissance annuelle moyenne (%/an)	
	1980	1985	1990	75-74	80-90
Bénin	143	260	215	5.4	4.2
Burkina Faso	363	418	479	1.6	2.8
Cameroun	2013	3578	2898	21.6	3.7
Cap Vert	21	29	36	-	5.5
RCA	132	140	174	1.4	2.8
Tchad	85	172	231	-2	10.5
Côte d'Ivoire	1657	2122	2166	6.5	2.7
Gambie	20	21	27	1.6	3.0
Ghana	876	691	975	-7.5	1.1
Guinée	-	-	778	-	-
Guinée-Bissau	20	26	21	3.2	0.5
Libéria	-	-	-	-	-
Mali	202	270	306	3.1	4.2
Mauritanie	164	206	231	0.6	3.5
Niger	482	396	-	9.3	-
Nigéria	12581	9958	11432	0.1	-1.0
Sénégal	685	727	945	2.9	3.3
Sierra Léone	136	92	112	-3.9	-1.9
Togo	295	249	290	1.5	-0.2
Afrique de l'Ouest (hors Nigéria)	7294	9397	9884	-	-
Afrique de l'Ouest	19875	19355	21316	-	-

Source : World Tables Banque Mondiale

Valeur ajoutée des services

Tableau 5.D

	V.A Service en millions de \$ US 1987			Croissance annuelle moyenne (%/an)	
	1980	1985	1990	75-74	80-90
Bénin	664	762	789	3.8	1.7
Burkina Faso	627	844	1027	9.9	5.1
Cameroun	3811	5531	4837	7	2.4
Cap Vert	83	120	141	-	5.4
RCA	414	461	420	0.5	0.1
Tchad	179	285	322	-0.2	6.0
Côte d'Ivoire	3471	3887	2964	2.8	-1.6
Gambie	88	106	127	4	3.7
Ghana	1152	1438	2099	2.1	6.2
Guinée	-	-	895	-	-
Guinée-Bissau	48	61	74	7.8	4.4
Libéria	-	-	-	-	-
Mali	982	754	873	2.4	-1.2
Mauritanie	352	304	364	1.9	0.3
Niger	1305	912	-	2	-
Nigéria	7482	7403	10951	2.5	3.9
Sénégal	2185	2623	3008	3.6	3.2
Sierra Léone	159	218	229	4	3.7
Togo	619	563	596	-	-
Afrique de l'Ouest (hors Nigéria)	16139	18869	18765	-	-
Afrique de l'Ouest	23621	26272	29716	-	-

Source : World Tables Banque Mondiale

Données recalculées dans le cadre de l'étude

Produit Régional Brut et valeur ajoutée par secteur, économie réelle. Afrique de l'Ouest 19 pays
(valeur en milliards de dollars).

Prix constants base 1980 pour la période 1960-1980 et prix en dollars courants pour l'année 1990.

Tableau 6.A

A W 19	1960	1980	1990	2020	Croissance annuelle		
					60-90	80-90	90-2020
Valeur ajoutée agricole marché national	11	16	22	55	2,3	3,3	3,1
Valeur ajoutée agricole d'export vers le marché régional	0	0	0	4	1,1	-1,8	8,2
Valeur ajoutée agricole d'export vers le reste du monde	1	2	2	7	3,0	0,3	2,6
Total valeur ajoutée agricole	13	19	25	66	2,4	2,8	3,2
Valeur ajoutée non agricole informelle	3	12	20	108	6,4	5,0	5,7
Valeur ajoutée non agricole moderne	24	75	78	300	4,0	0,4	4,6
Total valeur ajoutée non agricole	27	87	98	408	4,4	1,2	4,9
Produit régional HT import-export	40	107	124	474	3,9	1,5	4,6
Produit régional Brut	44	118	132	507	3,8	1,1	4,6
PRB Rural	27	37	39	75	1,2	0,6	2,2
PRB Urbain	16	77	87	414	5,7	1,2	5,3
Productivité (\$ US/habitant)							
Productivité agricole	174	191	210	368	0,6	0,9	1,9
Productivité informelle	428	473	413	571	-0,1	-1,3	1,1
Productivité non agricole moderne	3242	3500	3231	4758	0,0	-0,8	1,3

Source : WALTPS OCDE/Club du Sahel

Produit Régional Brut et valeur ajoutée par secteur, économie réelle. Afrique de l'Ouest 18 pays (hors Nigeria) (valeur en milliards de dollars).

Prix constants base 1980 pour la période 1960-1980 et prix en dollars courants pour l'année 1990.

Tableau 6.B

A W 18	1960	1980	1990	2020	Croissance annuelle		
					60-90	80-90	90-2020
Valeur ajoutée agricole marché national	6	9	12	31	2,6	3,2	3,1
Valeur ajoutée agricole d'export vers le marché régional	0	0	0	4	1,2	-3,1	8,4
Valeur ajoutée agricole d'export vers le reste du monde	1	3	3	7	4,3	1,1	2,6
Total valeur ajoutée agricole	7	12	16	41	2,8	2,6	3,3
Valeur ajoutée non agricole informelle	2	5	9	49	5,6	5,7	5,6
Valeur ajoutée non agricole moderne	16	35	39	145	3,1	1,3	4,4
Total valeur ajoutée non agricole	18	40	49	193	3,5	2,0	4,7
Produit régional HT import-export	24	52	64	234	3,3	2,1	4,4
Produit régional Brut	27	57	70	254	3,3	2,1	4,4
PRB Rural	16	23	25	49	1,5	0,8	2,3
PRB Urbain	11	32	42	196	4,6	2,8	5,3
Productivité (\$ US/habitant)							
Productivité agricole	172	204	219	348	0,8	0,7	1,6
Productivité informelle	477	522	479	601	0,0	0,0	0,9
Productivité non agricole moderne	4016	4058	4042	4327	0,7	-0,5	1,6

Source : WALTPS OCDE/Club du Sahel

Produit Régional Brut et valeur ajoutée par secteur, économie réelle. Nigeria (valeur en milliards de dollars).
Prix constants base 1980 pour la période 1960-1980 et prix en dollars courants pour l'année 1990.

Tableau 6.C

A W 19	1960	1980	1990	2020	Croissance annuelle		
					60-90	80-90	90-2020
Valeur ajoutée agricole marché national	5	7	10	24	2,0	3,4	3,1
Valeur ajoutée agricole d'export vers le marché régional	0	0	0	0	0,6	12,7	6,9
Valeur ajoutée agricole d'export vers le reste du monde	0	0	0	0	-4,1	-9,4	2,5
Total valeur ajoutée agricole	6	7	10	25	1,8	3,1	3,1
Valeur ajoutée non agricole informelle	1	7	11	59	7,4	4,5	5,8
Valeur ajoutée non agricole moderne	8	40	39	155	5,4	-0,4	4,7
Total valeur ajoutée non agricole	9	47	49	215	5,7	0,4	5,0
Produit régional HT import-export	15	55	59	239	4,7	0,8	4,8
Produit régional Brut	17	61	62	253	4,4	0,1	4,8
PRB Rural	11	14	14	26	0,7	0,3	2,1
PRB Urbain	5	46	45	219	7,3	-0,1	5,4
Productivité (\$ US/habitant)							
Productivité agricole	175	174	198	408	0,4	1,3	2,4
Productivité informelle	373	440	368	549	0,0	-1,8	1,3
Productivité non agricole moderne	2355	3131	2684	4328	0,4	-1,5	1,6

Source : WALTPS OCDE/Club du Sahel

Produit Régional Brut et valeur ajoutée par secteur, économie réelle. Afrique de l'Ouest : population, agricole, non agricole, informelle et moderne (millions d'habitants).

Tableau 6.D

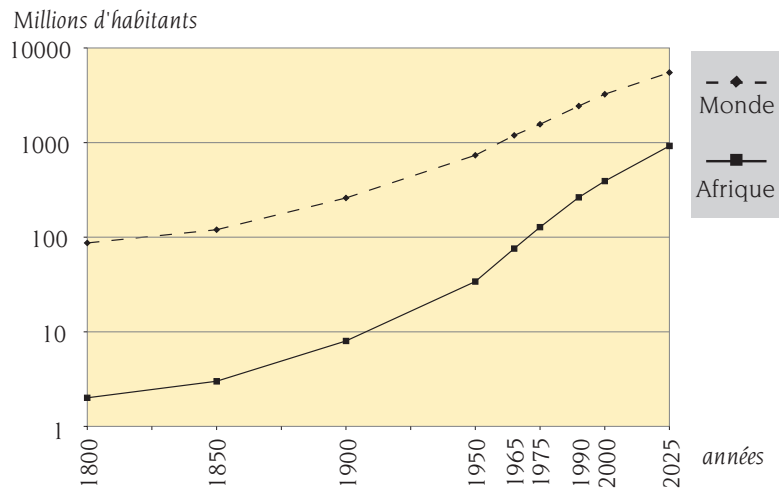
	Notation	Valeurs				Taux de croissance				
		1960	1980	1990	2020	1980	1990	1960	1990	2020
Population rurale	R	75	99	117	160	1.7	1.5		1.1	
Population urbaine	U	12	50	78	270	4.5	6.3		4.2	
Populaion agricole	PP	73	101	21	178	1.8	1.7		1.3	
Population non agric	PNP	15	48	73	252	4.4	5.5		4.2	
Pop non agr informelle	PNP1	7	26	49	189	6.5	6.5		4.6	
Pop non agric mod	PNP2	7	21	24	63	1.2	4.0		3.3	
Population totale	P	87	149	194	430	2.7	2.7		2.7	
Ratios peuplement										
Pop non agr/pop agr	PNP/PP	0.20	0.47	0.60	1.42	2.5	3.7		2.9	
Niveau d'urbanisation	U/P	0.14	0.34	0.40	0.63					
Pop non agric inf/ pop non agric	PNP1/PNP	0.50	0.55	0.57	0.75					

Source : WALTPS OCDE/Club du Sahel

ANNEXE 3

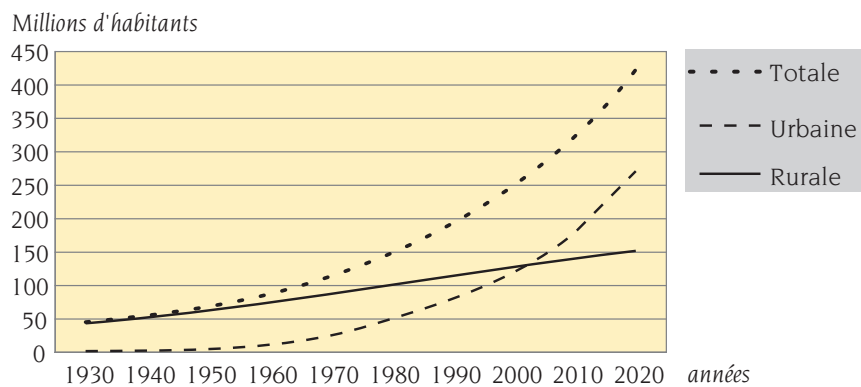
CARTES ET GRAPHIQUES COMPLÉMENTAIRES

Croissance à long terme de la population mondiale et africaine



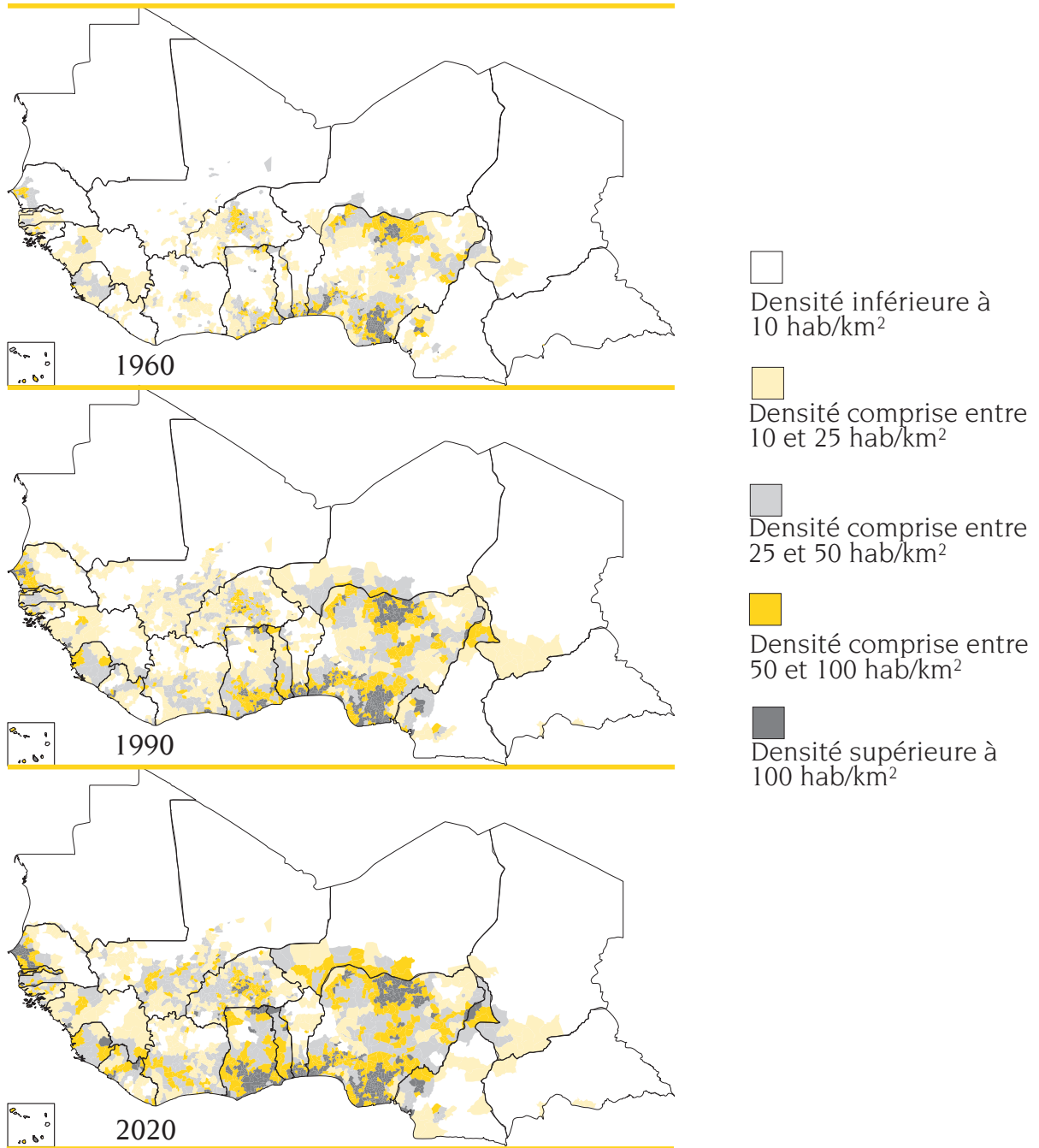
Source : Division de la population des Nations Unies et WALTPS, OCDE/Club du Sahel

Afrique de l'Ouest : population totale, urbaine et rurale, 1930-2020



Source : WALTPS OCDE/Club du Sahel

Evolution de la densité de population rurale en Afrique de l'Ouest



Source : WALTPS OCDE/Club du Sahel

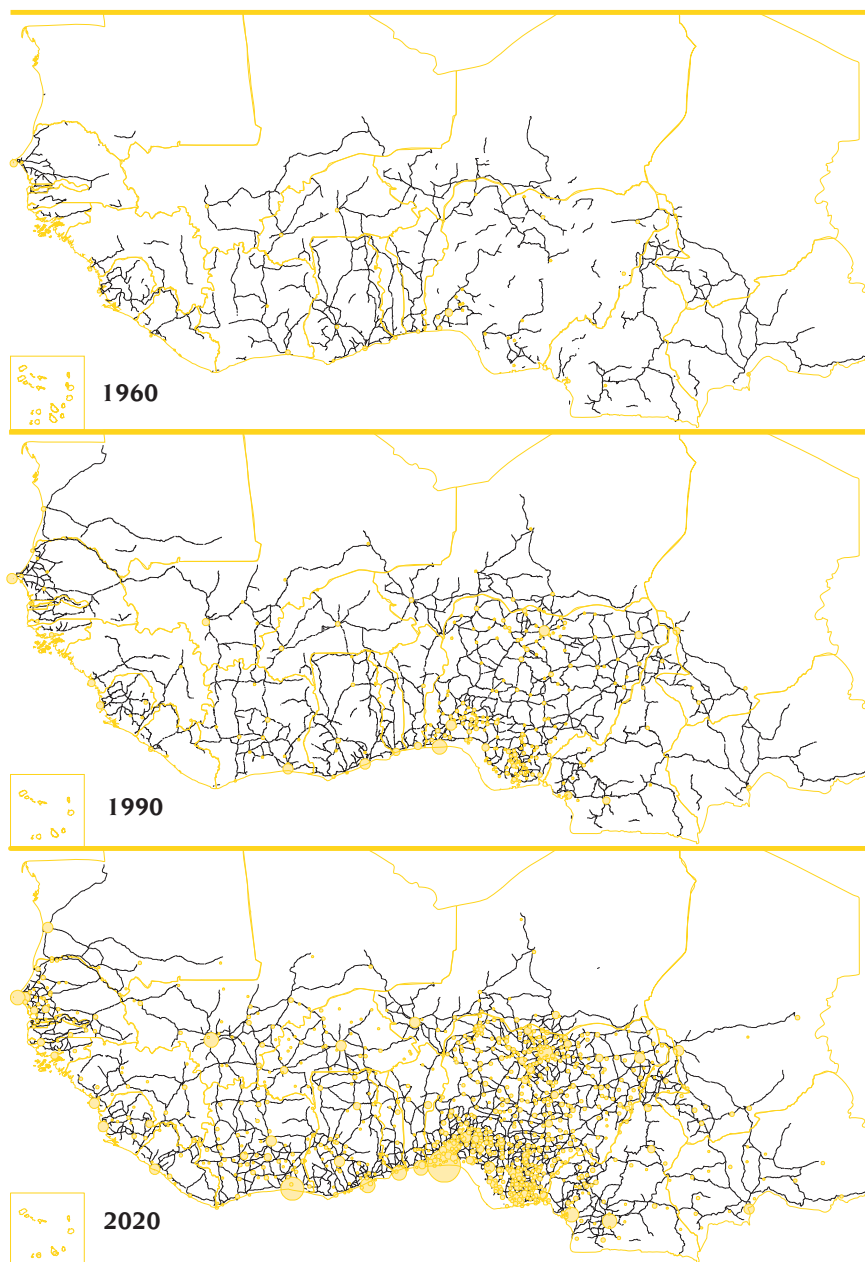
Evolution des villes et des liaisons routières en Afrique de l'Ouest

Population des villes

- 50 000 à 100 000
- 100 000 à 200 000
- 200 000 à 500 000
- 500.000 à 1 million
- 1 à 2 millions
- 2 à 5 millions
- 5 à 10 millions
- plus de 10 millions

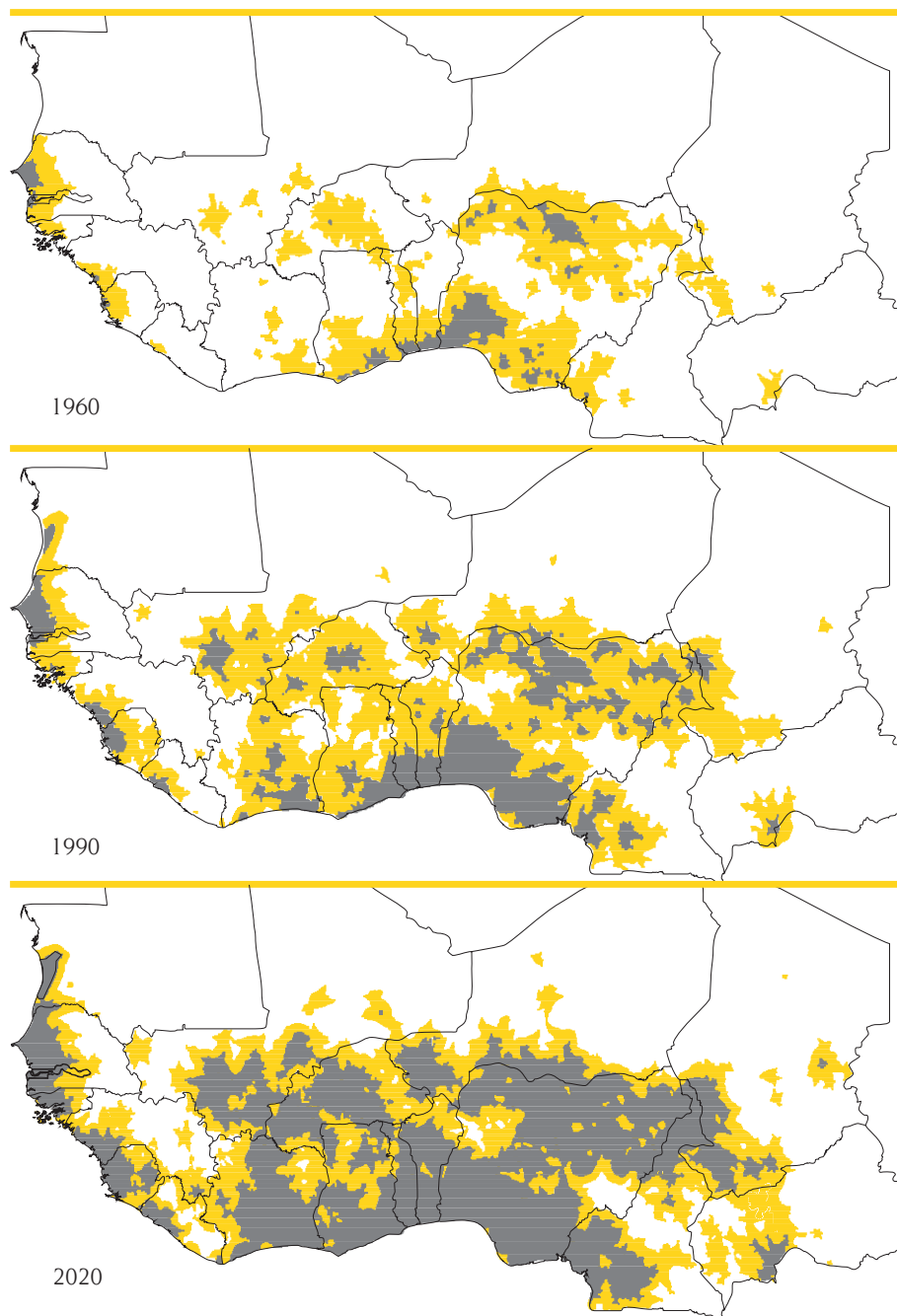
Principaux axes routiers

 Routes bitumées ou pistes principales



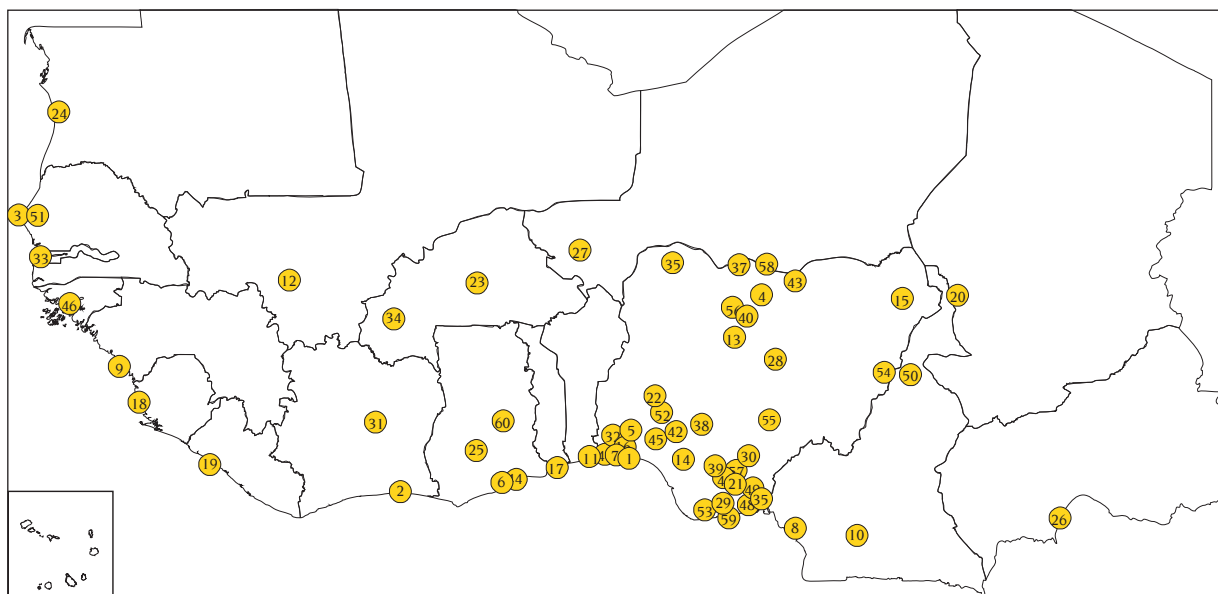
Source : WALTPS OCDE/Club du Sahel

Evolution de la connexion des espaces ruraux aux marchés agricoles en Afrique de l'Ouest



Source : WALTPS (B. Ninnin) OCDE/Club du Sahel

Les 60 plus grandes villes d'Afrique de l'Ouest, classées par ordre de taille démographique



Source : WALTPS OCDE/Club du Sahel

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(44 98 01 2 P) ISBN 92-64-25407-2 – n° 49030 1998